

Université catholique de Louvain

Faculté de philosophie, arts et lettres

Département d'histoire

Le rouleau mortuaire de Mathilde

Une œuvre littéraire mémorielle du premier quart du XII^e siècle

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du master en histoire par

Eléonore VENTURELLI

Promoteur

M. Paul BERTRAND (Université catholique de Louvain)

Promotrice

M^e Cécile TREFFORT (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers)

Premier lecteur

M. Baudouin VAN DEN ABEELE (Université catholique de Louvain)

Année académique 2019-2020

Le rouleau mortuaire de Mathilde

Une œuvre littéraire mémorielle du premier quart du XII^e siècle

Résumé

Le rouleau mortuaire de Mathilde commémore le décès survenu en 1113 de la première abbesse de la Sainte-Trinité à Caen. Digne représentant des rouleaux des morts du premier quart du XII^e siècle, ce rouleau monumental recueille de nombreuses compositions versifiées qu'élaborent les communautés visitées par le porte-rouleau lors de son long itinéraire. À la volonté des bénédictines caennaises de montrer la vertu de Mathilde, les établissements répondent inégalement par des poèmes dont les motifs se répètent. Se nourrissant de la lettre circulaire et des titres précédemment apposés sur le rouleau de Mathilde, les rédacteurs contribuent à la création d'une œuvre littéraire et mémorielle unique. Cette œuvre cohérente s'inscrit dans un genre littéraire, les rouleaux mortuaires, qui possède ses caractéristiques propres, sans pour autant être imperméable aux influences littéraires contemporaines. Le genre entretient également des rapports étroits avec la littérature funéraire, définitivement déclinée en différents genres littéraires.

Mots-clefs : rouleau mortuaire (rouleau des morts), Mathilde, Sainte-Trinité, Caen, XII^e siècle, littérature latine, littérature funéraire, inscriptions funéraires, porte-rouleau

Remerciements

Avant tout, j'aimerais exprimer ma sincère gratitude à mes deux promoteurs, Monsieur Paul Bertrand et Madame Cécile Treffort. Votre oreille attentive et vos conseils avisés m'ont permis de mener à bien ce mémoire ; votre gentillesse a guidé mes pas. Je suis profondément reconnaissante envers Monsieur Bertrand, qui fait toujours preuve d'un enthousiasme aussi généreux que contagieux, d'une grande confiance et d'un investissement indéfectible.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble de mes professeurs, tant à l'Université de Namur qu'à l'Université catholique de Louvain, qui m'ont inculqué avec bienveillance la rigueur nécessaire, la méthodologie requise et le goût de la recherche. C'est en jetant un œil en arrière que l'on se rend compte de son immense dette intellectuelle.

À ma famille, qui a toujours cru en moi et qui a toujours supporté mes projets, même les plus fous. Tous et toutes ont été présents tout au long de mon parcours pour écouter (avec une patience légendaire) les émerveillements et les difficultés rencontrés pendant ce travail. J'embrasse fort mes amis et mes amies, devenus spécialistes du rouleau de Mathilde à leur dépens, qui m'ont soutenue en toutes circonstances. Ils et elles connaissent l'authenticité de ce merci et la grandeur de mon affection.

Un dernier remerciement pour mes courageux « relecteurs-démineurs » qui ont trouvé le temps, dans des courts délais, de me conseiller et de me corriger au besoin : Myriam Dreesen, Camille Rutsaert, Cyril Leruse et Valentin Scourneau. Un grand merci pour votre amitié.

Introduction

Confrontés à la disparition déchirante de la mère de leur communauté-sœur, les bénédictins de Caen consignent un doux hommage poétique en sa mémoire. Les moines endeuillés chantent en vers la gloire de la défunte, leur affliction au-delà des mots, leurs pressantes prières, mais aussi leur besoin d'offrir à la supérieure chérie une commémoration pieuse et céleste :

<i>Que tibi, Mathildis, laudum preconia dentur ?</i>	Quelle forme donner, Mathilde, à l'expression de ta gloire ?
<i>Digna quidem quesita diu non invenientur.</i>	On a beau chercher, les mots ne viennent pas.
<i>Laus monacharum, lux, honor et diadema fuisti.</i>	Tu étais la gloire, lumière, honneur et diadème des moniales.
<i>[...]</i>	
<i>Est nimium te flere, pium te commemorari.</i>	Même si tu n'en as nul besoin, il est doux de prier pour toi.
<i>Quamvis non sit opus, est pro te dulce precari.</i>	Il est grand de te pleurer, pieux de te commémorer,
<i>O mater dulcis, tibi sit coeleste beamen¹.</i>	Ô douce mère, puisses-tu obtenir la béatitude céleste ² .

Vraiment, de quelle digne révérence peut-on honorer la mémoire de Mathilde ? Comment offrir la plus pure des oraisons et confier cette femme vertueuse à la sublime prière du saint peuple consacré ? C'est un rouleau mortuaire qui opérera cette catharsis essentielle.

On peut en quelques mots définir un rouleau des morts comme un document itinérant créé par un établissement religieux en vue d'annoncer le décès particulier d'un de ses membres et de solliciter des prières pour le salut de son âme. Une fois rédigée la lettre circulaire (l'encyclique) signalant le trépas, un messenger porte le rouleau encore vierge d'abbaye en abbaye pour y faire apposer des accusés de réception (titres). L'ensemble, à savoir l'encyclique et les titres, est accueilli sous un même vecteur, le rouleau (*rotulus*), et forme ce qu'on appelle aujourd'hui en français un rouleau mortuaire – rouleau des morts, rouleau funéraire ou encore rouleau commémoratif (*death-roll*, *mortuary roll*, *Totenrotel*). Parmi ce vaste ensemble documentaire, le rouleau de Mathilde est le point de départ de notre réflexion.

¹ N°114, T. 1, l. 7-9, 23-25, p. 399.

² Traduction de Monique Goulet : GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts. Le rouleau funèbre de Mathilde, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen (†1113) », dans, COTTIER Jean-François, GRAVEL Martin et ROSSIGNOL Sébastien (éd.), *Ad libros ! Mélanges d'études médiévales offerts à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 11-12, [En ligne], <<http://books.openedition.org/pum/7474>>, (Consulté le 7 septembre 2018).

Première abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, Mathilde de Préaux décède « *anno praelationis suae quinquagesimo quarto, pridie nonas julias*³ », c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, le 6 juillet 1113⁴. Sa réputation vertueuse pousse Mathilde de Flandre (c.1031-†1083), l'épouse de Guillaume le Conquérant (1027/8-†1087), à la choisir entre toutes pour diriger leur abbaye féminine conjointement fondée vers 1059. Dans le royaume anglo-normand, la Trinité caennaise, surnommée l'Abbaye-aux-Dames, est l'une des fondations féminines les plus prestigieuses. L'établissement entretient effectivement des liens étroits avec la dynastie régnante, accueillant la princesse Cécile comme oblate, richement dotée en reliques et domaines fonciers⁵. Encore aujourd'hui, l'abbatiale manifeste par son architecture l'éclat de la fondation princière dans l'urbanisme de la ville portuaire normande⁶. Le juste abbatiat de Mathilde est loué dans son rouleau commémoratif, ainsi que sa vie d'une exemplarité presque sainte.

Le caractère remarquable du rouleau mortuaire de Mathilde réside dans son ampleur – l'original mesurait environ vingt mètres – et dans la profusion poétique qu'il abrite. Le devoir de mémoire et la prière fraternelle prennent alors un aspect éminemment littéraire. Les pièces poétiques des titres sont donc, selon les mots de Pascale Bourgain, autant

*d'échantillonnages presque parfaitement datés et le plus souvent localisés de textes soignés sans être toujours d'exceptionnelles réussites : ceux-ci **fournissent donc à l'histoire littéraire une toile de fond** un peu moins lacunaire que les documents plus généralement utilisés pour l'évaluer*⁷.

Aux nombreux intérêts de ces documents – paléographique, sociologique, historique, toponymique, anthroponymique et prosopographique⁸ – s'ajoutent aussi bien l'histoire littéraire que textuelle ou culturelle. C'est précisément dans cette lignée encore méconnue que se situe le présent travail. La dimension mémorielle non négligeable des rouleaux mortuaires s'ancre pleinement dans la *memoria* comme dans les documents nécrologiques, sans évidemment

³ N°114, encyclique, l. 5, p. 398. Traduction de Monique Goullet : « la cinquante-quatrième année de son abbatiat, la veille des nones de juillet » *Ibid.*, p. 8.

⁴ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts, (VIII^e siècle-vers 1536). 1 : VIII^e siècle-1180*, Paris, Diffusion de Boccard, 2005, (Recueil des historiens de la France. Obituaires, 8), p. 393-394.

⁵ LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Administrer par l'écrit dans une grande abbaye de femmes anglo-normandes », dans, DEWEZ Harmony et TRYOEN Lucie (éd.), *Administrer par l'écrit au Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle)*, vol. 161, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, (Histoire ancienne et médiévale), p. 23-27.

⁶ Au sujet de l'architecture de l'abbatiale romane, se référer à BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen. Sa place dans l'histoire de l'architecture et du décor romans*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1979, (Bibliothèque de la Société française d'archéologie).

⁷ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts dans les rouleaux des morts », dans, CASANOVA-ROBIN Hélène et GALAND Perrine (éd.), *Écritures latines de la mémoire de l'Antiquité au XVI^e siècle*, vol. 1, Paris, Classiques Garnier, 2010, (Lectures de la Renaissance latine), p. 107.

⁸ Pour une description détaillée de ces multiples intérêts, se reporter à DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts, (VIII^e siècle-vers 1536). 5 : Introduction et tables*, Paris, Diffusion de Boccard, 2013, (Recueil des historiens de la France. Obituaires, 8), p. 144-161.

limiter la production à ces seules aires⁹. Ainsi les rouleaux des morts ont-ils parfaitement leur place dans la littérature funéraire.

La taxinomie de la littérature funéraire est quelque peu flottante. En effet, cet abondant pan littéraire médiéval englobe en réalité différents genres et cache la grande variété tant formelle, textuelle ou stylistique de ceux-ci. Littérature commémorative, complainte, lamentation, discours funèbre, élégie et oraison funèbre sont autant de genres littéraires loin d'être disparus aujourd'hui, qui sont les héritiers des avatars médiévaux de la littérature funéraire¹⁰. L'expression littéraire de la douleur soulage l'âpreté du deuil et confie un défunt au bon soin de la mémoire. Les rouleaux des morts sont l'une des manifestations originales de la littérature funéraire et constituent un « genre de la mort » à part entière ; le processus créatif à l'origine de ces documents singularise ces œuvres. Un grand nombre d'auteurs se relaient en effet pour créer cette œuvre mémorielle qu'est le rouleau de Mathilde. Le dynamisme de la production réside en grande part dans la pluralité d'auteurs qui rassemblent leurs efforts pour composer de dignes louanges commémoratives et de pieux vers soignés.

La formation d'un rouleau mortuaire est en elle-même un objet d'histoire. Le texte est supporté par un rouleau qui forme l'unicité de l'œuvre ; le *rotulus* est la particularité de cette commémoration itinérante plurielle. La production littéraire qu'héberge ce médium offre une vitrine significative des goûts, des topiques et de la manière des rédacteurs à un instant donné. Ainsi, il est possible de sonder les goûts, les motifs, les bagages culturels et les références intertextuelles des auteurs (d'une origine géographique large) du rouleau de Mathilde au moment de sa circulation (1113-1114). De plus, on peut évaluer la réception du rouleau caennais et de la demande de prière dans chaque établissement traversé. Les motivations qui poussent à l'élaboration d'un tel monument commémoratif peuvent également être établies. Il s'agit donc de positionner le rouleau de Mathilde dans la production des rouleaux des morts d'abord, dans la production littéraire contemporaine ensuite, afin de comprendre les influences

⁹ Dom Nicolas-Norbert Huyghebaert classe en effet les rouleaux des morts dans la catégorie des documents nécrologiques (HUYGHEBAERT dom Nicolas-Norbert, *Les documents nécrologiques*, Turnhout, Brepols, 1972, (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 4), p. 26-32.), tandis que le lien évident entre les rouleaux commémoratifs et la *memoria* a souvent été relevé dans les travaux, à l'exemple de : ALEXANDRE-BIDON Danièle, *La Mort au Moyen Âge, XIII^e-XVI^e siècle*, Paris, Hachette littérature, 1998, (La vie quotidienne), p. 222-225.

¹⁰ Pour un aperçu synthétique de ces genres contemporains avec une introduction diachronique, consulter : BENOIST Michèle, « Complainte », dans, ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (éd.), *Le dictionnaire du littéraire*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (Dictionnaires Quadrige), p. 140-141. FRAGONARD Marie-Madeleine, « Oraison funèbre », dans *Ibid.*, p. 532-533. LANINI Karine, « Discours funèbres », dans *Ibid.*, p. 190-191.

essentielles qui imprègnent les poèmes du rouleau. Cette approche n'a que peu de précédents historiographiques.

L'ensemble des rouleaux des morts a récemment et magistralement été édité par l'archiviste paléographe Jean Dufour (1937-†2014) à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Son *Recueil des rouleaux des morts* comporte cinq volumes, les quatre premiers éditant les documents datés entre le VIII^e siècle et l'année 1536 et un dernier volume d'introduction et de tables¹¹. L'auteur s'est tout particulièrement attaché à faire connaître ces documents à la communauté historique grâce à de nombreuses communications et articles¹². Avant 2005, les historiens qui s'intéressaient aux rouleaux mortuaires devaient se contenter de l'édition de l'érudit français Léopold Delisle (1826-†1910)¹³. Ce dernier s'intéressait, entre autres, à ces documents et leur consacre une étude précoce dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*¹⁴. L'étude des rouleaux des morts est marginale depuis l'historiographie positiviste, jusqu'à la fin des années 1980 : les auteurs s'intéressent avant tout à l'édition d'un fragment d'un document en particulier ou à l'étude succincte d'un document donné. Dans les années 1970, des auteurs élargissent la focale en envisageant les rouleaux des morts d'une région¹⁵. Le début du chantier

¹¹ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts, (VIII^e siècle-vers 1536)*, Paris, Diffusion de Boccard, 2005-2013, 5 vol., (Recueil des historiens de la France. Obituaires, 8).

¹² DUFOUR Jean et MARICHAL Robert, « Paléographie latine et française », dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, 1971, p. 389-397. ID., « Le rouleau mortuaire de Boson, abbé de Suse (vers 1130) », dans *Journal des savants*, vol. 3, 1976, p. 237-254. ID., « Les rouleaux et encycliques mortuaires de Catalogne (1008-1102) », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 20, 1977, p. 13-48. ID., « Les rouleaux des morts », dans, GRUYS Albert et GUMBERT Johann P. (éd.), *Codicologica. III : Essais typologiques*, Leiden, Brill, 1980, p. 96-110. ID., « Le rouleau mortuaire de l'abbé Hugues », dans, LEMAÎTRE Jean-Loup (éd.), *Les documents nécrologiques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac*, vol. 1, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 1984, (Recueil historique de France. Obituaires), p. 397-414. ID., « "Pio Abbone orbat sumus" : l'annonce du décès d'Abbon, abbé de Fleury (1004) », dans, BOURLET Caroline et DUFOUR Annie (éd.), *L'Écrit dans la société médiévale. Divers aspects de sa pratique du XI^e au XV^e siècle: textes en hommage à Lucie Fossier*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1991, p. 25-38. ID., « Brefs et rouleaux mortuaires », dans *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux. Actes du premier colloque international du C.E.R.C.O.M., Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985*, vol. 1, Saint-Étienne, Université Jean Monnet, CERCOR, 1991, (CERCOR. Travaux et recherches), p. 483-494. ID., « Le rouleau des morts de saint Bruno », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 147, n° 1, 2003, p. 5-26. ID., « Nouveaux fragments de rouleaux mortuaires intéressant la Lorraine », dans, GOUGUENHEIM Sylvain (éd.), *Retour aux sources : textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 85-97. ID., *Les rouleaux des morts*, vol. 5, Turnhout, Brepols, 2009, (Monumenta Palaeographica Medii Aevi. Series Gallica). ID., « Rouleaux et brefs mortuaires », dans *Dynamiques sociales au Moyen Âge en Occident et en Orient*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2010, p. 27-32.

¹³ DELISLE Léopold, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1866.

¹⁴ ID., « Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 8, 1847, p. 361-411.

¹⁵ Voici une liste chronologique représentative de ces études vieillies, excluant l'historiographie allemande : D'ARBOIS DE JUBAINVILLE Henri, « Note sur un rouleau des morts de Saint-Bénigne de Dijon », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 18, 1857, p. 153-159. MORIN dom Germain, « Un fragment du rouleau mortuaire du cardinal bénédictin Milon de Palestrina », dans *Revue bénédictine*, vol. 4, 1903, p. 241-246. « Rouleau mortuaire du cardinal Milon de Palestrina », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 64, 1903, p. 211-212. LAUER Philippe, « Le rouleau des morts de San Giusto de Suse (Italie) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 66,

entrepris par Jean Dufour dès les années 1980 fait peu d'émules, car seulement deux travaux sont consacrés aux rouleaux mortuaires avant 2000 – en excluant les siens¹⁶. Dans les années 2000, le rouleau de Bruno est étudié dans une perspective inédite par Giles Constable, tandis que la recherche soulève l'intérêt des apports des rouleaux des morts à l'histoire régionale¹⁷. Dans l'historiographie allemande, le lien entre la pratique des rouleaux funéraires et la *memoria* est nettement énoncé en 2008¹⁸. Peu d'études ont pour objet principal les rouleaux des morts dans les années 2010, mais le champ s'élargit aux rouleaux anglais dans l'ensemble et à une étude de type prosopographique qui envisage les comtes et comtesses dans les rouleaux des morts¹⁹. Quant à l'approche littéraire des rouleaux des morts, elle a un précédent précoce qui

1905, p. 353-355. « Rouleau mortuaire du bienheureux Vital, abbé de Savigny », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 70, 1909, p. 427-428. SAUVAGE René-Norbert, « Rouleau mortuaire de Marie, abbesse de la Trinité de Caen (†1404) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 71, 1910, p. 49-57. MORIN dom Germain, « Un rouleau mortuaire de Sainte-Marie d'Helfta, 24 octobre 1367 », dans *Revue bénédictine*, vol. 37, 1925, p. 100-103. JUNYENT Eduardo, « I. Le rouleau funéraire d'Oliba, Abbé de Notre-Dame de Ripoll et de Saint-Michel de Cuixà, évêque de Vich », dans *Annales du Midi. Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, vol. 63, n° 15, 1951, p. 249-263. LAPORTE Jean, « Une variété de rouleaux des morts monastiques. Le testament de saint Ansegise (833) », dans *Revue Mabillon*, vol. 169, n° 42, 1952, p. 45-55. STIENNON Jacques, « Routes et courants de culture. Le rouleau mortuaire de Guifred, comte de Cerdagne, moine de Saint-Martin du Canigou (†1049) », dans *Annales du Midi*, vol. 76, 1964, p. 305-314. KERN Léon, *Études d'histoire ecclésiastique et de diplomatie*, vol. 9, Lausanne, Payot, 1973, (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3). DARAS Charles, « Les rouleaux des morts en Angoumois aux XII^e et XIII^e siècles », dans *Bulletin mensuel de la Société archéologique et historique de la Charente*, vol. 2, 1974, p. 67-71. PYCKE Jacques, « Le déclin de l'école capitulaire de Tournai au XII^e siècle et le rouleau mortuaire de l'abbé Hugues I^{er} de Saint-Amand », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, vol. 85, n° 3-4, 1979, p. 433-443.

¹⁶ KAHN Jean-Claude, *Les moines messagers. La religion, le pouvoir et la science saisis par les rouleaux des morts, XI^e-XII^e siècles*, Paris, Lattès, 1987. MRUK Wojciech, « The Death-Rolls and the Monks », dans, DERWICH Marek (éd.), *La vie quotidienne des moines et chanoines réguliers au Moyen Âge et Temps Modernes. Actes du Premier Colloque International du L.A.R.H.C.O.R. Wrocław-Książ, 30. nov. - 4. déc. 1994.*, Wrocław, Institut d'histoire de l'Université de Wrocław, 1995, p. 573-579.

¹⁷ CONSTABLE Giles, « The Image of Bruno of Cologne in his Mortuary Roll », dans, DE MATTEIS Maria Consiglia (éd.), *Ovidio Capitani: quaranta anni per la storia medioevale*, Bologne, Patron, 2003, p. 63-72. EXCOFFON Sylvain, « Le rouleau des titres funèbres, mémoire immédiate de Bruno », dans, HOGG James, GIRARD Alain et LE BLÉVEC Daniel (éd.), *Saint Bruno en Chartreuse : Journée d'études organisée par Alain Girard, Daniel Le Blévec et Pierrette Paravy à l'Hôtellerie de la Grande Chartreuse, le 3 octobre 2002*, vol. 192, Salzbourg, Universität Salzburg, 2004, (Analecta Cartusiana), p. 3-17. POULLE Emmanuel, « Les rouleaux des morts en Normandie », dans *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, vol. 83, 2006, p. 97-101. PARISSE Michel, « Un voyage en Lorraine. Le rouleau des morts de Saint-Pierremont », dans *Les Cahiers lorrains*, 1/2, 2007, p. 16-27. FAVREAU Robert, « L'apport des rouleaux des morts à l'histoire de la région », dans *Revue historique du Centre-Ouest*, vol. 6, n° 1, 2007, p. 165-170.

¹⁸ SIGNORI Gabriela, « Totenrotel und andere Medien klösterlicher memoria im Austausch zwischen spätmittelalterlichen Frauenklöstern und –stiften », dans, SCHLOTHEUBER Eva, FLACHENECKER Helmut et GARDILL Ingrid (éd.), *Nonnen, Kanonissen und Mystikerinnen. Religiöse Frauengemeinschaften in Süddeutschland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2008, (Studien zur Germania Sacra, 31; Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 235), p. 281-296. La recherche bibliographique d'historiographie allemande a été écartée de ce travail pour la raison suivante : les rouleaux des morts allemands connaissent d'autres formes et d'autres développements que leurs homologues principalement français et anglais. Notons que Jean Dufour n'édite pas les rouleaux mortuaires germaniques dans son *Recueil*. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 56.

¹⁹ ROLLASON Lynda, « Medieval Mortuary Rolls. Prayers for the Dead and Travel in Medieval England », dans *Northern History*, vol. 48, n° 2, 2011, p. 187-223. DEHOUX Esther, « Comte, y es-tu ? Comtes et comtesses dans les rouleaux des morts (X^e-début XII^e siècle) », dans *Trajectoires [En ligne]*, Hors série 2, 2017, [En ligne],

étudie l'expression littéraire de la douleur parmi les titres féminins sur rouleau de Mathilde. Ce chapitre élaboré par Daniel Sheerin prend place dans un ouvrage en trois volumes qui veut, dans une perspective d'histoire du genre, étudier la production littéraire féminine entre l'Antiquité et la première modernité en Europe²⁰. Pascale Bourgain et Monique Goullet mettent fermement en lumière cette approche poétique en lui consacrant des articles fournis. La première s'intéresse à leur caractère littéraire au Moyen Âge central, tandis que la deuxième analyse les grands rouleaux du premier quart du XII^e siècle²¹. Ces quatre dernières études ont particulièrement nourri ce travail.

La présente étude propose à la fois une approche d'histoire textuelle, culturelle et littéraire au départ d'un œuvre mémorielle du premier quart du XII^e siècle – le rouleau mortuaire de Mathilde. Néanmoins, une posture intertextuelle (ou transtextuelle) sera nécessaire pour mettre en relief cette œuvre dans sa matrice générique (le genre des rouleaux mortuaires) et pour la contextualiser dans la production funéraire contemporaine (les genres de la plainte et de l'épithaphe)²². En cela, l'étude ambitionne d'offrir un regard neuf d'une part sur les rouleaux des morts du début du XII^e siècle – dont celui de Mathilde est un témoin remarquable – et d'autre part, sur les différents genres qui composent la littérature funéraire du Moyen Âge central, qu'on nommera ensuite selon l'expression « genre de la mort ».

Les problématiques qui structurent ce travail seront articulées en trois chapitres qui mobiliseront une méthodologie, des sources et des outils différents. Le premier chapitre comporte la genèse du rouleau de Mathilde : le besoin commémoratif et du soutien dans la prière, la vocation première et les caractéristiques matérielles et formelles de tout rouleau du premier quart du XII^e siècle. Il comprendra aussi une esquisse des raisons poussant l'élaboration d'un rouleau et non pas d'un *codex*, l'élaboration de la lettre circulaire et enfin, les motivations poussant la Trinité de Caen à former un rouleau pour sa défunte première abbesse. Le deuxième

<<http://journals.openedition.org/trajectoires/2206>>, (Consulté le 23 septembre 2018). Cette dernière étude prolonge celle de Jacques Stiennon : STIENNON Jacques, « Routes et courants de culture... », *art. cit.*

²⁰ SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon: Texts from the Communities of Women on the Mortuary Roll of the Abbess Matilda of La Trinité, Caen », dans, CHURCHILL Laurie J., BROWN Phyllis R. et JEFFREY Jane E. (éd.), *Women Writing Latin. 2: Medieval Women Writing Latin*, New York, Routledge, 2002, (Women Writers of the World), p. 93-131.

²¹ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.* GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.* GOULLET Monique, « De Normandie en Angleterre. Enquête sur la poétique de trois rouleaux mortuaires », dans *Tabularia. Études*, vol. 16, 2016, p. 217-278, [En ligne], <<https://doi.org/10.4000/tabularia.2782>>, (Consulté le 11 février 2020).

²² Les relations intertextuelles ont été décrites et théorisées par Gérard Genette ; Monique Goullet applique avec justesse ces notions à l'hagiographie latine médiévale. GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2005, (Hagiologia : études sur la sainteté en Occident, 4), p. 205-207.

chapitre voyage à la suite du porte-rouleau au long de son itinéraire, s'arrête sur ce mystérieux messager, observe les accusés de réception versifiés ou ordinaires. Il s'interroge aussi sur la performativité de la demande initiale de prière des sœurs caennaises en regardant ce que les rédacteurs disent de Mathilde. Enfin, le dernier chapitre part du rouleau mortuaire de Mathilde avant d'ouvrir de nouvelles perspectives. Les fruits de la recherche poétique des compositeurs et compositrices sont ensuite prélevés, après avoir sondé un maximum d'informations pour comprendre quels milieux sont susceptibles de rédiger les titres. Il questionne également la place des productions poétiques du rouleau de Mathilde dans la façon littéraire latine de bon goût et envisage les pièces intertextuelles réinjectées dans le tissu des titres versifiés. Il propose ensuite une nouvelle lecture du rouleau de Mathilde, sous l'angle de l'unicité et de la cohérence des pièces poétiques soutenues par un même médium ; cette réflexion a comme point de départ l'étude des principaux thèmes représentés dans le rouleau et comme prolongement un regard sur d'autres rouleaux contemporains. Enfin, l'appartenance des rouleaux commémoratifs à un genre est confrontée à deux genres littéraires déploratifs définis par l'historiographie. Mais cette vue d'ensemble doit être plus précisément développée et déclinée à la façon des chapitres.

Le premier chapitre, *De bonne mémoire. Le rouleau mortuaire de Mathilde (†1113)*, jette essentiellement les bases pour la suite de l'étude. La section inaugurale *autour de la memoria à la Sainte-Trinité de Caen* ancre formellement la pratique des rouleaux mortuaires dans les besoins de mémoire médiévaux. La notion de mémoire, champ historiographique fécond, vise en deux mots à comprendre l'articulation entre le souvenir et la commémoration²³. Faire mémoire des défunts est primordial et de nombreux outils se veulent des remèdes à l'oubli (les documents nécrologiques²⁴). La prière pour les défunts est centrale dans le christianisme et possède des implications notables, comme l'entretien d'un réseau confraternel assez efficace pour soutenir l'effort de « commémoration »²⁵. Le cadre est posé, mais en quoi, concrètement, les rouleaux des morts sont-ils des vecteurs monumentaux de commémoration ? Quelles sont les caractéristiques qui distinguent les brefs des rouleaux mortuaires ? Comme de nombreuses communautés avant elle, la récente Sainte-Trinité de Caen demande l'intercession du monde

²³ LAUWERS Michel, « Memoria. À propos d'un objet d'histoire en Allemagne », dans, SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto G. (éd.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et Göttingen (1998)*, vol. 66, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, (Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale), p. 105-117. Consulter aussi le travail pionnier d'Otto Oexle : OEXLE Otto G., « Memoria und Memorialüberlieferung im früheren Mittelalter », dans *Frühmittelalterliche Studien: Jahrbuch des Instituts für Frühmittelalterforschung der Universität Münster*, vol. 10, 1976, p. 70-95.

²⁴ À ce propos, voir HUYGHEBAERT dom Nicolas-Norbert, *Les documents nécrologiques*, op. cit.

²⁵ Sur la mémoire comme sur les réseaux de fraternité, examiner notamment les travaux de Michel Lauwers : LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*, vol. 103, Paris, Beauchesne, 1997, (Théologie historique).

religieux pour l'une de ses membres disparues. Il faut dès lors s'interroger sur l'identité de la défunte, qui n'est autre que Mathilde de Préaux, première pasteure de l'Abbaye-aux-Dame, établie à Caen à dessein par Guillaume le Conquérant et chérie par sa femme Mathilde de Flandre²⁶. Une synthèse des connaissances sur le monde monastique normand, sur la Trinité et sur sa première abbesse est dressée, en s'appuyant sur le témoignage de l'encyclique du rouleau de Mathilde.

Il faut d'emblée informer le lecteur que le référencement d'un passage d'un rouleau commémoratif suivra tout au long du travail le mode suivant :

- le numéro que porte le rouleau des morts dans l'édition de Jean Dufour ;
- le numéro du titre en question ;
- les lignes concernées ;
- la page dans l'édition (sauf contre-indication, seul le premier volume de l'édition sera cité).

Exemple : N°114, T. 11, l. 6-17, p. 405.

Après la découverte de la protagoniste du rouleau caennais, il est temps de considérer son rouleau *stricto sensu* dans la section intitulée *un rouleau commémoratif monumental*. Parfaitement représentatif de son temps, le rouleau mortuaire de Mathilde s'inscrit dans la production des rouleaux commémoratifs contemporains ; il est donc utile de contextualiser cette pratique, c'est-à-dire de la définir et de la caractériser en l'exemplifiant à l'aide du rouleau de Mathilde. Avant d'aller plus loin, il est bon également de s'arrêter sur la tradition de ce long rouleau, car sa perte nécessite la formulation d'hypothèses qu'on ne peut formellement trancher²⁷. En outre, le caractère le plus remarquable des rouleaux mortuaires n'est autre que son support. Il est dès lors intéressant, dans ce chapitre consacré à la genèse et à l'élaboration du rouleau de Mathilde, de s'interroger sur le support textuel méconnu qu'est le *rotulus*. Certains chercheurs estiment depuis peu qu'à l'époque médiévale « l'usage des rouleaux a été beaucoup plus important et significatif que l'on a bien souvent voulu le dire²⁸ ». Il faut donc dresser un tableau de ce qu'on a jusqu'alors établi de l'usage et de la symbolique des rouleaux pour ouvrir ces fragments de connaissance à la mise en circulation des rouleaux des morts²⁹. Plus concrètement, on voit ensuite comment les médiévaux eux-mêmes désignent le document qu'ils ont en main, à savoir un rouleau mortuaire, en se détachant cette fois des discours historiens. Une analyse terminologique du rouleau de Mathilde est proposée à cet effet. Avant le départ du rouleau, il faut apprêter le support et y adjoindre une lettre circulaire.

²⁶ LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Les abbesses de la Trinité de Caen, la reine Mathilde et l'Angleterre », dans *Annales de Normandie*, 69^e année, n° 1, 2019, p. 57-69.

²⁷ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, *op. cit.*, p. 392-393.

²⁸ MOEGLIN Jean-Marie, « Conclusion », dans HOLZ Stefan G., PELTZER Jörg et SHIROTA Maree (éd.), *The Roll in England and France in the Late Middle Ages*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2020, p. 308.

²⁹ KÖSSINGER Norbert, « Gerollte Schrift. Mittelalterliche Texte auf Rotuli », dans KEHNEL Annette et PANAGIOTOPOULOS Diamantis (éd.), *Schriftträger – Textträger. Zur materialen Präsenz des Geschriebenen in frühen Gesellschaften*, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 151-168.

Une lettre circulaire laudative et intéressée revient sur le faire-part de décès que la Sainte-Trinité adresse aux établissements qui seront visités par le porteur et son rouleau. La structure suivie par l'encyclique n'est pas élaborée *ex nihilo* et s'apparente à celle de tout acte diplomatique médiéval³⁰. Que contient cette lettre expédiée, quelles dispositions prévoit-elle ? Le poids de cette encyclique est loin d'être négligeable : elle sera effectivement lue de façon privilégiée par tous ses destinataires qui devront y répondre. Mais le contenu de l'encyclique n'est pas anodin et révèle les objectifs que poursuit l'Abbaye-aux-Dames en débutant un rouleau des morts. Quels facteurs explicatifs peuvent être isolés ? On examine tour à tour trois pistes possibles. La piste littéraire peut être envisagée, mais elle ne suffit pas : qu'en est-il de la piste politique ? La Trinité est, de fait, une fondation royale aussi riche que prestigieuse³¹. Peut-on imaginer, à l'instar de l'encyclique du rouleau de Vital (†1122), une certaine volonté d'entourer la mémoire de Mathilde d'une aura de vertu, voire de sainteté³² ? Dans le cas du rouleau de Mathilde, cette dernière piste explicative semble au premier plan pour justifier l'expédition du rouleau porté par un messager sur les routes de l'Occident.

L'accueil accordé au porteur et à son fardeau : prières rimées, éloges dévots ou pieux doutes commence avec *le long voyage du porte-rouleau*. Lorsque Jean Dufour édite un rouleau mortuaire, il s'applique à détailler l'itinéraire de ce dernier³³. Néanmoins, en raison du grand désordre commun des titres, cet exercice est périlleux³⁴. À partir de ses remarques, l'itinéraire est d'une part décrit et d'autre part problématisé. Le comportement du voyageur est examiné (longueur des étapes, nombre de voyages, direction suivie), en particulier la question des étapes : privilégie-t-il certains ordres ? Suit-il une partition genrée ? Pour répondre à ces questions, les données ont été synthétisées sous la forme de tableau et les travaux de Jean Dufour ont été précieux³⁵. Le *rotulifer* (porte-rouleau) est lui-même ensuite sous les projecteurs. L'examen des titres du rouleau de Mathilde permet d'ébaucher son identité et de suggérer des hypothèses à son propos, à partir du rouleau lui-même et des découvertes que Jean Dufour a faites au sujet de ce personnage³⁶. La terminologie employée dans les rouleaux pour nommer le porte-rouleau est mise en évidence tout comme la mise en scène littéraire de celui-ci dans les titres qui le mobilisent couramment comme motif littéraire. On s'appuie également sur les

³⁰ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 67-70.

³¹ SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 95.

³² VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant, fondateur de l'abbaye normande de Savigny*, traduit par NAMBOT Anne-Marie, Assen, Van Gorcum, 1990, p. 17-21.

³³ Pour le rouleau de Mathilde, la description se trouve ici : DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, *op. cit.*, p. 395-396.

³⁴ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 54-55.

³⁵ Essentiellement son volume introductif. *Ibid.*, *partim*.

³⁶ *Ibid.*, p. 115-143.

témoignages de Marbode de Rennes (1035-†1123) et de Baudri de Bourgueil (c.1045-†1130) sur les porteurs de rouleaux.

Moisson de titres versifiés ou formulaires s'intéresse tout particulièrement aux titres du rouleau de Mathilde. Les titres poétiques originaux des communautés manifestent des goûts, une esthétique, la langue, le style et les caractéristiques métriques propres au temps ; la bibliographie au sujet de la production textuelle du XII^e siècle est dès lors mobilisée pour comprendre les particularités des titres – somme toute représentatifs du contexte historique littéraire. Les repères de Monique Goullet sont à ce propos fondamentaux³⁷. Un phénomène intéressant est analysé graphiquement : le nombre de compositions réalisés par les établissements, excédant régulièrement une composition unique. Pour les titres qui ne présentent pas de poèmes, leur « contenu minimal » est décrit, en éclairant en particulier les prières formulaires et les listes de défunts plus ou moins développées qui clôturent généralement les titres. Que sait-on des bénéficiaires des prières ? Quand sont-ils morts et qui sont-ils ? Un aperçu des occurrences de leur fonction, état ou statut, extraites du rouleau de Mathilde, est proposé sous la forme d'un graphique.

Des réponses attendues à la demande initiale ? envisage la performativité de la sollicitation de prières des religieuses caennaises et la réalité ou l'absence de juste commémoration. En scrutant les titres du rouleau de Mathilde, il est possible de montrer ce que les établissements perçoivent de la supérieure qu'on déclare dès l'encyclique si vertueuse. Si les éloges dévots abondent, les pieux doutes révèlent l'hésitation de certains, qui insistent sur l'état de péché de l'humanité entière, en ce compris de l'abbesse défunte. D'autres tournent en dérision le genre de Mathilde et rédigent des titres qui peuvent choquer un lecteur d'aujourd'hui, que l'historiographie a classés comme « misogynes », à savoir antiféminins. Il est nécessaire de dégrossir le trait et de lier cette « misogynie » au contexte du XII^e siècle et à la relativiser en la replaçant quantitativement dans le texte du rouleau de Mathilde. Pour cela, les études héritières de l'histoire médiévale du genre (sur l'exégèse et la littérature avant tout) sont prises en compte. En dernier lieu, il faut voir si le caractère éminemment poétique du rouleau de Mathilde permet, ou non, de déceler des traces de la commémoration demandée originellement. Peut-on dire, à l'instar de Pascale Bourgain, que les rouleaux commémoratifs du Moyen Âge central se changent en autant de distractions, de divertissements littéraires³⁸ ?

³⁷ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.* ID., « De Normandie en Angleterre... », *art. cit.*

³⁸ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 129.

Est-ce en opposition ou du moins en désaccord avec la vocation première des rouleaux des morts ?

Faut-il voir dans le rouleau de Mathilde, et dans les rouleaux des morts plus généralement, la manifestation d'un genre littéraire particulier ? Le dernier chapitre, *Au cœur des genres déploratifs, une œuvre unifiée conçue par de multiples mains*, questionne l'appartenance des rouleaux aux genres déploratifs, terme ici employé comme synonyme, même inexact, de la notion de « genre de la mort »³⁹. *La performance des rédacteurs et rédactrices* est premièrement analysée. On s'intéresse d'abord à l'identité de ces anonymes qui composent des vers pour commémorer Mathilde. L'examen attentif des titres du rouleau de Mathilde permet d'isoler les indices utiles à une esquisse prosopographique. Leur nom, leur statut ou leur fonction sont transmis en différents lieux. Selon le propre témoignage des auteurs, la piste du monde scolaire est suivie. Le contexte étudiant de la « Renaissance du XII^e siècle⁴⁰ » est utile à ce propos pour comprendre l'un des milieux dans lesquels s'inscrit la rédaction des titres du rouleau de Mathilde⁴¹. On s'interroge ensuite sur les titres émanant d'établissements féminins : des femmes ont-elles rédigé des titres, et si oui, diffèrent-ils des autres titres masculins⁴² ? En outre, les compositions des communautés sont-elles représentatives de la production littéraire contemporaine, dans leur style ou dans leur tonalité ? Quels sont les bagages culturels des auteurs ? Afin de repérer les influences intertextuelles, un échantillon significatif de poèmes a été interrogé grâce à la *Cross Database Searchtool* de Brepols, sondant un large corpus d'auteurs anciens⁴³. Un choix de résultats est proposé en quatre points (influences bibliques, patristiques, antiques et médiévales⁴⁴), mettant en évidence les

³⁹ Tous les « genres de la mort » ne sont pas déploratifs au sens strict. C'est cependant le cas des trois genres envisagés : rouleaux des morts, épitaphes et *planctus*. Les « genres de la mort » sont autant de genres distincts qui composent la littérature funéraire. Le terme de « genre de la mort » a été préféré afin de soulever le caractère pluriel de la littérature funéraire.

⁴⁰ Sur l'état de la recherche sur la Renaissance du XII^e siècle, consulter l'article le plus récent, de MELVE Leidulf, « 'The revolt of the medievalists'. Directions in recent research on the twelfth-century renaissance », dans *Journal of Medieval History*, vol. 32, 2006, p. 231-252. La signification d'une telle renaissance est expliquée dans LE GOFF Jacques, « What Did the Twelfth-Century Renaissance Mean ? », dans, LINEHAN Peter et NELSON Janet Langhland (éd.), *The Medieval World*, London, Routledge, 2003, p. 635-647.

⁴¹ Au sujet du monde scolaire, voir notamment : RICHÉ Pierre et VERGER Jacques, *Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2006.

⁴² Voir notamment BARRATT Alexandra, « Small Latin? The Post-Conquest Learning of English Religious Women », dans, ECHARD Siân et WIELAND Gernot R. (éd.), *Anglo-Latin and its Heritage: Essays in Honour of A.G. Rigg on his 64th Birthday*, vol. 4, Turnhout, Brepols, 2001, (Publications of the Journal of Medieval Latin), p. 51-65. SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*

⁴³ Cette base de données permet d'interroger simultanément différentes bases de textes latins hébergés : la *Library Of Latin Texts (LLT, Series A and B)*, les *Monumenta Germaniae Historica (eMGH)*, ainsi que les bases de données qui n'ont pas été jugées pertinentes dans la présente enquête : *Archive of Celtic-Latin Literature (ACLL)* et *Aristoteles Latinus Database (ALD)*. © Brepols Publishers, Turnhout, 2018.

⁴⁴ Pour les influences classiques, voir MUNK OLSEN Birger (éd.), *La réception de la littérature classique au Moyen Âge (IX^e-XII^e siècle)*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 1995. Le répertoire du même auteur est un outil

inspirations et les chaînes d'influence repérées. On peut de la sorte reconstituer le paysage mental et l'univers culturel dans lesquels sont plongés les rédacteurs.

Dans un véritable « genre de la mort », la question cruciale de l'unicité de l'œuvre qu'est le rouleau de Mathilde est abordée. Les faibles variations des motifs sont classées selon les résultats de l'examen thématique en trois *topoi* fondamentaux qui traversent le rouleau de Mathilde : le panégyrique allié à la prière, la vanité du monde révélée par la nature, le caractère inexorable de la mort et la douleur du péché et du deuil. Le contenu de titres discordants montre d'ailleurs la stabilité essentielle des thèmes inhérents au rouleau. L'unité et la cohérence de l'œuvre est ensuite démontrée grâce au phénomène de reprise, parfois textuellement, de pièces internes au rouleau (entre l'encyclique et les titres mais aussi entre les titres eux-mêmes) et l'injection de motifs nouveaux. Ces phénomènes témoignent de la lecture partielle du rouleau, qui est une source inspiratrice de premier choix pour élaborer un nouveau poème dans la suite naturelle des thèmes. Les motifs repérés dans le corpus du rouleau de Mathilde sont ensuite comparés à ceux des titres conservés de Baudri de Bourgueil et à un corpus choisi de titres du rouleau de Vital. Les *topoi* sont-ils propres au rouleau mortuaire de Mathilde ou sont-ils de véritables lieux communs repris à l'envi dans les rouleaux contemporains ?

Plus encore, les motifs mis en évidence se retrouvent-ils en-dehors de la production des rouleaux mortuaires, c'est-à-dire dans d'autres genres assimilés par ce qu'on appelle d'ordinaire la littérature funéraire ? Deux de ces « genres de la mort » sont interrogés à cet effet : les *planctus* et les épitaphes. L'expression du deuil dans les complaintes latines et les travaux sont dès lors mis en parallèle avec le rouleau de Mathilde⁴⁵. Des caractéristiques des plaintes funèbres se rencontrent-elles dans l'encyclique ou les titres du rouleau commémoratif caennais ? La même problématique est alors appliquée au genre des épitaphes, figurant au départ sur les tombes avant de connaître une grande postérité littéraire⁴⁶. Le corpus comparatif choisi sera composé des épitaphes de Baudri de Bourgueil, Marbode de Rennes et Foulcoie de Beauvais (c.1040-c.†1110). À terme, ce chapitre cherche à affirmer la place d'une œuvre au sein de son genre et de situer ce genre au regard de la littérature funéraire, définitivement déclinée en genres à la fois distincts et perméables.

indispensable pour traiter ce sujet : MUNK OLSEN Birger, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, CNRS, 2014 1982, 4 vol., (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT).

⁴⁵ COHEN Caroline, « Les éléments constitutifs de quelques *planctus* des X^e et XI^e siècles », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 1, 1958, p. 83-86.

⁴⁶ Pour la période carolingienne, le travail de Cécile Treffort est tout à fait précieux, et n'a à notre connaissance pas d'égal pour le Moyen Âge central : TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début XI^e siècle)*, nouv. éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

I. De bonne mémoire. Le rouleau mortuaire de Mathilde (†1113)

« *Mathildis bone memorie*¹ », pourrait-on écrire à l'instar des médiévaux, pour évoquer le bon souvenir qu'a laissé Mathilde, première abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, établissement récemment fondé. À sa mort, la communauté éplorée décide d'annoncer le départ de leur mère chérie, croyant avec fermeté en l'efficacité de la prière fraternelle pour les défunts. Cette annonce nécrologique prend la forme ancienne déjà d'un rouleau mortuaire, aujourd'hui disparu. Le faire-part de décès (encyclique) du rouleau, élaboré par la Sainte-Trinité, témoigne au monde monastique contemporain, anglo-normand et français, de la glorieuse réputation de Mathilde et de l'amour que lui portait ses filles.

1. Autour de la *memoria* à la Sainte-Trinité de Caen

1.1. La charité chrétienne et la prière mutuelle pour les défunts

Lorsque leur chère abbesse Mathilde décède, ses filles éplorées pressent leurs frères et leurs sœurs dans le Christ de prier pour son salut. Pour sauver leur pasteure de la blessure du péché, il faut guérir ces blessures par « *precum sanctarum et liberalitatis in pauperes sanetis remedio*² ». La demande initiale de prière pour cette défunte s'inscrit dans le large champ de la mémoire médiévale (*memoria*), courant historiographique fécond, qui apparaît comme « un phénomène social total³ ». Dans sa plus petite extension, cette notion cherche à saisir l'importance de l'interaction entre le souvenir et la commémoration⁴. Toutefois, le terrain d'enquête de la *memoria* a sans cesse été étendu et recouvre désormais bien plus que la pratique sociale de la commémoration des défunts et des documents nécrologiques : les mécanismes mémoriaux en lien avec l'identité des groupes sociaux, la propagation de la mémoire, de ses acteurs et des écrits qui la véhiculent, ainsi que le processus de l'oubli⁵.

La société médiévale, selon l'expression de Jacques le Goff (1924-†2014), « actualise constamment le passé⁶ », vivant par là en décalage avec son temps. Chez Augustin d'Hippone

¹ LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts...*, op. cit., p. 125.

² N°114, encyclique, l. 15-16, p. 398. Traduction de Monique Goulet : « de soigner par le remède de saintes prières et de générosité envers les pauvres la blessure que notre mère a reçue ». GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », art. cit., p. 8.

³ LAUWERS Michel, « *Memoria...* », art. cit., p. 116.

⁴ *Ibid.*, p. 105-117. Voir également le travail d'Otto Oexle, l'un des grands noms de l'historiographie allemande sur la *memoria* : OEXLE Otto G., « *Memoria und Memorialüberlieferung...* », art. cit.

⁵ RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit. Documents nécrologiques et système documentaire de la memoria au Bas Moyen Âge (diocèse de Strasbourg)*, Thèse inédite, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2020, p. 44. Pour un parcours historiographique complet du champ de la *memoria*, consulter *Ibid.*, p. 41-44.

⁶ LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p. 49.

(354-†430), la mémoire ne permet-elle pas d'ailleurs de rendre à nouveau présent ce qui n'était plus qu'un souvenir ? Cette large conception augustinienne de la mémoire traverse la pensée des intellectuels médiévaux et l'imprègne durablement⁷. Pour ancrer la mémoire collective, on écrit, on consigne, on nomme, afin de rendre présent⁸. Joachim Wollasch (1931-†2015), en vient à ce propos à s'exclamer qu'« on pourrait presque dire, avec quelque exagération, que c'est une caractéristique de toutes les sources médiévales que d'être "commémoratives,"⁹ ».

Garder le souvenir est, dès les premiers temps, un élément fondamental du christianisme, qui est, plus qu'une religion du livre (*Buchreligionen*), une « religion du souvenir » (*Gedächtnisreligionen*), à l'instar du judaïsme¹⁰. En effet, le souvenir du sacrifice du Christ pour l'humanité le rend présent pour les fidèles rassemblés en communauté lors de chaque Eucharistie. De fait, le défunt qui est avant tout célébré dans la liturgie n'est nul autre que Jésus, mort crucifié¹¹. Les apôtres et leurs successeurs se portent garants de la mémoire du Christ et des saints et martyrs chrétiens défunts par la liturgie et par la prière. Les rites liturgiques, et par excellence la liturgie des défunts, sont les lieux privilégiés où les fidèles vivants, en communion avec les morts, s'unissent dans la prière d'intercession dont le destinataire n'est autre que Dieu¹². Pour décrire l'oraison liturgique et monastique toute particulière de la société médiévale, Michel Lauwers propose le terme de « commémoration » (*memoria in orationibus*). Cette notion, « qui renvoie tout à la fois à la commémoration et à l'oraison, à la mémoire et à la prière, traduit bien une réalité complexe, dans laquelle les dimensions religieuses et sociales furent inextricablement liées¹³ ».

La prière chrétienne *pour* les morts rend obsolète la prière antique *aux* défunts, vénérés comme ancêtres. Le dogme de la communion des saints, c'est-à-dire la foi en un lien unissant les morts aux vivants, crée une attache toute particulière entre la société des vivants et des morts

⁷ LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire...*, *op. cit.*, p. 135.

⁸ Dans son ouvrage sur les rapports entre histoire et mémoire, Jacques le Goff montre que c'est précisément l'écriture qui rend possible la commémoration d'un événement (champ de l'épigraphie), car non seulement l'écrit permet de mémoriser, consigner des informations, mais aussi de rectifier, réarranger cette information consignée. *Ibid.*, p. 115-118.

⁹ WOLLASCH Joachim, « Les obituaires, témoins de la vie clunisienne », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 86, 22^e année, 1979, p. 140. Citation extraite de LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts...*, *op. cit.*, p. 325.

¹⁰ OEXLE Otto G., « Memoria und Memorialüberlieferung... », *art. cit.*, p. 80.

¹¹ AMIET Robert, « Le culte chrétien pour les défunts », dans, ALEXANDRE-BIDON Danièle et TREFFORT Cécile (éd.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires, 1993, p. 279, 286.

¹² RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit...*, *op. cit.*, p. 207-208, 245. LAUWERS Michel, « Memoria... », *art. cit.*, p. 117.

¹³ LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts...*, *op. cit.*, p. 126.

et a un effet direct sur les pratiques rituelles et culturelles de la mort¹⁴. La thèse de Philippe Ariès (1914-†1984), reprise fréquemment depuis, décrit la messe romaine imposée par Charlemagne (c.742-†814) comme une véritable messe des morts, commémorant les défunts dans la divine liturgie, modifiant ainsi l'architecture des édifices religieux¹⁵. La lecture du nom des défunts lors de l'office du chapitre est primordiale et prend un caractère sacré¹⁶. Afin d'asseoir la performativité de la liturgie commémorative, le clergé s'appuie sur différents supports¹⁷ ; de nombreux outils permettent ainsi aux abbayes de se souvenir du nom de leurs défunts. Le volume intitulé *Les documents nécrologiques* dans la collection de la *Typologie des sources de l'Occident médiéval* les classe, les définit et les caractérise : les *libri vitae*, les actes de sociétés de prière et de confraternité, les registres mortuaires des confréries ou charités, les nécrologes et obituaires, les livres des sépultures, les annales chronologiques, et enfin, les brefs et les rouleaux mortuaires¹⁸. Ces documents nécrologiques ont tous un objectif clair : nommer les disparus pour les rendre présents parmi les vivants lors de la liturgie¹⁹.

Dans le premier Moyen Âge, des réseaux fraternels se créent afin, notamment, d'honorer les défunts. Cette « mémoire ecclésiastique²⁰ », incarnée par les confraternités de prière, se forme entre le VIII^e et le IX^e siècle sous l'influence anglo-saxonne. Les rôles de Boniface (c.675-†754), Alcuin (c.735-†804) et Lull (710-†786) dans l'institution et la diffusion de l'intercession pour les morts sont importants dans les territoires carolingiens²¹. Les

¹⁴ BINSKI Paul, *Medieval Death. Ritual and Representation*, Londres, Ithaca Cornell University Press, 1996, p. 23-26. Sur l'emprise progressive de l'Église primitive sur les premières communautés chrétiennes, se référer à ARIÈS Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, p. 147-151. Pour une synthèse antérieure à cette œuvre, consulter ARIÈS Philippe, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.

¹⁵ ARIÈS Philippe, *L'homme devant la mort*, op. cit., p. 154-161.

¹⁶ À ce sujet, consulter : LEMAÎTRE Jean-Loup, « Les lectures de l'office du chapitre, une lecture sacrée ? », dans *La parole sacrée : formes, fonctions, sens (XI^e-XV^e siècle)*, Toulouse, Privat, 2013, (Cahiers de Fanjeaux, 47), p. 243-263.

¹⁷ RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit...*, op. cit., p. 239.

Sur l'évolution de ces documents, en particulier sur les *libri vitae* et les nécrologes/obituaires depuis l'époque carolingienne, consulter notamment TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes...*, op. cit., p. 70-83.

¹⁸ HUYGHEBAERT dom Nicolas-Norbert, *Les documents nécrologiques*, op. cit. Notons que ce volume a été mis à jour en 1985 par Jean-Loup Lemaître dans la même collection. Plus tôt, Léopold Delisle, s'est attaché à décrire ces documents avant d'aborder les rouleaux mortuaires : DELISLE Léopold, « Des monuments paléographiques... », art. cit. Jean Dufour reprend cette classification dans DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 20-23.

Il est nécessaire de rappeler le récent choix d'articles issus de la bibliographie de Jean-Loup Lemaître rassemblés dans un volume : LEMAÎTRE Jean-Loup et HENRIET Patrick, *Autour des livres, du nécrologe au martyrologe. Precamur fraternitatem vestram*, vol. 112, Genève, Droz, 2019, (Hautes Études médiévales et modernes).

¹⁹ L'importance de la lecture des noms d'une communauté prend racine dans le Haut Moyen Âge. Chaque jour, les saints et les défunts de la communauté sont récités. Plus que faire mémoire, nommer renvoie de façon nette à la personne commémorée. LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts...*, op. cit., p. 104-108.

²⁰ TREFFORT Cécile, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, vol. 3, Lyon, Presses Universitaires, 1996, (Coll. d'histoire et d'archéologie médiévales), p. 106.

²¹ *Ibid.*, p. 106-111.

communautés liées par un acte de *fraternitas* échangent les noms de leurs morts respectifs et se promettent selon les cas prières mutuelles, célébrations et/ ou aumônes. Les relations ne s'arrêtent pas là cependant. Elles couvrent les domaines religieux bien sûr, mais aussi juridique, économique, intellectuel et matériel. Comme le fait remarquer Stéphane Lecouteux (Université de Caen), il serait nécessaire de réétudier les réseaux de confraternité. En effet, une large part d'historiens considère que « les associations de prières entre communautés religieuses seraient des unions informelles, ponctuelles et éphémères²² ». Cependant, l'historien de Caen, à la suite d'Otto Gerhard Oexle (1939-†2016), appuie la thèse d'une grande stabilité de ces réseaux, nonobstant les distances temporelles comme spatiales entre communautés²³. Il a d'ailleurs montré la pérennité et l'extension des associations de la Trinité de Fécamp grâce à la réattribution de fragments d'un nécrologe, que l'on croyait appartenir originellement au Bec²⁴.

Dans quelle mesure cependant peut-on savoir que ces promesses de prières entre établissement ont été honorées ? Stéphane Lecouteux a montré que le nécrologe de la Trinité de Fécamp ne consigne que des noms de moines extérieurs à l'abbaye, tandis que Ludwig Falkenstein a établi que l'abbaye Saint-Rémi de Reims honorait son engagement et fixait le nom des défunts dans le calendrier de la communauté²⁵. Deux documents nécrologiques ont pour vocation de diffuser les noms des défunts aux communautés associées : il s'agit des brefs et des rouleaux mortuaires, qui semblent apparaître conjointement à la création des confraternités de prières²⁶. Pour expliquer l'origine des brefs et rouleaux mortuaires, on peut ajouter d'autres facteurs : le renforcement des relations personnelles entre les hauts dignitaires du Clergé carolingien, ainsi que la peur qu'entraîne les invasions normandes. Les premiers

²² LECOUEUX Stéphane, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp (XI^e-XII^e siècles). Étude et édition critique d'un document mémoriel exceptionnel », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 2016, p. 2, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/2570>>, (Consulté le 13 mai 2020).

²³ OEXLE Otto G., « Les moines d'Occident et la vie politique et sociale dans le Haut Moyen Âge », dans *Revue bénédictine*, vol. 103, n° 1-2, 1993, p. 267. LECOUEUX Stéphane, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp », *art. cit.*, p. 2-3. L'étude de Thomas Boase montre d'ailleurs pour les derniers siècles du Moyen Âge un maintien des réseaux de confraternité : BOASE Thomas S.R., *Death in the Middle Ages*, Londres, Hudson, 1972, p. 62.

²⁴ LECOUEUX Stéphane, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp », *art. cit.*, p. 8-24.

²⁵ *Ibid.*, p. 30-31. FALKENSTEIN Ludwig, « Le calendrier des commémoraisons fixes pour les communautés associées à l'abbaye de Saint-Rémi au cours du XII^e siècle », dans, JEAN-LOUP Lemaître (éd.), *L'Église et la mémoire des morts dans la France médiévale. Communications présentées à la Table ronde du C.N.R.S., le 14 juin 1982.*, Paris, Études Augustiniennes, 1986, p. 23-29.

²⁶ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 31-35.

Ce lien organique entre les rouleaux des morts et la *memoria* a été commentée par différents auteurs. Relevons LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts...*, *op. cit.*, p. 134-140. LEMAÎTRE Jean-Loup et HENRIET Patrick, *Autour des livres...*, *op. cit.*, p. 329-331. ALEXANDRE-BIDON Danièle, *La Mort au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 222-225. ARIÈS Philippe, *L'homme devant la mort*, *op. cit.*, p. 160-161.

Pour une étude sur les rouleaux mortuaires germaniques (*Totenroteln*) en lien avec la *memoria*, consulter notamment SIGNORI Gabriela, « Totenrotel und andere Medien klösterlicher memoria... », *art. cit.*

²⁶ N°114, encyclique, l. 11-12, p. 397.

formulaires apparaissent à la fin du VIII^e siècle à Murbach et au IX^e siècle à Reichenau et à Saint-Amand. Les premières mentions de titres, accusés de réception, remontent au X^e siècle et l'institution des *rotuliferi* est signalée dès le troisième quart du IX^e siècle, à Saint-Bertin et Saint-Gall. Ces indices montrent que cette pratique ancienne est en germination entre le VIII^e et le X^e siècle, pendant laquelle elle est peu à peu codifiée et diffusée. Les premières attestations des rouleaux mortuaires orientent Jean Dufour à dire que cet usage était alors géographiquement limité²⁷. Il faut donc voir cette période comme un terreau propice à l'origine et à l'efflorescence des brefs et des rouleaux des morts.

Néanmoins, la forme que revêt ces documents nécrologiques expédiés est tout à fait distincte. Les *brevis* peuvent être définis comme de courts documents peu solennels qui prennent la forme de morceaux de parchemin reproduits en plusieurs exemplaires et transmis par un messenger (*breviger*) aux abbayes associées spirituellement à l'établissement-émetteur²⁸. Les brefs se présentent donc comme de minces languettes de parchemin. Ces documents ont deux fonctions différentes : transmettre les noms des défunts d'une communauté à une autre qui lui est spirituellement associée ou faire parvenir le nom des défunts d'une église à différentes églises qui lui sont associées. Les brefs sont dans le premier cas échangés, dans le second distribués²⁹. Un rouleau des morts est quant à lui une source itinérante, portée par un messenger, qui diffuse la mémoire d'un défunt d'une communauté dans un espace plus ou moins étendu, sur un même médium (le rouleau)³⁰. Contrairement aux brefs, les communautés destinataires d'un rouleau répondent sur le document (titre, *titulus*), y adjoignant le nom de leurs propres défunts, que les établissements suivants peuvent de la sorte aussi commémorer. Malgré la parenté indéniable entre ces deux documents, le rouleau des morts connaît au long de la période médiévale une évolution insoupçonnée : sans perdre sa fonction essentiellement commémorative, il devient un vecteur de communication entre les communautés, qui élaborent des pièces littéraires. Ces compositions montrent l'ambiguïté de ces documents, qui peuvent être lus comme un document nécrologique, ou constituer un véritable genre littéraire, un « genre

²⁷ Toutes ces considérations ne sont pas nouvelles. Elles ont été pensées par Jean Dufour. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 32-35.

²⁸ *Ibid.*, p. 35-37.

²⁹ *Ibid.*, p. 9. Le chartiste Jean Dufour a notamment beaucoup travaillé à distinguer nettement ces deux types documentaires. Nombreuses sont ses publications qui rappellent les différences formelles et fonctionnelles des rouleaux et des brefs. On peut dans ce cadre citer d'autres communications comme DUFOUR Jean, « Rouleaux et brefs mortuaires », *art. cit.* DUFOUR Jean, « Brefs et rouleaux mortuaires », *art. cit.*

³⁰ Il faut immédiatement nuancer cette affirmation. Chaque rouleau mortuaire a touché un nombre plus ou moins important de villes et de territoires, si bien que chaque *rotulus* est rendu unique par son itinéraire, les titres qu'il reçoit, etc. De plus, certains rouleaux commémorent des laïcs et non des ecclésiastiques, le terme de « communauté » est donc à prendre dans un sens large.

de la mort » parmi d'autres³¹. La pratique des rouleaux des morts connaît un tel déploiement qu'il faudrait reconsidérer, au Moyen Âge central, la stricte insertion de ces documents au sein du réseau confraternel de l'abbaye endeuillée, expéditrice du document³². Cette réserve n'est pas de mise pour les brefs.

D'ailleurs, les rouleaux des morts annoncent certes un décès mais le célèbrent, le louent, le recommandent à la prière et à l'aumône des lecteurs :

[...] *cujus vobis annuntiamus obitum, mater nostra*³³ ;

*Rogamus ergo vos per fraternae viscera caritatis, rogamus et per religionis misericordiam christianae, ut quod in amphiteatro mundi hujus, [...], mater nostra vulnus accepit, precum sanctarum et liberalitatis in pauperes sanctis remedio*³⁴.

Pour quelle défunte la Sainte-Trinité de Caen demande-t-elle l'intercession du monde monastique et canonial ? Que sait-on de cette abbaye nouvellement fondée et de feu sa première abbesse ?

1.2. La fondation de l'Abbaye-aux-Dames de Caen

On observe au Moyen Âge central une multiplication des fondations monastiques féminines. Cette expansion est spectaculaire entre 1080 et 1215 environ et se poursuit encore au-delà. Pendant cette période, nombre de couvents de femmes sont fondés ou réformés en Europe occidentale et cette croissance est sans doute à mettre en lien avec les différentes réformes monastiques initiées au cours de ces siècles (celle de Cluny d'abord, celle de Cîteaux

³¹ Voir *infra*, p. 104-120.

³² Les réseaux de *fraternitates* expliquent-ils l'intégralité de l'itinéraire d'un rouleau des morts ? Certes, ces réseaux de prière demeurent parfois, selon l'établissement concerné, dans l'oubli, faute de documents. Dans le cas du rouleau de Mathilde cependant, on peut penser que les innombrables établissements visités pourraient dépasser le réseau de l'abbaye naissante. Il s'agit ici d'une hypothèse, qui ne peut être démontrée, tant le nombre de travaux qui cherchent à établir le réseau de confraternité d'une abbaye est faible, comme le signale Stéphane Lecouteux. LECOUEUX Stéphane, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp », *art. cit.*, p. 2-5.

Néanmoins, lorsqu'on consulte la liste subsistante des abbayes traversées par le rouleau de Marie, abbesse de la Sainte-Trinité décédée en 1404, on s'aperçoit que cette liste est similaire à celle du rouleau de Mathilde. Il faut cependant rester prudent car les deux rouleaux sont fragmentaires, en particulier celui de Marie, dont on ne conserve qu'une liste d'établissements à visiter et quelques titres, soit deux peaux. Sur 43 communautés, vingt-deux avaient été traversées par le rouleau de Mathilde. Aucune statistique ne peut être proposée en regard de la mauvaise tradition du rouleau de Marie. En deux siècles, de nouveaux établissements ont également été fondés. Voir SAUVAGE René-Norbert, « Rouleau mortuaire de Marie », *art. cit.*

Jean Dufour informe également que pour les époques plus tardives (dès les années 1230), les communautés essaient de donner un trajet précis au *rotulifer*. Faut-il penser que ces gyrovagues menaient leur tâche comme bon leur semble, ignorant les liens officiels ? Avaient-ils, dès le XII^e siècle, un trajet précis à suivre avec leur fardeau ? (DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 122.) Cette question mériterait une large étude comparative, s'appuyant sur les réseaux de confraternité effectifs, le paysage monastique complet reconstitué, ainsi que l'itinéraire choisi par les porte-rouleaux.

³³ N°114, encyclique, l. 11-12, p. 397.

³⁴ N°114, encyclique, l. 13-16, p. 398.

ensuite, enfin celle des Mendiants). Ces nouveaux ordres possèdent une branche féminine non négligeable³⁵.

La fondation de l'abbaye de la Sainte-Trinité à Caen n'est pas à mettre en lien avec une réforme monastique en particulier mais avec une initiative personnelle bien documentée. En effet, l'établissement réglé par la *regula Sancti Benedicti* est conjointement fondé par Guillaume le Conquérant et sa femme, Mathilde de Flandre. Les raisons conjoncturelles qui motivent l'érection simultanée de deux abbayes à Caen sont bien connues. En effet, les deux époux contractent un mariage en 1050 ou en 1051, qui est désapprouvé par le pouvoir pontifical³⁶. L'union est finalement acceptée vers 1059 à condition que le couple fonde deux établissements monastiques en guise de pénitence. Néanmoins, des mobiles structurels motivent également la fondation d'abbayes princières à Caen.

En effet, dans la première partie du principat de Guillaume, le duché de Normandie n'est pas tout à fait unifié. Le territoire ducal est morcelé en deux pôles : la Haute-Normandie, centrée autour de Rouen, et la Basse-Normandie, dont la capitale est Bayeux. Ces régions de Basse-Normandie, du Bessin et du Cotentin, sont habitées de peuples moins bien assimilés au duché en raison des immigrations successives et plus prompts à la révolte. Jusqu'en 1047, le duc est contraint de réprimer régulièrement des révoltes, dont le paroxysme est atteint en août de la même année à la bataille de Val-es-Dunes. Dans les années suivantes, l'enjeu autour de ces terres est grand : il s'agit pour le Bâtard d'y raffermir son autorité. Le site caennais embryonnaire se voit, de la sorte, doté au début des années 1060 d'une forteresse et flanqué de deux abbayes, de part et d'autre du noyau urbain. Cette double fondation « prend ainsi place au sein d'un vaste projet tendant à créer de toutes pièces une ville nouvelle dont la nécessité s'imposait pour des raisons politiques³⁷ »³⁸.

³⁵ VENARDE Bruce L., *Womens's Monasticism and Medieval Society: Nunneries in France and England, 890-1215*, Ithaca, N.Y. et Londres, Cornell University Press, 1997, p. 1-16. Cet ouvrage est tout à fait éclairant pour comprendre le monachisme féminin dans son ensemble, il est à compléter avec l'étude plus récente : VANDERPUTTEN Steven, *Dark Age Nunneries: the Ambiguous Identity of Female Monasticism, 800-1050*, Ithaca, Cornell university press, 2018. Pour les époques plus hautes, consulter notamment HELVÉTIUS Anne-Marie, « Le monachisme féminin en Occident de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Âge », dans *Monachesimi d'Oriente e d'Occidente nell'alto Medioevo: Spoleto, 31 marzo-6 aprile 2016*, Spolète, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2017, (Settimane di studio della Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 64), p. 193-233.

³⁶ La raison évoquée par les chroniqueurs est un lien de parenté trop étroit aux yeux des lois canoniques. Néanmoins, cette parenté supposée entre les époux n'a pu être vérifiée avec certitude. Il se peut que le pouvoir pontifical ait refusé cette union pour des raisons politiques également. BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen...*, op. cit., p. 3-4.

³⁷ *Ibid.*, p. 7.

³⁸ *Ibid.*, p. 4-7. Pour sa thèse, Maylise Baylé a examiné en détail le contexte géopolitique qui prévaut aux fondations monastiques caennaises et son étude est tout à fait éclairante.

Il est établi que Guillaume, à l'instar de ses prédécesseurs, s'appuie sur le monachisme, avant tout bénédictin, pour mailler religieusement les terres normandes. Une tradition sans fondements historiques certains attribue à Rollon (c.850-c.†932) l'attribution d'une terre à l'abbaye de Saint-Ouen. À la suite de leur ancêtre entouré de légendes, les ducs restaurent d'anciennes abbayes mérovingiennes et fondent de nouveaux établissements (Jumièges, Évreux, Fontenelle, Mont-saint-Michel, Fécamp, Préaux, le Bec, etc.). La réforme monastique normande connaît son apogée sous le gouvernement de Guillaume le Conquérant, qui fonde et dote avec générosité³⁹. Cette politique se poursuit d'ailleurs en Angleterre après la conquête de 1066 : réorganisation du Clergé séculier au profit de prélats continentaux, nomination d'abbés d'origine normande, redistribution de terres anglaises à des abbayes normandes. Avant 1060 cependant, la région de la Basse-Normandie autour de Caen et de Bayeux manque de monastères⁴⁰.

L'historiographie attribue traditionnellement la fondation de Saint-Étienne de Caen à Guillaume et celle de la Sainte-Trinité de Caen à Mathilde. Il est vrai que la piété de Mathilde est sincère. La largesse de ses donations pour la Trinité et pour ses autres fondations l'atteste : elle œuvre continuellement à l'enrichissement de l'abbaye, la dotant foncièrement et suivant son évolution de près. La reine choisit même d'être enterrée dans l'abbatiale des bénédictines de Caen⁴¹ :

*In quo praeterea post felices actus, post pietatis opera, post vitam virtutum, eadem est regina, sicut ante rogaverat, tradita sepulturae, ut sacellum quod amore vivens coluerat ossibus mortua decoraret*⁴².

Par contre, l'Abbaye de la Sainte-Trinité semble être conjointement créée par Guillaume et Mathilde. Le mythe d'une fondation unique de la reine s'écroule lorsqu'on s'intéresse aux documents de fondation. Autant Saint-Étienne a pour seul instigateur le roi normand, autant les chartes de la Sainte-Trinité sont signées par le couple. Par ailleurs, les achats de domaines réalisés par Mathilde sont auparavant approuvés par son mari, car c'est le trésor ducal qui

³⁹ Pour une présentation d'ensemble des fondations bénédictines en Normandie, consulter l'avant-propos de l'ouvrage collectif suivant, proposé par Joseph Daoust : *La Normandie bénédictine au temps de Guillaume le Conquérant (XI^e siècle)*, Lille, Facultés catholiques de Lille, 1967, p. 25-53.

⁴⁰ BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen...*, op. cit., p. 9-10.

⁴¹ MUSSET Lucien, « La reine Mathilde et la fondation de la Trinité de Caen (Abbaye aux Dames) », dans *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, arts et Belles Lettres de Caen*, vol. XXI, 1984, p. 192-194. LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Les abbesses de la Trinité de Caen, la reine Mathilde et l'Angleterre », art. cit. Ce dernier article met clairement en évidence les liens qu'entretient la reine Mathilde avec les premières abbesses de la Sainte-Trinité.

⁴² N°114, encyclique, l. 8-11, p. 397. Traduction de Monique Goulet : « Après y avoir accompli des actions heureuses, des actes de piété, une vie de vertus, la reine y fut inhumée conformément à sa volonté, afin d'embellir de sa dépouille, une fois morte, le sanctuaire auquel elle avait voué son amour de son vivant. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », art. cit., p. 7.

finance la plus grande portion des donations de la reine⁴³. En outre, la volonté de mettre sur un pied d'égalité la double fondation monastique est visible. Chaque abbaye est dotée d'un même nombre de domaines et il semble que les moniales aient été relativement indépendantes de leurs homonymes masculins au point de vue financier. Selon John Walmsley, les deux premières abbesses de la Sainte-Trinité ont été « *able to impose their will*⁴⁴ ». La gestion foncière des abbesses caennaises des XII^e et XIII^e siècles a été plus récemment soulignée par Catherine Letouzey-Réty⁴⁵. L'abbaye semble ainsi avoir été dirigée d'une main de fer par sa première abbesse.

1.3. Sa première abbesse, Mathilde

C'est un étonnant paradoxe que constitue la célébrité du rouleau mortuaire de l'abbesse Mathilde de la Sainte-Trinité de Caen, de laquelle on ignore presque tout. En effet, peu de données permettent de baliser une biographie de la protagoniste du rouleau. Léopold Delisle, parmi d'autres, a voulu penser qu'elle était la fille de Guillaume et de Mathilde, mais les travaux récents montrent qu'il n'en est rien. C'est la reine Mathilde elle-même qui la désigne en 1059 pour diriger la communauté bénédictine fraîchement fondée :

*Haec ad nostri coenobii magistratum non est alteri subrogata, quae prima **incipientis** est **monasterii** mater effecta. Quod profecto monasterium **rex Willelmus**, qui de Normannis regnum Anglorum primus obtinuit, et uxor ejus **regina Mathildis**, cujus probos actus et nobilem vitam suorum operum monimenta declarant, **a fundamentis** intra juris sui terminos extruxerunt⁴⁶.*

Le départ de Mathilde pour Caen est ouvertement déploré par les moniales de Saint-Léger de Préaux (T. 66) au passage de son rouleau commémoratif :

*Dum sic polleret super hoc, dum fama volaret,
Abstulit hanc nobis gemmam regina Mathildis,*

⁴³ WALMSLEY John, « The Early Abbesses, Nuns and Female Tenants of the Abbey of Holy Trinity, Caen », dans *Journal of Ecclesiastical History*, vol. 48, n° 3, 1997, p. 428. MUSSET Lucien, « La reine Mathilde et la fondation de la Trinité de Caen... », *art. cit.*, p. 200.

⁴⁴ WALMSLEY John, « The Early Abbesses, Nuns... », *art. cit.*, p. 433.

⁴⁵ Du plus récent au plus ancien : LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Administrer par l'écrit... », *art. cit.* ID., « Le cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Caen (fin XII^e-début XIII^e siècle) », dans *Tabularia. Les cartulaires normands. Bilan et perspectives de recherche*, 2009, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/482>>, (Consulté le 19 avril 2019). ID., « Scripturalité et histoire économique : le cas des enquêtes et du cartulaire anglo-normand de l'abbaye de la Trinité de Caen (XII^e-XIII^e siècles) », dans *Entreprises et Histoire*, n° 52, septembre 2008, p. 18-26. ID., « L'organisation seigneuriale dans les possessions anglaises et normandes de l'abbaye de la Trinité de Caen au XII^e siècle : étude comparée », dans *Annales de Normandie*, 55^e année, n° 3, 2005, p. 213-245.

⁴⁶ N°114, encyclique, l. 2-5, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « Dans la charge de notre monastère, elle ne succéda à personne, car c'est d'un monastère nouvellement fondé qu'elle devint la mère. Celle-ci fut construit depuis les fondations, sur des terres relevant de leur puissance, par le roi Guillaume, qui le premier obtint des Normands le royaume d'Angleterre, et son épouse la reine Mathilde, dont la probité des actes et la noblesse de vie sont manifestées par le souvenir qu'ont laissé ses œuvres. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 7.

***Tradens cenobium sibi matris jure regendum,
Quod sub honore Dei construxerat ipsa Cadomi***⁴⁷.

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées grâce à ce titre et à l'encyclique du rouleau. Sa communauté affirme que son décès survient « *in articulo tamen ultimae senectutis*⁴⁸ », le 6 juillet 1113, après un long ministère de 54 ans⁴⁹. Il est établi que les moniales de Préaux sont recrutées parmi les grandes familles aristocratiques du duché. On ignore si Mathilde s'était vu confier la direction de Saint-Léger avant celle de la Sainte-Trinité, bien qu'aucune abbesse ainsi nommée ne semble diriger l'abbaye avant 1060 ; ce qui est plutôt certain est son origine noble. Maylise Baylé propose une identification prudente de Mathilde avec la fille de Judith de Bretagne (982-†1017) et de Richard II de Normandie (970-†1026). Elle admet cependant qu'aucun document ne corrobore cette hypothèse, abandonnée ici, faute de preuves⁵⁰.

Les premières abbesses de la Sainte-Trinité ont un lien privilégié avec la reine Mathilde. On a vu que Mathilde, moniale à Préaux, a été choisie pour diriger l'abbaye, mais également pour éduquer Cécile, la fille du couple royal, donnée au monastère dès 1066 mais entrée effectivement en 1075 :

*In quo sane filiam suam Ceciliam, nobilissimam virginem, Deo dicantes, in decorem et exultationem domus Dei, cultui mancipaverunt divino, ut securius Deo psallerent cum propheta : « Domine, dilexi decorem domus tuae »*⁵¹.

Ce rôle d'institutrice et la sage éducation de la première abbesse est d'ailleurs souligné par Orderic Vital (1075-†1141/3)⁵². En effet, l'oblate seconde l'abbesse vieillissante dès 1100, pour ensuite diriger jusqu'en 1127 l'Abbaye-aux-Dames. Ces abbesses liées à la dynastie anglo-normande détiennent ainsi un grand prestige et une grande autorité, laquelle se matérialise du

⁴⁷ N°114, T. 66, l. 22-24, p. 425 et l. 1, p. 426. Traduction de Monique Goullet : « Elle était pourvue d'une telle puissance et d'un renom qui volait./ Quand la reine Mathilde nous enleva le joyau qu'elle était :/ Elle lui confia, pour le diriger avec le titre de mère, l'abbaye/ Qu'elle avait elle-même construite à Caen en l'honneur de Dieu. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 10.

⁴⁸ N°114, encyclique, l. 20, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « à l'article de son ultime vieillesse » *Ibid.*, p. 7.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 4. L'historien anglo-normand Orderic Vital donne une durée de 47 ans. Jean Dufour, pour concilier ces deux chiffres, a admis que le rédacteur (la rédactrice ?) de l'encyclique a compté à partir de la fondation de l'abbaye (1059), tandis que le chroniqueur à partir de sa dédicace (1066). Ce calcul permet également au chartiste de reconstituer la date de mort de Mathilde. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, *op. cit.*, p. 393-394.

⁵⁰ BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen...*, *op. cit.*, p. 14. Le grand âge de Mathilde est bien connu. Néanmoins, admettre qu'elle soit née avant 1017 et meure en 1113 reste exceptionnel. À moins qu'elle ne soit pas une enfant légitime, mais on verse ici dans les hypothèses sans fondement.

⁵¹ N°114, encyclique, l. 5-8, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « Vouant à Dieu leur fille Cécile, une vierge très noble, ils l'attachèrent au culte divin pour la beauté et l'exultation de la maison de Dieu, afin de chanter plus sûrement avec le Prophète : Seigneur, j'aime la beauté de ta maison. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 7.

⁵² WALMSLEY John, « The Early Abbesses, Nuns... », *art. cit.*, p. 429. VAN HOUTS Elisabeth, « L'écho de la conquête dans les sources latines : la duchesse Mathilde, ses filles et l'énigme de l'enfant doré », dans, BOUET Pierre, LEVY Brian et NEVEUX François (éd.), *La Tapisserie de Bayeux : l'art de broder l'histoire. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1999)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2004, p. 139.

point de vue documentaire par une effusion d'archives centralisées visant à gérer les nombreuses propriétés foncières de l'abbaye, de part et d'autre de la Manche⁵³.

En dire davantage sur l'abbesse Mathilde est périlleux. On peut signaler néanmoins que Mathilde échange des lettres avec saint Anselme (1033/4-†1109). Quant à Cécile, elle possède une culture raffinée, « capable de comprendre et d'apprécier la rhétorique latine élaborée des poètes en vue à la cour anglo-normande⁵⁴ » ; les poètes bien connus que sont Baudri de Bourgueil et Hildebert de Lavardin (1056-†1133) lui dédient aussi des poèmes. Différents indices montrent les réelles ressources littéraires et intellectuelles des abbesses caennaises⁵⁵. Quel hommage plus grand peut offrir la princesse royale à son ancienne supérieure, que celui d'un ample rouleau mortuaire ?

2. Un rouleau commémoratif monumental

2.1. Un rouleau mortuaire du début du XII^e siècle

2.1.1. Essai de définition et caractéristiques d'un rouleau mortuaire⁵⁶

À la suite d'un décès ecclésiastique, la communauté endeuillée prend soin de rendre mémoire au disparu ou à la disparue. Dans certains cas, un rouleau des morts est mis en circulation non seulement pour célébrer le membre de la communauté décédé mais surtout, pour demander de saintes prières pour le salut de son âme⁵⁷. Ainsi, la communauté-mère dresse une encyclique, que l'on pourrait qualifier de faire-part de décès, et les établissements visités par le porte-rouleau apposent à la suite de l'encyclique des titres, *tituli*⁵⁸. Cette structure – encyclique suivie d'un certain nombre de titres – reste inchangée jusqu'au XVI^e siècle.

Cette commémoration itinérante est le plus souvent sollicitée pour des dignitaires ecclésiastiques, principalement pour des abbés et des abbesses, mais également pour des prieurs et évêques. Cependant, des rouleaux sont sporadiquement mis en circulation pour de simples

⁵³ LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Administrer par l'écrit... », *art. cit.*, p. 26-29, 39.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 31.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 30-32.

⁵⁶ Ce point, nécessaire à une bonne cohérence du propos, s'appuie en grande partie sur le volume d'introduction de Jean Dufour à sa monumentale édition des rouleaux des morts. Cette partie (qui ne rendrait pas l'hommage que la synthèse mérite) ne se veut pas être un simple résumé de ce travail d'envergure mais une collection choisie de matériaux nécessaires au suivant exposé. Il faut donc examiner avec soin : DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*

⁵⁷ Voir *supra*, p. 19-24.

⁵⁸ Les rouleaux mortuaires – comme les inscriptions funéraires – font figure d'exceptions notables parmi les documents nécrologiques. Effectivement, les rouleaux ne sont pas être intégralement produits au sein d'une institution pour répondre aux besoins de celle-ci. RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit...*, *op. cit.*, p. 195.

moines ou pour des laïques⁵⁹. Différents ordres religieux confectionnent des rouleaux pour leurs défunts. Les premiers initiateurs de rouleaux mortuaires sont les bénédictins, viennent ensuite les chanoines réguliers. Bien qu'ils connaissent également cet usage, les Fontevristes, les Cisterciens et les Chartreux débute plus rarement une telle pièce commémorative. En revanche, tous les ordres, à différents degrés, écrivent un titre au passage d'un rouleau. L'aire géographique concernée par cette pratique est assez étendue et varie selon les époques : la France actuelle, l'Angleterre, la Catalogne et les régions germaniques, ainsi que l'Italie (rouleau de Bruno uniquement)⁶⁰. Il faut remarquer qu'entre 1066 et les années 1130, les rouleaux issus de communautés sous domination normande traversent fréquemment la Manche, à la suite du Conquérant. C'est le cas des rouleaux de Mathilde et de Vital⁶¹.

À partir du XII^e siècle, il semble que les rouleaux sont constitués par l'institution-mère, avant leur circulation. Les morceaux de parchemin de même largeur sont cousus ou collés uniformément, du même côté (chair ou poil), et la qualité des feuilles est homogène (couleur, rigidité)⁶². En raison de la disparition de l'original du rouleau de Mathilde, on ne peut savoir si ce rouleau avait été composé avant son départ. Néanmoins, Jean Dufour a démontré que le rouleau de Vital – ayant circulé moins de dix ans après celui de Mathilde – a été assemblé par la communauté expéditrice. Ensuite, l'établissement initiateur rédige une encyclique, lettre circulaire, informant du décès d'un ou de plusieurs de leurs membres, en les louant⁶³.

Une fois le rouleau prêt, le messenger (porte-rouleau, *rotulifer*) quitte la communauté endeuillée et parcourt des distances considérables pour permettre aux établissements traversés d'apposer un titre⁶⁴. Par exemple, la commémoration du décès de Mathilde porte le *rotulifer* à parcourir d'innombrables lieues, entre Normandie et Angleterre, Cotentin et Poitou, Touraine et bassin parisien, notamment⁶⁵. Il apparaît que les abbayes visitées ne prennent aucun soin à apposer leur contribution à la suite des précédentes. Selon la règle dite « d'Expilly », mise en

⁵⁹ Consulter les articles suivants envisageant les rouleaux pour des laïques : DEHOUX Esther, « Comte, y es-tu ?... », *art. cit.* DUFOUR Jean, « Les rouleaux et encycliques mortuaires de Catalogne », *art. cit.*

⁶⁰ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 46-48.

⁶¹ *Ibid.*, p. 34, 46. ROLLASON Lynda, « Medieval Mortuary Rolls... », *art. cit.*, p. 208.

⁶² Il faut noter que le papier est rarement employé avant le XVI^e siècle. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 49.

⁶³ DUFOUR Jean, *Les rouleaux des morts*, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁴ Le départ du porte-rouleau peut être fortement retardé. Dans certains cas, il prend la route des semaines, des mois, voire des années après le décès. *Ibid.* Les raisons mises en évidence par Jean Dufour sont le choc psychologique, l'élaboration du rouleau et de l'encyclique et enfin la nécessité de trouver un *rotulifer*. *Ibid.*, p. 127. Wojciech Mruk, de l'université Cracovie, a proposé en 1995 une introduction sur les *rotuliferi*. MRUK Wojciech, « The Death-Rolls and the Monks », *art. cit.*

⁶⁵ L'itinéraire précis du rouleau de Mathilde est décrit par Jean Dufour dans DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, *op. cit.*, p. 395-396. Son tracé a également été cartographié par le même érudit dans *Ibid.*, p. 704-709. Voir annexes, p. 159-164.

lumière par Léon Kern (1894-†1971), les titres sont d'abord inscrits sur le côté chair du parchemin et ensuite sur le côté poil⁶⁶. Néanmoins, dans le cas du rouleau de Mathilde, cette règle ne semble pas avoir été respectée. Malgré le désordre apparent des titres, causé par l'intercalation d'un ou de plusieurs titres postérieurs entre des titres antérieurs, l'itinéraire du rouleau a pu être décrit par Jean Dufour. En examinant ce tracé ainsi que l'ordre ancien des titres, donné par les copies avant la destruction de l'original, il apparaît que des abbayes traversées précocement par le porte-rouleau écrivent leur titre immédiatement sur le verso, dédaignant le recto, amplement blanc. Par exemple, le titre des bénédictines de Romsey (T. 248), figure au verso, alors que l'établissement semble avoir été visité en septième position. Ce constat est valable pour de nombreux titres, tous anglais⁶⁷. Une hypothèse peut à ce propos être formulée. Jean Dufour, après l'examen du rouleau de Vital, conservé partiellement, a observé qu'aux douze premières feuilles de parchemin, on avait ajouté trois nouvelles feuilles. Effectivement, les titres ont d'abord été apposés sur le côté chair des douze feuilles initiales, ensuite sur le côté poil. Les trois feuilles suivantes n'ont reçu des titres que sur leur recto (côté chair)⁶⁸. Or, il est probable que le messenger du rouleau de Mathilde ait récolté les titres en plusieurs étapes et soit retourné à Caen⁶⁹. Peut-être la Sainte-Trinité aurait-elle ajouté de nouvelles feuilles de parchemin sur le rouleau, exploitant ainsi le caractère extensible de ce médium, lorsque le *rotulifer* eût terminé son itinéraire anglais. Il n'est cependant pas possible d'appuyer davantage cette hypothèse.

Au contraire, le titre des bénédictins de Sées, visités vraisemblablement en 256^e position, est placé en quatrième position sur le rouleau. Cela témoigne sans doute du manque de place restant sur le rouleau à la fin de son itinéraire. Il faut également remarquer que le verso reçoit moins de titres que le recto (171 pour le recto contre 86 pour le verso). Une si grande variation ne peut pas uniquement s'expliquer par les différences de longueur entre les titres : il manque incontestablement une partie des titres qu'avait reçus l'original, qui devaient avoir été

⁶⁶ KERN Léon, *Études d'histoire ecclésiastique et de diplomatique*, op. cit., p. 100-101.

⁶⁷ Les titres concernés par cette remarque sont les suivants, énumérés dans l'ordre de l'itinéraire établi par Jean Dufour : 248, 247, 246, 249, 245, 244, 240, 241, 243, 242, 239, 238, 237. Tous ces titres ont été apposés par des établissements anglais. Peut-on y voir une volonté de grouper ces titres, qui se suivent par ailleurs ? Cependant, un grand nombre de titres anglais figurent au recto, il faut donc abandonner cette éventualité.

Ont été par ailleurs exclus les titres qui occupent une position centrale dans l'itinéraire du porte-rouleau et dont la place sur le rouleau est ambiguë (T. 252, 251, 250, 236, 235, 234, 233, 232, 254, 255).

Il faut souligner que cette interprétation a pu être biaisée à cause de la mauvaise tradition du rouleau de Mathilde. Le rouleau, abîmé et décousu par le temps, a peut-être été mal copié par les érudits des XVII^e et XVIII^e siècles. On sait effectivement que le rouleau a été détérioré en raison de l'humidité. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 394.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 519.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 395.

inscrits par des établissements du Nord de la France et de la Belgique actuelle (entre Laon et Gand). Ce qui est certain, c'est que l'itinéraire du rouleau de Mathilde pose de nombreuses difficultés à cause de sa tradition lacunaire et bien sûr, de la perte de son original⁷⁰.

Les titres reçus par un rouleau comportent tous le nom et la localisation géographique de l'établissement visité, précédé de la mention latine « *Titulus* ». Si les dates sont omises dans le rouleau de Mathilde, la mention de la datation se généralise ensuite. Pour dater ce rouleau, il a donc fallu recourir à une datation relative basée sur des caractères intrinsèques (noms de personnages récemment décédés nommés dans le rouleau)⁷¹. Après un hommage en prose ou en vers, la communauté canoniale ou monastique ajoute à son tour le nom des défunts de ladite communauté – ou non – à célébrer, en mentionnant parfois leur fonction. Largement majoritaires sont les titres qui formulent une prière pour les morts mentionnés dans le rouleau, comme « *Anima ejus et animae o. f. d. r. i. p. Amen* »⁷².

Du point de vue de leur forme et de leur contenu, les titres des rouleaux du premier quart du XII^e siècle, dans la continuité des rouleaux du XI^e siècle, ont tendance à être amples, comme celui de Mathilde. Celui-ci reçoit des titres d'une longueur extraordinaire, composés peut-être par différents membres de l'établissement visité⁷³. Néanmoins, à cette longueur qu'on peut qualifier d'excessive et d'ailleurs décrite par Baudri de Bourgueil, répondent des titres succincts, se bornant à préciser leur établissement et formulant une courte prière. L'une des spécificités des rouleaux de cette époque est également la part non négligeable de titres versifiés. Monique Goullet, étonnée par cette caractéristique, consacre deux articles à la poésie des trois grands rouleaux du début du XII^e siècle (par ordre chronologique) : celui de Bruno, Mathilde et Vital⁷⁴. Dans le rouleau de Mathilde, 110 titres sont en vers, majoritairement

⁷⁰ Il s'agira d'y revenir *infra*, p. 33-35.

⁷¹ La date même du décès de Mathilde posait difficulté. Pour un parcours historiographique à ce sujet, lire DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, *op. cit.*, p. 392-395. Voir également *supra*, p. 28.

⁷² Cette question sera traitée *infra*, p. 67-77.

⁷³ Voir *infra*, p. 73-74. Évoquons à ce sujet le titre des Bénédictins de Saint-Pierre d'Hautvillers (T. 184), qui ne fait pas moins que 96 lignes dans l'édition de Jean Dufour ! N°114, T. 184, p. 479-482.

⁷⁴ Respectivement les numéros 105, 114 et 122 de l'édition de Jean Dufour.

Le rouleau de Bruno a été décrit dans l'article suivant : DUFOUR Jean, « Le rouleau des morts de saint Bruno », *art. cit.* Celui de Vital a intéressé Léopold Delisle qui en parle dans DELISLE Léopold, « Des monuments paléographiques... », *art. cit.*, p. 380-390. Voir aussi le court article « Rouleau mortuaire du bienheureux Vital, abbé de Savigny », *art. cit.* Le rouleau de Bruno a fait l'objet d'une étude récente : BEYER Hartmut, SIGNORI Gabriela et STECKEL Sita (éd.), *Bruno the Carthusian and his mortuary roll: studies, text, and translations*, Turnhout, Brepols, 2014, (Europa sacra, 16).

GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.* GOULLET Monique, « De Normandie en Angleterre... », *art. cit.*

Ces trois rouleaux ne sont pas les seuls à répondre à cette caractéristique. Relevons comme autre exemple le rouleau mortuaire de Boson (c.†1130) : DUFOUR Jean, « Le rouleau mortuaire de Boson... », *art. cit.*, p. 241.

en hexamètres dactyliques, et un seul est en prose rimée (T. 176)⁷⁵. Ce trait caractéristique des rouleaux du XII^e siècle n'est plus vrai au XIII^e siècle, où les rouleaux, plus nombreux, reçoivent comparativement moins de titres versifiés⁷⁶.

Ce caractère littéraire des rouleaux du XII^e siècle et de celui de Mathilde n'a été commenté dans l'historiographie que récemment⁷⁷. Il est clair cependant que les compositions réalisées dans les rouleaux retiennent l'attention des communautés. En effet, elles prennent la plume pour honorer le défunt, alors qu'elles pourraient se contenter d'une courte inscription et de prières. Selon Pascale Bourgain, l'enjeu du passage d'un rouleau des morts est clair : prouver « l'excellence [de son] style [qui] reflète l'excellence du mode de vie et des vertus⁷⁸ ». Il s'agit pour chaque rédacteur de jouter de l'adresse de son style contre la prose ou les vers des autres établissements. L'historienne parle à ce sujet « d'*aemulatio* littéraire⁷⁹ » et apporte plusieurs preuves au devenir de la « célébration de la mémoire » en un « jeu littéraire »⁸⁰. Cette affirmation sera suivie et justifiée dans la suite du propos.

Nous reviendrons plus loin sur la littérarité de la production dans le premier quart du XII^e siècle⁸¹. Il faut maintenant s'arrêter sur la tradition du rouleau de Mathilde.

2.1.2. Tradition du rouleau de Mathilde

Il convient maintenant de s'arrêter quelque peu sur la tradition manuscrite et sur les caractéristiques matérielles de l'original perdu du rouleau qui est l'objet principale de cette présente étude : le rouleau mortuaire de Mathilde, première abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, décédée en 1113. De fait, la perte de ce rouleau est à déplorer. Selon les sources anciennes, il mesurait dix-sept aunes et demi de longueur, c'est-à-dire environ 20,65 mètres. Deux des trois copies partielles du XVII^e siècle, réalisées à partir de l'original attestent son caractère opisthographe.

Jean Dufour a caractérisé comme suit les copies : B, d'après A (l'original), est incomplète, mais note les lacunes et vers raturés ou illisibles de l'original (Paris, B. N. F., lat.

⁷⁵ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 32.

La versification du rouleau de Mathilde intéresse aussi Robert Favreau : FAVREAU Robert, « L'apport des rouleaux des morts à l'histoire de la région », *art. cit.*, p. 167-170.

⁷⁶ Cette prolifération de vers sur les rouleaux des morts est datable de la période qui couvre le X^e au milieu du XII^e siècle. Si le nombre des rouleaux du XIII^e siècle semble plus grand qu'au XII^e siècle, il faut garder à l'esprit la meilleure conservation des documents postérieurs au XII^e siècle. POULLE Emmanuel, « Les rouleaux des morts en Normandie », *art. cit.*, p. 100.

⁷⁷ Se référer aux deux articles précédemment cités de Monique Goullet, ainsi qu'à celui de BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*

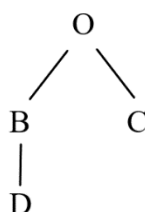
⁷⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 118.

⁸¹ Voir *infra*, p. 86-88.

12652, f° 87-95v et f° 98-132v)⁸² ; C, d'après A, donne l'encyclique et l'intitulé des titres, parfois les premiers vers ou rarement le titre complet, mais on connaît grâce à elle l'existence de vingt-neuf titres inconnus par ailleurs (Paris, B. N. F., lat. 17135 (anc. Coll. Gaignières, vol. 206), p. 93-105) ; D, extraits du XVIII^e siècle, à partir de B (Paris, B. N. F., Coll. Touraine, vol. 18, f° 396-397). Les témoins conservés du rouleau de Mathilde ne permettent donc pas de restituer l'ensemble du rouleau⁸³. Ces témoins peuvent être schématisés comme suit :



Grâce aux indications de B sur les caractéristiques de l'original (lettres enclavées, colonnes, indications des mots abrégés, etc.) et à ses lacunes, on peut penser que le rouleau de Mathilde devait être d'une physionomie comparable au rouleau conservé partiellement de Vital de Savigny (†1122), de quelques années postérieur⁸⁴. Il faut maintenant s'intéresser à la raison pour laquelle un rouleau conservé avec tant de soin dans le trésor de la Sainte-Trinité pendant de nombreux siècles a disparu à l'aube de l'époque contemporaine⁸⁵.

Les archives anciennes de l'abbaye caennaise ont souffert de la période révolutionnaire française. Pendant la Constituante, la dernière abbesse Marie-Aimée de Pontécoulant (1729-†1806) juge bon de cacher les archives les plus précieuses et importantes de son couvent. L'abbé Gervais de La Rue (1751-†1835), érudit de Caen, lui conseille de dissimuler les chartes et rouleaux dans des malles enterrées sur les voûtes de l'abbatiale. La toiture de l'église souffre des passages révolutionnaires et sa dégradation sonne le glas pour les archives dissimulées. En effet, quand on retrouve les malles après 1802, de La Rue écrit en 1820 qu'elles « furent bientôt pourries et les titres en fumier [...] les chartes et les rôles étaient en lambeaux ». Néanmoins, la perte de certains documents est incriminée à l'abbé lui-même ainsi qu'à Léchaudé d'Anisy

⁸² B est disponible en version numérique sur la plateforme Gallica de la B. N. F. : *Recueil sur l'ordre de S. Benoît*, [En ligne], <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b107208939>>, (Consulté le 12 mars 2020).

⁸³ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 393-395.

⁸⁴ Pour se faire une idée de la matérialité d'un rouleau mortuaire du début du XII^e siècle, consulter les numérisations de l'original du rouleau de Vital sur la base Archim : *Rouleau de Vital de Savigny*, AE/II/138, *Ministre de la culture* - Archives Nationales - Base Archim, [En ligne], <<http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/Pages/03752.htm>>, (Consulté le 12 mars 2020). Voir annexes, p. 169-172.

⁸⁵ DARAS Charles, « Les rouleaux des morts en Angoumois... », art. cit., p. 68.

(1772-†1857), comme le montre Lucien Musset (1922-†2004). Des copies commanditées au siècle précédent permettent cependant de connaître partiellement ce rouleau aujourd'hui⁸⁶.

Quelques données sur le contexte des copies réalisées au XVII^e siècle sont fournies par le premier éditeur du rouleau, Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale de France. Au XVII^e siècle, Jean Mabillon (1632-†1707) publie des extraits du rouleau de Mathilde dans l'encyclopédie *Gallia christiana*. François Roger de Gaignières (1642-†1715) fait copier l'encyclique et les intitulés des réponses aux moniales de Caen (copie nommée C dans l'édition de Dufour)⁸⁷.

Ces précisions documentaires méritaient d'être établies et doivent être gardées à l'esprit ; la perte de l'original nécessitant la formulation de nombreuses hypothèses, qui seront soigneusement signalées comme telles dans la suite de cette étude. La pratique des rouleaux mortuaires connaît une longévité remarquable : elle prend racine au tournant des VII^e-VIII^e siècles et se maintient jusqu'au XVI^e siècle, voire à la fin du XX^e siècle, dans les régions germaniques, sous un aspect un peu différent⁸⁸. Il est nécessaire de définir et de caractériser ces documents qui ont évolué au cours des siècles, en ne proposant une synthèse que pour la période qui nous intéresse, à savoir le premier quart du XII^e siècle. Il convient désormais d'interroger le rapport qu'entretient tout rouleau des morts avec son support : le *rotulus*.

2.2. Un support textuel encore méconnu : le rotulus

Le Moyen Âge n'a pas oublié l'usage du rouleau, malgré l'avancée technologique fondamentale que constitue le *codex*. Il est bien connu que le *volumen* antique (en papyrus d'abord et en parchemin ensuite) se laisse progressivement détrôner par le livre entre le I^{er} et le V^e siècle de notre ère et le rouleau ne subsiste que sous sa forme médiévale caractéristique qu'est le *rotulus*⁸⁹. Cette forme de l'écrit demeure néanmoins rare et inscrite dans des contextes particuliers. Parmi les documents nécrologiques également, il faut noter « l'écrasante supériorité numérique du *codex* sur le rouleau⁹⁰ ». Aujourd'hui, les historiens aspirent à mieux

⁸⁶ BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen...*, op. cit., p. 11-12. La citation de l'abbé Gervais de La Rue est extraite de ID., *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement*, t. II, Caen, 1820, p. 28.

⁸⁷ DELISLE Léopold, « Des monuments paléographiques... », art. cit., p. 379-380.

⁸⁸ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 32-35.

⁸⁹ SANTIFALLER Leo, « Über Papierrollen als Beschreibstoff », dans *Mélanges Eugène Tisserant*, vol. 5, Vatican, Bibl. apostol., 1964, (Studi e testi, 235), p. 362. Pour en savoir plus sur la transition entre rouleau en papyrus et livre en parchemin à la fin de l'Antiquité, consulter : VARRY Dominique (éd.), *50 ans d'histoire du livre : 1958-2008*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 14 janvier 2019, (Papiers), p. 137-146. SANTIFALLER Leo, « Über späte Papyrusrollen und frühe Pergamentrollen », dans, BAUER Clemens, BOEHM Laetitia et MÜLLER Max (éd.), *Speculum historiale: Geschichte im Spiegel von Geschichtsschreibung und Geschichtsdeutung*, Fribourg, Alber, 1965, p. 117-133. *Le rouleau entre Antiquité et Moyen Âge*, [En ligne], <<https://irht.hypotheses.org/2018>>, (Consulté le 13 mai 2020).

⁹⁰ RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit...*, op. cit., p. 134.

saisir cette réalité méconnue, étudiée en marge de l'historiographie. Jusqu'ici, seuls les rouleaux-cartulaires ont surtout été étudiés, principalement pour les derniers siècles du Moyen Âge⁹¹. Pourtant, le contenu des rouleaux peut être documentaire ou non ; il est essentiel de comprendre la variété des rouleaux : ils sont généalogiques, littéraires, scientifiques, cartulaires, notariés, pour ne citer que quelques exemples⁹². Les rouleaux mortuaires ne sont donc qu'un avatar de la mise en rouleau au Moyen Âge. On peut dire à la suite de Volker Honemann (1943-†2017) que « l'importance du rouleau a jusqu'ici été mal étudiée et donc largement sous-estimée (*die Bedeutung der Rolle bisher schlecht erforscht und deswegen meist unterschätzt [sei]*)⁹³ ».

Il semble en revanche que le choix de cette forme de l'écrit n'est pas anodin. Plus encore, elle apparaît justifiée et ancrée dans la tradition du rouleau médiéval. Comme on le sait, le *rotulus* est la forme par excellence de ces commémorations itinérantes depuis leur origine, au Haut Moyen Âge⁹⁴. Faut-il dès lors penser que cette origine alto-médiévale explique l'usage du rouleau et non celle du *codex* ? On sait bien sûr qu'au VIII^e siècle déjà, le *codex* est bien implanté en Europe, avec comme support le parchemin, le papyrus ayant été marginal dans la production livresque, même aux premiers siècles de sa diffusion⁹⁵. De nombreuses études dans tous les domaines de la médiévistique ont mis en avant la perception particulière que les médiévaux ont du temps – qu'Alain Boureau qualifie d'itératif, entre linéarité et cyclisme –, de leur recours à un passé qui ne passe pas, à l'autorité des anciens et de la coutume⁹⁶. On pourrait ainsi avancer l'argument que par tradition justement, la forme originellement choisie ait été perpétuée. C'est un facteur explicatif non négligeable, mais il n'est pas suffisant.

⁹¹ Le projet « Rotulus », né en 2018, étudie les cartulaires sous forme de rouleau. Agence Nationale de la Recherche, Projet ROTULUS, <<http://www.agence-nationale-recherche.fr/Projet-ANR-18-CE27-0022>>, (consulté le 24 février 2019). Pour les XII^e-XIII^e siècles, le cas du Mans est intéressant, car des documents sous une forme livresque et de rouleaux se complètent ou se copient. RAVARY Sophie, « Du *codex* au *volumen* : les actes dans les cartulaires de l'abbaye Saint-Vincent du Mans au XII^e siècle », dans *Questes. Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, n° 29, 15 janvier 2015, p. 95-113, [En ligne], <<http://journals.openedition.org.proxy.bib.ucl.ac.be/questes/3561>>, (Consulté le 9 mai 2020).

⁹² DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 10-20.

⁹³ HONEMANN Volker, « Funktionen des Buches im Mittelalter und früher Neuzeit », dans, LEONHARD Joachim-Felix et al. (éd.), *Medienwissenschaft. Ein Handbuch zur Entwicklung der Medien und Kommunikationsformen*, Berlin et New York, De Gruyter, 1999-2002, p. 541. Cité par KÖSSINGER Norbert, « Gerollte Schrift... », *art. cit.*, p. 152.

⁹⁴ Voir *supra*, p. 21-23.

⁹⁵ SANTIFALLER Leo, « Über Papierrollen als Beschreibstoff », *art. cit.*, p. 362.

⁹⁶ Il est impossible d'établir un choix dans la très abondante littérature sur les temporalités médiévales, le rapport des médiévaux au passé, qui transparaît dans de nombreux travaux excellents, récents ou plus anciens. Faisons arbitrairement référence à cet essai d'histoire globale proposé en 1964 par Jacques le Goff, qui évoque les temporalités médiévales tout au long de son ouvrage. LE GOFF Jacques, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1964, *partim*.

En vérité, il faut se pencher sur l'usage symbolique des rouleaux pour comprendre les raisons pour lesquelles cette forme de l'écrit a été préférée⁹⁷. Norbert Kössinger soutient avec justesse qu'il y a indubitablement un lien entre le contenu d'un texte et son médium (« [Es gibt eine] Relation von Text und Textträger⁹⁸ »). Après l'examen d'un corpus de trente-cinq *rotuli*, le médiéviste allemand a identifié quatre traits essentiels des rouleaux, qu'il faut confronter à la pratique des rouleaux mortuaires⁹⁹.

Le rouleau, composé de bandes de parchemin cousues ou collées, peut être facilement rallongé ou raccourci dans la longue durée, au contraire du *codex* relié¹⁰⁰. La production d'un rouleau est en outre plus aisée que celle d'un manuscrit. Or, il semble que les rouleaux sont intégralement assemblés avant leur départ. Les indices recueillis par Jean Dufour vont dans ce sens : la largeur des feuilles varie peu, les feuilles reçoivent un même traitement pour la réglure, sont assemblées de façon semblable (choix homogène du collage ou de la couture) et les titres commencés en fin de page s'étendent sur la feuille suivante. Ces remarques sont valables pour le premier quart du XII^e siècle, car des originaux (n°104 et 122) attestent de cette procédure. De fait, le rouleau de Bernat, abbé de Ripoll décédé le 20 juin 1122 (n°104), « comportait cinq titres au verso ; puisqu'il était opisthographe, s'il avait été constitué au fur et à mesure de l'avancée du messenger, le verso de chaque feuille aurait été utilisé après chaque recto¹⁰¹ ». Quant au rouleau de Vital (n°122), il a été constitué en deux temps (les douze premières feuilles sont opisthographes, tandis que les titres anglais sont anopisthographes et ont été apposés sur trois feuilles ajoutées). Le rouleau de Mathilde a peut-être connu une telle addition après son trajet en Angleterre, sans certitude aucune cependant¹⁰². Cette propriété extensive et rétractable du rouleau a pu être retenue dans le cas des rouleaux mortuaires du XII^e siècle (ou plus tôt ?), mais pas de façon systématique : généralement, aux dires de Jean Dufour, les rouleaux des morts sont composés par l'abbaye-mère avant le départ du *rotulifer*. Néanmoins, cette assertion mériterait une nouvelle enquête pour vérifier ou nuancer la proposition du paléographe français. Le constat de cette élaboration initiale est toutefois plus net pour les derniers siècles du Moyen Âge¹⁰³.

⁹⁷ Comme il a été signalé plus haut, les articles sur les rouleaux du Moyen Âge central sont loin d'abonder. Il nous faudra nous contenter des quelques observations (succinctes, de surcroît) de Norbert Kössinger, en y ajoutant quelques remarques glanées.

⁹⁸ KÖSSINGER Norbert, « Gerollte Schrift... », *art. cit.*, p. 153.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 163-165.

¹⁰⁰ Il faut nuancer ce propos de Kössinger. Le manuscrit médiéval est une réalité complexe et instable, qui peut recevoir différentes unités codicologiques au sein d'une même reliure, et on sait que certains cahiers étaient employés en recevant tardivement une reliure.

¹⁰¹ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰² Voir *supra*, p. 31.

¹⁰³ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 49-52.

Le *rotulus* peut être utilisé dans le cadre d'une performance. En effet, le verso d'un rouleau qui défile se révèle aux yeux des spectateurs, à l'exemple des rouleaux liturgiques d'Italie du Sud, principalement exportés d'Orient et d'un succès aussi éphémère que limité¹⁰⁴. Certains chercheurs ont d'ailleurs avancé l'hypothèse que le rouleau serait la forme première sous laquelle aurait été transmise la poésie lyrique des troubadours, sans pouvoir le prouver de façon incontestable, par comparaison avec les rouleaux moraux ou religieux allemands (vers 1300), et avec ceux, plus tardifs, comportant des compositions stanzaïques en occitan, italien, français, anglais et allemand. William Paden souligne malgré tout le manque de preuves qui étayaient cette thèse¹⁰⁵. En revanche, l'arrivée du porte-rouleau dans une abbaye peut relever d'une certaine mise en scène, sans qu'on puisse parler d'une performance en tant que telle :

*Pellifer adveniens, partes nostras quoque tangens,
Vester conspicuam devolvit in ordine cartam,
Quae fatum vestrae matris vitam quoque plene*¹⁰⁶

On pourrait par contre parler de mise en scène de la mort de Mathilde, sur le médium de l'écrit, car le rouleau possédait, sans doute, en guise de « frontispice », une peinture de Mathilde représentée au paradis. Effectivement, les titres 2, 123 et 212 mentionnent une « *pictura* », vraisemblablement réalisée par la Sainte-Trinité¹⁰⁷.

Le troisième facteur mis en lumière par Norbert Kössinger est le caractère mobile et transportable des rouleaux (« *Beweglichkeit und (Trans-)Portabilität*¹⁰⁸ »). Selon lui, les *rotuli* sont davantage susceptibles que les *codices* de voyager. D'autres auteurs relèvent également la plus grande légèreté des rouleaux, caractère facilitant la mobilité¹⁰⁹. Or, les rouleaux des morts sont des documents itinérants, voulus et pensés comme tels. Le choix du médium employé pour la commémoration des défunts répond donc à une exigence pratique dictée par le transport. Il

¹⁰⁴ JACOB André, « Rouleaux grecs et latins dans l'Italie méridionale », dans, HOFFMANN Philippe (éd.), *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Âge, en Orient et en Occident*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998, (Bibliologie), p. 92-97.

¹⁰⁵ PADEN William D., « Lyrics on Rolls », dans, BUSBY Keith, JONES Catherine M. et WHALEN Logan E. (éd.), « *Li premerains vers* » : *essays in honor of Keith Busby*, Amsterdam, Rodopi, 2011, p. 326-340.

¹⁰⁶ N°114, T. 92, l. 14-16. Traduction de Monique Goulet : « Un porteur de rouleau arrive, il entre chez nous,/ Un des vôtres déroule dans l'ordre, bien visible, le parchemin/ Tout entier rempli de la mort et de la vie de votre mère » GOULET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 27.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 4. Remarque : l'usage d'une peinture ne se généralise qu'à partir des années 1230. Le rouleau de Mathilde apparaît donc comme précoce dans cet usage. En comparaison, le rouleau de Vital ne comporte aucune peinture de la sorte (à noter qu'il est fragmentaire). DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 34.

¹⁰⁸ KÖSSINGER Norbert, « Gerollte Schrift... », *art. cit.*, p. 164.

¹⁰⁹ RAVARY Sophie, « Du codex au volumen... », *art. cit.*, p. 8. MOEGLIN Jean-Marie, « Conclusion », *art. cit.*, p. 207.

faut aussi noter que les premiers témoins antérieurs au X^e siècle ne connaissent pas l'extension des rouleaux du XII^e siècle et sont moins volumineux¹¹⁰.

Enfin, toujours selon Norbert Kössinger, les rouleaux sont utilisés dans des contextes bien particuliers. Concrètement, on les emploie, au Moyen Âge, dans des situations proches de la communication et de la récitation orale. On peut ainsi les qualifier d'« éphémères », de « littérature de consommation »¹¹¹. Norbert Kössinger propose ainsi une opposition binaire telle que le *rotulus* relèverait du domaine de l'oralité, tandis que le *codex* de l'écrit. En effet, l'arrivée d'un *rotulifer* s'accompagne chez Marbode de Rennes d'une invective orale :

*Quid nos infestas voces iterando molestas ?
Conveniat coetus, gemitus date, fundite fletus,
Aeraque pulsantes clamate velut Corybantes,
Cantica funereis lugubria ferte choraëis,
Carmina moesta date, loca vestra diemque notate,
Dantes expensam, largam mihi ponite mensam*¹¹².

Ce poème *Ad nuntium mortis* de Marbode donne plusieurs indications précieuses. L'arrivée du porte-rouleau dans une abbaye semble faire l'objet d'une annonce publique et s'en suit une demande orale de prière pour les défunts. Chez Baudri de Bourgueil également, le porte-rouleau se présente comme un messager : « *qui semper mortem, qui nunciat anxietatem* (le messager perpétuel de la mort, de l'angoisse)¹¹³ ». Il faut revenir plus tard sur l'éclairage qu'apportent les témoins contemporains du passage du *rotulifer*, mais dans un premier temps, être attentif à cette oralité de la pratique des rouleaux mortuaires. Une autre preuve de l'oralité est apportée par la conservation peu soignée des rouleaux des morts, une fois leur retour à l'abbaye. En effet, Jean Dufour montre que si justement la tradition des rouleaux mortuaires est à ce point médiocre, c'est à cause de leurs destructions fréquentes, une fois retournés à l'abbaye expéditrice. Une fois la mission du *rotulus* accomplie, l'abbaye ne juge pas toujours nécessaire de conserver toutes ces prières. Par exemple, le rouleau de Girard, moine de Saint-Aubin d'Angers (n°78, décédé vers 1070), est détruit car il était incomplet car le porte-rouleau n'a pas achevé sa

¹¹⁰ On observe, dans le premier volume du *Recueil* de Jean Dufour, une nette augmentation de la longueur des fragments ou des textes complets des rouleaux des morts. Effectivement, dès le milieu du XI^e siècle, les titres ont tendance à s'allonger, avant de raccourcir au XIII^e siècle.

¹¹¹ « Insofern mag man sie zu Recht als ephemer bezeichnen. Sie sind in diesem Sinne „Verbrauchsschrift“ ». KÖSSINGER Norbert, « Gerollte Schrift... », *art. cit.*, p. 164.

¹¹² MIGNE Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus*, Paris, 1893, (Series latina, 171), col. 1673A-B. Traduction en vers de Sigismond Ropartz : « Tu répètes toujours ta lugubre complainte :/ Venez à mon appel, pleurez et gémissiez,/ Tous ensemble entonnez le chant des trépassés ;/ Dans les airs attristés que l'airain retentisse !/ Notez l'heure et le lieu du funèbre service/ Mais si les morts sont morts, les survivants ont faim ;/ Faites-moi préparer un plantureux festin. » MARBODUS REDONENSIS et ROPARTZ Sigismond, *Poèmes de Marbode, évêque de Rennes (XI^e siècle), traduits en vers français*, Rennes, Verdier, 1873, p. 101.

¹¹³ *Invectio in rolligerum*, invective contre le porte-rouleau, 23, l. 9. Édité et traduit dans TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, (Auteurs latins du Moyen Âge), p. 44.

mission pour une raison inconnue (mort ou maladie ?). Les moines de Saint-Amand ont aussi dépecé le rouleau de leur défunt abbé Hugues (n°111, mort en 1107) dès le XII^e siècle, afin de renforcer des reliures de *codices*¹¹⁴. Ce n'est évidemment pas le cas du rouleau de Mathilde, qui a plutôt souffert de mauvaises conditions de conservation. Néanmoins, on peut penser que les rouleaux des morts étaient fréquents au XII^e siècle – trop, à en croire Baudri de Bourgueil : *Cum velut **examen rotulorum** uenerit ad nos* (Voici qu'un essaim de rouleaux est arrivé)¹¹⁵. Il est malaisé de quantifier la perte de rouleaux, mais on peut sans se tromper penser qu'ils étaient très nombreux.

À la suite des remarques de Norbert Kössinger, on peut conclure que l'emploi symbolique du rouleau dans un contexte oral (qui ne semble pas de prime abord relever de la performance) et le caractère portatif, en particulier, ont sans doute influencé le choix originel du rouleau au détriment du livre. Ce choix remontant aux époques hautes du Moyen Âge s'est naturellement transmis jusqu'au XII^e siècle et au-delà, par les mécanismes complexes de la tradition. Pour conclure sur l'usage du rouleau au Moyen Âge, il faut donner raison à Jean-Marie Moeglin lorsqu'il affirme que :

*« l'usage des rouleaux a été beaucoup plus important et significatif que l'on a bien souvent voulu le dire. Si l'on a mis du temps à en prendre conscience, c'est aussi parce que les **méthodes de conservation** de ces rouleaux ont parfois fait qu'ils ont été aplatis ou bien transformés en livres, et aussi au fait qu'ils sont **souvent mal signalés dans les inventaires** archivistiques anciens. [...] Une fois reconnues cette permanence et cette importance du recours au rouleau, l'expliquer reste néanmoins délicat, ceci pour au moins deux raisons. La première est que **le rouleau n'est pas une forme uniformisée** ; quoi de commun en effet entre les somptueuses généalogies royales et princières en rouleau et le modeste rouleau d'un relevé d'amendes ? La seconde est qu'**il n'existe pas de contenu qui ne puisse être porté à la fois sur un rouleau et dans un codex**¹¹⁶. »*

2.3. Diversité terminologique d'un rouleau mortuaire

Nommer, c'est donner une existence à certaines réalités. Pour comprendre une réalité donnée, il est nécessaire de se pencher sur l'étymologie, l'origine des mots. La reconstitution de la signification originelle d'un terme permet de connaître l'objet ou le concept déterminé. C'est ainsi que l'on pourrait résumer tout l'enjeu de cette encyclopédie fondamentale pour

¹¹⁴ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 24-25, 59-60.

Il est intéressant de faire remarquer que nombreux sont les documents nécrologiques qui connaissent une telle destinée, dès le Moyen Âge. Les anciens obituaires, par exemple, sont démantelés et leur parchemin est parfois remployé. RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit...*, op. cit., p. 96-97.

¹¹⁵ *In rotulo pro archiepiscopo Biturigensi*, Sur le rouleau mortuaire de l'archevêque de Bourges, 22, l. 1, TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes*, I, op. cit., p. 43. Il est évident que Baudri force le trait, mais ce témoignage montre en tous les cas la régularité du passage d'un porte-rouleau dans une abbaye au début du XII^e siècle.

¹¹⁶ MOEGLIN Jean-Marie, « Conclusion », art. cit., p. 308.

l'Occident médiéval que sont les *Etymologiae*, ou *Origines*, d'Isidore de Séville (c.560-†636). Comme le gageaient les médiévaux, une étude terminologique pointue permet aujourd'hui encore d'approcher une connaissance.

Dans cette étude, le recensement complet de la terminologie pour désigner le rouleau est tout à fait éclairant. Vingt-quatre titres (vingt-quatre établissements donc) font allusion au rouleau de Mathilde sous sa forme matérielle. Ces données ont été regroupées dans le tableau ci-dessous par un souci de clarté du propos.

Référence		Terme latin employé	Titre(s)	Nombre d'établissements utilisant le terme (Total : 24)
Encyclique		Littera	5, 41, 212 ¹¹⁷	3
		Cartula	89	1
		Epistola	138, 147, 218	3
		Prologus	220	1
Document	Caractère matériel	Rotulus	84, 139, 140, 144, 173	5
		Pellis	126	1
		Pergamen	138	1
	Vocabulaire diplomatique	Cartula	49, 76, 89, 140, 184, 218	6
		Carta	140, 146, 199	3
		Pagina	174	1
	Contenu	Scriptus	40	1
		Scripturus	123	1
		Pictura	2, 123, 212	3
Peinture				
Titres		Versus	28	1
		Carmen	28, 220	2
		Cartae titulus	140	1

Ce tableau mérite quelques commentaires. Le terme de *cartula* peut désigner en fonction du contexte, tantôt l'encyclique, rédigée par l'abbaye endeuillée, tantôt le document dans son ensemble. Cette ambiguïté sémantique montre une fois de plus les limites des concepts modernes – l'encyclique comme distincte des titres. D'un point de vue formel, c'est exact. En revanche, il ne faut pas oublier que les titres précédés d'une encyclique font partie d'une même œuvre, réunie sur un seul vecteur de transmission. Le faire-part de décès est qualifié de lettre, d'épître et même de prologue. Les deux premiers termes montrent que les établissements ont conscience d'un des rôles du rouleau : délivrer un message, celui d'un décès d'abord, de

¹¹⁷ L'auteur du titre 212 n'écrit pas *littera* mais *litura*. Cette confusion est attestée dès les temps mérovingiens et est employée dans la poésie hexamétrique car sa finale prosodique sied davantage que *littera*. GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 4-5.

centaines de décès ensuite. Maître Pons (T. 220) nomme quant à lui l'encyclique par le terme de prologue. En effet, en latin classique, le *prologus* renvoie au discours introductif, au préambule d'une pièce de théâtre, ainsi qu'à l'acteur qui introduit la pièce¹¹⁸. Le terme fait également référence dans le cadre des mystères médiévaux au « récitatif en prose ou en vers destiné à exposer le sujet de la pièce **en honorant la personnalité à qui elle était dédiée**¹¹⁹ ». On pourrait donc lire *prologus* en songeant, comme l'auteur peut-être, aux drames liturgiques latins joués devant les publics ecclésiastiques, avant tout¹²⁰.

Pour désigner le document en tant que tel, le rouleau, les établissements recourent à des termes renvoyant à sa réalité matérielle comme *rotulus*, insistant de cette manière sur sa forme particulière, opposée à la forme livresque répandue¹²¹. Son support est également mis en avant (*pellis, pergamen*), à une époque où le parchemin détient un monopole absolu en Occident. On peut y voir une *pars pro toto*, où le support renvoie en réalité au contenu. Ce contenu est également évoqué par son terme générique – *scriptus*. Enfin, les rédacteurs emploient un vocabulaire relevant de la diplomatie, servant également à désigner une charte : *carta, cartula, pagina*¹²². À la cathédrale Saint-Pierre de Saintes (T. 140), l'auteur indique (ou les auteurs ?) le document par trois fois avec des mots différents (*carta, cartula, rotulus*).

Dans le rouleau de Mathilde, le terme retenu pour désigner les titres, en opposition de l'encyclique, n'a été usité qu'à une reprise. Le mot *titulus* n'est que peu significatif dans le rouleau caennais. En revanche, on souligne par trois fois la forme du discours poétique – *carmen, versus*. Il est vrai que la majorité des compositions sont en vers, métriques pour la plupart. La mention d'une peinture précédant l'encyclique dans les titres a, par ailleurs, déjà été relevée.

Cette diversité terminologique n'est pas propre au rouleau de Mathilde¹²³. Son examen complet permet d'éclairer comment les médiévaux désignent et insistent, à une époque donnée,

¹¹⁸ « Prologus », dans *Le Gaffiot de poche. Dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et aug., Paris, Hachette, 2001, p. 598. Ce sens antique prévaut car le terme est absent du dictionnaire de référence de Jan Frederik Niermeyer.

¹¹⁹ CNRTL Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Prologue*, [En ligne], <<https://www.cnrtl.fr/definition/prologue>>, (Consulté le 4 mars 2020).

¹²⁰ ZINK Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2014, (Quadrige), p. 30-31.

¹²¹ Notons que le terme « *rotulus* » semble peu usité jusqu'au XII^e siècle y compris, avec seulement trente-huit occurrences sur la base de données de Brepols (*Cross Database Searchtool*).

¹²² Le terme médiéval de *pagina* possède de nombreuses significations. Le dictionnaire de Niermeyer fait état de six significations : la charte, le texte, [*sacra*] l'Écriture sainte, le terrain, la place du marché et la région. La première signification, relevant de la diplomatie et très répandue au Moyen Âge, a été choisie. NIERMEYER Jan F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, vol. 2, éd. remaniée et révisée, Leiden, Brill, 2002, p. 980-981.

¹²³ Jean Dufour s'est appliqué à recenser les termes employés pour désigner un rouleau mortuaire. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 45-46.

sur la forme matérielle du document itinérant qu'ils ont entre les mains. Il est temps de s'attacher à l'étude minutieuse du faire-part de décès de Mathilde, élaboré par la Sainte-Trinité de Caen, qui inaugure son rouleau de Mathilde mortuaire.

3. Une lettre circulaire laudative et intéressée

3.1. Structure et contenu de l'encyclique

L'encyclique composée en l'honneur de Mathilde est structurée à la façon de tout acte diplomatique médiéval, à l'instar des autres rouleaux mortuaires¹²⁴. De l'**adresse**, de la **suscription** et du **salut**, on ne peut en dire beaucoup, à cause des lacunes de la transmission. Néanmoins, l'attention de tous est requise pour ce décès : « *Omnibus <...> catho-<...> filiis universis divinae rati-<...> devote <...> suffragia c-<...> casus*¹²⁵ ». Le **préambule** quant à lui rappelle sans originalité la conséquence fatale du péché originel :

*Deplo[randa] est, [karissimi] fratres, conditio quam in orbem terrarum invidia [serpentis], Evae ambitio et Adae inobedientia introduxit. Cum enim Eva serpenti, Adam Evae morem gessisset, in quibus profecto duobus, tanquam primis parentibus, humanum genus totum latebat, factum est ut in omnem eorum futuram progeniem maledictionis etiam et peccati poena transiret*¹²⁶.

Dès le XI^e siècle, les rédacteurs des encycliques louent fréquemment le défunt en guise d'**exposé**. C'est le cas du rouleau de Mathilde, où ses vertus exacerbées sont jointes à une courte biographie. Cette mère et abbesse y est décrite comme très pieuse (« **piissimam matrem nostram et abbatissam Mathildem**¹²⁷ ») et vouée dès l'enfance à son époux céleste, par amour (« **cum ab ipsis pueritiae primae crepundiis regularibus fuerit subdita disciplinis**¹²⁸ » ; « **Haec in teneris adhuc annis immortalis sponso virginitatem suam devovit**¹²⁹ » ; « **propter amorem Domini nostri Jesu Christi, intra monasticae mansionis claustrales angustias se conclusit**¹³⁰ »). La *sponsa Christi* renonce donc au monde pour se nourrir du lait évangélique, pour grandir en

¹²⁴ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 45-46, p. 67-70.

¹²⁵ N°114, encyclique, l. 10-11, p. 396.

¹²⁶ N°114, encyclique, l. 11-16, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Très chers frères, déplorable est la condition introduite sur terre par l'envie du Serpent, l'ambition d'Ève et la désobéissance d'Adam. Car lorsque Ève se fut prêtée à la volonté du Serpent et Adam à celle d'Ève – Adam et Ève qui, en tant que nos premiers parents, concentraient en eux la totalité du genre humain –, il s'ensuivit que la punition de leur malédiction et de leur péché se transmet à toute leur descendance à venir. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », art. cit., p. 6.

¹²⁷ N°114, encyclique, l. 18-19, p. 396.

¹²⁸ N°114, encyclique, l. 19-20, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « qui fut soumise à la discipline régulière dès le temps des hochets » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », art. cit., p. 6.

¹²⁹ N°114, encyclique, l. 22-23, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Elle était encore dans sa plus tendre enfance quand elle voua sa virginité à l'Époux immortel » *Ibid.*

¹³⁰ N°114, encyclique, l. 27-29, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ elle s'enferma dans les rigueurs de la clôture » *Ibid.*

sainteté (« *contemptoque mundi regno cum ipsius divitiis et ornatu*¹³¹ » ; « *evangelici plenius alimenti suavissimum lac in omnem morum et fidei sanctitatem nutrit*¹³² »)¹³³. Elle demeure un exemple pour ses filles, leur enseignant et instaurant la discipline dans le monastère (« *In cujus ita ministerio vigilavit, ut et verbo subjectis prodesse satageret et exemplo*¹³⁴ » ; « *Multis in locis, gratias Deo, ipsius eruditio custoditur et ejusdem institutio disciplinae servatur*¹³⁵ »). Pour montrer les bienfaits de son instruction, le rédacteur ou la rédactrice de l'encyclique recourt à la parabole du bon grain et de l'ivraie (Mt 13, 24-30)¹³⁶ et au psaume 125 (verset 6)¹³⁷. Selon l'encyclique, le long ministère de l'abbesse Mathilde a vraiment porté ses fruits : cette métaphore versée de références aux *auctoritates* court sur huit lignes dans l'édition de Jean Dufour¹³⁸. Après une abondante moisson, la vieille abbesse meurt glorieusement, entourée de ses filles (« *glorioso transitu migravit a seculo, [...] Obiit autem anno praelationis suae quinquagesimo quarto, pridie nonas julias, in confessione fidei christianae, senex et o plena dierum*¹³⁹ »). Ses funérailles sont enfin comparées à celles de saint Martin :

¹³¹ N°114, encyclique, l. 27, p. 396.

¹³² N°114, encyclique, l. 21-22, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « [elle] fut pleinement nourrie du lait très doux de l'aliment évangélique, jusqu'à une parfaite sainteté de son comportement et de sa foi. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 6.

¹³³ Ces noces christiques ont une implication immédiate sur le genre des moniales. Dans un premier temps, consulter LETT Didier, *Hommes et femmes au Moyen Âge : histoire du genre, XII^e-XV^e siècle*, Paris, Olin, 2013, p. 98-99. Voir *infra*, p. 50-51.

¹³⁴ N°114, encyclique, l. 31-32, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Dans ce ministère elle fut si vigilante qu'elle s'efforçait d'être utile à ses sujettes aussi bien par la parole que par l'exemple. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 7.

¹³⁵ N°114, encyclique, l. 17-18, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « Beaucoup de lieux – grâce à Dieu ! – gardent l'instruction qu'elle leur donna et préservent la discipline qu'elle y institua » *Ibid.*

¹³⁶ Parabole du bon grain et de l'ivraie :

- Texte original de la Vulgate : « *ad conburendum triticum autem congregate in horreum meum* » Mt 12, 30.

- Passage de l'encyclique correspondant (n°114, encyclique, l. 12-13, p. 397) : « *cum viveret, in agro dominico triticum seminavit, cum veniret, ejusdem cum exultatione manipulos reportavit in horreum* »

SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 109.

Il faut noter au passage que l'expression « *in agro dominico* » est fréquente et se retrouve entre autres dans les écrits d'illustres auteurs à l'instar d'Augustin (*De Baptismo*, lib. 5, cap. 11, par. 13, p. 273, l. 27 ; *Enarrationes in Psalmos*, ps. 41, par. 1, l. 13 et ps. 87, par. 13, l. 21 ; *Epistulae*, epist. 76, vol. 34.2, p. 327, l. 21 et epist. 108, vol. 34.2, par. 3, p. 327, l. 7 ; *Sermones ad populum*, sermo 82, éd. PL 38, col. 514, l. 13.), de Bernard de Clairvaux (*Epistulae*, epist. 189, par. 5, vol. 8, p. 15, l. 18.), de Grégoire le Grand (*Registrum epistolarum*, SL 140, lib. 1, epist. 6, l. 18.) et de Jérôme (*Dialogi contra Pelagianos libri III*, lib. 1, par. 13, l. 23.).

¹³⁷ - Texte original de la Vulgate : « *qui ambulans ibat et flebat portans ad seminandum sementem veniens veniet in exultatione portans manipulos suos* » Ps 125, 6

- Passage de l'encyclique correspondant (n°114, encyclique, l. 12-13, p. 397) : « *cum viveret, in agro dominico triticum seminavit, cum veniret, ejusdem cum exultatione manipulos reportavit in horreum* »

SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 109.

¹³⁸ N°114, encyclique, l. 11-17, p. 397.

L'expression « *flores in fructum* » (et ses dérivés) abonde dans les textes médiévaux. À titre d'exemple, elle est employée par André de Saint-Victor et Bernard de Clairvaux. Quarante et une occurrences ont été identifiées grâce à la *Cross Database Searchtool* de Brepols.

¹³⁹ N°114, encyclique, l. 4-6, p. 398.

*Agebatur instar exequiarum beati Martini pontificis matris nostrae celeberrimum funus, in quo nec psallentium vocibus fletus, nec lugentium lacrymis poterat cantus abesse*¹⁴⁰.

Personne n'est cependant sans tache, dit l'encyclique. Ainsi, le **dispositif** enjoint chaque lecteur et lectrice à prier pour Mathilde et à faire l'aumône pour son salut, ainsi que celui des nombreuses sœurs et « *omnes in utroque sexu*¹⁴¹ » énumérés longuement ensuite. La reine Mathilde, leur fondatrice, figure en premier lieu parmi les défunts, suivi de prénoms féminins d'abord, masculins ensuite. Le dispositif termine sur les mots « *atque omnes nostrae congregationis defunctos*¹⁴² ».

Enfin, les **clauses finales** demandent le bon accueil du porte-rouleau, afin qu'il puisse mener à bien sa tâche :

*Nostro rotulario subvenite, precamur pro Domino, ne penuria victus ab incepto deficiat, sed, vobis sibi benigne suffragantibus, bene coeptum opus ad effectum usque perducatur*¹⁴³.

Cependant, une si longue entreprise – porter un rouleau sur de nombreuses lieues et pendant de longs mois – n'est pas à imputer à la raison seule de l'annonce du décès de Mathilde, mais à différentes volontés tues.

3.2. Facteurs motivant l'élaboration d'un rouleau mortuaire

Il est vrai que l'annonce de la mort de Mathilde n'est pas étrangère à la pratique répandue de la commémoration itinérante. Ainsi, il ne faut pas rappeler que la circulation d'un rouleau mortuaire repose sur la ferme croyance en l'action de l'oraison pour les défunts pécheurs. Ce caractère performatif – l'annonce de la mort pour récolter des prières et des aumônes en faveur de la personne disparue – n'est donc pas à négliger et se trouve être fondamental dans la dynamique créatrice de cette pratique millénaire¹⁴⁴.

Néanmoins, il est légitime de vouloir aller plus loin. Quelles volontés sous-jacentes motivent l'abbaye de la Sainte-Trinité à commémorer de la sorte leur défunte abbesse ? Trois

¹⁴⁰ N°114, encyclique, l. 8-10, p. 398. Traduction de Monique Goullet : « Les funérailles de notre mère, auxquelles on vint en foule, furent à l'image de celles du saint évêque Martin, durant lesquelles les pleurs ne pouvaient quitter les voix de ceux qui psalmodiaient, ni le chant les larmes de ceux qui gémissaient. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

¹⁴¹ N°114, encyclique, l. 16, p. 398.

¹⁴² N°114, encyclique, l. 1-2, p. 399.

¹⁴³ N°114, encyclique, l. 2-4, p. 399. Traduction de Monique Goullet : « Subvenez aux besoins de notre porte-rouleau, pour Dieu nous vous en prions, afin qu'il ne manque pas à sa tâche par manque de nourriture et pour que, si vous l'aidez bienveillamment, il puisse conduire à son terme l'œuvre qu'il a bien commencée. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 9.

¹⁴⁴ Voir *supra*, p. 19-24.

pistes seront explorées dans cette section, comme trois facettes explicatives supplémentaires à la décision d'initier un rouleau en l'honneur de Mathilde.

3.2.1. La piste littéraire

Le caractère érudit et lettré de Mathilde et de la deuxième abbesse Cécile a déjà été mis en évidence¹⁴⁵. La thèse de Pascale Bourgain, « que cette célébration de la mémoire devienne jeu littéraire¹⁴⁶ », apporte un éclairage intéressant. En effet, en femmes cultivées, les abbesses caennaises savent apprécier les *compositiones* équilibrées. Cette beauté des vers n'est-elle pas alors recherchée dans le cas du rouleau de Mathilde ? Avec de tels indices, on peut penser que cette richesse littéraire créatrice est désirée et motivée par le grand honneur fait à la défunte.

Il faut noter également que les rouleaux mortuaires mis en circulation pour commémorer des femmes sont très rares. Seulement une quinzaine de documents, parfois très fragmentaires, ont été conservés. Parmi ceux-ci, le rouleau lacunaire de Marie de Varignières, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, morte le 3 avril 1404. Des témoignages attestent que ce second rouleau a connu les mêmes conditions de conservation que celles du rouleau du XII^e siècle – dans la toiture de l'abbatiale en proie aux intempéries. Cette tentative de préservation des rouleaux mortuaires d'abbesses montre la valeur symbolique que la Trinité accordait à ces documents très anciens. En 1862, le rouleau de Marie est aperçu par Léopold Delisle chez un libraire caennais, Pierre-Bernard Mancel (1798-†1872)¹⁴⁷. Cependant, ce rouleau, séparé par presque trois siècles de celui de Mathilde, se présente tout à fait différemment, en raison de la grande distance temporelle. La comparaison entre les deux rouleaux, au-delà de l'itinéraire, n'est ainsi pas pertinente¹⁴⁸. Il faut retenir que la commémoration d'une femme décédée n'est pas banale, tout au long de la période d'activité des rouleaux des morts.

La douleur des sœurs de l'Abbaye-aux-Dames s'exprime de façon nette, par la littérature, si on peut dire. Ces pleurs contagieux touchent de nombreuses communautés, affligées à leur tour par cette véritable plainte funèbre. L'encyclique peut être vue comme un *planctus* de la communauté pour sa défunte prestigieuse¹⁴⁹. Au-delà de la volonté de

¹⁴⁵ Voir *supra*, p. 29.

¹⁴⁶ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 118.

¹⁴⁷ SAUVAGE René-Norbert, « Rouleau mortuaire de Marie », *art. cit.*, p. 49-51. Jean Dufour reprend ces informations en les corrigeant au besoin. Introduction au rouleau et édition récente (n°306) : DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts, (VIII^e siècle-vers 1536). 3 : 1400-1451*, Paris, Diffusion de Boccard, 2007, (Recueil des historiens de la France. Obituaires, 8), p. 367-374.

¹⁴⁸ Cet exercice a été essayé *supra*, p. 24, note 32. Il ne faut chercher ni thèmes comparables dans l'encyclique, au-delà de la commune louange adressée à la défunte et de ses vertus, ni vers, ni formules. Par contre, l'encyclique demande désormais de prier pour « *Guillelmum, regem Anglorum, Matildem, reginam, ejus uxorem, nostri cenobii fundatores* » et non plus à Mathilde seule comme c'est le cas dans l'encyclique de l'abbesse Mathilde. SAUVAGE René-Norbert, « Rouleau mortuaire de Marie », *art. cit.*, p. 52-53.

¹⁴⁹ Voir *infra*, p. 120-123.

commémorer Mathilde par les vers, il ne faut pas oublier une visée que l'on pourrait qualifier de politique.

3.2.2. La piste politique

Dès le début de son gouvernement, le duc Guillaume se veut être la clef de voûte de tout le clergé normand¹⁵⁰. En effet, son assentiment est nécessaire à chaque entrée en religion de quelque noble, à chaque élection d'abbé ; il a par ailleurs besoin d'un clergé instruit et compétent. En revanche, il dote les abbayes avec largesse et leur octroie des privilèges juridiques, car, comme sa femme Mathilde, cette générosité est mue par une profonde piété¹⁵¹.

Si la fondation de l'Abbaye-aux-Dames remonte à 1059-1060, la cérémonie solennelle de dédicace a lieu le 18 juin 1066, lorsque les grands du duché de Normandie – laïcs et ecclésiastiques – se rassemblent à Caen en vue d'étudier le débarquement de son armée en Angleterre. Après une victoire décisive à Hastings, Guillaume se fait couronner roi d'Angleterre à la fête de Noël de la même année¹⁵². À l'issue de la conquête normande, la Sainte-Trinité se voit dotée de domaines anglais, qui enrichissent son patrimoine foncier¹⁵³. Les abbesses des XII^e-XIII^e siècles effectuent donc des voyages réguliers en Angleterre afin d'administrer leurs terres d'outre-Manche¹⁵⁴. Est-il ainsi étonnant que le porte-rouleau de Mathilde s'applique à écumer les routes anglaises ?

Il a déjà été signalé que le rouleau de Mathilde est talonné en Angleterre par le rouleau de Vital quelques années plus tard. Ces deux grands rouleaux d'origine normande montrent l'assimilation de la conquête et la réalité d'un royaume anglo-normand. Effectivement, des *libri memoriales* à l'instar de celui de Saint-Évroult enregistrent les défunts associés de l'autre côté de la Manche¹⁵⁵. La solidarité se veut mutuelle entre les deux côtés de la Manche pour prier à la faveur des défunts dignitaires ecclésiastiques : Mathilde comme Vital. Les échanges

¹⁵⁰ Sur le clergé normand, consulter : BOUET Pierre et DOSDAT Monique, « Les évêques normands de 985 à 1150 », dans NEVEUX François (éd.), *Les Évêques normands du XI^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, (Colloques de Cerisy), p. 19-37. NEVEUX François, « Les diocèses normands aux XI^e et XII^e siècles », dans *Ibid.*, p. 13-18.

¹⁵¹ *La Normandie bénédictine...*, op. cit., p. 40.

¹⁵² Sur l'homogénéité du royaume anglo-saxon et les changements qu'a entraînés la conquête de Guillaume, consulter notamment l'article récent : GENÊT Jean-Philippe, « Guillaume le Conquérant a-t-il rattaché l'Angleterre au continent ? », dans *Annales de Normandie*, 69^e année, n° 1, 2019, p. 199-218.

¹⁵³ BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen...*, op. cit., p. 13, 16.

¹⁵⁴ LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Administrer par l'écrit... », art. cit., p. 28-29.

¹⁵⁵ PICARD Jean-Michel, « Les saints irlandais en Normandie », dans BOUET Pierre et NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 46.

liturgiques au sein du royaume anglo-normand sont réels dès 1066, en ce compris le culte des saints au départ anglo-saxons ou normands¹⁵⁶.

Il est également nécessaire de remarquer que l'abbaye de Caen est la principale abbaye féminine du royaume anglo-normand et la reste pendant longtemps¹⁵⁷. On peut ainsi penser que l'établissement féminin caennais veut faire montre du prestige de sa fondation royale et de sa forte parenté avec la dynastie régnante, ainsi que de son originalité et du mérite de sa défunte abbesse célébrée dans le rouleau. D'ailleurs, ne faut-il pas reconnaître partout, dans l'espace anglo-normand comme français, la si grande vertu de Mathilde, égale à celle des plus grands saints et des plus grandes saintes ?

3.2.3. La piste hagiographique

En confectionnant un rouleau pour Mathilde, Cécile et les moniales de Caen désirent prouver la sainteté de leur première abbesse, choisie entre toutes pour diriger la Sainte-Trinité à une époque cruciale de son existence – ses commencements. La publicité que confère un rouleau des morts est indéniable et pourrait appuyer la diffusion d'une aura de sainteté de l'abbesse, à l'instar de certaines processions visant à élargir et promouvoir un culte local¹⁵⁸. Malgré l'infériorité féminine qu'on retrouve sous la plume des clercs hagiographes dès le X^e siècle, les sœurs caennaises montrent comment Mathilde a transcendé la faiblesse inhérente à son genre par une chaste vie monastique et son caractère pugnace de *miles Christi*, ainsi que la manière dont la vierge est morte, en odeur de sainteté, à l'instar des saints du Moyen Âge central¹⁵⁹.

La vie exemplaire des saints et des saintes est une source d'inspiration pour les chrétiens du Moyen Âge central. De nombreux textes, documentaires (calendriers, martyrologes, etc.) ou narratives (vies, passions, miracles, inventions, translations), permettent d'approcher le culte

¹⁵⁶ C'est ce que montre Marjorie Chibnall. CHIBNALL Marjorie, « Les Normands et les saints anglo-saxons », dans, BOUET Pierre et NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 259-268.

¹⁵⁷ SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 95.

¹⁵⁸ Il existe un exemple normand d'un tel procédé. Il s'agit, au XI^e siècle, de promouvoir et de diffuser le culte de saint Vulfran, qui s'appuie sur l'invention de reliques mais aussi sur les processions de celles-ci à Rouen en 1058, notamment. TRAN-DUC Lucile, « Une entreprise hagiographique au XI^e siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 26 mars 2008, p. 16-21, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/690>>, (Consulté le 14 mai 2020). Sur les translations de reliques plus généralement dans le duché de Normandie, consulter : MUSSET Lucien, « Les translations de reliques en Normandie (IX^e-XII^e siècles) », dans, BOUET Pierre et NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 97-108.

¹⁵⁹ HELVÉTIUS Anne-Marie, « *Virgo et virago* : réflexions sur le pouvoir du voile consacré d'après les sources hagiographiques de la Gaule du Nord », dans, DIERKENS Alain et al. (éd.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VI^e-X^e siècles)*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1999, (Histoire et littérature du Septentrion), p. 16.

des saints dans l'Occident médiéval¹⁶⁰. Le saint, c'est-à-dire celui qui est sacré, dédié à Dieu, apparaît comme le « parfait chrétien », un autre Christ, qu'il convient d'imiter pour grandir en sainteté. Néanmoins, il est avant tout un type culturel, le fruit de la société qui le reconnaît comme saint. Différents modèles coexistent au Moyen Âge, qui évoluent et sont en vogue ou en désuétude selon l'époque : le martyr, l'ascète, l'évêque, l'abbé, le missionnaire, le roi, le pauvre, le prophète, le prédicateur¹⁶¹.

Ainsi existe-t-il des modèles distincts de sainteté masculine et de sainteté féminine, calqués sur la vision de l'homme ou de la femme, synthétisés en deux pôles – force contre passivité. Même si, dans les écrits de Paul de Tarse (†67/68 PCN), le genre s'efface dans la foi et l'unité chrétiennes (*non est masculus neque femina omnes enim vos unum estis in Christo Iesu*¹⁶²) et que le salut n'a en théorie pas de genre, la façon de tendre à la sainteté diffère entre un homme et une femme. Puisque les qualités des saints et des saintes procèdent de l'idéal de la société, les représentations de la sainteté masculine ou féminine en sont profondément affectées¹⁶³.

À l'orée du V^e siècle, saint Jérôme (347-†420) écrit de sainte Paule (347-†404/6) qu'elle avait oublié son sexe et la fragilité de son corps (*oblita sexus et fragilitatis corporeae*), ce qui lui donne accès à la sainteté. La vision de Jérôme est toujours bien présente au XII^e siècle dans les discours sur les femmes. Pour la femme, il s'agit donc de laisser son genre de côté pour tendre à la sainteté¹⁶⁴. Par ailleurs, ce discours est intimement lié à l'exégèse biblique de la Genèse et à la vision de la femme d'Aristote¹⁶⁵. La femme, liée à la chair, doit se libérer de sa

¹⁶⁰ Une présentation synthétique des sources hagiographiques a été effectuée dans le chapitre suivant : BOUET Pierre, « Les sources hagiographiques : nature et méthodes d'analyse », dans NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 9-13. Sur les recueils de textes hagiographiques, les légendiers, consulter l'ouvrage devenu classique de Guy Philippart : PHILIPPART DE FOY Guy, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 1977, (Typologie des sources du Moyen âge occidental, 24-25).

¹⁶¹ BOUET Pierre, « Les sources hagiographiques », *art. cit.*, p. 13-17. Une typologie descriptive est proposée par NEVEUX François, « Les saints dans la civilisation médiévale », dans BOUET Pierre (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 20-25.

¹⁶² Ga 3, 28. Traduction de la TOB : « il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ ». Sauf indication contraire, toutes les traductions françaises de ce travail proviennent de l'édition suivante de la TOB : *La Bible. Notes intégrales. Traduction œcuménique*. 12^e éd., 151^e mille, Cerf et Bibli'O, Paris, 2012.

¹⁶³ DIEM Albrecht, « The Gender of the Religious: Wo/Men and the Invention of Monasticism », dans BENNETT Judith M. et KARRAS Ruth Mazo (éd.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 433. LETT Didier, *Hommes et femmes au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 124. WALKER BYNUM Caroline, « "...And Woman His Humanity": Female Imagery in the Religious Writing of the Later Middle Ages », dans WALKER BYNUM Caroline (éd.), *Fragmentation and Redemption. Essays on Gender and the Human Body in Medieval Religion*, New York, Zone Books, 1991, p. 175.

¹⁶⁴ NEVEUX François, « Les saints dans la civilisation médiévale », *art. cit.*, p. 24.

¹⁶⁵ SCHULENBURG Jane Tibbetts, *Forgetful of their Sex: Female Sanctity and Society, ca. 500-1100*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1998, p. 1, 127-139. ELLIOTT Dyan, « Flesh and Spirit: the Female Body », dans MINNIS Alastair J. et VOADEN Rosalynn (éd.), *Medieval Holy Women in the Christian Tradition, c. 1100 -*

nature pour grandir en sainteté. Pour surpasser sa nature, la femme peut choisir la virginité comme vocation¹⁶⁶. De la seconde moitié du XI^e siècle au XII^e siècle, la sexualité du Clergé est remise en question (avec la Réforme grégorienne), légiférée et prohibée ensuite. Le décret de Gratien (milieu du XII^e siècle) prévoit des peines pour les religieux qui transgresseraient le célibat prôné¹⁶⁷. Par ailleurs, de nombreux commentaires du Cantique des Cantiques fleurissent au XII^e siècle, élevant les vierges – c'est-à-dire les moniales et religieuses – au titre d'épouses du Christ (*sponsae Christi*)¹⁶⁸. La virginité de Mathilde est donc louée tout au long de son rouleau et ce dès l'encyclique :

*Haec in teneris adhuc annis immortalis sponso virginitatem suam devovit, ut ad ejus nuptias sempiternas et immaculatum cubile plenius mereatur gaudiis introire et de corona virginum, qui est fructus centesimus, gloriari. In hujus autem desponsationis votivam professionem sacrum velamen in signum subjectionis et humilitatis accepit, contemptoque mundi regno cum ipsius divitiis et ornatu, propter amorem Domini nostri Jesu Christi, intra monasticae mansionis claustrales angustias se conclusit [...]*¹⁶⁹.

Le concept de femme virile (*virago*, *virile woman*) prend dès lors toute son importance¹⁷⁰. Ce leitmotiv hagiographique féminin de la « virilité est purement spirituel.

c. 1500, vol. 1, Turnhout, Brepols, 2010, (Brepols Collected Essays in European Culture), p. 16-17. KARRAS Ruth Mazo, *Sexuality in Medieval Europe. Doing unto Others*, Londres, Routledge, 2005, p. 28-58.

Voici quelques références complémentaires pour en savoir plus : FERRANTE Joan, *Woman as Image in Medieval Literature, from the XIIth Century to Dante*, New York, Columbia University Press, 1975. SAUER Michelle M., *Gender in Medieval Culture*, Londres, Bloomsbury, 2015. MATTER Ann E., « The Undebated Debate. Gender and the Image of God in Medieval Theology », dans, FENSTER Thelma S. et LEES Clare A. (éd.), *Gender in Debate from the Early Middle Ages to the Renaissance*, vol. 24, New York, Palgrave, 2002, (The New Middle Ages), p. 41-55. WALKER BYNUM Caroline, « "...And Woman His Humanity"... », art. cit. LETT Didier, *Hommes et femmes au Moyen Âge...*, op. cit.

Pour voir la vision que peut avoir une femme lettrée contemporaine, celle d'Héloïse, abbesse d'Argenteuil, consulter PARTNER Nancy, « No sex, no gender », dans, PARTNER Nancy (éd.), *Studying Medieval Women. Sex, Gender, Feminism*, Cambridge, Medieval Academy of America, 1993, p. 131-137.

¹⁶⁶ À l'inverse des hommes, pour lesquels la virginité n'est pas requise ; les *vitae* alto-médiévales ne s'attardent d'ailleurs pas sur cette question, alors qu'elles érigent un modèle de sainteté avant tout virginal pour la femme. HELVÉTIUS Anne-Marie, « *Virgo et virago...* », art. cit., p. 7.

¹⁶⁷ La prohibition progressive et les effets du décret de Gratien sur la sexualité du Clergé est examinée avec soin par BRUNDAGE James A., *Law, Sex, and Christian Society in Medieval Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, p. 214-255.

¹⁶⁸ BERMAN Constance H., « Gender at the Medieval Millennium », dans, BENNETT Judith M. et KARRAS Ruth M. (éd.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 554-556.

¹⁶⁹ N°114, encyclique, l. 22-29, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Elle était encore dans sa plus tendre enfance quand elle voua sa virginité à l'Époux immortel, afin de mériter pleinement d'accéder dans la joie aux noces éternelles et à la couche immaculée, et de se glorifier de la couronne des vierges, qui est le fruit centuplé. En profession votive de ces noces, elle reçut le voile sacré comme signe de sujétion et d'humilité, et, après avoir méprisé le royaume de ce monde avec ses richesses et ses ornements, pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ elle s'enferma dans les rigueurs de la clôture monastique » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », art. cit., p. 6-7.

¹⁷⁰ Ce concept a été mis en évidence dans les années 1970 par Jo Ann McNamara dans son article pionnier MCNAMARA Jo Ann, « Sexual Equality and the Cult of Virginité in Early Christian Thought », dans *Feminist Studies*, vol. 3, n° 3-4, 1976, p. 145-158. Depuis, NEWMAN Barbara, *From Virile Woman to Woman Christ. Studies in Medieval Religion and Literature*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1995, (Middle Ages Series). propose une synthèse sous la forme d'une monographie tout à fait éclairante. Pour la période qui intéresse ce

[L'action virile (*viriliter*)] est le moyen, pour les femmes, de parvenir à la perfection dans l'ascèse en témoignant d'un courage « viril » dans la lutte contre les tentations¹⁷¹ ». Mathilde, selon ses contemporains, est vertueuse car elle transcende son genre. Ainsi la désigne-t-on, dans les *tituli*, par le mot latin *virago*, traduit en français par « femme virile » ou « femme masculine »¹⁷². À Hautvillers (T. 184), on insiste : Mathilde ne fut ni veuve, ni répudiée, ni prostituée (« *Non viduam, non abjectam, non se meretricem*¹⁷³ »), vraiment, selon l'avis de tous, elle demeura vierge pour toujours (« *Fama cunctorum virgo permansit in aevum*¹⁷⁴ »).

À l'instar des hommes, les femmes doivent se battre dans l'armée du Christ : elles sont donc elles aussi des *milites Christi*. Dans leur lutte contre le mal, les hommes consacrés et les religieuses apparaissent comme des guerriers spirituels masculinisés¹⁷⁵. Une rhétorique martiale est dès lors utilisée pour décrire ces femmes et notamment pour qualifier l'abbesse Mathilde, qui a combattu dans le monde et qui y a été blessée. On peut voir dans cette citation une réminiscence des combats de gladiateurs dans les arènes romaines, ainsi que du martyre des saintes Perpétue et Félicité (†203), livrées aux bêtes de l'amphithéâtre de Carthage¹⁷⁶ :

[...] ut quod in **amphiteatro** mundi hujus, in quo cum vitiis quasi **cum bestiis depugnatur**, mater nostra vulnus accepit [...] ¹⁷⁷

C'est dans la ferme gestion de son abbaye que la sainte abbesse peut faire montre de sa virilité¹⁷⁸ :

*Multis in locis, gratias Deo, ipsius eruditio custoditur et ejusdem **institutio disciplinae servatur***¹⁷⁹

Mais c'est lorsque l'auteur ou l'autrice de l'encyclique décrit la mort de Mathilde, son *transitus*, que la visée hagiographique est la plus perceptible dans le texte. En effet, « la mort

travail, consulter l'introduction (p. 1-18) et le chapitre 1 (p. 19-45). Pour un approfondissement du développement de ce motif au Haut Moyen Âge, consulter : HELVÉTIUS Anne-Marie, « *Virgo et virago...* », *art. cit.*, p. 4-9.

¹⁷¹ HELVÉTIUS Anne-Marie, « *Virgo et virago...* », *art. cit.*, p. 6.

¹⁷² N°114, T. 126, 176 et 178.

¹⁷³ N°114, T. 184, l. 13, p. 480.

¹⁷⁴ N°114, T. 68, l. 7, p. 427.

¹⁷⁵ SMITH Katherine A., « Spiritual Warriors in Citadels of Faith: Martial Rhetoric and Monastic Masculinity in the long twelfth century », dans, THIBODEAUX Jennifer D. (éd.), *Negotiating Clerical Identities: Priests, Monks and Masculinity in the Middle Ages*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010, (Genders and Sexualities in History), p. 99-101.

¹⁷⁶ TESTARD Maurice, « La Passion des saintes Perpétue et Félicité. Témoignages sur le monde antique et le christianisme », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 1, mars 1991, p. 58.

¹⁷⁷ N°114, encyclique, l. 14-15, p. 398. Traduction de Monique Goullet : « [de soigner] la blessure que notre mère a reçue dans l'arène de ce monde, où l'on se bat contre les vices comme contre les bêtes du cirque » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

¹⁷⁸ HELVÉTIUS Anne-Marie, « *Virgo et virago...* », *art. cit.*, p. 8.

¹⁷⁹ N°114, encyclique, l. 17-18, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « Beaucoup de lieux – grâce à Dieu ! – gardent l'instruction qu'elle leur donna et préservent la discipline qu'elle y institua » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 7.

est un enjeu fondamental du christianisme¹⁸⁰ » et le passage vers l'au-delà est accompagné de rites particuliers, encadrés religieusement avec soin¹⁸¹. La théologie chrétienne est profondément sotériologique : le salut est nécessaire pour chaque homme et chaque femme né en condition pécheresse, par la faute première, le péché originel, commis par le couple qui, selon la Bible, est le premier de l'histoire de l'humanité (Ge 2) :

*Deplo[randa] est, [karissimi] fratres, **conditio** quam in orbem terrarum invidia [serpentis], **Evae ambitio** et **Adae inobedientia** introduxit. Cum enim Eva serpenti, Adam Evae morem gessisset, in quibus profecto duobus, tanquam **primis parentibus**, **humanum genus totum latebat**, factum est ut in omnem eorum **futuram progeniem maledictionis** etiam et **peccati poena transiret**¹⁸².*

À l'instant fatal, il s'agit donc pour l'agonisant d'abandonner son corps en ayant l'âme pure de tout péché véniel voire mortel¹⁸³. Quand l'heure approche, il est nécessaire de se confesser et de recevoir l'absolution. Ensuite, le prêtre appose l'onction sur le ou la malade et lui donne la communion¹⁸⁴. Ces rites se retrouvent dans le récit des dernières heures de Mathilde :

*[...] post **olei sacri desideratissimam unctionem**, post **dominici corporis et sanguinis communionem** vivificam [...]*¹⁸⁵

Pour chaque chrétien et tout religieux en particulier, il faut bien mourir, car la mort est l'aboutissement d'une vie passée dans la sainte oraison, la pénitence et le jeûne. Après l'agonie, la promesse de l'âme retournant à Dieu crée un grand désir chez les cloîtrés. Mathilde n'échappe pas à cette « bonne mort », prônée pour les religieux et les religieuses¹⁸⁶. Néanmoins, la volonté

¹⁸⁰ TREFFORT Cécile, « Les rites funéraires », dans, BOUGARD François (éd.), *Le christianisme en Occident, du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle : textes et documents*, Paris, Sedes, 1997, (Regards sur l'histoire. Histoire médiévale), p. 295.

¹⁸¹ Ces rites funéraires sont décrits soigneusement dans TREFFORT Cécile, « Les rites funéraires », *art. cit.*

¹⁸² N°114, encyclique, l. 11-16, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Très chers frères, déplorable est la condition introduite sur terre par l'envie du Serpent, l'ambition d'Ève et la désobéissance d'Adam. Car lorsque Ève se fut prêtée à la volonté du Serpent et Adam à celle d'Ève – Adam et Ève qui, en tant que nos premiers parents, concentraient en eux la totalité du genre humain –, il s'ensuivit que la punition de leur malédiction et de leur péché se transmet à toute leur descendance à venir » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 6.

¹⁸³ TREFFORT Cécile, *L'Église carolingienne et la mort...*, *op. cit.*, p. 33, 46-47. TREFFORT Cécile, « Les rites funéraires », *art. cit.*, p. 299.

¹⁸⁴ LEMAÎTRE Jean-Loup, *Mourir à St-Martial. La commémoration des morts et les obituaires à St-Martial de Limoges du XI^e au XII^e siècle*, Paris, De Boccard, 1989, p. 177-179. L'ensemble des rites funéraires, l'agonie, ainsi que les funérailles d'un moine dans une abbaye du XII^e siècle, Saint-Martial de Limoges, ont été décrits avec précision par Jean-Loup Lemaître dans sa monographie *Ibid.*, p. 176-193.

¹⁸⁵ N°114, encyclique, l. 1-3, p. 398. Traduction de Monique Goullet : « après l'onction très désirée de la sainte huile, après la communion vivifiante au corps et au sang du Christ ». GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

¹⁸⁶ La description de la mort monastique est bien connue. Voir notamment ces deux références : HASQUENOPH Sophie, « La mort du moine au Moyen Âge (X^e-XII^e siècles) », dans *Collectanea Cisterciensia*, vol. 53, n° 3, 1991, p. 215-232. LECLERCQ Jean, « La mort d'après la tradition monastique du Moyen Âge », dans *Studia missionalia*, vol. 31, 1982, p. 71-77.

des moniales dans l'encyclique est claire : elles montrent que ce n'est pas qu'une abbesse vertueuse partie rejoindre le Père, mais une véritable sainte.

Mathilde meurt en bonne et due forme certes, mais sa mort est conforme au canon de mort sainte présent dans les *vitae* du XII^e siècle¹⁸⁷. Puisque la mort est un moment sacré, elle est vécue comme un passage. On commence par rappeler la maladie dont souffre le saint mourant, qui est de courte durée, ici, de quatre jours :

*In articulo tamen ultimae senectutis, cum jam naturae gloria defecisset, gravi est infirmitate correpta et per quatuor fere dies doloris continuatione vexata*¹⁸⁸.

Le saint sait que sa mort arrive et s'y prépare, s'il s'agit de l'abbé, il fait venir ses ouailles chéries – voilà encore un *topos* commun des *vitae*¹⁸⁹ :

*Porro cum dissolutionis suae terminum immiliere sentiret, filias suas, quas in amorem pietatis Verbi coelestis educaverat alimento, jubet otius convocari [...]*¹⁹⁰.

Mathilde meurt en confessant la foi chrétienne dans un dernier souffle (*in confessione fidei christianae*¹⁹¹) bien sûr, après un ultime discours, un dernier enseignement à ses *sanctae moniales*. Ce sermon final est un *leitmotiv* des *vitae*, car « des paroles appropriées ouvrent [au saint défunt] les portes du ciel¹⁹² ». Ce discours est en quelque sorte un testament spirituel, qui incite le chrétien à une vie plus évangélique encore. L'agonisante est en paix et recueillie, tandis que sa communauté s'agite, sanglote et gémit :

[...] ut in fine quoque, quam semper docuerat, praedicare non desisteret veritatem. Habito vero aliquandiu de religione colloquio, post olei sacri desideratissimam unctionem, post dominici corporis et sanguinis communionem vivificam, inter

¹⁸⁷ Les arguments ont été tirés de la collation de quatre articles envisageant la mort sainte des moines au Moyen Âge central, sans conteste complémentaires pour approcher la question : LAUWERS Michel, « La mort et le corps des saints. La scène de la mort dans les *Vitae* du haut Moyen Âge », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, vol. 94, n° 1, 1988, p. 21-50. HENRIET Patrick, « Mort sainte et temps sacré d'après l'hagiographie monastique des XI^e-XII^e siècles », dans, DERWICH Marek (éd.), *La vie quotidienne des moines et chanoines réguliers au Moyen Âge et Temps Modernes: Actes du Premier Colloque International du L.A.R.H.C.O.R. Wrocław-Księż, 30 nov. - 4 dec. 1994.*, Wrocław, Institut d'histoire de l'Université de Wrocław, 1995, p. 557-571. HENRIET Patrick, « Les paroles de la mort dans l'hagiographie monastique des XI^e et XII^e siècles », dans *Moines et moniales face à la mort. Actes du colloque de Lille 2, 3 et 4 octobre 1992*, vol. 6, Villeneuve, Publications du CAHMER, 1993, (Histoire médiévale et archéologie), p. 75-85. HEUCLIN Jean, « La mort de l'abbé : un modèle de vie chrétienne », dans *Moines et moniales face à la mort. Actes du colloque de Lille 2, 3 et 4 octobre 1992*, vol. 6, Villeneuve, Publications du CAHMER, 1993, (Histoire médiévale et archéologie), p. 27-35.

¹⁸⁸ N°114, encyclique, l. 20-22, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « Mais, à l'article de son ultime vieillesse, alors que la gloire faisait désormais défaut à son être naturel, elle fut prise d'une grave maladie et affligée durant à peu près quatre jours d'une douleur continuelle. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 7-8.

¹⁸⁹ GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques...*, *op. cit.*, p. 213.

¹⁹⁰ N°114, encyclique, l. 22-24, p. 397. Traduction de Monique Goullet : « Puis, sentant approcher l'heure de sa dissolution, elle fit appeler immédiatement ses filles, qu'elle avait élevées dans l'amour de la piété en les nourrissant du Verbe céleste » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

¹⁹¹ N°114, encyclique, l. 5-6, p. 398.

¹⁹² HENRIET Patrick, « Les paroles de la mort... », *art. cit.*, p. 82.

*sanctarum oscula feminarum, inter suspiria virginum et singultus, glorioso transitu migravit a seculo, sine fine regnatura cum Christo*¹⁹³.

Plus encore, les moniales en plus de reprendre le *topos* de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère (c.363-c.†425), celui de l'affliction de la communauté endeuillée, font clairement référence à la mort de l'évêque Martin, ou plutôt à ses funérailles¹⁹⁴ – notons au passage que la vie de Martin apparaît comme l'intertexte par excellence de toute *vita*¹⁹⁵. C'est en nombre qu'on vient aux funérailles de l'abbesse défunte, à l'instar des obsèques des saints moines défunts :

*Agebatur instar exequiarum beati Martini pontificis matris nostrae celeberrimum funus, in quo nec psallentium vocibus fletus, nec lugentium lacrymis poterat cantus abesse*¹⁹⁶.

L'un des objectifs d'une *vita* peut être la promotion d'un culte, matérialisé par les reliques du saint qui attirent de dévots pèlerins¹⁹⁷. Un exemple normand illustre cette visée cultuelle : au X^e siècle, Saint-Pierre de Jumièges élabore des textes hagiographiques pour fonder un culte local, populaire¹⁹⁸. Y a-t-il eu une nette volonté de la Sainte-Trinité visant la reconnaissance par l'Église universelle de la sainteté de Mathilde ? Aucune source ne l'atteste, mais on sait que le XII^e siècle est une période de transition en matière de canonisation. En effet, la canonisation épiscopale est progressivement concurrencée par la reconnaissance pontificale de la sainteté – c'est le triomphe progressif de la canonisation officielle au détriment de la *vox populi*. Si la première canonisation pontificale a lieu en 993, les papes ont un droit de regard croissant sur la sainteté au cours des XI^e-XII^e siècles. Au concile de Latran IV (1215), la vénération des reliques ne peut se faire sans l'accord du pape, en 1234, la canonisation est

¹⁹³ N°114, encyclique, l. 24, p. 397 et l. 1-4, p. 398. Traduction de Monique Goullet : « même au seuil de la mort, elle ne voulait pas manquer de prêcher la vérité, qu'elle avait toujours enseignée. Elle les entretint de religion durant un moment, puis, après l'onction très désirée de la sainte huile, après la communion vivifiante au corps et au sang du Christ, entourée des baisers des saintes femmes, des soupirs et des sanglots des vierges, en une mort glorieuse elle passa dans l'autre monde, pour y régner sans fin avec le Christ. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

¹⁹⁴ Sulpice Sévère, *Vita s. Martini*, éd. Jacques Fontaine, Paris, 1967 (Sources chrétiennes, 133), *Ep.* 3, § 20-21, p. 344. Référence tirée de la note 38 d'*Ibid.*, p. 39.

¹⁹⁵ GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques...*, *op. cit.*, p. 211-212.

¹⁹⁶ N°114, encyclique, l. 8-10, p. 398. Traduction de Monique Goullet : « Les funérailles de notre mère, auxquelles on vint en foule, furent à l'image de celles du saint évêque Martin, durant lesquelles les pleurs ne pouvaient quitter les voix de ceux qui psalmodiaient, ni le chant les larmes de ceux qui gémissaient. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

¹⁹⁷ BOUET Pierre, « Les sources hagiographiques », *art. cit.*, p. 16.

¹⁹⁸ LE MAHO Jacques, « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du X^e siècle », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 22 octobre 2001, p. 21, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/2019>>, (Consulté le 14 mai 2020).

définitivement une prérogative papale. Dès lors, les communautés religieuses cherchent à légitimer le culte des saints défunts qu'elles vénèrent depuis longtemps¹⁹⁹.

On sait que Mathilde n'a jamais été canonisée, malgré la preuve de sa grande vertu et de sa virginité, condition primordiale de la sainteté féminine²⁰⁰. D'autres personnages ayant bénéficié d'un rouleau mortuaire dans le premier quart du XII^e siècle ont quant à eux été canonisés. Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, l'a été en 1514, par canonisation équipollente (un décret du pape seul suffit à la canonisation, sans besoin de la reconnaissance de miracles). Le pape Léon X (1475-†1521) sanctionne ainsi un culte qui existait antérieurement au sein de l'ordre érémitique. Dom François Dupuy (c.1450-†1521) rédige alors la vie de Bruno sur la base, entre autres, de son rouleau mortuaire²⁰¹.

L'ermite et prédicateur Vital de Savigny a, quant à lui, bénéficié d'une reconnaissance immédiate de sa sainteté après son décès, célébrée déjà dans le diocèse d'Avranches par différentes monstrations de ses reliques – de nombreux miracles ont été recensés aux alentours de Savigny. La vocation hagiographique du texte de l'encyclique de son rouleau mortuaire est tout à fait palpable, car la sainteté du défunt est mise hors de doute²⁰². Mais le ton de l'encyclique pose un problème intrinsèque : si vraiment Vital est saint, pourquoi donc faut-il le secourir avec les prières, ce qui est le premier objectif de tout rouleau ? Un véritable saint n'a pas besoin de suffrages, puisqu'il a part, d'emblée, au Royaume des Cieux ! En outre, le dossier de la canonisation de Vital est des plus intéressants. Il semble que la commande auprès de l'évêque de Rennes, Étienne de Fougères (?-†1178), d'une *Vita*, répond à l'intention de Savigny de canoniser leur fondateur, dans les années 1160-1170. Cette *Vita* reprend partiellement la lettre circulaire qui débutait le rouleau de Vital – c'est d'ailleurs grâce à cette reprise du document que nous conservons aujourd'hui un extrait de l'encyclique du rouleau. À la suite de ce texte hagiographique cependant, aucune démarche officielle, pontificale ou épiscopale, n'a

¹⁹⁹ VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, vol. 241, Rome, École française de Rome, 1981, p. 25-37. NEVEUX François, « Les saints dans la civilisation médiévale », *art. cit.*, p. 18-20.

²⁰⁰ WATT Diane, *Medieval Women's Writing. Works by and for Women in England, 1100-1500*, Cambridge, Cambridge Polity, 2007, p. 63-90.

²⁰¹ PARAVY Pierrette, « Dom François Du Puy, biographe de saint Bruno à l'aube du XVI^e siècle », dans, GIRARD Alain, LE BLÉVEC Daniel et PARAVY Pierrette (éd.), *Saint Bruno en Chartreuse. Journée d'études*, Salzbourg, Universität Salzburg, 2004, (Analecta Cartusiana, 192), p. 19.

Pour en savoir plus sur Bruno de Cologne, consulter LAPORTE Maurice, *Aux sources de la vie cartusienne. I : Éclaircissements concernant la vie de saint Bruno*, Grande-Chartreuse, Cartusiana, 1960.

Au sujet de son rouleau, se reporter aux études suivantes : EXCOFFON Sylvain, « Le rouleau des titres funèbres... », *art. cit.* DUFOUR Jean, « Le rouleau des morts de saint Bruno », *art. cit.* CONSTABLE Giles, « The Image of Bruno of Cologne... », *art. cit.*

²⁰² La démonstration de cette visée hagiographique est effectuée dans VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant...*, *op. cit.*, p. 17-21.

alors lieu. La sanction d'un culte déjà bien implanté dans le diocèse s'opère finalement au cours du XIII^e siècle, semble-t-il²⁰³.

Ces comparaisons et ces indices montrent que si les moniales souhaitent la reconnaissance populaire de la sainteté de Mathilde, nulle démarche n'est entreprise à l'échelle diocésaine ou pontificale pour la canoniser. Il faut retenir la contradiction inhérente qu'entraîne un rouleau des morts : les saints n'ont *a priori* nul besoin d'un tel monument commémoratif pour gagner le ciel. Néanmoins, ces documents contribuent à étendre leur sainte réputation à travers l'Occident.

Le rouleau commémoratif de Mathilde est désormais constitué, l'encyclique est rédigée ; le messenger quitte la Sainte-Trinité chargé de son fardeau. Afin d'honorer la mémoire de la défunte abbesse, ce dernier parcourt les royaumes anglo-normand et français et presse les établissements monastiques et canoniaux d'apposer un titre sur les peaux cousues qui forment l'imposant rouleau.

²⁰³ VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant...*, op. cit., p. 72-75. PICHOT Daniel, « Savigny : une abbaye entre Normandie, Bretagne et Maine », dans, MERDIGNAC Bernard et QUAGUEBEUR Joëlle (éd.), *Bretons et Normands au Moyen Âge : Rivalités, malentendus, convergences*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 15, 18 (carte), [En ligne], <<http://books.openedition.org/pur/5695>>, (Consulté le 5 avril 2020).

II. L'accueil accordé au porteur et à son fardeau : prières rimées, éloges dévots ou pieux doutes

L'encyclique du rouleau de Mathilde prie les fidèles chrétiens d'intercéder en faveur de la défunte abbesse caennaise ; cette lettre circulaire est portée sur d'innombrables lieues par le porte-rouleau, selon un long itinéraire. Ce dernier reçoit un accueil favorable ou occasionnellement en demi-teinte. Initiateur de la commémoration pour Mathilde, le *rotulifer*, parfois érigé en un personnage littéraire, récolte des centaines de titres pour mener à bien sa mission mémorielle. Ces *tituli* comportent des éléments déterminés, essentiels, et parfois des poèmes métriques originaux. Ces réponses versifiées permettent de mesurer les sentiments que les communautés traversées expriment à la lecture de l'encyclique : apologie, réserve, ou même raillerie.

1. Le long voyage du porte-rouleau

1.1. L'itinéraire du rouleau de Mathilde

L'itinéraire qu'emprunte le *rotulifer* du rouleau de Mathilde a déjà été mentionné à maintes reprises. La tradition incomplète du rouleau ne permet pas de le reconstituer dans son entièreté ; il est en revanche nécessaire d'approcher le périple du rouleau pour comprendre davantage la répartition des titres¹.

Six titres sont reçus lors d'un premier passage en Normandie. Comme le remarque Jean Dufour, dès le XII^e siècle, les porte-rouleaux sont « testés » pour leur abbaye employeuse et partent pendant quelques jours avant de revenir à leur point de départ². C'est le cas du rouleau de Mathilde. Le *rotulifer* part ensuite pour l'Angleterre, sans doute à Dives, où il effectue un long parcours qui le mène vers l'ouest jusque Exeter, vers le nord à York, vers l'extrême est du Norfolk, avant de revenir vers le sud par Londres et Canterbury notamment. Il regagne Bosham, l'un des ports, passage obligé pour revenir sur le continent, avant de s'arrêter une nouvelle fois à Caen. Après une période de repos et une addition possible de nouvelles feuilles au rouleau, il traverse à nouveau la Normandie et revient pour la troisième fois à la Sainte-Trinité. Dans son dernier voyage, il quitte les domaines anglo-normands pour effectuer un long périple dans les

¹ L'itinéraire reconstitué de Jean Dufour a été choisi comme référence et il n'a pas été jugé bon de le corriger. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, *op. cit.*, p. 395-396. Une carte ainsi que la liste des abbayes traversées dressées par le chartiste se tiennent dans les annexes à la p. 159-164.

² DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 140.

domaines français. Il passe dans le Cotentin et en Bretagne, puis il suit la Loire de Nantes à Tours. Longer les voies fluviales est en effet un comportement habituel des *rotuliferi*. Il continue vers Poitiers, ensuite se dirige vers l'océan Atlantique à Saint-Michel-en-l'Herm. De Saintes, il sillonne la Charente, le Limousin, le Berry, le Nivernais. Il franchit la Loire à La Charité et gagne le nord. De Laon, il part pour l'actuelle Belgique, mais les détails de son chemin « belge » sont inconnus. Il s'arrête à Soissons, longe la Marne jusqu'à Paris et enfin retourne définitivement à Caen par Chartres et Le Mans, entre autres.

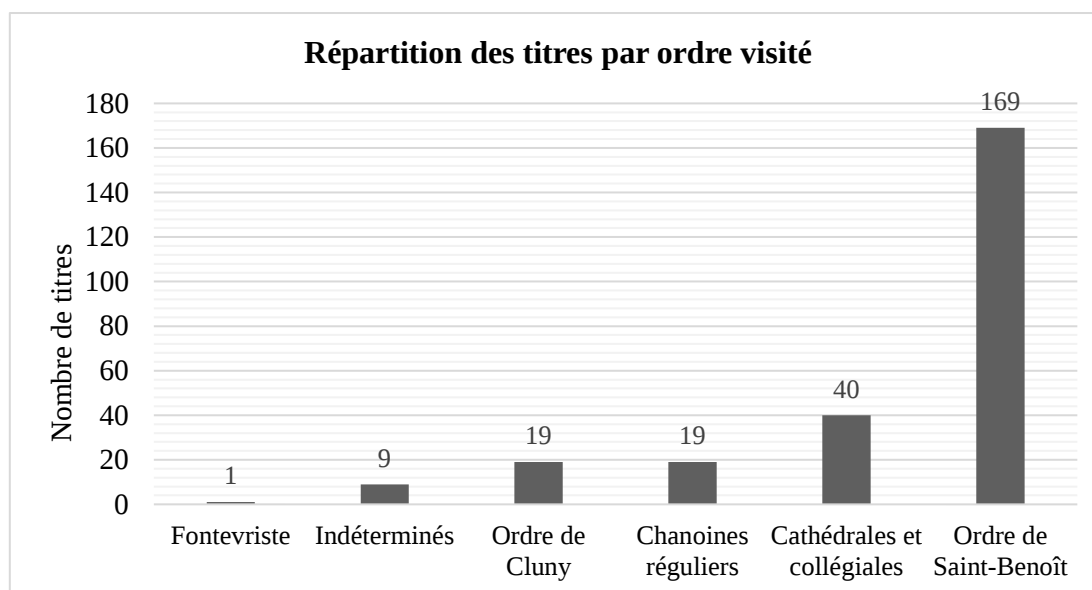
La ressemblance entre les itinéraires respectifs des rouleaux de Mathilde et Vital a été commentée par Jean Dufour et il faut une fois de plus la souligner³. Quelques années séparent les voyages des *rotuli* et on sait que ces itinérances sont tributaires d'une part, de la situation politique, dans ce cas de la puissance du royaume anglo-normand, d'autre part, des routes médiévales. Le gyrovagant chargé de son fardeau peut suivre les anciennes voies romaines, encore utilisées aux X^e et XI^e siècles et au-delà. Il emploie aussi les routes de pèlerinage qui se développent au fil des siècles vers Saint-Jacques de Compostelle ou Rome, ou encore vers des lieux de culte régionaux. Enfin, il peut utiliser des chemins locaux, notamment monastiques, qui relient un monastère à ses dépendances. Il va sans dire que l'étude du parcours d'un rouleau mortuaire est bénéfique pour l'avancée de la recherche sur le réseau routier médiéval⁴.

Les étapes qui scandent le voyage du porte-rouleau sont relativement courtes, excédant rarement une cinquantaine de kilomètres. Une fois sur les routes françaises, le *rotulifer* semble s'arrêter plus longuement dans certaines villes, à l'instar d'Angers, de Paris, de Poitiers, de Reims, de Sens, de Soissons et de Troyes, qui reçoivent quantité de titres composés par différentes abbayes. Il s'agit là encore peut-être d'une déformation de la tradition, mais il est certain que le *rotulifer* a dû s'octroyer quelques jours de repos çà et là pour mener à bien son travail.

Il semble que le *rotulifer* ne dédaigne aucun ordre monastique pour compléter son rouleau mortuaire. En effet, la répartition des ordres apposant un titre est tout à fait représentative du paysage monastique contemporain : on observe une écrasante majorité de bénédictins et de bénédictines. Viennent ensuite les cathédrales et les collégiales, les clunisiens et les chanoines réguliers. En ignorant les distinctions de genre, voici un aperçu des ordres ayant laissé un titre sur le rouleau de Mathilde :

³ Comparer les itinéraires en annexes aux p. 159-168.

⁴ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 140-143.

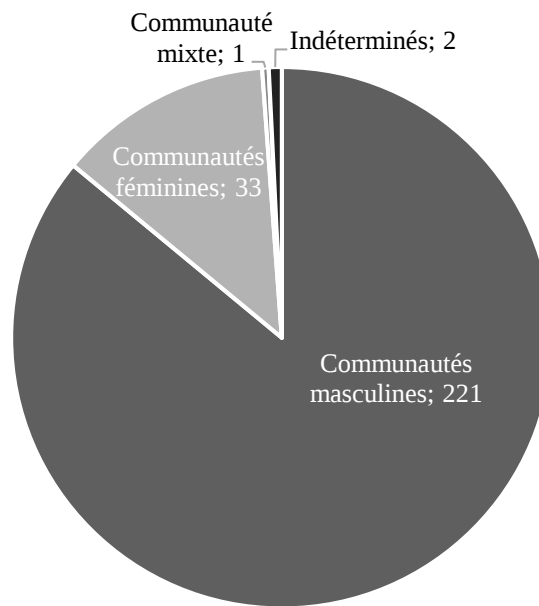


La catégorie « indéterminés » regroupe les titres de quatre *scolares*, d'un archidiacre, ainsi que quatre titres dont l'établissement ou l'ordre n'ont pu être identifiés par manque d'informations par Jean Dufour.

Il faut maintenant remarquer que le *rotulifer* ne s'applique pas à recevoir des titres féminins sur le rouleau. Une fois encore, on peut soulever la quantité moindre d'établissements de femmes en comparaison avec celle des monastères masculins. Néanmoins, proportionnellement aux autres rouleaux auparavant mis en circulation, un plus grand nombre de compositions versifiées réalisées par des femmes est apposé sur le rouleau de Mathilde⁵. La proportion d'établissements féminins, masculins ou mixtes écrivant un titre sur le rouleau d'origine caennaise a été également visualisée sous forme de graphique :

⁵ SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 94.

Communautés visitées en répartition sexuée



1.2. Le rotulifer, entre fiction et réalité

Le personnage du porte-rouleau est entouré de mystère. Bien sûr, au cours du Moyen Âge, son identité et son statut se précisent ; mais à l'époque du rouleau de Mathilde, il est difficile de l'approcher. En effet, la terminologie employée pour le désigner n'est pas unique et se décline en fonction des titres. En outre, certains établissements traversés par le rouleau de Mathilde érigent le *rotulifer* en un personnage littéraire, le détachant de la réalité pour en faire une abstraction, l'entourer de fiction.

Différents termes désignent le porte-rouleau : une liste exhaustive a été dressée par Jean Dufour, car les appellations changent selon la région et la période envisagée⁶. Cette diversité se retrouve dans le rouleau de Mathilde. Les moniales de Caen le nomment *rotularius* dans l'encyclique⁷ ; les bénédictins de Lessay, *pellifer*, porteur de peau, pourrait-on dire littéralement⁸ ; les moines de Saint-Pierre de Méobecq exhortent le *rollifer*⁹ ; mais l'appellation la plus répandue dans le rouleau de Mathilde est *rolliger*. On l'utilise dans deux établissements poitevins, à la cathédrale Saint-Pierre et à Sainte-Radegonde¹⁰, mais aussi à Saint-Vivien à Saintes¹¹.

⁶ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 115-119.

⁷ N°114, encyclique, l. 2, p. 399.

⁸ N°114, T. 92, l. 14, p. 438.

⁹ N°114, T. 152, l. 6, 8, 10, 12, p. 468.

¹⁰ N°114, T. 124, l. 16, p. 451 et T. 126, l. 9, 20, p. 452.

¹¹ N°114, T. 144, l. 23, p. 463.

Homme de confiance s'il en faut, le porte-rouleau du XII^e siècle est un anonyme que quelques indices et déductions à peine peuvent mettre en lumière. On peut penser qu'une excellente connaissance des routes est requise. Il faut attendre les rouleaux plus tardifs, à partir du XIV^e siècle, avant que le *rotulifer* soit nommé plus régulièrement. Au-delà de son nom, son statut est flou : sans doute est-il un clerc, un frère lai ou un convers, sachant lire et écrire, voire parfois un laïque. Se déplaçant avec une lettre de recommandation, exclusivement à pied, il doit aussi être en bonne santé, afin de mener à bien sa mission¹². Dans le rouleau de Bruno (n°105), légèrement antérieur à celui de Mathilde, l'auteur du *Duomo Santa Maria* de Tropea met en vers la souffrance du porte-rouleau, dont la peau du cou souffre du poids de son fardeau :

*Inde cutis colli teritur pre pondere rolli,
Rolligeri collum nequit ultra tollere rollum*¹³

Qu'en est-il du *rotulifer* du rouleau de Mathilde ? Il transparaît dans sept titres différents, dans un contexte à chaque fois distinct. Tantôt il est évoqué comme une personne « réelle », tantôt comme un motif littéraire, comme un agent servant au discours, fictionnel. Il faut d'abord tâcher d'amener ce qu'on peut déduire du porte-rouleau, en tant que personne en chair et en os.

La première mention du *rotulifer* est présente dès l'encyclique. La Sainte-Trinité demande de ne pas refuser un viatique à celui qu'elle emploie, afin qu'il achève sa tâche :

*Nostro rotulario subvenite, precamur pro Domino, ne penuria victus ab incepto deficiat, sed, vobis sibi benigne suffragantibus, bene coeptum opus ad effectum usque perducatur*¹⁴.

En effet, si le porte-rouleau est rémunéré au départ par l'abbaye qui recourt à ses services, les communautés qui le reçoivent lui pourvoient un viatique, composé de nourriture et de boisson, mais aussi du logement. Il reçoit en plus une véritable rémunération en nature ou en argent¹⁵. Ce salaire est dénoncé dans le titre de Notre-Dame de Noyers, dont l'auteur semble hostile à cette pratique. Quel funeste commerce que de livrer l'annonce de la mort !

*Ergo vade, ne te trade morte pro pecunia*¹⁶.

L'arrivée du porte-rouleau est mise en scène dans le titre de la Sainte-Trinité de Lessay :

¹² DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 122-125.

¹³ N°105, T. 178, l. 20-21, p. 348.

¹⁴ N°114, encyclique, l. 2-4, p. 399. Traduction de Monique Goullet : « Subvenez aux besoins de notre porte-rouleau, pour Dieu nous vous en prions, afin qu'il ne manque pas à sa tâche par manque de nourriture et pour que, si vous l'aidez bienveillamment, il puisse conduire à son terme l'œuvre qu'il a bien commencée. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 9.

¹⁵ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 131-137.

¹⁶ N°114, T. 123, l. 5, p. 451.

*Pellifer adveniens, partes nostras quoque tangens,
Vester conspicuam devolvit in ordine cartam,
Quae fatum vestrae matris vitam quoque plene*¹⁷

Dès l'arrivée du porte-rouleau, une véritable cérémonie se met en place comme le mentionnent quelques coutumiers des XI^e-XII^e siècles. À Saint-Vanne de Verdun (vers 1080), le rouleau est lu au chapitre, une prière formulaire est déclamée en faveur des défunts, ensuite, la communauté se rend à l'oratoire en psalmodiant et les cloches recommandent le trépassé à la miséricorde divine. Au XII^e siècle à Vallombrosa en Toscane, on préconise de faire sonner les cloches lorsqu'arrive un porte-rouleau. Le coutumier de Murbach daté du XII^e siècle également répète le cérémonial verdunois en le simplifiant¹⁸. À Saint-Martial de Limoges, lorsque les moines sont dans la salle capitulaire ou dans le chœur, le *rotulifer* (qualifié de domestique, *serviens*) déroule son fardeau et s'éclipse. Le chantre, ou un remplaçant en cas d'absence, emporte la peau pour rédiger le *titulus* de l'établissement. Il s'assure ensuite que le cellérier prodigue au porte-rouleau pain et vin et que le sacristain le rémunère d'un denier, avant de congédier le messenger¹⁹.

Il est désormais nécessaire de se pencher de plus près sur le titre interpellant des bénédictins de Notre-Dame de Noyers (T. 123). L'auteur est-il ici sincère ou s'adresse-t-il à un personnage fictionnel ? Le doute est permis, son animosité envers les porte-rouleaux est claire cependant. Jugez-en :

<i>Res inepta, male cepta, importuno tempore,</i>	Sotte chose, mauvaise entreprise, temps cruel,
<i>Fol vilane, sero, mane, morieris frigore ;</i>	Vilain sot, arrivé tard, reste, sinon tu mourras de froid ;
<i>Ergo vade, ne te trade morti pro pecunia.</i>	Va-t'en donc, ne livre pas l'annonce pas la mort pour de l'argent.
<i>Abbatissae psalmi, missae, conferent suffragia,</i>	Les psaumes, les messes, porteront secours à l'abbesse,
<i>Non scriptura vel pictura rotuli, quem bajulas,</i>	Mais pas les écrits ni la peinture du rouleau que tu portes,
<i>In quo versus tu perversus supplex scribi postulas</i> ²⁰ .	Sur lequel toi, tu réclames en suppliant que j'écrive des vers défectueux.

Selon l'auteur, l'entreprise d'un porte-rouleau est sotte et mauvaise, il voyage par un temps pénible et il pourrait de surcroît en mourir de froid. Apportant son rouleau où figurent

¹⁷ N°114, T. 62, l. 14-16, p. 438. Traduction de Monique Goullet : « Un porteur de rouleau arrive, il entre chez nous./ Un des vôtres déroule dans l'ordre, bien visible, le parchemin/ Tout entier rempli de la mort et de la vie de votre mère » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 22.

¹⁸ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 134-135.

¹⁹ LEMAÎTRE Jean-Loup, *Mourir à St-Martial...*, *op. cit.*, p. 334.

²⁰ N°114, T. 123, l. 3-8, p. 451.

écrits et peinture, il supplie d'y inscrire quelques vers boiteux. Comme à Saint-Pierre de Conches, le *rotulifer* arrive tard (*sero*), trainant son fardeau quand s'installe la nuit²¹. Le rédacteur dénonce l'infâme commerce funèbre dont le *rotulifer* a fait son gagne-pain, arguant que seuls les psaumes et les messes apporteront secours à l'abbesse et certainement pas des vers. L'auteur se montre même injurieux, en l'appelant – en ancien français ! – *fol vilane*. L'emploi d'une langue vernaculaire n'est pas étonnant dans ce cas. En effet, la solennité d'un rouleau mortuaire demande l'utilisation du latin, qui est massive dans la production jusqu'à des époques tardives. Il y a là sans doute une volonté de détonner du reste des titres, de marquer une certaine familiarité dans un document qui se veut être digne. Est-ce que le substantif *vilane* est à prendre littéralement, c'est-à-dire, signifie-t-il que le porte-rouleau est un roturier de basse extraction, un paysan ? Ou est-il à prendre dans son sens second, soit dans un contexte d'injure, désignant celui qui est méprisable²² ? C'est l'unique indice qui pourrait laisser penser que le *rotulifer* de la Sainte-Trinité est un laïque. Faute de preuves suffisantes, il faut laisser cette hypothèse en suspens.

Dans d'autres titres, les rédacteurs s'adressent clairement au porte-rouleau comme ils le feraient en exhortant un personnage littéraire, fictionnel. Trois titres différents s'interrompent à l'invective, littéraire dans deux cas, du *rotulifer*. À la cathédrale Saint-Pierre et à Sainte-Radegonde de Poitiers, les rédacteurs font mine de terminer leurs médisances à la suite de l'intervention du porte-rouleau :

*Nunc quoque pro more solito mihi stabat in ore
Carmine detegere probra quae scio de muliere ;
Sed pro rolligeri precibus placet ista taceri,
Qui nil turpe sibi cogit prece supplice scribi.
Hujus ergo favi precibus, convicia cavi*²³.

*Dum quid sit mulier per singula scribere vellem,
Rolliger a nobis conatur tollere pellem*²⁴.

Deux remarques s'imposent. La proximité géographique entre les établissements est grande, mais les titres se talonnent eux aussi sur le parchemin. Il s'agit sans doute d'un thème

²¹ « *Lux fugiens et nox veniens carmen breviabit, Versiculos paucos in rotuloque dabit.* » N°114, T. 84, l. 11-12, p. 435. Traduction de Monique Goulet : « Le jour qui fuit, la nuit qui vient, abrègeront mon poème/ Et ne donneront que peu de vers sur le rouleau. » GOULET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 21.

²² MARTIN Robert, *Vilain*, [En ligne], <<http://www.atilf.fr/dmf/definition/vilain>>, (Consulté le 21 mars 2020).

²³ N°114, T. 124, l. 14-18, p. 451. Traduction de Monique Goulet : « Une fois encore, selon mon habitude, j'avais à la bouche/ De dévoiler les infamies que je sais de la femme./ Mais je décide de les taire, à la requête du porte-rouleau./ Dont les prières m'enjoignent de ne rien écrire dont il ait à rougir./ J'ai donc écouté ses prières, et j'ai pris garde à ses protestations. » GOULET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 18-19.

²⁴ N°114, T. 126, l. 19-20, p. 452. Traduction de Monique Goulet : « Je voudrais écrire en détail ce qu'est une femme,/ Mais le porte-rouleau tente de nous soustraire sa peau. » *Ibid.*, p. 19.

repris pour ces deux raisons, se répondant²⁵. En outre, le *rolliger* interviendrait chaque fois pour empêcher la rédaction de propos « misogynes », ou du moins antiféminins²⁶. Si l'on en croit l'exemple de Saint-Martial, le porte-rouleau n'est d'abord pas présent lors de la rédaction du titre. Ensuite, il n'est pas certain que le *rotulifer* ait été capable de lire les titres. Des exemples plus tardifs démontrent le contraire, car il appose parfois lui-même un titre, mais rien ne le prouve pour le rouleau de Mathilde²⁷. La censure ne serait-elle pas plus drastique si c'était le cas ? Comment dès lors expliquer la présence de motifs antiféminins sur le *rotulus* ? Se laisserait-il d'ailleurs insulter de *fol vilane* ? Cela peut signifier soit qu'il est absent lors de l'écriture du titre, soit qu'il ne sait pas lire (ou qu'il décide de ne pas intervenir du tout...).

À Saint-Vivien de Saintes, l'auteur doit faire taire sa muse, car le *rotulifer* aimerait repartir. En effet, malgré les lacunes de la tradition, ce *titulus* est exceptionnellement long et plein de digressions : il se plaint de la condition monacale, dénonce la richesse des Clunisiens et pointe le crime que cache l'élection du nouvel évêque. Il expédie enfin un hommage à Mathilde et aux sœurs à la fin du titre. On peut effectivement penser devant la longueur de ce titre que le porte-rouleau a pu s'impatienter comme le dit le texte :

*Dicere non possum, **jam rolligero properante.**
Lectori nunc sufficient, quae diximus ante*²⁸.

Enfin, à Saint-Pierre de Méobecq, une exhortation au *rollifer* scande le texte à intervalle régulier, tous les deux vers. Comme à Noyers, l'auteur écrit qu'il ne faut pas célébrer le décès par des vers, que les joies de l'esprit sont futiles en regard de la gravité de la sentence divine. Le porte-rouleau arrive une nouvelle fois tard, quand sonnent les vêpres. Les moines l'invitent ensuite à entrer, afin d'accomplir les rites prescrits. Dans ce titre, il est clair que le *rotulifer* structure la composition et la justifie parce qu'il y invite, mais qu'il est une abstraction, un personnage fictionnel, un motif littéraire.

***Rollifer**, audito, non debet versificari,
Quisquis pro Domino cupit hic bene mortificari.
Rollifer, intueor vatem non esse jocundum :
Pallidus et moerens jactat se tempnere mundum.
Rollifer, haec scribo dum pello gaudia mentis,
Nam timeo nimium gladium Domini venientis.
Rollifer, evadis ; resonant jam signula vespris,*

²⁵ La reprise des thèmes, fréquente dans le rouleau est analysée *infra*, p. 110-114.

²⁶ On a souvent dit que le rouleau de Mathilde était une véritable monstration de « misogynie » médiévale. Il est réducteur d'y voir un plaidoyer antiféminin, célébrant la mort d'une vieille femme. Il est vrai que ce thème revient, mais il est loin d'être le seul. Nous nous opposons à la vision de Jean-Claude Kahn à ce sujet (KAHN Jean-Claude, *Les moines messagers...*, op. cit., p. 155-180.). Voir la suite de ce chapitre, *infra*, p. 81-85

²⁷ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 137.

²⁸ N°114, T. 144, l. 23-24, p. 463.

*Sed precor huc ad nos venias his rite peractis*²⁹.

Avant de revenir au rouleau de Mathilde, il est intéressant de comparer ces titres à deux témoignages littéraires contemporains. On retrouve chez Baudri et chez Marbode des motifs communs à ceux examinés dans le rouleau d'origine caennaise. Ils ont tous deux consacré un poème entier à décrire la pratique des rouleaux mortuaires, intitulé par Baudri « *Inuectio in rolligerum* » et « *Ad nuntium mortis* » par Marbode.

Dans le poème de Baudri, la critique acerbe porte essentiellement sur la quantité de ces gyrovagues qui apportent de funestes messages. Le *rotulifer* est un animal néfaste comme un vautour, un corbeau, un cheval ailé ou encore un hibou. De plus, ces voyages incessants coûtent à l'abbaye qui reçoit le malheureux messenger mortel. Il est jugé bon de retranscrire un extrait de ce poème, édité et traduit par Jean-Yves Tilliette³⁰ :

*Obsecro iam parcat tam sepe uenire ueredus :
Per nimios usus nimium sua uerba ueremur.
Viuant prelati, pro quorum morte uagatur.
Vultur edax coruusque iger uolitansque ueredus
Necnon bubo canens dirum mortalibus omen
Significant mortes presaganturque cadaver :
Sic rotulus semper mortem cuiuslibet affert,
Ergo, sit a nostris penitus conuentibus exul,
Qui semper mortem, qui nunciat anxietatem –
Nam, si sepe uenit, nummi mercede carebit.*

Pitié ! Qu'il nous épargne ces visites si fréquentes, ce cheval de poste ! Pour y être trop accoutumés, nous ne redoutons que trop les messages qu'il apporte. Que vivent les prélats, dont la mort le met en chemin. Le vautour rapace, le noir corbeau, est ce cheval ailé, tout comme le hibou, dont le cri est présage funeste pour les mortels, sont des signes de mort et prédisent le cadavre. Ainsi, c'est toujours un trépas qu'apportent les rouleaux. Qu'ils soient donc à jamais bannis de nos couvents, le messenger perpétuel de la mort, de l'angoisse. D'ailleurs, s'il vient souvent, il ne percevra plus sa gratification.

Marbode, quant à lui, compare également le porte-rouleau au hibou. Dès l'Antiquité en effet, ce rapace nocturne a une connotation funeste. La chouette annonce la mort (Dion Cassius, *Histoire romaine*, LIV, 29), Ascalaphe est transformé en « un vilain oiseau, messenger des malheurs qui approchent, un lourd hibou, présage funeste pour les mortels³¹ » (Ovide, *Métamorphoses*, V, 549-550), Plinie l'Ancien (23-†79) qualifie le *bubo* de l'adjectif *funeris* (Plinie, *Histoire naturelle*, X, 34)³². Isidore de Séville (*Origines*) et Raban Maur (780-†856 ; *De rerum naturis*) associent l'*ulula* à la mort, à la suite de Plinie. Au XIII^e siècle, les encyclopédistes (Thomas de Cantimpré, Barthélemy l'Anglais et Vincent de Beauvais) considèrent toujours le

²⁹ N°114, T. 152, l. 6-13, p. 468.

³⁰ TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I, op. cit.*, p. 44.

³¹ OVIDE, *Les Métamorphoses. t. I, Livres I-V*, traduit par LAFAYE Georges, 3^e éd., Paris, Les Belles Lettres, 1961, (Coll. des universités de France publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé), p. 143.

³² LAFFINEUR Robert, « Le symbolisme funéraire de la chouette », dans *L'Antiquité Classique*, vol. 50, n° 1, 1981, p. 434.

rapace, associé à la nuit, comme un mauvais présage³³. Il n'est donc pas étonnant de retrouver chez Baudri, dans une moindre mesure, mais surtout chez Marbode, cette croyance persistante qui assimile le hibou ou la chouette au messager de la mort.

La critique de Marbode est plus âpre encore que celle de l'abbé de Bourgueil, car le porte-rouleau marchande ici pleurs et gémissements en échange de nourriture et de nouvelles chaussures, se goinfrant aux frais de l'abbaye, se plaisant de la désolation qu'entraîne son message. Il est véritablement originaire des enfers, celui que le poète menace de chasser avec des coups de bâton. Ce long poème commence par décrire le hibou, qui amorce la comparaison avec le porte-rouleau, ensuite critique son office, décrit la façon du *rotulifer*, avant de le traiter de bouffon. Malgré sa longueur, il est utile de consulter son édition latine, comprise dans la *Patrologie* et en vis-à-vis sa traduction française versifiée, de Ropartz³⁴.

*Bubo ferum nomen, dirum mortalibus omen,
Ut Maro testatur, dum cantat, fata minatur.
Illius cantum damnat genus omne volantum,
Atque pari voto scelus hoc fugat aere toto.
Noctes ergo colit, cum lucis tempora nolit;
Noctibus apparet, quoniam si luce volaret,
Jam caput invisum multo foret ungue recisum
Membraque cum plumis divisaque sparsaque
dumis,
Carpere pennatis cupientibus omnia vatis,
Vatis tam dirae, dignae mala fata subire.
Huic volucris foedae simul, procul ergo recede,
Chartae funebris lator, damnande tenebris,
Qui vice bubonis non unquam laeta reponis,
Semper moesta canis non discessurus inanis;
Nam cum nil portes, nisi tristitiam, nisi mortes,
Ceum bene regesta petis es cum voce molesta,
Et ne lacescas soccos petis, exiguus escas,
Propter defunctum soleas damus, addimus
unctum.
Bis nos contristas, mala dans res accipis istas;
Sic importunus vendis mihi munere funus.
Improbe, vade foras, superas quid pollius oras ?
Quid tibi cum vivis, barathri teterrime civis,
Vernula Plutonis, legatio perditionis ?
Quid nos infestas voces iterando molestas ?
Conveniat coetus, gemitus date, fundite fletus,
Aeraque pulsantes clamate velut Corybantes,
Cantica funereis lugubria ferte choraeis,
Carmina moesta date, loca vestra diemque
notate,*

Les hiboux, nom hideux et d'augure funeste,
N'ont jamais fait leur cri, Virgile nous l'atteste,
Que pour prophétiser des malheurs et des maux.
Abominant ce cri, tous les autres oiseaux
Ont proscrit pour toujours ces prophètes
funèbres,
Et c'est là, la raison qu'ils hantent les ténèbres
Et qu'ils n'osent bouger qu'à la faveur des nuits.
S'ils voyaient en plein jour un seul de ces
maudits,
Les habitants de l'air, du bec et de la serre,
Le déchirant, bientôt auraient jonché la terre
Des restes mutilés de l'augure fatal,
Justement condamné pour n'aimer que le mal.
Tu mérites trop bien aussi qu'on te bannisse,
O toi qui du hibou remplis le triste office,
Exécrable porteur des messages de deuil,
Funèbre visiteur, qui ne franchis un seuil
Que pour jeter partout l'alarme et la tristesse.
Et pourtant, comme si, messager de liesse,
Tu portais le bonheur, tu demandes paiement ;
Ton importune voix réclame insolemment,
Ici des souliers neufs, partout ta nourriture.
— Ami du mort, je veux remplacer ta chaussure.
Tiens ces bottes, et tiens encore ce saindoux
Pour les graisser. Mais pars, maintenant laisse-
nous,
Scélérat, trafiquant de ce commerce infâme,
Qui pillas notre bien et désolâtes notre âme.
Tu souilles l'air, enfant adoptif de Pluton ;
Rentre dans les enfers, rentre dans ta maison.

³³ Nous remercions chaleureusement Baudouin Van den Abeele pour sa précieuse expertise sur le sujet. Ses travaux ont nourri ces dernières remarques.

³⁴ Édition latine : MIGNE Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus, op. cit.*, col. 1672B-1673B. Traduction : MARBODUS REDONENSIS et ROPARTZ Sigismond, *Poèmes de Marbode...*, *op. cit.*, p. 99-101.

*Dantes expensam, largam mihi ponite mensam.
Escarum gurgis, quid nos tot talibus urges ?
Fle qui flere jubes, plue distillans quasi nubes,
Potum moeroris bibe, vescere pane doloris,
Quem mala delectant, mala te simul omnia
plectant ;
Nos sine laetari, Christumque Patremque precari
Ut vitae munus det nobis trinus et unus.
His nisi parueris, dum ventris commoda quaeris,
Fustibus et ferro saturabere, pessime gerro.*

— Mais toi, sans t'émouvoir de mon amère
plainte,
Tu répètes toujours ta lugubre complainte :
« Venez à mon appel, pleurez et gémissiez,
Tous ensemble entonnez le chant des trépassés ;
Dans les airs attristés que l'airain retentisse !
Notez l'heure et le lieu du funèbre service
Mais si les morts sont morts, les survivants ont
faim ;
Faites-moi préparer un plantureux festin. »
— Gouffre toujours béant, gourmand insatiable,
Entendrons-nous toujours cette voix détestable ?
Pleure donc, toi qui viens pour exciter nos pleurs,
Et tes larmes, bois-les ; l'amer pain des douleurs,
Mange-le ; ce paiement convient à ton office.
Le mal te réjouit ; que le mal te punisse !
Cependant laisse-nous, tout à notre chagrin,
Prier le Père Dieu, le Christ, son Fils divin,
L'Esprit, qui les unit, de nous donner la vie...
Si tu ne t'en vas pas, j'ai vraiment trop envie
De te faire dîner à grands coups de bâton,
Esclave de ton ventre, insipide bouffon.

Les critiques à l'encontre des porte-rouleaux, dont l'identité reste mystérieuse dans le premier quart du XII^e siècle, sont assez acides. De fait, il faut nous cantonner aux hypothèses, car le statut de ce messager funèbre nous échappe pour l'instant. Il serait nécessaire d'observer la symbolique de l'arrivée d'un messager, plus particulièrement d'un rouleau, dans d'autres types de documentation contemporaines, afin d'y voir plus clair et de mieux comprendre ce gyrovagant, et l'extraire de ses attributs fictionnels ou littéraires.

Il est temps à présent d'examiner le fruit du labeur de cet anonyme, qui a traversé les domaines anglo-normands et français avec, à son cou, le rouleau de Mathilde.

2. Moisson de titres versifiés ou formulaires

2.1. Compositions originales des communautés

Aujourd'hui, 257 titres du rouleau de Mathilde ont été conservés. Parmi ceux-ci, 111 établissements honorent la défunte d'une composition originale. Il est intéressant d'apprécier la forme de ces compositions, leur qualité et leur longueur.

Une écrasante majorité des compositions présentes sur le rouleau de l'abbesse caennaise est versifiée. Seul le titre de Saint-Ferréol d'Essômes (T. 176) est en prose rimée. Jean de Garlande (c.1180-c.†1252), dans les *Parisiana Poetria* (vers 1200), décrit quatre styles de prose latine. Parmi ceux-ci, figure le *stilus isidorianus*, ou style dit synonymique, qui consiste à

composer en prose rimée ou assonancée³⁵. Ce style inspire par ailleurs largement les compositions et l'esthétique du XI^e siècle ; les auteurs ont un goût prononcé pour la symétrie, pour la répétition d'une même réalité avec des mots différents. La musicalité est mise à l'honneur, d'où, au XI^e siècle, on se plaît à utiliser des procédés à marquage final à l'instar de la rime ou du *cursus*³⁶. Ces tendances sont toujours visibles au XII^e siècle. Le contenu du titre d'Essômes, par contre, ne détonne pas de la production : ses thèmes sont tout à fait classiques³⁷.

Lorsqu'ils composent, les auteurs font le choix d'inscrire le titre de leur établissement en vers. Ils optent avant tout pour les hexamètres dactyliques, comme à Saint-Étienne de Caen (T. 1) et à Saint-Gabriel (T. 2) pour prendre deux exemples du premier voyage normand du porte-rouleau. Certains établissements recourent à une exigence formelle supplémentaire en terminant chaque vers : par *Maria* à Winchester (T. 11), ou par *Mathildi(s)* à Hume (T. 46). Le goût pour les distiques élégiaques est aussi répandu, à l'instar de Saint-Étienne de Fontenay (T. 7) ou de la cathédrale de la Sainte-Trinité de Norwich (T. 40). Mais on retrouve également des vers saphiques (T. 216) et deux exemples de poésie rythmique (T. 185 et 221)³⁸.

La métrique composée par les établissements sur le rouleau de Mathilde correspond largement aux caractéristiques énoncées par Dag Norberg (1909-†1996), Pascale Bourgain et Jean-Yves Tilliette au sujet de la poésie versifiée de la fin du XI^e siècle et du XII^e siècle. En effet, les poètes médiévaux imitent les poètes latins de l'Antiquité tardive, à l'instar de Juvencus (IV^e siècle), Prudence (c.348-c.†415) et Sedulius (V^e siècle). « La versification médiévale dépend [donc] tout à fait des enseignements scolaires³⁹ » et ce, pendant toute l'époque médiévale. Alors que les rimes sont accidentelles en métrique classique, leur emploi se répand massivement dès le X^e siècle avec l'introduction des rimes léonines et elles connaissent une apogée au cours des XI^e-XII^e siècles. Au point de vue formel, les hexamètres et les distiques

³⁵ BOURGAIN Pascale et HUBERT Marie-Clotilde, *Le latin médiéval*, Turnhout, Brepols, 2005, (L'atelier du médiéviste, 10), p. 397-398.

³⁶ BOURGAIN Pascale, « La *compositio* et l'équilibre de la phrase narrative au onzième siècle », dans, HERREN Michael W., MCDONOUGH C.J. et ARTHUR Ross G. (éd.), *Latin Culture in the Eleventh Century: Proceedings of the Third International Conference on Medieval Latin Studies Cambridge, September 9-12, 1998.*, vol. 1, Turnhout, Brepols, 2002, (Publications of the Journal of Medieval Latin), p. 85. Cet article de Pascale Bourgain est tout à fait éclairant et peut servir à décrire la production du premier quart du XII^e siècle également. Elle y définit la *compositio* comme « l'art d'assembler des éléments ». BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 83.

³⁷ Se référer à la section *infra* envisageant les thèmes du rouleau p. 104-110.

³⁸ La poétique du rouleau de Mathilde avait déjà attiré l'attention de Robert Favreau : FAVREAU Robert, « L'apport des rouleaux des morts à l'histoire de la région », *art. cit.*, p. 167-169. Monique Goullet s'y est ensuite intéressée en profondeur : GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 31-36. Quelques années plus tard, elle systématise sa recherche sur la poétique en investiguant les rouleaux de Bruno, Mathilde et Vital, en prenant soin de proposer un répertoire complet des titres versifiés et leur scansion. GOULLET Monique, « De Normandie en Angleterre... », *art. cit.*

³⁹ NORBERG Dag, *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*, vol. 5, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1958, (Acta Universitatis Stockholmiensis, Studia Latina Stockholmiensia), p. 184.

dominant largement la production, alors que le Moyen Âge perd la notion antique de prosodie⁴⁰. L'opposition entre les syllabes brèves et longues n'est plus alors qu'une convention car elle n'est connue par les auteurs médiévaux que par des florilèges prosodiques ou des notations dans les grammaires⁴¹. Jusqu'à une époque tardive, les rouleaux des morts s'écrivent en latin.

L'usage du latin est bien sûr prépondérant dans la production écrite du XII^e siècle. Ces écrits latins, bien qu'autrefois vilipendés en raison notamment de leur médiocrité linguistique (« latin de cuisine »), connaissent une véritable efflorescence au XII^e siècle, c'est la Renaissance dite du XII^e siècle. Si les œuvres latines du Moyen Âge central puisent leur inspiration dans les classiques antiques, elles se déclinent nationalement – il faut ainsi casser le mythe d'une littérature latine a-nationale voire antinationale⁴². Michel Banniard soulève la neutralité du paradigme latin/vulgaire, ce dernier terme étant éminemment péjoratif et employé par les clercs médiévaux latinophones⁴³ – ces dénominations commodes seront malgré tout conservées. Paul-Augustin Deproost et Jean-Yves Tilliette défendent tous deux l'idée que les domaines latins et vulgaires, loin d'être parfaitement opposés, s'imbriquent et se complètent. En effet, l'hypothèse de Jean-Yves Tilliette est la suivante : « la littérature française, et occitane, s'écrit à côté, ou en marge, de la culture latine⁴⁴ » car selon lui, « l'ancienne littérature française s'invente d'après la littérature latine⁴⁵ ». Bien que leur relation soit conflictuelle, « de

⁴⁰ NORBERG Dag, *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*, op. cit., p. 7, 38, 40, 184.

⁴¹ BOURGAIN Pascale et HUBERT Marie-Clotilde, *Le latin médiéval*, op. cit., p. 420.

Consulter au sujet du style versifié l'introduction de Jean-Yves Tilliette, qui prend de nombreux exemples de la poésie latine du XII^e siècle : TILLIETTE Jean-Yves, « Verse Style », dans, HEXTER Ralph J. et TOWNSEND David (éd.), *The Oxford Handbook of Medieval Latin Literature*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 239-264. Pour les perspectives futures que permet la poésie latine anglo-normande, il faut mettre en évidence l'article suivant, pourvu d'une abondante orientation bibliographique et des sources conservées pour les XI^e-XII^e siècles. ANGELINI Roberto, « Topographical and Thematic Perspectives in the Latin Poetry of the First Anglo-Norman Kings », dans *Tabularia. Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XI^e-XII^e siècles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/3009>>, (Consulté le 1 mai 2019).

⁴² DEPROOST Paul-Augustin, « La latinité médiévale. Une langue sans peuple et sans frontière », dans *Folio Electronica Classica*, n° 3, 2002, p. 13, [En ligne], <<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/03/latinmedieval.html>>. TILLIETTE Jean-Yves, « La littérature latine de la France médiévale face aux littératures de langue vernaculaire », dans, VIGNEST Romain (éd.), *La France et les lettres*, vol. 35, Paris, Classiques Garnier, 2012, (Rencontres), p. 31, 34.

⁴³ BANNIARD Michel, « La langue des esclaves peut-elle parler de Dieu ? », dans *La parole sacrée : formes, fonctions, sens (XI^e-XV^e siècle)*, Toulouse, Privat, 2013, (Cahiers de Fanjeaux, 47), p. 195-197. Une synthèse récente des travaux de Michel Banniard inaugure un ouvrage des plus intéressants, envisageant le passage du latin tardif à l'ancien français : BANNIARD Michel, « Comment le latin parlé classique est devenu le français parlé archaïque : pour une historicisation et une modélisation innovantes (Bréviaire) », dans, CARLIER Anne et GUILLOT-BARBANCE Céline (éd.), *Latin tardif, français ancien : continuités et ruptures*, Berlin, Walter de Gruyter, 2018, (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 420), p. 21-34. Pour les XIII^e-XIV^e siècles, consulter plutôt les travaux de Serge Lusignan, notamment : LUSIGNAN Serge, « Le français et le latin aux XIII^e-XIV^e siècles : pratique des langues et pensée linguistique », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, EHESS, n° 4, 1987, p. 955-967.

⁴⁴ TILLIETTE Jean-Yves, « La littérature latine de la France médiévale... », art. cit., p. 40.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 35.

concurrence, voire d'antagonisme⁴⁶ », les littératures latines et vulgaires émanent du même terreau, de ce monde lettré et scolaire qui prend son envol dès le XI^e siècle. Néanmoins, elles ne sont pas destinées au même auditoire. Le latin caractérise les œuvres savantes, nobles, divines ; la littérature vernaculaire vise un public non pas ecclésiastique mais populaire, profane et seigneurial. Cette dernière n'est pas une littérature livresque mais une littérature de la performance, de l'oralité⁴⁷. Il ne faut pourtant pas oublier les limites de cette diglossie qui est un réel risque pour l'historien de déformer la lecture des sources : les domaines latins et vernaculaires (il faut se contenter de cette commode terminologie) ne se limitent pas à cette caractérisation dichotomique⁴⁸. Plus encore, il faut une nouvelle fois rappeler la profonde continuité latine des langues romanes ; l'ancien français n'est autre que, selon l'expression de Michel Banniard, la « mémoire du latin⁴⁹ ».

Le rouleau de Mathilde est sans surprise intégralement rédigé en latin. En effet, le latin garantit la bonne compréhension et l'échange dans ces milieux monastiques anglo-normands et français. Comme le souligne Paul-Augustin Deproost, « la chrétienté latine est consciente de son unité⁵⁰ » : religieuse bien sûr, mais aussi linguistique, artistique, scolaire et plus largement, culturelle⁵¹. Cependant, la trace, d'ailleurs exceptionnelle, de l'ancien français a déjà été soulignée dans le rouleau de Mathilde. Cette injure, « *fol vilane* » (T. 123), n'est pas digne de figurer dans la langue de la Bible, mais elle révèle la familiarité recherchée à l'encontre du porte-rouleau, diamétralement opposée à la solennité du rouleau. Il s'agit ici d'un exemple de la complémentarité des domaines latins et vulgaires, dont l'expression répond à des fonctions différentes, qui ne sont pas interchangeables à l'envi.

L'esthétique latine présente dans les compositions apposées sur le rouleau de Mathilde répond aux caractéristiques énoncées par Jean-Yves Tilliette : une inclination à la symétrie, à l'effet d'écho et au parallélisme⁵². Des extraits récoltés tout azimut exemplifieront ses propos.

On peut remarquer les emplois fréquents des figures de style suivantes (par ordre alphabétique) :

⁴⁶ TILLIETTE Jean-Yves, « La littérature latine de la France médiévale... », *art. cit.*, p. 38.

⁴⁷ DEPROOST Paul-Augustin, « La latinité médiévale... », *art. cit.*, p. 13-15.

⁴⁸ BANNIARD Michel, « La langue des esclaves... », *art. cit.*, p. 196.

⁴⁹ ID., « L'ancien français, mémoire du latin », dans JACQUART Danielle et THOMASSET Claude (éd.), *Par les mots et les textes : mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, (Travaux de stylistique et de linguistique françaises), p. 21-36.

⁵⁰ DEPROOST Paul-Augustin, « La latinité médiévale... », *art. cit.*, p. 12.

⁵¹ *Ibid.*, p. 12-13.

⁵² TILLIETTE Jean-Yves, « Le latin de la poésie médiévale », dans *Filologia Mediolatina. Rivista della Fondazione Ezio Franceschini*, vol. 13, 2006, p. 83.

- Accumulation, couplée à une répétition de syllabes homophones (homéotéleute) ;

*Nec pietas, nec nobilitas, nec larga potestas*⁵³

*Haesit, obedivit, coluit, dilexit, amavit*⁵⁴.

- Anaphore (répétition d'un mot ou groupe de mots en début de vers) ;

*O mors crudelis nullique probata fidelis,
O mors immitis, nigri soror impia Ditis*⁵⁵,

*Littera nam praesens nobis monstrare videtur
Pro bonitate sua quod ei bona vita paretur.
Littera jam praesens non debet falsa putari,
Quae contestatur sed debent magnificari.
Littera jam praesens nunc nobis significavit
Quod bene vos rexit, quod vos dum vixit amavit*⁵⁶ ;

- Assonance (répétition d'une voyelle) ;

*Ex quo nota, Deo data, plena Deo, monachata*⁵⁷ ;

- Épiphore (répétition d'un mot ou groupe de mots en fin de vers) ;

*Post obitum matri propre sis, reverenda Maria.
Nomine Mathildi pia sis, benedicta Maria.
Hanc bene defendas, fortis virtute Maria.
Ne tenebras timeat, te praeduce, clara Maria.
Non hostis noceat, te visa, virgo Maria.
Insidians taceat, te iudice, domna Maria.
Et fraudes reprimat, te convincente, Maria.
Mox procul aufugiat, bona, te terrente, Maria.
Hec eat in requiem, te dante, colenda Maria.
Jungatur sanctis, te, justa, jubente, Maria.
Feliciter vivat, te, sancta, favente, Maria.
Corregnetque Deo, te presule, digna Maria*⁵⁸.

*Nil prodest animae metri genus omne Mathildis ;
Sed prosunt animae pia vota precesque Mathildis.
Parcat huic petimus Dominus pius ergo Mathildi
Et sanctos petimus suffragia ferre Mathildi,
Ut possit curam Michaelis inire Mathildis,
Nec subeat curam Satanae peritura Mathildis.
Sique tamen vitae sanctae fuit ista Mathildis,*

⁵³ N°114, T. 11, l. 14, p. 404.

⁵⁴ N°114, T. 18, l. 20, p. 407.

⁵⁵ N°114, T. 18, l. 9-10, p. 407.

⁵⁶ N°114, T. 41, l. 20-25, p. 413.

⁵⁷ N°114, T. 120, l. 11, p. 450.

⁵⁸ N°114, T. 11, l. 6-17, p. 405.

*Perpetuae vitae copulatur jure Mathildis*⁵⁹.

- Polyptote (répétition de plusieurs termes d'une même racine étymologique, en ce compris les différentes formes verbales et casuelles, ce que permettent les déclinaisons latines).

*Femina femineum domuit non femina sexum,
Mathildis, mente non femina, femina carne ;
Femina nata quidem, sed in actibus exuit illam*⁶⁰,

*Laudibus humanis non est laudare necesse,
In vita cujus laus fuit ipse Deus*⁶¹.

*Si posset lacrimis revocari vestra Mathildis,
Jam multis lacrimis esset revocata Mathildis.
Sed quia non possunt lacrimae revocare Mathildem*⁶²,

*Mathildis vitam videndo duxit honestam*⁶³

Toutes ces figures stylistiques reposent sur la répétition. Elles créent un effet d'écho, musical, qui sonne à l'oreille comme un refrain. La rime, cette répétition phonique en fin de vers ou en milieu de vers (rimes internes), est affectée par les auteurs latins du XII^e siècle entre tous les jeux linguistiques. Ceux-ci n'hésitent d'ailleurs pas à combiner deux *anaphores* et une *épiphore*, ainsi qu'une *polyptote*, avec l'exigence *rimique* :

*Femineus sexus nobis mortem generavit :
Nam gustans vetitum, nos mortis lege ligavit.
Femineus sexus mundum dampnavit edendo ;
Dampnat adhuc mundum dampnavit edendo ;
Dampnat adhuc mundum mala femina decipiendo*⁶⁴.

Sur le rouleau de Mathilde, certains établissements proposent un titre versifié d'une longueur tout à fait admirable. Cela est dû notamment à la propension croissante de la volonté d'éblouir les communautés suivantes par la beauté de ses vers ou de son style étudié⁶⁵. On peut voir dans la longueur de ces titres le désir d'amplifier le renom de son propre couvent : sur le médium qu'est un rouleau, un titre étendu retient davantage l'attention du lecteur et plus encore si son exécution est remarquable.

⁵⁹ N°114, T. 46, l. 8-14, p. 418.

⁶⁰ N°114, T. 120, l. 8-10, p. 450.

⁶¹ N°114, T. 186, l. 27-28, p. 483.

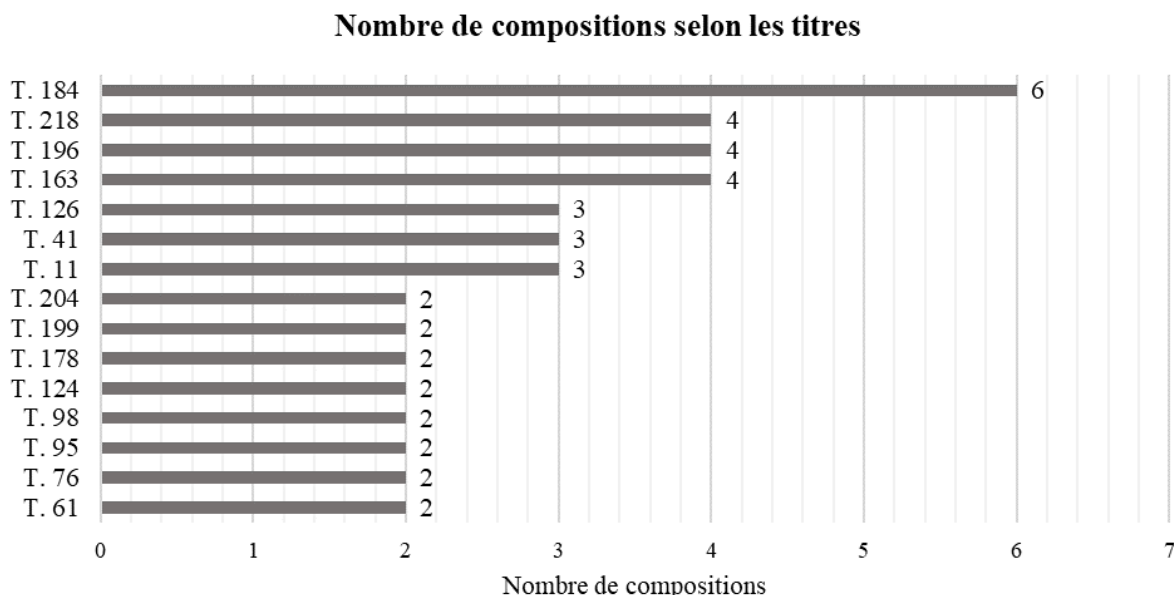
⁶² N°114, T. 41, l. 10-13, p. 415.

⁶³ N°114, T. 101, l. 20, p. 444.

⁶⁴ N°114, T. 139, l. 26-30, p. 457.

⁶⁵ Pascale Bourgain a la première mise en lumière cette volonté. BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », art. cit. Voir *infra*, p. 86-88.

La longueur des titres s'explique aussi par la multiplication des compositions au sein d'un établissement. Un nombre non négligeable de communautés traversées par le rouleau de Mathilde propose plusieurs compositions. Parmi ces quinze établissements, Hautvillers compose six poèmes distincts ! Par souci de clarté, les données ont été regroupées dans un graphique :



Huit établissements proposent deux poèmes (T. 61, 76, 95, 98, 124, 178, 199, 204), trois en proposent trois (T. 11, 41, 126) et trois en proposent quatre (T. 163, 196, 218). Le très long titre d'Hautvillers paraît bien gourmand en parchemin et en compositions versifiées (six). Peut-on dire qu'à chaque composition un auteur différent prend la plume ? La réponse est moins simple qu'il n'y paraît. Les données paléographiques manquent cruellement pour déterminer la main de plusieurs rédacteurs. Il faut donc se borner à examiner les caractéristiques formelles ou les indications encore visibles.

Il est remarquable de constater que quelques établissements proposent différents poèmes répondant à des exigences formelles distinctes : à la cathédrale Notre-Dame de Rouen (T. 76), à quatre distiques élégiaques succèdent dix hexamètres ; à Sainte-Marie d'York (T. 41), Benoît compose cinquante hexamètres, Richard, quatorze distiques élégiaques, Pierre, huit nouveaux hexamètres. Néanmoins, ce trait ne caractérise pas les compositions multiples et ne les annonce pas, car à Saint-Albans (T. 49) par exemple, huit hexamètres précèdent un distique élégiaque. De la même façon, à la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux (T. 61), les deux poèmes forment des distiques élégiaques⁶⁶. Cette piste n'est donc pas pertinente.

⁶⁶ Ces données ont été extraites de l'étude déjà citée de GOULLET Monique, « De Normandie en Angleterre... », *art. cit.*, p. 226-229. Elle propose un recensement pour les rouleaux de Bruno et de Vital également.

Certaines communautés sont tout à fait explicites et les rédacteurs se nomment. C'est le cas à Sainte-Marie d'York (T. 41), où trois bénédictins prennent la plume : « *Versus Benedicti* », « *Versus Ricardi* », « *Versus Petri* ». À Sainte-Radegonde de Poitiers (T. 126), il est précisé avant les deux dernières compositions : « *Item ejusdem est* » et « *Versus Tesceleni* » ; c'est le cas également à Nogent (T. 218), où on spécifie « *Item versus discipulorum* », « *Item alios* », « *Item de eodem alius* », « *Item alius* », sans nommer les dits disciples toutefois. On reviendra plus tard sur les déductions réalisées au sujet de l'identité des rédacteurs, mais dans un premier temps, il faut constater que seuls trois établissements sur quinze sont explicites quant à la multiplicité des mains⁶⁷. Les autres établissements moins explicites se bornent à des « *Item versus* » « *Itemque* », « *Alioquin* », « *Prepterea* », « *Iterum* », comme à Saint-Pierre d'Hautvillers (T. 184).

Mais des indices montrent que d'autres communautés ne signalent pas explicitement un autre rédacteur ni même une autre composition. En effet, la copie B du rouleau de Mathilde précise à côté de la seconde volée de vers proposés par Saint-Georges de Rennes (T. 98) : « Ces sept vers sont d'une autre écriture et à côté des précédens⁶⁸ »... La prudence s'impose donc, car la perte de l'original soulève de multiples questionnements, qui demeurent sans réponse satisfaisante.

À la réponse au *topos* de la légitimité ou non de la poésie, les auteurs répondent par une métrique recherchée et par l'abondance des compositions. La forme poétique, même si elle est décriée dans certains titres avec ironie – les auteurs rédigent eux-mêmes dans la forme qu'ils récusent –, traverse l'entièreté du rouleau de Mathilde. Il ne s'agit que d'un lieu commun pour ces auteurs, alors que les philosophes contemporains de grande envergure se prononcent *pro* ou *contra*⁶⁹. Certains établissements font néanmoins le choix de proposer des titres sans compositions littéraires, en vers ou en prose.

2.2. Contenu des titres et bénéficiaires des prières

Chaque titre du rouleau de Mathilde comporte un contenu que l'on pourrait dire minimal. Les établissements qui prennent soin de se nommer et de préciser leur localisation ont été mentionnés précédemment. Il faut d'ailleurs relever que ces données sont celles que les érudits modernes se bornent généralement à copier, comme c'est le cas dans la copie C. Viennent ensuite une prière formulaire pour les défunts et une liste ajoutée de trépassés, dans

⁶⁷ Voir *infra*, p. 85-86.

⁶⁸ Note (b) de DUFOR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 443.

⁶⁹ Une synthèse sur cette question qui traverse le Moyen Âge central se trouve dans DE BRUYNE Edgar, *Études d'esthétique médiévale*, Bruges, Brugge De Tempel, 1946, 5 vol., p. 516-542.

un ordre indifférent : les deux cas sont fréquents. Néanmoins, certains titres dérogent à ce « contenu minimal », comme le font les *sculares* de Bath (T. 28) ou les bénédictins de Pershore (T. 33) par exemple, qui ne proposent qu'un poème seul. Le plus souvent, les pièces versifiées succèdent à la mention de l'intitulé de l'établissement et précèdent une prière formulaire en plus noms supplémentaires, mais des exemples contradictoires sont aisés à relever. C'est ainsi que se présentent ordinairement les titres.

Il faut donc prendre conscience que tous les titres ne comprennent pas de pièces versifiées, même si ces dernières font l'objet de l'attention des chercheurs et intéressent tout particulièrement cette étude. De la sorte, une mise en lumière des formules employées dans les titres, ainsi que l'identité et le statut des personnes pour lesquelles on demande un suffrage est proposée ici.

De nombreuses formules sont usitées afin de rendre hommage aux défunts ou bien afin de solliciter la prière des membres des autres communautés traversées. Ces formules répétitives, abrégées dans l'édition de Jean Dufour, ont été comptabilisées et regroupées en un tableau⁷⁰.

Formules de prière usitées	Nombre d'occurrences
<i>orate pro nostris</i>	125
<i>omnium fidelium defunctorum requiescant in pace</i>	61
<i>requiescant in pace</i>	49
<i>pro vestris</i>	34
<i>per misericordiam Dei</i>	5
<i>anime omnium fidelium defunctorum</i>	1
<i>anime omnium defunctorum requiescant in pace</i>	1
<i>omnium defunctorum animae requiescant in pace</i>	1
<i>omnium defunctorum fidelium requiescant in pace</i>	1
<i>omnium defunctorum requiescant in pace</i>	1

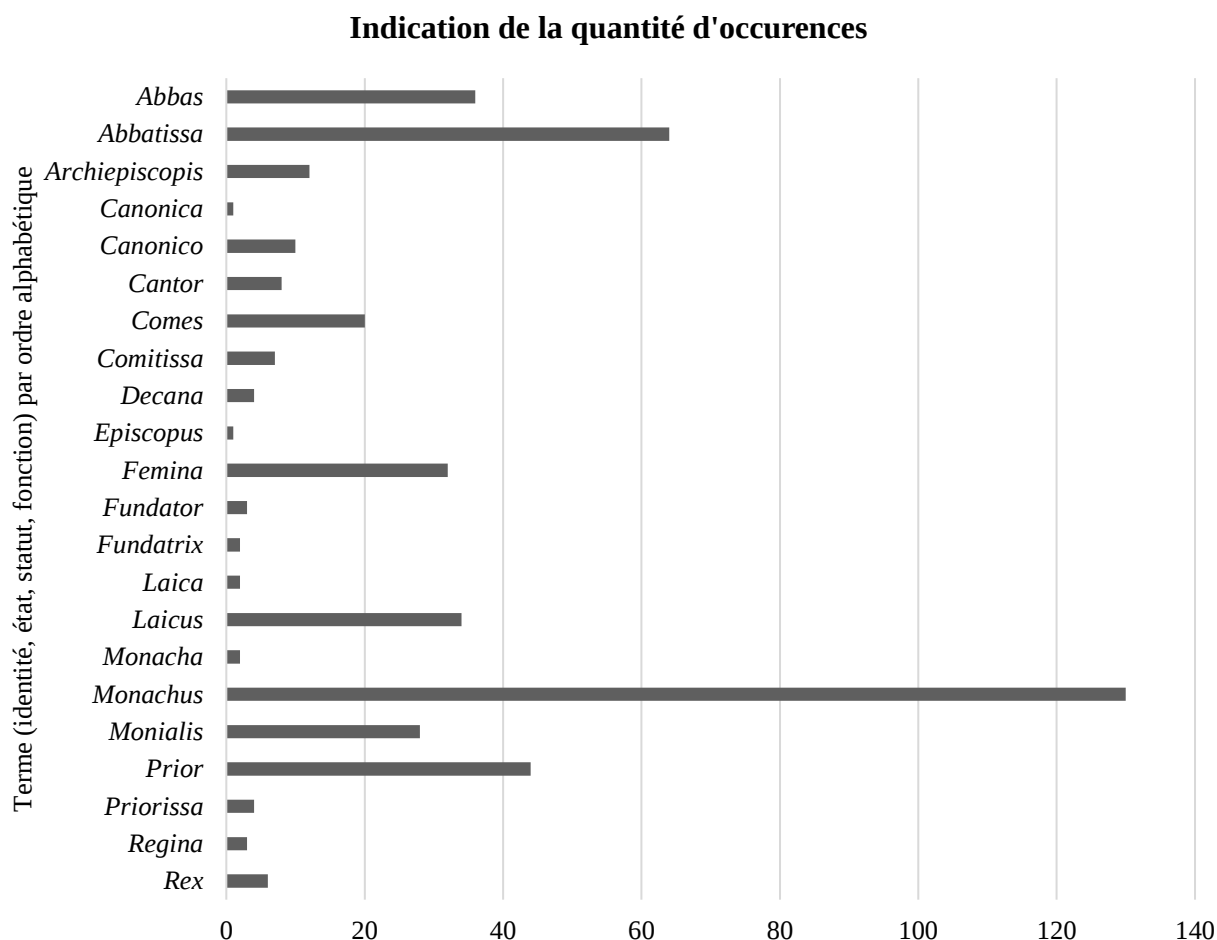
L'analyse de ces données montrent que les formules sont tout à fait figées et se retrouvent très fréquemment dans le rouleau. La demande de prière pour la communauté rédactrice du titre est omniprésente (dans la moitié des titres au moins, au dire de la tradition lacunaire), ainsi que la prière pour le repos de l'âme des défunts, associées à la précision de tous les fidèles défunts. La formule canonique « *omnium fidelium defunctorum requiescant in pace* » connaît des modifications : la mention de *fidelium*, qui disparaît dans un cas, est remplacée par *anime* dans un autre et sa place est échangée une fois. Les mentions *requiescant in pace* seules ou développées dans une phrase d'hommage abondent également. On recourt çà et là à la miséricorde divine et on assure une prière pour la Sainte-Trinité (*pro vestris*). Cet aperçu numérique montre la stabilité des formules employées et surtout, leur fréquence.

⁷⁰ DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. XII-XIII.

Il est légitime de se poser la question de l'identité ou ne serait-ce que du statut des personnes pour lesquelles on sollicite des prières. Cette interrogation mériterait une vaste étude basée sur l'identification des personnages cités, ainsi que sur la façon dont les rédacteurs introduisent ces listes de défunts tombés dans l'oubli. Nous ne prétendons pas faire le tour de la question, mais nous aimerions proposer au lecteur quelques brèves remarques qu'il faudrait approfondir.

En parcourant les identifications proposées par Jean Dufour en notes de son édition, on remarque de prime abord que la plupart des prestigieux défunts nommés, laïques comme ecclésiastiques (comtes, rois, évêques, abbés et abbesses, etc.), sont morts récemment, c'est-à-dire au cours du dernier siècle écoulé. Quelques-uns, peu nombreux, remontent aux IX^e et au X^e siècles, mais ils font exceptions. Néanmoins, de très anciennes abbayes à l'instar de Saint-Germain-des-Prés (T. 169) ou de Saint-Denis (T. 186) rappellent leurs lointains fondateurs de la dynastie mérovingienne : Childebert (c.497-†558) pour la première et Dagobert (c.602/5-†638/9) pour la seconde. On peut y voir la volonté de faire mémoire d'un ancien passé glorieux, reflet du prestige présent de l'abbaye.

Mais des centaines d'anonymes sont aussi commémorés dans le rouleau. Tous ne sont pas identifiables en raison des lacunes documentaires propres à l'histoire de chaque abbaye et ce travail serait bien fastidieux à réaliser. Des statistiques ne peuvent pas être proposées, car les rédacteurs ne prennent pas tous soin de nommer et d'explicitier le statut ou la fonction des défunts et défunt(e)s. D'un établissement à l'autre, la liste est plus ou moins conséquente, en raison d'une part, de la constitution de ladite communauté et d'autre part, des sources dont dispose le rédacteur pour dresser sa liste. En effet, il faudrait examiner le cas de chaque abbaye pour voir s'il se base sur sa mémoire ou sur les livres nécrologiques constitués dans son établissement. Une nouvelle fois, cette enquête serait longue et ses conclusions resteraient limitées à quelques cas épars à cause des manques de la documentation conservée. On fournit tout de même au lecteur la liste des termes employés par les rédacteurs lorsqu'ils explicitent le nom qu'ils viennent de citer. Il s'agit d'un ordre de grandeur graphique plutôt qu'un nombre d'occurrences pour les raisons susmentionnées – lacune de la tradition du rouleau et irrégularité du développement des listes de défunts d'une abbaye à une autre.



À la suite de l'examen des occurrences terminologiques du rouleau de Mathilde, il apparaît nettement que les établissements prient avant tout pour leurs moines défunts. En additionnant les valeurs des termes « *monacha* » et « *monialis* », on s'aperçoit que les établissements féminins demandent eux aussi l'intercession pour leurs défuntes. Dans certains cas, leur fonction est précisée (*prior*, *priorissa*, *cantor*). On sollicite très souvent des prières pour les bergers du troupeau, abbés et abbesses. Les chanoines et chanoinesses font de même. Parmi les grands, on cite quelque peu rois et reines, comtes et comtesses, archevêques et évêques. Le nombre de laïques féminins comme masculins n'est pas négligeable. Un critère genré a été retenu à de nombreuses reprises : on mentionne des « *feminae* », mais pas des hommes (*vires*). Il faut toutefois s'étonner de la faible quantité d'allusion au fondateur ou à la fondatrice de l'abbaye concernée.

Ce bref parcours n'est qu'une mise en bouche pour des études ultérieures, mais l'éliminer aurait appauvri l'exposé. En revanche, on peut étudier en détail la réception du rouleau dans les communautés traversées : quelle est leur vision de l'abbesse Mathilde et comment l'expriment-elles dans les titres ? Le contrat de la prière réciproque sollicitée initialement est-il rempli ?

3. Des réponses attendues à la demande initiale ?

3.1. Expressions de louange ou de perplexité envers Mathilde

Il faut toujours garder à l'esprit que la première fonction de tout rouleau mortuaire est de recevoir de saintes prières pour l'illustre défunt. Même si différentes volontés ont été ultérieurement mises en évidence, la motivation principale des moniales caennaises est la « commémoration » en faveur de Mathilde⁷¹. De nombreuses abbayes formulent en effet une prière, par une formule ou par le biais des vers. Néanmoins, parmi les réponses versifiées des établissements anglo-normands et français, certaines expressions semblent bien aigres-douces. Sans verser dans une forme de misogynie, ou du moins d'antiféminisme, quelques auteurs émettent un doute quant à la vertu de l'abbesse. Peut-on cependant dire que ce scepticisme traverse le rouleau ou ne se fait-il sentir que dans une minorité de titres ? Est-il social ou uniquement littéraire ?

Pour répondre à cette interrogation, tous les titres décrivant explicitement Mathilde ont été isolés. Un premier constat peut d'emblée être dressé : la moitié des titres, soit 56 sur 111, évoque directement l'abbesse. Cela peut sembler peu, puisque Mathilde est l'objet principal du rouleau, mais on peut expliquer ce fait par le choix de recourir à des thèmes funéraires plus généraux, c'est-à-dire moins personnels. En revanche, des digressions totales ont pu être également observées dans ce rouleau⁷². Comment ces 56 communautés perçoivent-elles donc Mathilde ?

C'est une louange sincère qui vient aux lèvres d'une grande majorité de rédacteurs et rédactrices. Il n'est pas inutile de parcourir quels mérites retiennent leur attention. À Saint-Étienne de Caen (T. 1), l'abbaye masculine créée en même temps que la Sainte-Trinité, on la dit exemplaire : « *Laus monacharum, lux, honor et diadema fuisti*⁷³ ». À Saint-Gabriel en Normandie (T. 2), on la dit pieuse (*pia*) et de sainte vie (*vita beata*). À Sainte-Marie d'York (T. 41), *Benedictus* gage, avec l'encyclique à l'appui, qu'elle a mené une bonne vie (*bona vita*) et il la loue sans mesure sur 50 vers. On assure par ailleurs que l'abbesse a vaincu les liens mortels grâce à sa vie d'abstinence (« *Tu laqueos mortis rupisses jure, Mathildis*⁷⁴ »). Les bénédictins de Saint-Albans (T. 49) assurent qu'elle a été élevée au ciel éternel (« *super astra*

⁷¹ Voir *supra*, p. 19-24.

⁷² Pour une liste complète et une explication de ces thèmes, se reporter à *infra*, p. 104-110.

⁷³ N°114, T. 1, l. 9, p. 399. Traduction de Monique Goulet : « Tu étais la gloire, lumière, honneur et diadème des moniales. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 11.

⁷⁴ N°114, T. 42, l. 7, p. 416.

*levatur*⁷⁵ ») et qu'elle a supporté les douleurs pour le Christ (« *sustinuit pro Christo quosque labores*⁷⁶ »). À Saint-Georges de Rennes (T. 98), on écrit sa piété, sa bonté et sa sincérité. On la dit dévouée à son époux christique :

*Haec bona Mathildis fuit ecclesiastica multum,
Atque suo sponso devota per omnia tantum.
Sed bonitas et simplicitas nobis notuere*⁷⁷

Par sa virginité, le corps de Mathilde est un véritable temple divin (« *templum facta Dei*⁷⁸ »). On assure qu'elle est déjà au ciel, blanche et sans voile (« *Jam nitet in coelo, jam candida, jam sine velo*⁷⁹ »). Généreuse, elle n'est avare qu'en fautes (« *Namque bonis larga, solo de crimine parca*⁸⁰ ») et veille, à l'instar des vierges sages de la parabole, conservant de l'huile pour son époux céleste (Mt 25, 1-13), tout en supportant la croix de Jésus-Christ :

*Digna Deo virgo se mundo mortificavit,
Assumensque crucem, sese tibi, Christe, sacravit.
Lampadis ergo gerens oleum non deficientis,
Cum sponso januae subit interiora patentis*⁸¹.

Cet échantillon de louanges est représentatif de l'ensemble des titres qui fournissent un éloge à Mathilde. Au terme de ce parcours, on peut juger de l'ampleur panégyrique de ce rouleau mortuaire. Ces titres dithyrambiques sont fréquents tout au long de l'œuvre. Il est évident que même les établissements qui ne connaissent pas l'abbesse célébrée s'appliquent à la complimenter sur sa sainte vie : il s'agit donc là de panégyriques usant de lieux communs, s'inspirant largement de la lettre encyclique pour composer leurs éloges. Mais les établissements qui ont sans ambiguïté connu Mathilde partagent les louanges impersonnelles des autres communautés, n'y adjoignant que peu de motifs nouveaux. Le titre de Saint-Étienne de Caen (T. 1) ne tarit pas de compliments au sujet de l'abbesse, tout comme les moniales de Saint-Léger de Préaux (T. 66), grâce auxquelles on sait que Mathilde était auparavant leur consœur. Le titre de Saint-Georges de Rennes (T. 98) est à ce propos interpellant. La rédactrice bénédictine de la communauté « voisine » (?) loue la mère mais dénonce une moniale tout à fait

⁷⁵ N°114, T. 49, l. 23, p. 419.

⁷⁶ N°114, T. 49, l. 1, p. 420.

⁷⁷ N°114, T. 98, l. 16-18, p. 443. Traduction de Monique Goullet : « Cette Mathilde-ci fut pleine de piété/ Et en toute chose à son époux dévouée./ Mais sa bonté et sa sincérité sont connues de nous. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 31.

⁷⁸ N°114, T. 140, l. 31, p. 458.

⁷⁹ N°114, T. 140, l. 8, p. 459.

⁸⁰ N°114, T. 178, l. 19, p. 477.

⁸¹ N°114, T. 216, l. 7-10, p. 496.

débauchée, fille de Mathilde⁸². Il paraît évident que d'autres communautés, à l'instar de celle de Rennes, aient connu Mathilde et ses filles. Néanmoins, les pièces panégyriques présentes dans le rouleau sont si impersonnelles qu'il est malaisé d'établir des relations entre les abbayes, même celles qui sont géographiquement proches de la Sainte-Trinité. Du point quantitatif, 48 titres sont tout à fait élogieux lorsqu'ils mentionnent feue l'abbesse de la Sainte-Trinité. Cela représente donc environ 85% de ces titres.

Cependant, on ne peut ignorer que certains titres détonnent. Exceptionnellement, les rédacteurs laissent entendre leur perplexité quant à la vertu avérée de la mère de Caen. Ces huit titres réfractaires restent interdits et formulent des doutes : Mathilde est-elle bien digne de louange ? D'autres titres ajoutent : puisqu'elle est une vieille femme ?

À Ramsey (T. 47), on demande à Dieu d'être clément à l'égard de Mathilde : « *Dicamus cuncti : "Clemens, Deus, esto Mathildi,*⁸³ », ce qui sous-entend qu'elle a besoin de la miséricorde divine, alors qu'à Le Mans par exemple (T. 142), on la dit déjà être au paradis : « *Coetibus angelicis laudes canat in paradiso*⁸⁴ ». Une petite réserve est aussi perceptible à Sens, où le moine *Germundus* concède que l'abbesse n'est sans aucun doute pas aux enfers, mais qu'ajouter une louange aux nombreuses autres louanges est superflu :

*Non te Matildis baratri tenet ampla [vorago] ;
Sed cum pictura tibi litura,
Felix virgineis gaudes sociata coreis.
Gaudeo quod gaudes, sed laudibus addere laudes
Si volo praedictis, timeo me jungere victis*⁸⁵.

Deux titres rappellent toutefois que Mathilde est pécheresse, selon la vision classique qu'a le christianisme de la condition humaine. C'est le cas à Saint-Melaine de Rennes (T. 97) et à Saint-Pierre d'Avenay (T. 183). Si les bénédictins de Saint-Melaine avouent que tout le monde est souillé par le péché et qu'en conséquence Mathilde aussi, les bénédictines d'Avenay sont sans appel : elle a commis de nombreuses fautes à cause du fourbe démon.

*Nemo potest nulla penitus culpa maculari,
Quam qui comittit, Omnipote[n]sve ferit.*

⁸² Les vers ont été apposés par une main différente du début du titre rennais : « *Nam de matre bona processit filia vere/ Stulta, nimis viciosa, satis data nequicie/ Nempe suo sponso numquam devoi fideli.* » N°114, T. 98, l. 19-21, p. 443. Ils ont joliment été traduits par Monique Goullet : « De cette bonne mère procéda, en vérité, une fille/ Vraiment sotte, très vicieuse, fort adonnée à la débauche/ Évidemment jamais dévouée à son fidèle époux. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 31.

⁸³ N°114, T. 47, l. 7, p. 419.

⁸⁴ N°114, T. 142, l. 4, p. 461.

⁸⁵ N°114, T. 212, l. 21-25, p. 494.

*Unde vel **exigua matrem** constat **maculatam***⁸⁶

*Fraudeque **crimina daemonis haec quia multa patravit***⁸⁷

Une critique est également présente dans le titre que rédige le Maître Pons (T. 220). Ce dernier accuse en effet les moniales d'une malheureuse comparaison entre Mathilde et saint Martin. Il s'insurge car l'abbesse n'a pas ressuscité des morts, au contraire du saint évêque. C'est témérité de l'assimiler à l'illustre saint, ajoute-t-il, parce qu'on honore Mathilde uniquement par des fictions pieuses et cet unique poème (« *Figmentisque piis et solo carmine crevit*⁸⁸ ») ! Cependant, il ne doute pas que l'abbesse ait voulu servir son époux céleste :

*Spiritus illius **sponso** placeat venienti,
Cui fertur vivens animo **servisse volenti***⁸⁹

Enfin, des traces misogynes ou antiféminines peuvent être lues dans les trois derniers titres réfractaires. La vertu de Mathilde est alors remise en question à cause de son sexe féminin, qui est indigne de louanges. Puisque la littérature ancienne comme récente a abondamment commenté ce motif particulier du rouleau de Mathilde, on juge bon de traiter cette caractéristique plus en profondeur, à part.

3.2. Un rouleau profondément misogyne ?

L'historiographie a relevé avec une certaine surprise la part non négligeable de titres dits « misogynes » du rouleau de Mathilde. On pourrait même y lire le paroxysme du « déchaînement⁹⁰ » d'accusations à base genrée. Avant de revenir sur la tradition exégétique ambivalente, il faut revenir sur le terme de misogynie, aujourd'hui des plus connotés. Christiane Klapisch-Zuber note que « le médiéviste [...] ne peut ignorer l'antiféminisme de l'époque⁹¹ », relayé par les hommes comme par les femmes⁹². De fait, la différenciation des sexes – voulue par Dieu selon la Genèse⁹³ – mène à la construction sociologique d'une hiérarchie entre le pôle masculin et le pôle féminin. Néanmoins, il semble abusif de dépeindre l'ensemble de la période médiévale d'un aplatissement misogyne unanime, voire de penser l'unité du Moyen Âge par le filtre de

⁸⁶ N°114, T. 97, l. 9-11, p. 442. Traduction de Monique Goullet : « Personne ne peut être totalement dépourvu de la souillure du péché./ Et celui qui le commet est frappé par le Tout-Puissant./ Elle est donc assurément souillée, si légèrement que ce soit » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 29.

⁸⁷ N°114, T. 183, l. 22, p. 479.

⁸⁸ N°114, T. 220, l. 16, p. 498.

⁸⁹ N°114, T. 220, l. 23-24, p. 498.

⁹⁰ KAHN Jean-Claude, *Les moines messagers...*, *op. cit.*, p. 172.

⁹¹ KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Masculin/Féminin », dans, LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude (éd.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 655.

⁹² KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Masculin/Féminin », *art. cit.*

⁹³ Ge 1, 27 : « mâle et femelle [Dieu] les créa ».

misogyne, comme le propose Howard Bloch notamment⁹⁴. Ce discours doit être nuancé et réexaminé, comme le propose Paula Rieder, qui ne partage pas le point de vue de l'historien anglais⁹⁵. Pourtant, Howard Bloch note tout de même qu'au XII^e siècle, le féminin oscille entre misogynie (exégétique, représentative du Clergé) et idéalisation (courtoise, caractéristique du monde laïque)⁹⁶ – il faut noter que cette vision a été revue⁹⁷. Le terme de misogynie sera à comprendre dans la suite du propos dans le sens d'un antiféminisme, tout relatif cependant.

Au XII^e siècle, l'exégèse tend à la fois à voir en toute femme Ève mais aussi Marie. Chaque femme est identifiée à Ève, engendrée du protoplaste, la première à avoir été tentée, donc la première responsable de la Chute⁹⁸ : « [La femme, tentée par le serpent] prit un fruit [de l'arbre interdit qu'] elle mangea, elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle⁹⁹ ». Afin de punir l'homme de sa désobéissance, Dieu « expulsa [Adam] du jardin d'Éden pour cultiver le sol d'où il avait été pris¹⁰⁰ ». Ce renvoi du paradis mène à une condamnation propre à chaque sexe : les douleurs de l'enfantement pour la femme et le dur labeur pour l'homme¹⁰¹. C'est dans le monde monastique qu'on repère les traces les plus acerbes à l'encontre des femmes. Effectivement, cette misogynie repose sur la tradition du péché originel, pointant la responsable, la femme.

Selon l'exégèse biblique, la femme est faible et naturellement tournée vers l'émotivité et la luxure, tandis que l'homme est fort et raisonnable. Ensuite, la tentation de l'homme pour

⁹⁴ « So persistent is the discourse of misogyny –from the earliest church fathers to Chaucer– that the uniformity of its terms furnishes an important link between the Middle Ages » BLOCH R. Howard, « Medieval Misogyny », dans *Representations*, vol. 20, 1987, p. 1, [En ligne], <<https://doi.org/10.2307/2928500>>, (Consulté le 11 février 2020).

⁹⁵ RIEDER Paula M., « The Uses and Misuses of Misogyny: a Critical Historiography of the Language of Medieval Women's Oppression », dans *Historical Reflections*, vol. 38, n° 1, 2012, p. 1-18, [En ligne], <<https://doi.org/10.3167/hrrh.2012.380101>>, (Consulté le 11 février 2020).

⁹⁶ BLOCH R. Howard, « La misogynie médiévale et l'invention de l'amour en Occident », dans *Les cahiers du GRIF*, n° 47, 1993, p. 9-23.

⁹⁷ L'amour courtois, ou *fin'amor*, donne en effet une place idéalisée à la femme, convoitée et désirée, mais il ne faut pas voir dans cette tradition littéraire une promotion dans la société de la dame. Cette conception courtoise ne renverse nullement les rapports hommes-femmes comme on l'a cru auparavant. ZINK Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, op. cit., p. 102-106. BLOCH R. Howard, « La misogynie médiévale et l'invention de l'amour en Occident », art. cit.

⁹⁸ Pour plus de précision, se reporter à FERRANTE Joan, *Woman as Image in Medieval Literature...*, op. cit., p. 17-35. LETT Didier, *Hommes et femmes au Moyen Âge...*, op. cit., p. 18-20.

⁹⁹ Ge 3, 6.

¹⁰⁰ Ge 3, 23.

¹⁰¹ Ge 3, 16-19. « [Dieu] dit à la femme : “Je ferai qu'enceinte, tu sois dans de grandes souffrances ; c'est péniblement que tu enfanteras des fils. Ton désir te poussera vers l'homme et lui te dominera.” Il dit à Adam : “Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais formellement prescrit de ne pas manger, le sol sera maudit à cause de toi. C'est dans la peine que tu t'en nourriras tous les jours de ta vie, il fera germer pour toi l'épine et le chardon et tu mangeras l'herbe des champs. À la sueur de ton visage tu mangeras du pain jusqu'à ce que tu retournes au sol car c'est de lui que tu as été pris. Oui, tu es poussière et à la poussière tu retourneras.” »

la chair – normalement incliné pour les choses de l'esprit – est causée par la femme¹⁰². Plus encore, la femme est « *Fons et origo fuit horrendae perditionis*¹⁰³ ». En effet, selon le chapitre 3 de la Genèse, c'est la femme qui la première tente l'homme, soumettant l'humanité à la mort.

L'un des supports privilégiés des discours sur la mort est bien entendu le rouleau mortuaire. De la sorte, on y trouve de nombreux exemples de misogynie fondés sur le péché originel, car le sexe féminin introduit la mort et soumet l'humanité à sa terrible loi. D'autant plus que personne ne mourrait si Adam avait refusé de goûter au fruit défendu :

Femineus sexus nobis mortem generavit :
Nam gustans vetitum, nos mortis lege ligavit¹⁰⁴.

Conjugis hortatum si primus homo renuisset,
Non sua posteritas mortalia jura subisset,
Sed quia plebs humana gravi telo fuit icta.
Pro veteri noxa mors est sibi poena relict¹⁰⁵.

Plus encore, les *scolares* de Bath (T. 28) ne se contentent pas d'imputer la mort aux femmes, mais affirment que la mort d'une femme est juste car c'est la femme qui a généré la mort :

Certe jure subit letalem femina sortem :
Importavit enim muliebris suasio mortem¹⁰⁶

Néanmoins, toujours selon la tradition exégétique, la faute des premiers parents – Adam et Ève – est rachetée en la personne de Jésus, appelé Christ, né de Marie. Or, on sait que la piété mariale connaît une ferveur nouvelle, sous la plume notamment de Bernard de Clairvaux (1090-†1153)¹⁰⁷. La femme est donc l'objet d'une dialectique profonde, car elle est vue à la fois comme « la source et le symbole de la Chute de l'homme, ainsi que son salut¹⁰⁸ ». Cette opposition entre la première femme, Ève, et la plus sainte de toutes, Marie, est apparente dans le rouleau de Mathilde. C'est par le consentement de Marie que l'humanité est rachetée de la première faute, car elle a permis que Dieu s'incarne en elle et que par sa résurrection, Jésus-Christ répare toutes les fautes :

¹⁰² WALKER BYNUM Caroline, « "...And Woman His Humanity"... », *art. cit.*, p. 151. FERRANTE Joan, *Woman as Image in Medieval Literature...*, *op. cit.*, p. 21.

¹⁰³ N°114, T. 126, l. 12, p. 452. Traduction de Monique Goullet : « la source et origine de notre horrible perdition » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 19.

¹⁰⁴ N°114, T. 139, l. 26-27, p. 457.

¹⁰⁵ N°114, T. 43, l. 6-9, p. 417.

¹⁰⁶ N°114, T. 28, l. 20-21, p. 409. Traduction de Monique Goullet : « Connaître un sort mortel n'est que justice pour la femme,/ Car la persuasion d'une femme a apporté la mort ». GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 18.

¹⁰⁷ FERRANTE Joan, *Woman as Image in Medieval Literature...*, *op. cit.*, p. 26-30.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 30.

*Illa fuit mulier **mundum quae prima peremit** ;
Illa fuit mulier **quae mundum morte redemit**.
Haec Adam primum suadendo duxit ad immum ;
Obediens Virgo revocat de morte fideles.
Femina peccavit, sed crimina Virgo piavit¹⁰⁹.*

*At **Verbum** de patre Deo, de lumine lumen,
Virginis ex utero Deus est status intemeratae,
Qui cum [m]ore rei **morti succumberet**, inde
Tanquam de somno surgens, ut dixerat ante,
Diluit omne malum, peccataque nostra resolvit¹¹⁰*

Cependant, on peut difficilement soutenir la thèse que les rouleaux mortuaires sont les lieux par excellence où fleurissent des discours misogynes. En effet, après l'examen de tous les rouleaux mortuaires et fragments édités par Jean Dufour dans son *Recueil* entre 1100 et 1150¹¹¹, peu de rouleaux font référence au péché originel (n°105, 126, 127 et 130). Quatre occurrences parcellent le rouleau de Bruno (T. 76, 125, 141 et 170). En outre, tantôt les rédacteurs des titres ne rejettent pas la faute sur Ève (n°126), tantôt ils la dénoncent explicitement (« **Mors hominum seva, quam nobis attulit Eva**¹¹² »). Il faut également pointer que le rouleau de Saint Vital de Savigny (†1122), malgré un itinéraire semblable à celui du rouleau de Mathilde, ne comporte aucun titre similaire.

Dans l'imaginaire du XII^e siècle, la vieille femme est un personnage effrayant, physiquement repoussant et maléfique. La femme ménopausée exhale le mal et pousse au mal¹¹³. Or, lorsque Mathilde meurt, elle est âgée. À Sainte-Radegonde de Poitiers, le rédacteur écrit que « *Turpis anus, rugosa cutis stat, turbida vultu*¹¹⁴ ». Ce titre est héritier de cette vision malfaisante de la femme, véhiculée notamment par la comédie latine du début du XII^e siècle, *Pamphilus*, étudiée dans les écoles cathédrales¹¹⁵.

Ce parcours dans la pensée médiévale au sujet de la femme et la comparaison avec d'autres rouleaux contemporains poussent à formuler cette thèse : c'est parce que le rouleau commémore une femme que ces *topoi* antiféminins sont abondants. Les rédacteurs sont également orientés par l'encyclique, qui débute sur un rappel de la mortelle condition humaine, introduite par Ève. Dans le monde scolaire, des débats s'élèvent : la femme est-elle à l'image

¹⁰⁹ N°114, T. 99, l. 25-29, p. 443.

¹¹⁰ N°114, T. 95, l. 27-31, p. 440.

¹¹¹ C'est-à-dire les n°103 à 137 compris.

¹¹² N°105, T. 170, l. 16, p. 345.

¹¹³ MIESZKOWSKI Gretchen, « Old Age and Medieval Misogyny: the Old Woman », dans, CLASSEN Albrecht (éd.), *Old Age in the Middle Ages and the Renaissance: Interdisciplinary Approaches to a Neglected Topic*, vol. 2, [Berlin], De Gruyter, 2007, (Fundamentals of Medieval and Early Modern Culture), p. 299, 302.

¹¹⁴ N°114, T. 126, l. 11-12, p. 453. Traduction de Monique Goullet : « la vieille est laide, elle a la peau rugueuse, le visage tempétueux » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 20.

¹¹⁵ MIESZKOWSKI Gretchen, « Old Age and Medieval Misogyny... », *art. cit.*, p. 303-306.

de Dieu elle aussi¹¹⁶ ? Ces milieux scolaires sont loin d'être inconnus des auteurs des titres du rouleau caennais, ainsi leur influence est évidente¹¹⁷. En cela, le rouleau n'est que représentatif de la mentalité du début du XII^e siècle et il ne faut pas s'en étonner. Monique Goullet a d'ailleurs raison de définir cette misogynie comme un motif littéraire : ces titres relèvent davantage de la plaisanterie estudiantine que d'une réelle animosité. Le comique repose sur la thématique de la responsabilité d'Ève de la Chute¹¹⁸.

En vérité, ces reproches misogynes sont des motifs généraux et ils ne sont dirigés à l'encontre de Mathilde qu'en trois occasions. Le sexe et la vieillesse de Mathilde sont la cible des sarcasmes des écoliers de Bath (T. 28), qui questionnent ironiquement les moniales au sujet du bien fondé de leurs sanglots causés par la mort d'une vieille : « *Quod deficit anus, subiit quod femina loetum*¹¹⁹ ? ». À la cathédrale Saint-Maurice d'Angers (T. 109) et à Saint-Martin de Tours (T. 20), on estime également que ce n'est pas une femme qui est à pleurer, mais une femme virilisée. C'est d'ailleurs parce qu'elle est virilisée qu'on est en droit de la louer et qu'elle peut espérer le repos¹²⁰.

*In sexu fragili virtus non parva probatur,
Femina set fuit haec, quae tandem desiit esse,
Femina cum foret haec, non vixit femina carne,
Ergo cum vellet peccare, nec exequeretur,
Quod si contigit hanc de carnis mole gravari,
Quod natura petit, si quoddam vi superatur.
Cumque fuisset homo, fuit hanc obisse necesse.
Ne male vivendo sese sociaret Agarne.
Jam non immerito nobis laudanda videtur.
Contingat, genitrice Dei mediante, piari*¹²¹.

*Femina femineum domuit non femina sexum,
Mathildis, mente non femina, femina carne ;
Femina nata quidem, sed in actibus exuit illam*¹²²

Au-delà de ces auteurs circonspects, il faut rappeler en dernier lieu que la plupart des titres sont élogieux à l'égard de la vie de Mathilde. La vision de l'anthropologue Jean-Claude Khan nous semble quant à elle inappropriée : il omet la complexité des discours portés par le rouleau de Mathilde et ne retient dans son analyse que les titres qu'il nomme « scandaleux »¹²³.

¹¹⁶ La portée de ce débat, d'origine augustinienne, est analysé avec finesse dans : MATTER Ann E., « The Undebated Debate... », *art. cit.*

¹¹⁷ Cette question sera examinée *infra*, p. 89-92.

¹¹⁸ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 17-20.

¹¹⁹ N°114, T. 28, l. 19, p. 409.

¹²⁰ Voir *supra*, p. 49-51.

¹²¹ N°114, T. 109, l. 15-24, p. 447.

¹²² N°114, T. 120, l. 8-10, p. 450.

¹²³ KAHN Jean-Claude, *Les moines messagers...*, *op. cit.*, p. 155-180.

Pourtant, la louange signifie-t-elle la sincérité d'une intercession fervente ? La rédaction d'un titre n'est-elle pas un prétexte pour mettre en avant la qualité littéraire d'une abbaye ?

3.3. Caractère performatif du rouleau

Le constat de la « prédominance du médium poétique¹²⁴ », comme le formule Monique Goullet, a déjà été mis en évidence. En effet, nombreux sont les vers qui honorent les défunts dans le premier tiers du XII^e siècle. Différents exemples ont à ce propos déjà été cités : le rouleau de Mathilde bien sûr, mais aussi celui de Bruno (†1101) et de Vital (†1122). On peut ajouter à cette succincte énumération le rouleau de Boson de Suse (c.†1130), qu'a étudié Jean Dufour¹²⁵.

Daniel Sheerin et Pascale Bourgain ont tous les deux insisté sur l'émulation littéraire qu'entraîne l'arrivée d'un porte-rouleau. En effet, les établissements rivalisent entre eux afin de montrer la hauteur du prestige de leur fondation, en composant de la sorte des vers à la forme et au vocabulaire recherchés. Il convient également d'éblouir par ses riches connaissances littéraires antiques, patristiques voire plus récentes. Il est évident que la large circulation d'un rouleau permet « *an unparalleled opportunity for publication*¹²⁶ ». Ainsi, chaque communauté est assurée d'un ample lectorat, éloigné de surcroît. De plus, les thèmes limités à partir desquels les communautés peuvent composer invitent à la comparaison, donc à la compétition littéraire. *In fine*, les auteurs peuvent espérer la reconnaissance de la valeur tant littéraire que spirituelle de leur abbaye ou de leur collège, sur une zone géographique étendue¹²⁷.

Pascale Bourgain va plus loin encore en soumettant la thèse selon laquelle la commémoration des défunts se transforme en un pur jeu littéraire aux X^e-XII^e siècles. Durant cette période, les rédacteurs mettent par écrit leurs revendications locales, qui les poussent à verser dans le registre de la polémique. C'est le cas à Saint-Vivien de Saintes (T. 144) où les chanoines contestent l'élection frauduleuse du nouvel évêque¹²⁸, mais aussi chez les bénédictines d'Auxerre (T. 221), où la rédactrice s'insurge contre une sanction injuste de son abbesse qui l'a détenue dans un lieu obscur et nourrie de pain dur¹²⁹. Une deuxième preuve est que l'exigence poétique d'un rouleau est à maints endroits critiquée. Ce *topos* de l'inutilité des vers pour le salut de Mathilde traverse tout le rouleau¹³⁰. À Notre-Dame de Paris (T. 173) par

¹²⁴ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 31.

¹²⁵ DUFOUR Jean, « Le rouleau mortuaire de Boson... », *art. cit.*, p. 241.

¹²⁶ SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 99.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 98-99.

¹²⁸ N°114, T. 144, l. 11-23, p. 463.

¹²⁹ N°114, T. 221, l. 31-32, p. 498.

¹³⁰ Ce thème sera largement exemplifié et commenté *infra*, p. 107.

exemple, quatre vers acides dénoncent la vanité et la futilité des rouleaux mortuaires. Cette « surenchère littéraire¹³¹ » est d'ailleurs pointée du doigt dans le rouleau de Mathilde, mais aussi dans les poèmes de Baudri de Bourgueil¹³². Enfin, la satire n'est pas étrangère aux rouleaux du XII^e siècle. On a vu qu'on se moque du sexe et de l'âge de Mathilde, mais aussi de la prolifération des moniales (T. 222) ou encore de l'affliction en cette vie de la condition monacale (T. 143). Dès lors, « le passage d'un rouleau mortuaire est devenu une distraction et un prétexte à un divertissement littéraire¹³³ »¹³⁴. *Gonbertus*, chanoine de Meaux, le concède en vérité (T. 192) :

*Carmina vel prosae, quae fiunt ridiculosae,
Nil prosunt vobis et sunt quasi ludicra nobis*¹³⁵.

Cette caractéristique fondamentale de jeu littéraire ne doit cependant pas obscurcir le jugement. Malgré l'omniprésence de la poétique, il ne faut pas oublier la fonction essentielle d'un rouleau des morts : prier pour les défunts. Peut-on ainsi dire que la demande initiale – l'oraison pour Mathilde – n'a pas été honorée ? Que seule compte la qualité de la composition littéraire et non celle de la prière commémorative ?

Cinquante-sept titres formulent explicitement une prière pour l'abbesse défunte, d'ampleur et de teneur variable. Ce n'est pas peu, si on y ajoute les titres amputés par la tradition et tous les établissements qui ne fournissent pas de poème sur le rouleau. Toutefois, ces prières sont-elles sincères ? Mobilisent-elles vraiment toute la communauté ? En d'autres termes, ne s'agit-il que de mots et de bonnes intentions ? Le passage du rouleau suscite-t-il émotion et ardentes prières dans les établissements – comme le souhaite au départ la Sainte-Trinité – ou est-il accueilli dans l'indifférence ?

Malheureusement, les preuves manquent ici pour juger du réel caractère performatif du rouleau. Les rouleaux des morts ne permettent pas, effectivement, de saisir cette réalité. Il n'apparaît pas pertinent de se fier uniquement aux réponses versifiées, qui ne sont peut-être pas sincères et ne relèvent que de la condoléance polie. D'ailleurs, aucun titre ne juge nécessaire de mentionner s'il a donné l'aumône ou célébré des offices ou des messes pour Mathilde. De

¹³¹ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 122.

¹³² Le titre 123 est sans équivoque à ce propos, pour ne citer que cet exemple : « *Abbatissae psalmi, missae, conferent suffragia./ Non scriptura vel pictura rotuli, quem bajulas./ In quo versus tu perversus supplex scribi postulas.* » N°114, T. 123, l. 6-8, p. 451.

Pour Baudri, consulter les poèmes inscrits sur un rouleau 14 et 17. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I, op. cit.*, p. 39-40.

¹³³ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 129.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 118-129.

¹³⁵ N°114, T. 192, l. 31-32, p. 485.

nombreux rouleaux énoncent pourtant les dispositions prises dans les communautés à la suite de leur injonction : c'est d'ailleurs le cas des rouleaux contemporains de Bruno (n°105) et de Vital (n°122)¹³⁶. De fait, nombreux sont les établissements qui promettent pour le prédicateur itinérant messes, offices et prière¹³⁷. Peut-être est-ce là encore un manque de la tradition, mais l'interprétation de ce silence pose difficulté. L'état actuel des recherches historiques et littéraires ne nous permet pas ici de trancher fermement cette question.

Le ton des compositions récoltées par le porte-rouleau varie ainsi d'un établissement à l'autre. Néanmoins, un caractère éminemment littéraire, qui a déjà été relevé à différentes reprises, traverse l'ensemble du rouleau de Mathilde. Faut-il y voir la manifestation d'un genre littéraire particulier ? Il est maintenant nécessaire de questionner l'appartenance supposée d'un rouleau des morts du début du XII^e siècle à la littérature funéraire.

¹³⁶ DUFOR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 111-112.

¹³⁷ VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant...*, *op. cit.*, p. 29.

III. Au cœur des genres déploratifs, une œuvre unifiée conçue par de multiples mains

De nombreuses personnes sont mobilisées afin de construire une véritable œuvre mémorielle en l'honneur de Mathilde. Ces rédacteurs et rédactrices, majoritairement anonymes, révèlent de temps à autre, consciemment ou à leur insu, des données sur leur identité ou leur statut, sur leurs goûts esthétiques littéraires mais aussi sur leurs bagages culturels. L'examen thématique des compositions versifiées découvre la grande unité et la cohérence du rouleau de Mathilde, rattachant celui-ci au « genre de la mort » que forment les rouleaux mortuaires. Le terme « genre de la mort¹ » cherche à montrer l'existence de différents genres littéraires au sein de la catégorie opaque que constitue la « littérature funéraire ». Quelques avatars de la littérature « à cause de mort » – rouleaux des morts, *planctus* et épitaphes – sont finalement interrogés et comparés, pour y déceler similitudes et contrastes ; ces derniers appartiennent au sous-ensemble des genres déploratifs, au sein des « genres de la mort ».

1. La performance des rédacteurs et des rédactrices

1.1. Au-delà de l'anonymat : esquisse prosopographique

Dans le premier tiers du XII^e siècle, la production poétique apposée sur les rouleaux mortuaires circule communément sous le sceau de l'anonymat. Bien sûr, l'appartenance d'un rédacteur ou d'une rédactrice à un établissement est établie, mais son identité ou sa fonction précise est majoritairement omise. Il convient pourtant de se demander qui sont ces anonymes qui honorent par leurs vers la défunte Mathilde. Pour cela, il est nécessaire de scruter les titres afin d'y puiser toutes les données disponibles.

Grâce à l'étude complémentaire de coutumiers et de statuts, Jean Dufour a pu établir que le plus souvent, ce sont les chantres, les écolâtres, les préchantres ou encore les aumôniers qui écrivent un titre. En outre, certains rouleaux du Moyen Âge central recueillent des compositions d'auteurs prestigieux : peut-être Aimoin de Fleury (c.965-c.†1008), Marbode de Rennes, Baudri de Bourgueil et sans certitude aucune Héloïse, l'abbesse d'Argenteuil (c.1092-†1164). Les vers des étudiants des écoles enrichissent parfois les titres d'un rouleau des morts².

¹ Ce terme s'inspire de la notice de FRAGONARD Marie-Madeleine, « Oraison funèbre », *art. cit.*, p. 533.

² DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, *op. cit.*, p. 74. BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 110-112.

Dans quelle mesure cependant ces traits généraux sont-ils satisfaisants en ce qui concerne le rouleau de la Sainte-Trinité de Caen ?

Sur les 111 compositions originales que compte le rouleau de Mathilde (en ce compris l'encyclique), seuls dix-sept titres donnent une information, de façon inégale, sur leur auteur. Neuf auteurs masculins se nomment tout au long du rouleau. *Arduinus* (T. 120), *Tescelinus* (T. 126) et *Gonbertus* (T. 192) composent des vers sans autre mention. À Norwich (T. 40), Othon, dit le jeune (*juvenis*), prend la plume ; à Sens (T. 212), les vers sont composés par le moine *Germundus* (*versus Germundi monachi*). Le long titre de Sainte-Marie d'York (T. 41) est constitué de trois poèmes imputables à trois auteurs distincts : *Benedictus*, *Ricardus* et *Petrus*, qui lèguent des vers plus ou moins nombreux, caractérisés par une recherche stylistique propre à éblouir. On peut voir chez ces différents auteurs une volonté de se soustraire à l'anonymat qui sied à la production des rouleaux commémoratifs. Il convient également de signaler le titre problématique qui est composé par un certain Hugues, perdu et non localisé (T. 257). La mention elle-même des « *versus Hugonis hi sunt hujusque nepotis*³ » pose difficulté. Le terme *nepos* pourrait laisser entendre un lien de parenté, mais en l'absence de contexte, il faut s'arrêter à ce constat. De plus, une moniale revendique sans se nommer l'élaboration d'au moins deux poèmes sur les trois que livrent les bénédictines de Winchester (T. 11)⁴.

Les renseignements sur la fonction des rédacteurs et des rédactrices sont tout à fait intéressants. L'abbesse elle-même compose le titre à Notre-Dame de Saintes (T. 146), il s'agit peut-être de Sybille⁵. Un archidiacre nantais (?) appose un titre sur le rouleau de Mathilde, aujourd'hui lacunaire⁶ (T. 105). Le monde scolaire est quant à lui bien représenté. Six titres sont rédigés par des *scolares* ou des *discipules*, qui font entendre leur voix, *vox*, à Bath (T. 28)⁷. Au début du titre 107, les écoliers nomment leur maître *Dulgerius*, philosophe inconnu par ailleurs, tandis que le *magister Poncius* de Sens rédige le titre 220. Le *doctor* de Bouteville prend également la plume (T. 154). Avec ces sept occurrences explicites, on peut dire que les

³ Ce titre n'est connu que par la copie C, qui ne donne que le début du premier vers. N°114, T. 257, l. 23-25, p. 502.

⁴ « *Versus cujusdam neptis suae* », n°114, T. 20, l. 5, p. 405. Ce titre débute par le nom de l'établissement comme à l'accoutumée. Après un premier poème, un deuxième commence par la mention « *Item* » et le troisième est rédigé par la même petite fille, moniale donc. On peut ainsi que les trois poèmes aient la même rédactrice, ou du moins les deux derniers, sans pouvoir trancher avec certitude.

⁵ Note (1) de DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 465.

⁶ B renseigne une demi-ligne effacée précédant le dernier mot du vers : « *archidiaconi*. » N°114, T. 105, l. 11, p. 446.

⁷ Ce sont les titres 28, 107, 164, 178, 218 et 220.

maîtres et les étudiants sont largement mis à contribution, à tel point que le milieu scolaire semble de façon privilégiée donner des auteurs⁸.

Aux racines de la « Renaissance du XII^e siècle⁹ » sur les plans culturels et scientifiques, les écoles urbaines solidifient l'acquis et les connaissances des siècles antérieurs avant de s'approprier le savoir grec transmis par la langue arabe. Alain de Libera parle, pour le XII^e siècle, de deux Renaissances distinctes, axées sur des mouvements différents. Pour la première, propre à la période 1100-1150, il s'agit de l'essor scolaire urbain caractérisé par une efflorescence des arts du langage, à savoir la grammaire et la dialectique surtout, tandis que les lettres latines arrivent à maturité. La seconde constitue le processus fondamental d'incorporation des nouvelles connaissances héritées du monde arabe par l'intermédiaire de l'Espagne – c'est le mouvement des traductions qui se déploie dans la seconde moitié du XII^e siècle¹⁰.

Les écoles de la première moitié du XII^e siècle forment les jeunes à la vie monastique en leur enseignant les arts libéraux. De grands maîtres ont produit de véritables « chefs-d'œuvre qui sont la gloire de la littérature monastique¹¹ », profondément marqués par un retour à l'humanisme et aux auteurs antiques¹². Ces maîtres fournissent un enseignement de qualité dans différents centres, à l'instar de Paris, Tours, Angers, pour ne citer que les plus grands centres capétiens¹³. Les écoliers sont mobiles et confrontés à des difficultés financières ainsi qu'à des problèmes de logement. Toute sorte d'étudiants occupent les bancs de l'école, certains sont sérieux, d'autres moins, à l'exemple des goliards, qui forment « le corps de ce vagabondage scolaire¹⁴ » et qui laissent une production écrite originale¹⁵. Cette production des écoles du XII^e

⁸ Le lien entre les écoles capitulaires et les rouleaux mortuaires peut donner lieu à des informations précieuses. Par exemple, PYCKE Jacques, « Le déclin de l'école capitulaire de Tournai... », *art. cit.*

⁹ Jacques Verger a fait le point sur les tendances historiographiques du XX^e siècle au sujet de cette nouvelle renaissance dans VERGER Jacques, *La Renaissance du XII^e siècle*, Paris, Cerf, 1996, (Initiations au Moyen Âge), p. 11-35. Un tel exercice a été effectué dix ans plus tard : MELVE Leidulf, « 'The revolt of the medievalists'... », *art. cit.* Jacques le Goff s'est également repenché sur la signification d'une renaissance : LE GOFF Jacques, « What Did the Twelfth-Century Renaissance Mean ? », *art. cit.*

¹⁰ LIBERA Alain de, *La Philosophie médiévale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, (Collection Premier cycle), p. 310-312. Consulter le chapitre 7 de cet ouvrage (p. 307-354) pour un aperçu aussi éclairant que savant sur la philosophie caractéristique du XII^e siècle.

¹¹ RICHÉ Pierre et VERGER Jacques, *Des nains sur des épaules de géants...*, *op. cit.*, p. 87.

¹² *Ibid.*, p. 123-128.

¹³ Sur les maîtres, consulter notamment *Ibid.*, p. 93-118, 155-159. Pour les écoles dans le Nord de la France, recourir à WEI Ian, *Intellectual Culture in Medieval Paris. Theologians and the University, c.1100-1330*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 8-51. Sur le monde monastique et sur l'école victorine : *Ibid.*, p. 52-86.

¹⁴ LE GOFF Jacques, *Les intellectuels au Moyen Âge*, vol. 78, Paris, Seuil, 1985, (Points. Histoire), p. 30.

¹⁵ RICHÉ Pierre et VERGER Jacques, *Des nains sur des épaules de géants...*, *op. cit.*, p. 147-155. Voir aussi LE GOFF Jacques, *Les intellectuels au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 30-40.

siècle est d'ailleurs teintée d'humanisme et de subjectivité, de poésie et de pédagogie¹⁶. Les écoles sont, en outre, entrées en conflit avec des moines, comme Bernard de Clairvaux qui ne tolère pas le travail de Pierre Abélard (1079-†1142) ou de Gilbert de la Porrée (1076-†1154)¹⁷.

Sur le rouleau de Mathilde, ce sont les *scolares* de Bath, de Gand, de Soissons et de Sens qui livrent des vers. Pour eux, la rédaction d'un titre peut être compris comme un exercice scolaire, une démonstration d'éloquence : le titre de Bath (T. 28) est d'ailleurs le plus virulent de tous, dénonçant l'inutilité et la vanité des poèmes, insistant sur la légitimité de la mort d'une vieille femme, mettant en doute sa vertu. Une autre preuve étayant le caractère scolaire d'un titre peut être apportée par la comparaison entre les recommandations stylistiques que Marbode adresse à ses étudiants et deux titres du rouleau de Mathilde.

Le jeu vocal *rex/lex, dux/lux* de Marbode se répète à Saint-Paul de Londres (T. 204) dans le rouleau de Vital¹⁸ : « *Pax et honor, spes, **rex, lex, dux, lux**, gloria, virtus*¹⁹ ». Les exercices de style de Marbode nourrissent sans doute les vers de Saint-Méen-le-Grand (T. 99) :

<i>Femina justitiam produxit, femina culpam.</i>	<i>Illa fuit mulier mundum quae prima peremit ;</i>
<i>Femina vitalem dedit ortum, femina mortem.</i>	<i>Illa fuit mulier quae mundum morte redemit.</i>
<i>Femina peccavit, peccatum femina lavit</i> ²⁰ .	<i>Haec Adam primum suadendo duxit ad</i>
	<i>immum ;</i>
	<i>Obediens Virgo revocat de morte fideles.</i>
	<i>Femina peccavit, sed crimina Virgo piavit</i> ²¹ .

Ces deux cas montrent que les titres sont tributaires des exercices de style proposés par les écoles du XII^e siècle, à l'instar de ceux élaborés par Marbode. Il était donc nécessaire de s'intéresser à ces écoliers et à leurs institutions, qui écrivent volontiers un titre au passage d'un rouleau mortuaire.

Une autre question mérite d'être posée. Les titres des établissements féminins sont-ils rédigés par des femmes ou par des clercs, comme tend à le penser Jean Dufour²² ? Cependant, force est de constater qu'aucune preuve ne laisse penser « que ce soit leur chapelain qui tient la plume à leur place²³ ». Pascale Bourgain va jusqu'à proposer qu'« au vu des pièces issues de

¹⁶ Voir à ce sujet : WETHERBEE Winthrop (éd.), *Platonism and Poetry in the Twelfth Century. The Literary Influence of the School of Chartres*, Princeton, Princeton University Press, 1972, p. 126-151.

¹⁷ WEI Ian, *Intellectual Culture in Medieval Paris...*, op. cit., p. 72-78.

¹⁸ MIGNE Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus*, op. cit., col. 1687A.

¹⁹ N°122, T. 204, l. 24, p. 385.

²⁰ MIGNE Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus*, op. cit., col. 1687A. Voir à ce sujet RABY F.J.E., *A History of Secular Latin Poetry in the Middle Ages*, 2^e éd., New York, Oxford University Press, 1957, p. 330.

²¹ N°114, T. 99, l. 25-29, p. 443.

²² DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 5, op. cit., p. 76-77.

²³ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », art. cit., p. 111.

monastères de bénédictines, le nombre de femmes lettrées et poètes pouvait être assez élevé²⁴ ». Au vu de ces avis contradictoires, la question est en effet délicate.

Il est certain que les novices des abbayes de femmes aient reçu une formation intellectuelle, afin de lire et de méditer la Bible d'abord, des textes spirituels ensuite – comme l'invite la règle de saint Benoît. Il existe des traces d'ateliers d'écriture également²⁵. Ces constats établis par Michel Parisse (1936-†2020) dans les années 1980 ont depuis été affinés. On sait que des femmes composent des poèmes et échangent une correspondance poétique avec des auteurs reconnus comme Baudri de Bourgueil ou Marbode de Rennes, selon des caractéristiques formelles élaborées, riches d'apports ovidiens dans le cas de la réponse de Constance à son parrain Baudri²⁶. Constance Guyon, plus récemment, fait élégamment le point sur les résultats des recherches au sujet du rapport que les femmes entretiennent avec l'écrit. Elle rappelle qu'au XII^e siècle, les femmes aristocrates ont accès à la culture écrite grâce à l'instruction prodiguée dans les monastères. Les femmes lisent, commandent des ouvrages, possèdent des bibliothèques. Elles rédigent également des épîtres et des chartes, mais aussi des œuvres poétiques et romanesques, voire produisent des textes savants et religieux. Y a-t-il néanmoins une spécificité des écrits féminins ? De prestigieuses auteures comme Héloïse d'Argenteuil ou Marie de France (fl.1160-1210) maîtrisent parfaitement le latin²⁷. Toutefois, qu'en est-il des moniales anonymes ?

Les religieuses anglaises du XII^e siècle connaissent le latin, avant tout pour comprendre les textes liturgiques et dévotionnels nécessaires à la vie monastique. La latinité des moniales semble bien établie en Angleterre, s'appuyant sur l'apprentissage dans les monastères de la langue des Saintes Écritures²⁸. On possède d'ailleurs des traces de femmes poétesses. En effet, l'enseignement de la composition en prose, de la versification latine et des arts libéraux plus largement semble répandu dans les couvents dès le VIII^e siècle²⁹. Cette connaissance a-t-elle

²⁴ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 111.

²⁵ PARISSÉ Michel, *Les nonnes au Moyen Âge*, Le Puy, Christine Bonneton, 1983, p. 167-169.

²⁶ DRONKE Peter, *Women Writers of the Middle Ages. A Critical Study of Texts from Perpetua (†203) to Marguerite Porete (†1310)*, Cambridge, University Press, 1984, p. 84-85. Consulter le chapitre 4 de la monographie de Peter Dronke pour prendre connaissance de la production littéraire féminine aux XI^e et XII^e siècles. *Ibid.*, p. 84-106.

²⁷ GUYON Catherine, « Les femmes et l'écrit », dans, DESTEMBERG Antoine et BOUSQUET-LABOÛÉRIE Christine (éd.), *Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XII^e-XIV^e siècles (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique)*, Paris, Ellipses, 2019, (CAPES-agrégation), p. 133-144.

²⁸ BARRATT Alexandra, « Small Latin?... », *art. cit.*

²⁹ STEVENSON Jane, « Anglo-Latin Women Poets », dans, O'KEEFE Katherine O'Brien et ORCHARD Andy (éd.), *Latin Learning and English Lore. II: Studies in Anglo-Saxon Literature for Michael Lapidge*, vol. 14, Toronto, University of Toronto Press, 2005, (Toronto Old English Series), p. 88.

néanmoins perduré jusqu'au XII^e siècle ? Pour Jane Stevenson, la preuve du maintien de la maîtrise du latin réside dans les titres des rouleaux mortuaires du Moyen Âge central³⁰.

On tourne en rond. L'historiographie s'appuie à la fois sur les entrées des rouleaux mortuaires pour prouver les compétences littéraires des femmes cloîtrées, tout en mettant en doute que les titres précisément soient des performances féminines. Il faut constater avec Daniel Sheerin que rien, tant dans la forme que dans le contenu, ne permet de distinguer un titre composé par une abbaye masculine d'un autre vraisemblablement rédigé par des femmes³¹. Quelques indices recueillis dans les titres permettent d'établir qu'une femme tient certainement la plume. Dans deux cas, c'est certain : à Winchester, où les vers sont composés par « *cujusdam neptis suae* » (T. 11), ainsi qu'à Notre-Dame de Saintes (T. 146), où l'abbesse se charge personnellement de la rédaction du titre. La « *scola* » des bénédictines de Wilton (T. 17) commémore Mathilde en vers – on insiste sur la présence d'une école qui forme les moniales. À Préaux, elles louent l'abbesse et déplorent son départ de Saint-Léger, car les moniales la connaissaient personnellement (T. 66). Les bénédictines (T. 98) de Rennes dénoncent une fille, moniale à Caen, qui selon elles est particulièrement débauchée. Les moniales de Saintes (T. 145) écrivent que Mathilde est un exemple pour elles : « *Semper in exemplum pariter nos hanc habeamus*³² ». Dans leur titre, les bénédictines de Soissons associent Mathilde, l'abbesse de Caen, avec leur propre abbesse aussi prénommée Mathilde, décédée il y a peu (T. 77). Deux titres surprenants peuvent encore être lus comme l'aveu de la rédaction d'une auteure, mais on peut aussi y voir un motif littéraire et même une moquerie d'hommes. À Saint-Ausone d'Angoulême (T. 149), on exhorte les filles de se réjouir et de ne pas sangloter pour une vieille abbesse que nul n'aimait, avant d'avouer un manque de sobriété :

Si moriatur anus, non est plangenda puellis :

Illarum votis haec inimica fuit.

Quippe dolebat anus, si quas vidisset amari.

Causa fuit livor : nullus amabat eam.

Est serpens inter ranas anus inter amantes :

His serpens, illis insidiatur anus.

Haec obiit, laudate Deum, gaudete puellae,

Jam modo liberius vivere quaeque potest.

*<...> Iterum versus facti post pocula vini*³³.

³⁰ STEVENSON Jane, « Anglo-Latin Women Poets », *op. cit.*, p. 95-99.

³¹ SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 96-97.

³² N°114, T. 145, l. 15, p. 464.

³³ N°114, T. 149, l. 5-13, p. 467. Traduction de Monique Goullet : « Si meurt une vieille, les fillettes n'ont pas à pleurer :/ La vieille fut l'ennemie de tous leurs souhaits./ Car elle souffrait, la vieille, si elle en voyait être aimées./ La cause était l'envie : elle, personne ne l'aimait./ Une vieille parmi des amoureuses, c'est un serpent entouré de grenouilles :/ Le serpent piège celles-ci, la vieille celles-là./ La vôtre est morte, louez-en Dieu, réjouissez-vous,

Ce dernier vers est des plus intéressants. On peut y voir la trace d'une influence goliardique³⁴. De fait, les étudiants gyrovagues que sont les goliards composent des vers bachiques, inspirés la littérature antique comme chrétienne – il s'agit là d'indices montrant leur fréquentation des écoles. Dans leurs productions poétiques, ces jeunes clercs déracinés voire défroqués usent à l'envi de motifs satiriques pour critiquer l'Église ou la société, s'appuyant sur des jeux de mots ou des jeux grammaticaux, sur des citations et des allusions³⁵.

À Auxerre (T. 221), une moniale se montre elle aussi hostile envers les abbesses, qui punissent sévèrement l'amour³⁶ :

*Abbatissae debent mori,
Quae subjectas nos amori
Claudi jubent culpa gravi.
Quod tormentum jam temptavi.
Loco clausa sub obscuro,
Diu vixi pane duro.
Hujus poenae fuit causa
Quod amare dicor ausa*³⁷.

Néanmoins, sur les trente-trois communautés féminines visitées par le porte-rouleau³⁸, il faut noter que cinq titres sont inconnus en raison de la tradition lacunaire du rouleau, neuf ne comportent qu'une prière formulaire pour les défunts et dix-neuf rédigent un titre versifié. Parmi ces derniers, des indices peuvent aller dans le sens d'une rédaction féminine, mais les autres titres, dépourvus d'indications probantes, ne sont pas pour autant explicitement composés par des hommes. De la sorte, nous pensons téméraire de trancher, car l'argument du silence peut servir *pro* ou *contra*. Il faut s'en tenir à l'axiome suivant : il est probable, mais malheureusement non démontrable, que les titres féminins du rouleau de Mathilde aient été rédigés par des femmes.

fillettes./ Désormais chacune peut vivre comme elle l'entend./ [...] Autres vers faits après quelques coupes de vin. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 19-20.

³⁴ Les goliards sont ceux qui « suivent Golias ». Au sujet des origines présumées de ce terme et sur son enracinement dans la satire du Moyen Âge central, consulter : RIGG Arthur G., « Golias and Other Pseudonyms », dans *Studi medievali*, 3^e série, 18, n° 1, 1977, p. 65-109. WALSH Patrick Gerard, « “Golias” and Goliardic poetry », dans *Medium Ævum*, vol. 51, n° 1, 1983, p. 1-9.

³⁵ POIRION Daniel (éd.), *Précis de littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p. 45. RABY F.J.E., *A History of Christian-Latin Poetry, from the Beginnings to the Close of the Middle Ages*, 2^e éd., Oxford, Clarendon, 1966, p. 294-296. MANN Jill, « Satiric Subject and Satiric Object in Goliardic Literature », dans *Mittelalterliches Jahrbuch: Internationale Zeitschrift für Mediävistik und Humanismusforschung*, vol. 15, 1981, p. 63, 82.

³⁶ Daniel Sheerin s'interroge sur la nature de cet amour : est-ce un motif galant commun entre hommes et femmes, la dénonciation de relations entre une moniale et un clerc par exemple ou encore d'amour homosexuel entre deux femmes consacrées ? SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 98.

³⁷ N°114, T. 221, l. 27-34, p. 498.

³⁸ *Infra*, p. 59-60.

Quoi qu'il en soit, puisque les titres provenant d'établissements féminins et masculins sont en tous points semblables, il s'agira de les traiter uniformément dans la suite du propos. Il convient d'ailleurs de s'interroger sur la correspondance entre la production que livre le rouleau de Mathilde et la littérature du début du XII^e siècle.

1.2. Une profonde adéquation au goût littéraire en vogue

Les recherches poétiques et littéraires sur le rouleau de Mathilde ont pu établir que nombreuses sont les abbayes qui abritent un « lettré capable d'écrire des vers dans les goûts de l'époque³⁹ ». La métrique présente sur le rouleau de l'abbesse défunte répond aux exigences stylistiques du début du XII^e siècle. La rime, la césure et la fin du vers sont tout à fait conformes à la poésie exécutée par un auteur contemporain comme Baudri de Bourgueil, par exemple⁴⁰. En outre, le lecteur rencontre régulièrement le *versus leonini* – les hexamètres à rimes internes –, comme par exemple dans les titres 99 et 124⁴¹.

Cette adhésion à un goût littéraire largement répandu n'est pas étonnant. Dès la fin du X^e siècle, les écoles monastiques poussent les élèves à retrouver la maîtrise des lettres latines, n'ayant de cesse de valoriser les progrès littéraires et intellectuels. Les modèles de ces écoles, les poètes antiques païens comme chrétiens, orientent d'ailleurs l'œuvre d'auteurs comme Hildebert de Lavardin, Marbode de Rennes et Baudri de Bourgueil⁴². Cependant, les écoles ne produisent pas que des poètes connus, qui ont laissé des traces dans les manuels d'histoire littéraire. L'abondance d'exercices scolaires écrits de façon anonyme est tout à fait significative.

³⁹ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 36.

⁴⁰ Pour en savoir plus, consulter *Ibid.*, p. 34-35.

⁴¹ « *Ergo mercedes Christi redemptur in aedes/ Pro meritis justae, nam semper vixit honeste./ Hanc in sede pia gaudentem sancta Maria/ Collocet, ut videat, Tartara ne timeat.* » N°114, T. 99, l. 6-9, p. 444. « *Saepe dedi verum de natura mulierum./ Quam naturale sit eis et perpetuale/ Fallere credentes, nec amare nisi insipientes./ Nunc quoque pro more solito mihi stabat in ore/ Carmine detegere probra quae scio de muliere* ; » N°114, T. 124, l. 11-15, p. 451. CURTIUS Ernst R., *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956, p. 187.

⁴² RABY F.J.E., *A History of Christian-Latin Poetry...*, *op. cit.*, p. 257-285. Au sujet de ces poètes et de la production littéraire latine plus largement, voir également la synthèse remarquable suivante : MANITIUS Max, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, Munich, Beck, 1974, p. 719-730, 833-898, 853-860. De nombreuses introductions à la littérature latine ont vu le jour. Pour la poésie, consulter également ALFONSI Luigi, *La letteratura latina medievale*, Milan, Accademia, 1972, p. 163-189. Il faut signaler aussi, en français, l'ouvrage de GHELLINCK Joseph de, *L'essor de la littérature latine au XII^e siècle*, 2^e éd., Bruxelles, 1965, (Museum Lessianum, Section historique, n°4-5), p. 423-523. Du même auteur, voir GHELLINCK Joseph de, *Littérature latine au Moyen Âge*, vol. 2, Paris, Bloud et Gay, 1939. La synthèse suivante est plus récente et plus complète : BRUNHOLZL Franz, ROCHAS Henri et BOUHOT Jean-Paul, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge, t. II : De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 1996, (Ouvrages de référence pour l'étude de la civilisation médiévale). Pour une focale particulière sur la France médiévale, dans sa littérature latine et française, voir ZUMTHOR Paul, *Histoire littéraire de la France médiévale (VI^e-XIV^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires, 1954.

Ces poèmes sont des pièces courtes : épitaphes, épitres, épigrammes, fables⁴³. Ce sont précisément de tels poèmes qui couvrent les rouleaux des morts du Moyen Âge central.

Les monastères sont le lieu d'un contraste frappant. D'une part, la littérature monastique est codifiée et vise à l'édification du destinataire. Les moines, imprégnés de silence, écrivent des œuvres travaillées, littéraires, dans des genres de prédilection comme l'histoire, le florilège, la correspondance et le sermon. D'autre part, les poèmes monastiques visent davantage à se divertir⁴⁴. Il faut noter toutefois qu'il existe de la poésie religieuse principalement produite dans les monastères comme c'est le cas à Cluny, à Clairvaux et à Saint-Victor⁴⁵. Cependant, les poèmes commémoratifs des rouleaux des morts ne relèvent pas de cette poésie religieuse et sont plutôt récréatifs, un jeu littéraire décrié par les moines eux-mêmes⁴⁶. La poésie des rouleaux mortuaires est en conséquence largement tributaire de l'influence des écoles, plus qu'elle ne l'est des écrits monastiques.

Plusieurs preuves à cette assertion peuvent être apportées. La plus évidente est lorsque qu'un écolier ou un écolâtre appose leur signature sur un titre (avec sept occurrences explicites), mais cet indice n'est pas unique. L'influence des écoles est perceptible dans le choix des autorités auxquelles se réfèrent les auteurs : les traces bibliques ainsi que celles d'auteurs prestigieux, antiques, patristiques et même médiévaux, montrent la culture lettrée fournie des rédacteurs⁴⁷. La recherche linguistique, la *variatio* thématique, l'importance de la rhétorique et de la grammaire rattache en outre cette littérature occasionnelle au monde scolaire. De plus, l'envolée littéraire caractéristique du XII^e siècle et le développement de genres, comme la poésie lyrique et courtoise, mais aussi la satire en vers ou en prose, sont des héritiers de l'expansion scolaire contemporaine. L'accroissement des écoles amène notamment l'éclosion de la satire : or, on a vu des traces d'influences bachiques à Angoulême (T. 149)⁴⁸, ainsi qu'une satire visant les *mulieres religiosae*⁴⁹. On examinera aussi l'insertion de motifs polémiques comme à Saintes, protestant sur la démesure du clergé, son immoralité et son avarice (T. 143)⁵⁰. Toutes ces traces nous laissent penser que la littérature du rouleau de Mathilde, des rouleaux mortuaires plus largement, sont largement tributaires du monde scolaire⁵¹.

⁴³ RABY F.J.E., *A History of Secular Latin Poetry...*, op. cit., p. 348-355.

⁴⁴ LECLERCQ Jean, *Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Paris, Cerf, 1963, p. 145-148.

⁴⁵ RABY F.J.E., *A History of Christian-Latin Poetry...*, op. cit., p. 290.

⁴⁶ Voir *infra*, p. 107.

⁴⁷ Voir *infra*, p. 98-104.

⁴⁸ Voir *supra*, p. 94-95.

⁴⁹ Voir *supra*, p. 85, 94-95.

⁵⁰ Voir *infra*, p. 109-110.

⁵¹ Ces réflexions ont été en partie nourries par l'étude suivante : THOMSON Rodney M., « The Origins of Latin Satire in Twelfth Century Europe », dans *Mittelateinisches Jahrbuch: Internationale Zeitschrift für Mediävistik und Humanismusforschung*, vol. 13, 1978, p. 73-83.

Il faut néanmoins noter le paradoxe suivant : des moines qui disent à l'envi mépriser le monde composent des poèmes selon la mode du temps, qui ne tranchent nullement avec le mouvement littéraire « mondain »⁵². Il n'est pas nécessaire de revenir sur le niveau de la langue latine de tous les auteurs issus de la tradition scolaire⁵³. On connaît l'intérêt, pour employer un euphémisme, des littérateurs et des poètes contemporains pour leurs prédécesseurs antiques⁵⁴. Dans tous les domaines, culturels, religieux ou littéraires, les intellectuels du XII^e siècle avouent pudiquement être, selon l'expression bien connue de Bernard de Chartres, « des nains juchés sur des épaules de géants »⁵⁵.

1.3. Des épaules de géants

Les textes des siècles antérieurs sont une véritable source d'inspiration pour les auteurs des époques haute et centrale du Moyen Âge. Les colosses du passé constituent des sommets, des modèles qu'il faut méditer, réinterpréter, égaler, voire dépasser. Si les autorités fondent la connaissance, il convient aux contemporains de s'abreuver de ces parangons de littérature pour exceller dans l'*ars dictaminis* – la composition métrique, rythmique et prosaïque⁵⁶.

Les rédacteurs et les rédactrices qui se succèdent dans la constitution du rouleau de Mathilde connaissent et savent mobiliser eux aussi, à des degrés divers, les autorités des siècles passés. Ces influences sont perceptibles tout au long du rouleau. Pour isoler les sources bibliques, patristiques, antiques et médiévales, un échantillon significatif a été sondé, de façon systématique, avec l'aide de la base de données de Brepols, la *Cross Database Searchtool*⁵⁷. Un choix de résultats de l'enquête sera proposé ici, afin de ne pas alourdir le propos par une multiplication d'exemples. Il n'a pas été jugé utile de répéter les influences déjà pointées ultérieurement⁵⁸. Il est cependant utile de faire remarquer au lecteur que les résultats obtenus correspondent en tous points et se complètent. Nous examinerons donc les influences dans

⁵² Le leitmotiv du mépris du monde est omniprésent dans le rouleau de Mathilde. Voir *infra*, p. 107.

⁵³ Voir *supra*, p. 67-72 et 90-92.

⁵⁴ PAUL Jacques, *Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval*, Paris, Armand Colin, 1998, (Histoire), p. 110-111.

⁵⁵ Cette expression se retrouve chez Jean de Salisbury, *Metalogicon*, III, 4.

⁵⁶ CURTIUS Ernst R., *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, op. cit., p. 183-186.

⁵⁷ Cette base de données permet d'interroger simultanément différentes bases de textes latins hébergés : la *Library Of Latin Texts (LLT, Series A and B)*, les *Monumenta Germaniae Historica (eMGH)*, ainsi que les bases de données qui n'ont pas été jugées pertinentes dans la présente enquête : *Archive of Celtic-Latin Literature (ACLL)* et *Aristoteles Latinus Database (ALD)*. © Brepols Publishers, Turnhout, 2018. Les résultats ont été consultés et exportés en octobre et novembre 2019.

⁵⁸ Jean Dufour référence sporadiquement des influences dans son édition du rouleau de Mathilde. DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 396-502. De façon plus systématique, Daniel Sheerin a mis en évidence les références bibliques, patristiques et antiques présentes dans les titres issus d'établissements féminins. Il propose ainsi, à la suite de son article, une édition de l'encyclique et des titres de communautés de femmes, basée sur l'édition obsolète de Léopold Delisle – le rouleau de Mathilde n'avait alors pas encore été édité par Jean Dufour. SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », art. cit., p. 108-130.

l'ordre suivant : bibliques, patristiques, antiques et médiévales (antérieures à la première moitié du XII^e siècle). Une souplesse sera cependant de mise quand il s'agira de mettre en évidence les différents maillons de la chaîne d'une locution.

1.3.1. Influences bibliques

Il n'est plus à prouver que les religieux et les religieuses ont une excellente connaissance de la Bible, chantée et lue dans la liturgie, méditée en communauté, savourée mot après mot, individuellement. De ce fait, les textes latins sont pétris de références bibliques.

Certains termes sont spécifiques au vocabulaire biblique. Puisque la femme est tirée de l'homme (*vir*), Jérôme montre dans sa traduction de la Bible l'union entre la femme et l'homme en créant le terme *virago*, qui a une portée particulière au Moyen Âge⁵⁹. Adam nomme sa femme *virago* car elle a été tirée de l'homme : « *Dixitque Adam : "Hoc nunc os ex ossibus meis et caro de carne mea haec vocabitur virago quoniam de viro sumpta est,"* » (Ge 2, 23). À Sainte-Radegonde de Poitiers (T. 126), on rappelle ce verset de la façon suivante :

Costa viro sumpta fuit, inde creata virago⁶⁰

En outre, quelques vers du premier poème d'Hautvillers (T. 184) sont une réminiscence du psaume 47, appliqués à Mathilde, qui a suivi une vie semblable au dit psaume :

<i>Circumplexa Syon circumdedit ariete primo,</i>	¹³ <i>circumdate Sion</i> et conplectimini eam
<i>Nec mora prosiliens ejus super ardua turrem</i>	<i>narrate in turribus eius</i>
<i>In virtute</i> Syon mox virgineum posuit cor,	¹⁴ <i>ponite corda vestra in virtute eius</i> et
<i>Distribuitque domos,</i> et verbo dixit amico	<i>distribuite domus eius ut enarretis in</i>
<i>Altera progenies</i> audire velut bene posset ⁶¹	<i>progeniem alteram</i>

Ce premier poème se termine avec un goût du *Cantique des Cantiques*, mettant en scène l'Amant foulant de son pied léger les monts embaumés (Ct 2, 8-9 et 8, 14), cette chèvre qui vient couronner les vierges consacrées avec leur abbesse défunte Mathilde⁶². Cet Amant n'est nul autre, selon la lecture chrétienne la plus répandue, que Jésus lui-même⁶³.

Nam capreae quamvis et hinnulo similis sit, ^{2,9} ***similis est dilectus meus capreae hinulo***

⁵⁹ *Supra*, p. 50-51.

⁶⁰ N°114, T. 126, l. 13, p. 452

⁶¹ N°114, T. 184, l. 3-6, p. 480.

⁶² « J'entends mon chéri !/ Le voici : il vient !/ Sautant par-dessus les monts,/ bondissant par-dessus les collines,/ mon chéri est comparable à une gazelle/ ou à un faon de biche. » Ct 2, 8-9. « Échappe, mon chéri ! Et sois comparable, toi,/ à une gazelle ou à un faon de biche,/ sur des monts embaumés. » Ct 8, 14.

⁶³ Le *Cantique des Cantiques* a été largement commenté au cours des siècles, en raison de son caractère polémique et de la remise en question fréquente de sa juste place dans le canon biblique, tant dans la tradition juive que chrétienne. Un contemporain du rouleau de Mathilde a fourni un nouveau commentaire sur ce chant attribué au roi Salomon : il s'agit bien sûr de Bernard de Clairvaux. Voir l'édition : CLARAEVALLENSIS Bernardus, *Sermones super Cantica canticorum*, Rome, Ed. Cistercienses, 1957-1958, 2 vol., (S. Bernardi Opera, 1-2).

At per **aromaticos montes** salit, et pede ^{8, 14} *fuge dilecte mei et adsimilare capreae*
 sancto *hinulo* que cervorum super **montes**
 Ocius occurret, ut vos cum matre coronet⁶⁴. **aromatum**

Quant aux *scolares* de Bath, ils se moquent des moniales qui « ressassent du vent⁶⁵ » (*ventosa verba*). Ce couple de mots se retrouve dans la version de la *Vulgate* du *Livre de Job* (Jb 16, 3) :

numquid habebunt finem verba ventosa aut aliquid tibi molestum est si loquaris

Le rapprochement entre le début du chapitre 16 de Job et le poème de Bath est significatif. Voyez les traductions :

² J'en ai entendu beaucoup sur ce ton, En fait de consolateurs, vous êtes tous désolants.	Pourquoi nous accabler de vos discours braillards ?
³ Me dire : « Sont-elles finies, ces paroles de vent (<i>ventosa verba</i>) ? »	Pourquoi gaspiller le temps, ressasser du vent, Broder des vers et des plaintes infantiles ⁶⁷ ?
Et « Qu'est-ce qui te contraint à me répondre encore ⁶⁶ ? »	

Il reste à signaler que cette expression a été reprise par Grégoire le Grand (c.540-†604) dans ses *Moralia in Job*, concourant bien sûr à sa diffusion⁶⁸.

1.3.2. Influences patristiques

Si la plus grande autorité est incontestablement la Bible, les auteurs médiévaux portent un crédit sans égal aux textes des Pères de l'Église, en particulier au quatuor des Pères latins – Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand et Ambroise (c.340-†397). On peut ajouter à ces grands penseurs de l'Antiquité tardive d'autres auteurs latins et chrétiens de l'ère patristique. Sans surprise, les écrits patristiques que renferme toute bibliothèque monastique médiévale sont abondamment représentés dans l'échantillon sondé.

Certaines expressions, au départ bibliques, ont été reprises par les Pères, jusqu'à devenir des associations de mots contagieuses, de véritables séquences sous la plume des auteurs médiévaux. C'est le cas du motif des *flores feni*. Deux épîtres du Nouveau Testament comportent ce couple de mots : celle de Jacques (Jc 1, 10) et la première de Pierre (1 P 1, 24)⁶⁹. Cette métaphore est employée fréquemment par Augustin, mais aussi par Bède le Vénérable

⁶⁴ N°114, T. 184, l. 31-33, p. 480.

⁶⁵ N°114, T. 28, l. 15, p. 409 : « *Ventosaque verba rocat* » Traduction de GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 18.

⁶⁶ Traduction de la TOB.

⁶⁷ « *Quid nos buccicrepa sermonum mole gravatis ? / Quid teritis tempus, ventosaque verba rocat* » / *Insuit versus et ploratus pueriles* » N°114, T. 28, l. 14-16, p. 409. Traduction de Monique Goulet : GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 17-18.

⁶⁸ Grégoire le Grand, *Moralia in Job*, SL 143A, lib. 13, par. 3, l. 1.

⁶⁹ Traductions de la *Vulgate* : Jc 1, 10 : « *dives autem in humilitate sua quoniam sicut flos faeni transibit* » ; 1 P 1, 24 : « *quia omnis caro ut faenum et omnis gloria eius tamquam flos faeni exaruit faenum et flos decedit* »

(c.672/673-†735), Césaire d'Arles (c.470-†542), Colomban de Luxeuil (540-†615), Grégoire, Jérôme, Isidore et Origène (c.185-c.†253), pour ne citer qu'eux. Dans le contexte d'un rouleau mortuaire, c'est sans doute l'épître de Pierre qui a inspiré les rédacteurs des titres 23, 196 et 199 : « Car tout chair est comme l'herbe, et toute sa gloire comme la fleur de l'herbe : l'herbe sèche et sa fleur tombe ; mais la parole du Seigneur demeure éternellement⁷⁰ ».

On doit l'expression de l'encyclique *lac evangelici* aux Pères également : à Bède le Vénérable et à Origène, dont s'inspirent Raban Maur et Pierre le Vénérable (1092/4-†1156)⁷¹. Quant à la formule *carnem delibitatem* du titre 41, elle se retrouve sous la plume d'Ambroise de Milan⁷². L'association de la chair (*caro*) à la cendre (*cinis*) est un lieu commun dès l'époque patristique également, que l'on retrouve chez Augustin et Grégoire, ainsi que dans les titres 140 et 146⁷³. Néanmoins, les textes antiques d'auteurs non chrétiens ont également marqué la production du rouleau de Mathilde.

1.3.3. Influences antiques

Pendant longtemps, les littéraires du XX^e siècle ont découpé le Moyen Âge en trois périodes, pendant laquelle les auteurs médiévaux auraient davantage puisé leur inspiration chez un poète classique : l'*aetas vergiliana*, aux VIII^e- IX^e siècles, l'*aetas horatiana*, aux X^e-XI^e siècle, et enfin l'*aetas ovidiana*, aux XII^e-XIII^e siècles⁷⁴. Dans les années 1990 cependant, cette idée a été réétudiée et réfutée, sur la base des manuscrits conservés datés livrant un texte d'un poète latin antique. Les études menées sur Virgile (70ACN-†19ACN) et Ovide (43ACN-†17/18PCN) montrent que cette périodisation est artificielle. Ces poètes sont employés tout au long du Moyen Âge, selon une chronologie qui coïncide imparfaitement avec les *aetates* auparavant définies. Il s'agit aujourd'hui de laisser cette périodisation suggérée de côté⁷⁵.

⁷⁰ 1 P 1, 24.

⁷¹ N°114, encyclique, l. 21-22, p. 396. Bède le Vénérable, *In Cantica canticorum libri VI*, lib. 1, cap. 1, l. 83. Origène, *Homiliae in librum Iudicum*, hom. 5, par. 6, p. 497, l. 9. Raban Maur, *Commentaria in librum Iudicum*, lib. 1, cap. 12, col. 1137, l. 33 ; *Commentariorum in Ecclesiasticum libri decem*, lib. 9, cap. 1, col. 1053, l. 50. Pierre le Vénérable, *Epistulae*, ep. 53, p. 164, l. 31.

⁷² N°114, T. 41, l. 14, p. 415. Ambroise de Milan, *Expositio evangelii secundum Lucam*, lib. 5, l. 124 ; *De paenitentia*, lib. 1, cap. 14, l. 1.

⁷³ N°114, T. 140, l. 12, p. 459. T. 146, l. 1-3, p. 465. Il faut noter que si ces titres contiennent les deux termes exacts (*caro* et *cinis*), d'autres titres reprennent ce thème avec un lexique similaire (*pulvis*, *corpus*, *homo*, etc.). Augustin d'Hippone, *Sermones ad populum*, sermo 344, éd. PL 39, col. 1513, l. 55. Grégoire le Grand, *Moralia in Job*, SL 143A, lib. 13, par. 19, l. 1.

⁷⁴ C'est Ludwig Traube qui formule cette remarque en 1911. BOLL Franz J., LEHMANN Paul J.G. et BRANDT Samuel, *Vorlesungen und Abhandlungen*, vol. 2, Munich, Beck, 1909, (Einleitung in die lateinische Philologie des Mittelalters), p. 113.

⁷⁵ Il n'est pas utile ici d'argumenter à ce sujet. Nous laissons le soin au lecteur de consulter ces études éclairantes : MUNK OLSEN Birger (éd.), *La réception de la littérature classique...*, op. cit., p. 55-94. TILLIETTE Jean-Yves, « Savants et poètes du Moyen âge face à Ovide : les débuts de l' "*aetas ovidiana*" (v. 1050 - v. 1200) », dans, PICONE Michelangelo et ZIMMERMANN Bernhard (éd.), *Ovidius redivivus*, Stuttgart, M&P, 1995, p. 63-104.

Les auteurs antiques sont bien représentés dans le corpus. L'expression de la loi fatale (*fatale lex*) présente dans le *Timée* de Platon (428/7ACN-†348/7ACN) et dans les *Métamorphoses* d'Ovide se retrouve dans l'encyclique⁷⁶. Une translittération de la célèbre expression grecque « Gnôthi seautón (Γνῶθι σεαυτόν) », « connais-toi toi-même », est présente dans le titre 184 sous la forme « gnotisealton⁷⁷ ».

Le titre d'Exeter (T. 20) est imprégné de la lecture d'Horace (65ACN-†8ACN), qu'il cite explicitement. Le rapprochement entre le thème du titre et le célèbre poème où figure la locution *carpe diem* est limpide :

*Indicat effectus non longos temporis actus.
Actus esse breves monstrant nobis morientes.
Vita caduca brevis nulli manet ista
perhennis.
Decipitur longae qui querit tempora vitae.
Hujus defunctae mundanae su[m]mula metae
Longam spem resecat qua quisque manentia
querat⁷⁸.*

*Tu ne quaesieris, scire nefas, quem mihi, quem tibi
finem di dederint, Leuconoe, nec Babylonios
temptaris numeros. Ut melius, quidquid erit, pati !
Seu pluris hiemes seu tribuit Iuppiter ultimam,
quae nunc oppositis debilitat pumicibus mare
Tyrrhenum. Sapias vina liques et spatio brevi
spem longam reseces. Dum loquimur, fugerit invida
aetas : carpe diem, quam minimum credula postero⁷⁹.*

Horace est également mobilisé textuellement à York (T. 42) :

***Pallida mors regum turres inopumque
tabernas**
Sorte pari **pulsat**, nec eam quis munere
placat⁸⁰.*

***Pallida Mors pulsat pede aequo tabernas
pauperum, turrisque regum⁸¹.***

Ces vers ont ensuite été repris dans une grammaire de Quintilien (35-†100), expliquant la pénétration de cette formule dans la littérature médiévale postérieure, comme chez Liuprand de Crémone (c.920/2-c.†972)⁸².

Ce choix de citations est loin d'épuiser l'ensemble des souvenirs antiques dans les titres du rouleau de Mathilde. Daniel Sheerin a en effet repéré des traces de Virgile et d'Ovide notamment. Un auteur des extrémités de la période antique comme Maximianus Etruscus (VI^e siècle) est également cité mot pour mot, comme à Saintes (T. 145).

***Hac pueri juvenes pariterque senes**
gradiuntur⁸³.*

***Hac pueri atque senes pariter juvenes que
feruntur⁸⁴.***

⁷⁶ Traduction de Chalcidius (IV^e siècle) de Platon, *Timée*, pars 2, p. 37, l. 20. Ovide, *Métamorphoses*, lib. 3, v. 316 et lib. 10, v. 202. N°114, encyclique, l. 19, p. 396.

⁷⁷ N°114, T. 184, l. 22, p. 480.

⁷⁸ N°114, T. 20, l. 5-10, p. 408.

⁷⁹ Horace, *Carmina*, lib. 1, carmen 11.

⁸⁰ N°114, T. 42, l. 1-2, p. 416.

⁸¹ Horace, *Carmina*, lib. 1, carmen 4, v. 13.

⁸² Liuprand de Crémone, *Antapodosis*, lib. 2, cap. 20, l. 434.

⁸³ N°114, T. 145, l. 1, p. 464.

⁸⁴ Maximianus Etruscus, *Elegiae*, elegia 6, v. 7.

Néanmoins, des auteurs médiévaux sont également mis à l'honneur dans le rouleau caennais.

1.3.4. Influences médiévales

L'influence d'Alcuin est sensible à Sainte-Marie de Winchester (T. 11). En deux endroits, on retrouve une influence du premier *carmen* de son premier recueil de poésie. Les vers qui se répondent sont ici mis en vis-à-vis :

<i>Proh dolor ! Argentum, vestis, nec gemma,</i>	<i>Illas argento, gemmis vestivit et auro</i>
<i>nec aurum</i>	[...]
[...]	<i>Ecclesiae tulerant magno sub culmen</i>
<i>Cui Deus in terris culmen donavit honoris</i> ⁸⁵ .	<i>honore,</i>
	<i>Divitias terris curantes condere vivas</i> ⁸⁶ .

L'expression éminemment poétique qu'emploie l'abbesse de Notre-Dame de Saintes (T. 146) tire ses racines dans l'œuvre de Venance Fortunat (c.530-†609), que reprend Bède le Vénérable.

*His igitur meritis, ut opinor, ad astra levata*⁸⁷

*Quamuis praecipue culmen ad astra levent*⁸⁸

Le titre de Sainte-Radegonde de Poitiers (T. 126), dénonçant les femmes non sans acidité, associe les termes *femina* et *malus*. Si précédents augustiniens il y a, ainsi qu'occurrences contemporaines – Hugues de Saint-Victor (1096-†1141), Aelred de Rievaulx (c.1110-†1166/7) –, un sommet est atteint avec Petrus Pictor (c. XI^e-première moitié du XII^e siècle). La similitude entre les thèmes antiféminins du titre poitevin (et les autres titres antiféminins déjà évoqués) est frappante⁸⁹. Le poème *De muliere mala* de Petrus Pictor, chanoine de Saint-Omer, a-t-il pu être connu par le rédacteur de Sainte-Radegonde ? Rien n'est moins sûr⁹⁰. Il serait intéressant de voir, dans la production poétique, l'évolution et les développements de ce modèle « misogynne » au début du XII^e siècle.

Une locution aujourd'hui bien connue est étonnamment présente dans le titre de Saint-Nicolas d'Exeter (T. 23) : « *sic transit gloria mundi*⁹¹ ». Elle pose néanmoins difficulté dans ce

⁸⁵ N°114, T. 11, l. 13, 19, p. 404.

⁸⁶ Alcuin, *Carmina*, poetiae 1, carmen 1, p. 197, v. 1266 et p. 178, v. 369.

⁸⁷ N°114, T. 146, l. 19, p. 465.

⁸⁸ Venance Fortunat, *Carmina*, Auct. Ant. 4,1 (MGH), lib. VIII, III, p. 183, v. 99. Bède le Vénérable, *De arte metrica*, cap. 11, l. 42.

⁸⁹ Voir *supra*, p. 81-86.

⁹⁰ Pour aller plus loin, une étude de la tradition des écrits de Petrus Pictor s'impose. En général, il serait intéressant de voir si les influences proposées ici se vérifient, en étudiant le contenu de la bibliothèque de l'établissement de son auteur (à condition que les aléas de conservation le permettent).

⁹¹ N°114, T. 23, l. 23, p. 408.

contexte, car elle n'est attestée qu'au XIII^e siècle dans sa forme définitive. Cette question pourrait être approfondie ultérieurement.

L'étude des références intertextuelles des auteurs du rouleau de Mathilde était indispensable afin de comprendre la production de ces anonymes cloîtrés, au fait de la mode littéraire et profondément influencés par celle-ci. Les bagages culturels ainsi que les caractéristiques formelles et stylistiques des poèmes nous ont permis d'esquisser le profil de ces poètes occasionnels.

L'ensemble de ce discours sur le rouleau de Mathilde s'oriente vers la thèse suivante, à laquelle nous aboutissons désormais, forte de ce périple qui nous a mené d'établissement en établissement, à la suite du *rotulifer* : le rouleau mortuaire de l'abbesse de Caen relève d'un genre littéraire à part entière.

2. Un véritable « genre de la mort »

2.1. Variations thématiques

Lorsque l'on examine le rouleau de Mathilde, on remarque que toutes les compositions poétiques s'inscrivent dans un ensemble thématique stable, tout au long du *rotulus*. Cette récurrence des thèmes provient des exigences propres au genre des rouleaux mortuaires. On peut distinguer les motifs générés par l'encyclique elle-même, ceux qui orbitent autour de la mort, sans oublier également les thèmes qu'induit ce « genre de la mort ». Le tableau des thèmes présents dans le rouleau de Mathilde nous servira à appuyer la cohérence de l'œuvre et à comparer ces motifs à d'autres compositions de rouleaux contemporains.

2.1.1. De pieux éloges au parfum de surenchère

Sans surprise, de nombreux poèmes louent Mathilde et composent une prière pour son salut. La moitié des établissements fournissant un poème prient explicitement pour l'abbesse (57 titres), mais Mathilde et sa vie vertueuse deviennent par ailleurs une source d'inspiration importante (40 titres). À Saint-Magloire de Paris (T. 172), quatre hexamètres dactyliques livrent une prière élégante, alors que les bénédictines de Jouarre (T. 201) composent une intercession de huit vers. Dans ces deux cas, le court poème est dans son entièreté une prière ; les titres plus amples intègrent quant à eux une prière dans une composition comprenant différents thèmes. C'est à Dieu – au Christ le plus souvent – ou à la Vierge Marie que les rédacteurs adressent leur prière, mais aussi à l'archange Michel (T. 46) ou à saint Pierre, détenteur des clefs du paradis (T. 183). D'autres prières, à l'exemple du titre 98, n'ont pas d'adresse particulière à

Dieu, à un saint ou à une sainte. Dans le couvent du Mans (T. 142), la prière clôt le poème, comme dans les compositions de Benoît et de Richard à Sainte-Marie d'York (T. 41) :

*Ut, cum summa dies claudetur, **Judice** viso,
Coetibus angelicis laudes canat in paradiso*⁹².

*Deleat ipse **Deus**, cui vivens semper inhaesit. Amen.
Vestrae Mathildi succurrat **virgo Maria**. Amen*⁹³.

*Ergo preces studeant super astra locare Mathildem.
Si quid commisit per carnis debilitatem,
Ignoscat **Christus** sibi per solitam pietatem*⁹⁴.

Mathilde est très souvent louée ; les auteurs puisent des éléments biographiques dans l'encyclique. On revient sur sa vertu, sur sa discipline, sur sa virginité, sur sa mort glorieuse, en paraphrasant l'encyclique, en l'interprétant. Le cas du titre de Sainte-Marie d'York est symptomatique : *Benedictus* montre que l'encyclique justifie parfaitement les louanges (« *Littera nam praesens nobis **monstrare** videtur*⁹⁵ », « *Littera testatur*⁹⁶ », etc.). Le titre de Pershore (T. 33) résume laconiquement le faire-part de décès :

*Quae tibi [Christe Deus], dum vixit, **devota mente** cohaesit,
Haesit, obedivit, coluit, dilexit, amavit*⁹⁷.

Un motif est nouvellement introduit par Saint-Sauveur de Redon (T. 101). En effet, l'encyclique ne mentionne pas que Mathilde ait pu être attentive aux pauvres ; or ce thème est initié à Redon (« ***Pauperibus larga multum fuit et sibi parcha***⁹⁸ »), avec des prémisses à Saint-Méen (T. 99)⁹⁹. Cette addition à la vie de Mathilde se propage de proche en proche au titre 104 (soit deux positions après le T. 101), ainsi qu'aux titres 142 et 218, non loin également (les établissements se suivent selon l'itinéraire du porte-rouleau)¹⁰⁰.

Il faut revenir un instant sur le *topos* des éloges de la défunte. Ce motif, qui relève de la panégyrie, traverse tout le rouleau et en cela, caractérise l'œuvre, voire le genre en lui-même. Il y a un parfum de surenchère, d'éloges dithyrambiques. Mathilde est de la destinée pieuse des saints (« *in sorte pia sanctorum*¹⁰¹ »), et les mots manquent pour donner une expression à sa

⁹² N°114, T. 142, l. 3-4, p. 461.

⁹³ N°114, T. 41, l. 12-13, p. 414. La prière se prolonge jusqu'au vers 17, toujours en invoquant Marie.

⁹⁴ N°114, T. 41, l. 13-15, p. 415.

⁹⁵ N°114, T. 41, l. 20, p. 413.

⁹⁶ N°114, T. 41, l. 26, p. 413.

⁹⁷ N°114, T. 33, l. 25-26, p. 410.

⁹⁸ N°114, T. 101, l. 30, p. 444.

⁹⁹ N°114, T. 99, l. 5, p. 444.

¹⁰⁰ Plus précisément, le titre 101 est en 110^e position dans l'itinéraire, le titre 104 en 112^e ; les titres 218 et 142 se suivent, placés respectivement en 254^e et 255^e position. Ces propositions sont bien sûr celles de Jean Dufour.

¹⁰¹ N°114, T. 125, l. 31, p. 451.

gloire (« *Que tibi, Mathildis, **laudum preconia** dentur ?/ **Digna** quidem **quesita** diu **non invenientur***¹⁰² »). Elle illumine tout le monde grâce à ses saintes vertus (« *Omnibus illa bonis **virtutibus irradiabat***¹⁰³ »), plus encore, elle plaît à tous et les surpasse tous : « *Sic **praepollebat cunctis cunctisque placebat***¹⁰⁴ ». L'ensemble de ces *topoi* sont caractéristiques du panégyrique : la surenchère, l'admiration de tous et le *topos* dit « de l'ineffable », c'est-à-dire l'incapacité de l'auteur à trouver ses mots et à parler de ce sujet¹⁰⁵.

Cependant, l'engrenage dithyrambique se grippe à différents endroits : on a vu que certains auteurs remettent en cause l'étendue de ces éloges ou, du moins, concèdent que l'abbesse est pécheresse (« *Unde vel exigua matrem constat **maculatam***¹⁰⁶ »)¹⁰⁷. Neuf titres font proprement montre d'une hostilité envers les femmes¹⁰⁸. Mais que le ton soit élogieux ou sceptique, des titres demandent explicitement la réciprocité de la prière : « *Subveniemus ei, **vos nostris subveniatis***¹⁰⁹ » ; « *Vos quibus auxilium petitis de more benignum,/ Quodque bonum vestris rogitatis, **solvite nostris***¹¹⁰ ».

2.1.2. La nature et la vanité du monde

Le thème du jardin n'est pas négligeable non plus. Les fleurs de l'herbe (*flos feni*) sont un modèle répandu (T. 23, 184, 196, 199)¹¹¹. Dans les titres 97, 174 et 196, la chasteté ou la justice sont comparées à une fleur (« ***flore pudiciae** [...] **justiciaeque***¹¹² »). Le plaisant thème bucolique, champêtre ou naturel plus largement est d'ailleurs bien implanté dans les pièces latines légères contemporaines¹¹³. À la cathédrale Saint-Pierre de Troyes (T. 216), le motif floral appuie l'insertion occasionnelle d'une poésie légère sur le rouleau :

*Syodus excellens micat in supernis,
Moribus cunctas decorans paternis,
Floribus sertis roseis refertis
Splendet in astris*¹¹⁴.

¹⁰² N°114, T. 1, l. 7-8, p. 399.

¹⁰³ N°114, T. 41, l. 4, p. 414.

¹⁰⁴ N°114, T. 101, l. 32, p. 444.

¹⁰⁵ CURTIUS Ernst R., *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, op. cit., p. 196-200.

¹⁰⁶ N°114, T. 97, l. 11, p. 442.

¹⁰⁷ Ce thème prend racine dans l'encyclique (l. 10-13, p. 398) et se développe dans six titres : T. 40, 95, 97, 140, 185 et 220.

¹⁰⁸ Voir *supra*, p. 80-86. Ces titres sont les suivants : T. 28, 109, 120, 124, 126, 139, 149, 182 et 221. Il faut rappeler que les titres 149 et 221 ont probablement été rédigés par une femme. Les titres 120, 124 et 126 sont poitevins ; on peut pointer une hostilité envers les femmes répandue dans cette ville ; les autres établissements sont des cas isolés.

¹⁰⁹ N°114, T. 187, l. 22, p. 484.

¹¹⁰ N°114, T. 122, l. 26-27, p. 450.

¹¹¹ Pour une analyse intertextuelle, voir *infra*, p. 126.

¹¹² N°114, T. 68, l. 5, p. 427.

¹¹³ ZUMTHOR Paul, *Histoire littéraire de la France médiévale...*, op. cit., p. 82, 156-157.

¹¹⁴ N°114, T. 216, l. 27-30, p. 495.

Plus encore, Mathilde rejette la fleur et le charme du monde : « *Nam mundi florem spernens haec atque decorem*¹¹⁵ ». Ce thème de la vanité du monde est lui aussi bien représenté, en dix-huit déclinaisons¹¹⁶. Pourquoi donc thésauriser perles et or ? En effet, « quel avantage l'homme a-t-il à gagner le monde entier, s'il le paie de sa vie¹¹⁷ » (Mc 8, 36), c'est-à-dire de son âme ? Le docteur de Bouteville (T. 154) se le demande élégamment :

*Nescis cui linques thesaurum cum morieris :
Cur miser affectas haec unde dehinc crucieris,
Ni bene, dum vivis, res ipse tuas modereris ?
Quid tibi proficiet, mundum si forte lucreris,
Si post haec animae detrimentum pacieris*¹¹⁸ ?

Face à la mort, le monde, son éclat et sa richesse exubérante paraissent tout à fait frivoles ; les poèmes sont aussi parfaitement inutiles, car ils ne sauvent pas l'âme de la géhenne – les prières sont pour cela plus efficaces. Les larmes ne ressuscitent pas non plus les défunts, à l'instar des poèmes¹¹⁹. *Gonbertus*, à Meaux, synthétise ces *topoi* en un poème incisif (T. 192) :

*Caecus amor mundi fit causa malis pereundi,
In quo securus non vivet homo moriturus.
Nobilitas, census, species, facundia, sensus,
Praedia, censurae, primatus, praepositurae,
Vina, dapes, vestis, seu quicquid in orbe potestis,
Mox elabuntur, neque nos in fine sequuntur.
Carmina vel prosae, quae fiunt ridiculosae,
Nil prosunt vobis et sunt quasi ludicra nobis.
Non ostentator monachus neque versificator
Subvenient animae, cui non sunt carmina curae ;
Sed veniam donet Deus et super astra coronet,
Ac imploremus lacrimis meritisque rogemus,
Ut sit ei requies illa suprema dies*¹²⁰.

Cette fois, le registre change. La mort entraîne l'efflorescence de thèmes dédiés, sans étonnement développés à foison dans un rouleau mortuaire.

¹¹⁵ N°114, T. 94, l. 22, p. 439.

¹¹⁶ La vanité du monde, de ses attraits et de ses richesses se retrouve dans dix-huit titres : T. 11, 39, 78, 99, 101, 105, 107, 120, 140, 144, 154, 174, 184, 192, 199, 210, 216 et 218.

¹¹⁷ Traduction de la TOB. D'autres traductions suivent l'interprétation de la *Vulgate* et traduisent vie par âme : « *quid enim proderit homini si lucretur mundum totum et detrimentum faciat animae suae* » (ψυχῇ, psuchê, dans la langue originale de l'Évangile de Marc).

¹¹⁸ N°114, T. 154, l. 1-5, p. 469.

¹¹⁹ Le thème de l'inefficacité des poèmes se décline dans les seize titres suivants : T. 28, 46, 61, 68, 76, 94, 104, 107, 119, 141, 142, 184, 192, 197, 204 et 218.

¹²⁰ N°114, T. 192, l. 24, p. 485 à l. 5, p. 486.

2.1.3. La fatalité de la mort, du péché et du deuil

Des considérations morales ou philosophiques sur la mort occupent une place importante sur le rouleau, comme dans le titre de Saint-Pierre de Bourgueil (T. 119) :

*Si mors est aliquid, aut est substantia praesens,
Aut est acciduum, vel nichil esse liquet*¹²¹.

S'y ajoutent en divers lieux des motifs mythologiques hérités de l'Antiquité et remis au goût du jour au XII^e siècle¹²². C'est le cas à Saint-Memmie (T. 206), où on rappelle le triste sort de Perséphone, fille de Jupiter et de Déméter, enlevée aux enfers et contrainte d'épouser Pluton, dieu du séjour des morts, condamnée à ne plus cueillir les fleurs des champs avec sa mère en toutes saisons. Dans les enfers les plus profonds, le terrible Tartare tient lieu de gouffre pour les âmes criminelles, humaines, angéliques ou divines, damnées entres toutes.

*Nata Jovis rapta nec Tartara saeva subire,
Nec gustata semel ad dulcia grana redire*¹²³

La mort, personnifiée dans certains poèmes, n'épargne personne, quelle que soit sa condition :

*Nec parcis dominis, nec parcis, mors, dominabus ;
Omnia mortificas, exceptis, mors, animabus*¹²⁴.

*Hanc teneri subeunt pueri, subit apta juvenus,
Hanc sapiens, rudis et faciens quidvis violentus ;
Pauperibus vel divitibus domus una paratur.
Rex etiam frustra veniam sub morte precatur ;
Sic modicos et magnificos eadem premit urna*¹²⁵.

Le péché originel lui-même s'érige en modèle littéraire stable et compte dix-huit occurrences. Générant la mort pour l'homme, la faute première est rachetée en la personne du Christ, qui selon le *Credo* chrétien vainc les liens de la mort en ressuscitant le troisième jour, *secundum Scripturas*¹²⁶. L'espérance d'une salvation apportée par Dieu, incarné en la personne de Jésus-Christ, est tangible dans dix titres. Désormais, l'humanité a été rachetée de la Chute primordiale du jardin d'Éden et pourra à nouveau se réjouir dans le Royaume des Cieux¹²⁷. Que Mathilde se réjouisse, jointe aux assemblées célestes, s'exclament de nombreux rédacteurs :

¹²¹ N°114, T. 119, l. 15-16, p. 449. Traduction de Monique Goullet : « Si la mort est quelque chose, elle est soit une substance présente/ Soit un accident, ou bien il est clair qu'elle n'est rien. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 16.

¹²² RABY F.J.E., *A History of Secular Latin Poetry...*, *op. cit.*, p. 315.

¹²³ N°114, T. 206, l. 12-13, p. 492.

¹²⁴ N°114, T. 181, l. 14-15, p. 478.

¹²⁵ N°114, T. 163, l. 18-22, p. 471.

¹²⁶ Texte liturgique latin du symbole de Nicée-Constantinople.

¹²⁷ À ce propos, l'hébreu *eden* signifie la réjouissance.

« *cetibus angelicis gaudet sociata Mathildis*¹²⁸ » ! Un chanoine d'Avranches (T. 95) résume ainsi l'histoire du salut proposé par le christianisme :

*Prima parens primusque pater, dum magnificari
Se cuperent, subito lapsu sedem requiei
Amisere, datumque fuit sub morte perenni
Triste piare nefas et justas solvere poenas.
At Verbum de patre Deo, de lumine lumen,
Virginis ex utero Deus est status intemeratae,
Qui cum [m]ore rei mortis succumberet, inde
Tanquam de somno surgens, ut dixerat ante,
Diluit omne malum, peccataque nostra resolvit,
Et dedit ad patriam, jam longo tempore clausam,
Ut redeant homines, mandata Dei facientes*¹²⁹.

La douleur de la perte d'un être cher est intimement liée à la joie de le savoir désormais reposer auprès de Dieu. Cette joie mêlée de tristesse profonde est appelée le « paradoxe chrétien¹³⁰ ». Ce thème est d'ailleurs omniprésent dans la littérature funéraire, donc dans le rouleau de Mathilde. Les bénédictins de Sens (T. 211) essaient de raisonner la communauté endeuillée de Caen, en les assurant que leur mère est aux côtés d'Abraham :

*Ne lamentetur grex inde peto monachalis,
Est Abrahæ sinibus quia virgo recepta Mathildis*¹³¹.

On essaie en outre de reconforter les moniales de la Sainte-Trinité en leur assurant que leur pasteur est au ciel, puisqu'elle a mené une vie bonne, cherchant toujours à servir Dieu :

*Constat enim eam ascendisse coeli culmina, quae sic vixit adhuc in terris posita, nec lugenda est quasi mortua, quae semper Deo studuit mente servire devota*¹³².

2.1.4. Des polémiques en dissonance

Pourtant, des titres détonnent. Ces titres surprennent, tant ils paraissent en décalage avec les poèmes proposés. En effet, les moines de Saint-Eutrope de Saintes (T. 143) font part de leur affliction profonde ; méprisés et vils aux yeux du monde, les moines en haillons se lamentent, précieux seulement au regard divin.

¹²⁸ N°114, T. 5, l. 22, p. 401.

¹²⁹ N°114, T. 95, l. 23-33, p. 440. Traduction de Monique Goullet « Notre première mère et notre premier père, en voulant/ Se grandir, par une chute soudaine perdirent le séjour/ Du repos, et il leur fut donné d'expier par une mort éternelle/ Leur funeste crime et de subir un juste châtement./ Mais le Verbe de Dieu le Père, lumière de la lumière,/ Naquit Dieu des entrailles de la Vierge immaculée./ Ayant succombé à la mort à la façon d'un condamné,/ Comme s'il sortait du sommeil, ainsi qu'il l'avait prédit,/ Il annihila ensuite tout mal, détruisit nos péchés/ Et aux hommes qui accompliraient les commandements de Dieu,/ Accorda de retourner dans la patrie dont ils avaient été longtemps exclus. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 28.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 11-12.

¹³¹ N°114, T. 211, l. 13-14, p. 494.

¹³² N°114, T. 176, l. 16-18, p. 476. Pour rappel, ce titre est en prose rimée – le seul du rouleau.

Nunc affliguntur, nunc viles despiciuntur ;

Pro cunctis orant alienaque crimina plorant.

*Viles, pannosi, Domino fiunt preciosi*¹³³.

À Saintes toujours, un chanoine s'insurge devant l'élection de l'évêque du diocèse (T. 144)¹³⁴. Les moines, sous leur capuchon noir, se sont mis à accumuler des richesses au fil du temps et à pratiquer l'usure, tout comme les dignitaires ecclésiastiques. Ils vivent désormais une vie contraire à la sainteté ; malgré leur habit, ce ne sont pas de vrais religieux. Le chanoine exècre les moines au point de souhaiter leur mort :

Si praesens rotulus monachi de morte fuisset,

Mors illius mihi monachi multum placuisset :

*A monachis vellem mundum nimis [vacuari]*¹³⁵

Un titre similaire (T. 222) met en garde contre la prolifération des moniales, se moquant de la religieuse qui dénonce le mauvais traitement de son abbesse (T. 221) :

Si quas non raperet mors de numero monacharum,

*Non orbis totus numerum sufferret earum*¹³⁶.

Ces titres interpellent. Si bien sûr un rouleau mortuaire permet la médiatisation et la diffusion de polémiques en tout genre, ces digressions font figure d'exception. En réalité, ces titres mettent en exergue l'unité thématique profonde et la cohérence du rouleau. Plus encore, nous aimerions montrer que le rouleau de Mathilde est loin d'être un assemblage disparate de pièces différentes, mais qu'il peut se comprendre comme une œuvre avec des motifs qui lui sont propres. La thèse d'une unicité de l'œuvre ne paraît pas incongrue, lorsqu'on examine les preuves.

2.2. Une œuvre unique et cohérente

Outre une unité formelle et thématique, l'unicité du rouleau de Mathilde se dessine, au-delà de son apparente diversité. Évidemment, un rédacteur différent prend la plume dans chaque établissement. Cependant, on a vu que les bagages littéraires et culturels des auteurs, masculins comme féminins, sont scolairement homogènes, comme l'est le choix thématique restreint qui se décline en variations – qui révèlent d'ailleurs l'habileté du compositeur ou, au contraire,

¹³³ N°114, T. 143, l. 15-17, p. 461.

¹³⁴ *Supra*, p. 64.

¹³⁵ N°114, T. 144, l. 28-30, p. 461. L'entièreté du poème est une digression ; l'éloge de Mathilde arrive tardivement, lorsque le porte-rouleau décide de partir, selon l'auteur.

¹³⁶ N°114, T. 222, l. 5-6, p. 499.

l'approximation de son style et de sa langue. Il est évident que si frontières temporelles il y a, la latinité transcende toute barrière et permet la diffusion de l'œuvre sur de grandes distances.

Malgré la multiplicité des poèmes rédigés par des auteurs distincts, dans des aires géographiques parfois éloignées, les établissements répondent à l'invitation poétique, s'influencent, échangent, participant d'un même mouvement au processus créatif initié par l'encyclique.

L'hommage que la Sainte-Trinité rend à Mathilde en composant un véritable éloge de sa vie monastique irréprochable est une source d'inspiration qui abreuve les titres de façon privilégiée. En effet, les titres y puisent des motifs qu'ils amplifient : on exalte la virginité de Mathilde, ses justes enseignements, sa discipline, tout en rappelant sa longue vie et en reprenant l'expression de l'encyclique « *Transiit ad vitam felix et plena dierum*¹³⁷ ». Quarante titres reprennent des éléments biographiques de la vie de Mathilde, soit une quantité non négligeable de titres. Le titre de la cathédrale Saint-Pierre de Saintes (T. 140) apparaît de la sorte comme une paraphrase étendue de sa vie, reformulée, méditée et commentée. Au vu de ces éléments, on peut sans difficulté soutenir que l'encyclique a été lue et mémorisée partiellement, afin de permettre la rédaction d'un poème approprié. Nombreux sont d'ailleurs les titres qui s'appuient explicitement sur l'encyclique pour donner de la force à leurs affirmations¹³⁸. Les chanoines réguliers de Paris (T. 138) commencent leur hommage en citant le faire-part : « *Quod mundum vicit Mathildis epistola dicit*¹³⁹ ».

La fondation et l'abbatiate de Cécile, fille du Conquérant, a été retenue et évoquée dans six titres¹⁴⁰. Certains auteurs semblent confondre Cécile avec Mathilde, comme à Saintes, où c'est Mathilde qui est dite de souche royale (« *regali stirpe creata*¹⁴¹ »). L'encyclique crée également la polémique à Sens (T. 220), où le maître Pons s'insurge de la comparaison de Mathilde à saint Martin, ce très grand saint capable de ressusciter les morts par la prière (« *precibus vitam defunctis restituisset*¹⁴² »). Des femmes se moquent également de la vieille femme, comme à Saint-Julien d'Auxerre (T. 221) et à Saint-Ausone d'Angoulême (T. 149). À Poitiers (T. 126), Tescelin laisse également son mépris des vieilles femmes s'exprimer, avant d'ajouter que l'abbatiate de la jeune princesse mettra un terme aux jalousies de Mathilde :

*Turpis anus, rugosa cutis stat, turbida vultu ;
Invidet his pulcras quas cernit divite cultu.*

¹³⁷ N°114, T. 40, l. 30, p. 412.

¹³⁸ T. 5, 89, 90, 138, 140, 147, 174, 176, 184, 212, 218 et 224.

¹³⁹ N°114, T. 138, l. 12, p. 457.

¹⁴⁰ T. 66, 104, 126, 140, 144 et 218.

¹⁴¹ N°114, T. 140, l. 8, p. 458.

¹⁴² N°114, T. 220, l. 14, p. 498.

Regia progenies se talibus extulit istis¹⁴³

Néanmoins, cela va plus loin que la reprise d'éléments biographiques ou l'expression de polémiques. De nombreux motifs présents dans l'encyclique s'épanouissent dans les titres. Mathilde, alliée de la vertu, livre un véritable combat contre les vices ; cette psychomachie entraîne la louange de ses mortifications, mais aussi une récurrence thématique de la virilisation de la défunte vierge. Ce thème est pleinement exprimé à Notre-Dame de Coutances (T. 94), où l'épouse christique combat chaque vice sans répit, victorieuse du monde :

*Se castigando, carnem quoque mortificando,
In se plantavit virtutes, noxia cavit,
Mundo pugnavit, Domino sua seque dicavit.
Cui se conjunxit dum mundi carcere vixit*¹⁴⁴

La métaphore choisie par Caen pour exprimer le juste gouvernement de l'abbesse connaît aussi une postérité : les fleurs deviennent des fruits, l'épi de blé mûr est soigneusement récolté au nom du Seigneur. Dans les titres néanmoins, ce motif devient une démonstration de la caducité de la vie ou alors, un thème plaisant¹⁴⁵.

*cum viveret, in agro dominico triticum seminavit, cum veniret, ejusdem cum exultatione manipulos reportavit in horreum. Haec profecto plantationis suae surculos, quos circumquaque multipharum inserebat, in florem aperuit, flores in fructum perduxit. Porro quod de fructu jam ipsius maturuit, divinae manui colligendum et in coelesti cellario reponendum mandavit*¹⁴⁶.

tant qu'elle vécut, elle sema le blé dans le champ du Seigneur, et quand il vint, c'est dans la joie qu'elle porta les gerbes dans son grenier. Elle fit fleurir les bourgeons des plantes de toutes sortes qu'elle semait partout, elle amena les fleurs à produire des fruits. Et ce qui dans sa récolte parvint à maturité, c'est à la main de Dieu qu'elle en confia la collecte et le dépôt dans le cellier céleste¹⁴⁷.

Certains thèmes dérivent également de l'encyclique : la critique des femmes, la recherche de la réciprocité de la prière, mais aussi l'inutilité des poèmes, auxquels appelle la lettre circulaire des moniales caennaises. On peut pointer également le motif du péché originel, auquel est adjoint le rachat de la faute primordiale par le Christ dès Saint-Gabriel (T. 2), ainsi que le paradoxe chrétien et les autres thèmes liés au caractère mortel de l'humanité. Il ne faut pas non plus oublier que les données originelles ont en divers lieux été extrapolées, à l'instar

¹⁴³ N°114, T. 126, l. 11-13, p. 453. Traduction des deux premiers vers de Monique Goullet : « La vieille est laide, elle a la peau rugueuse, le visage tempétueux ;/ Aussi envie-t-elle les beautés qu'elle voit couvertes d'ornements précieux. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 20.

¹⁴⁴ N°114, T. 94, l. 23-26, p. 439.

¹⁴⁵ Se reporter à *supra*, p. 106-107.

¹⁴⁶ N°114, encyclique, l. 12-17, p. 397.

¹⁴⁷ Traduction de GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 7.

de la générosité de Mathilde envers les pauvres, au dépend du soin d'elle-même¹⁴⁸. Cela nous rappelle que si la majorité des thèmes prend source dans l'invitation initiale à la prière pour les morts, des motifs se développent à partir d'un autre terreau.

Le thème de la vanité des richesses, de la noblesse morale ou de la puissance temporelle devant la mort est initié à Winchester (T. 11), et devient dès lors récurrent. Il inspire en tout dix-sept titres¹⁴⁹.

*Proh dolor ! **Argentum**, vestis, nec gemma, nec aurum,
Nec pietas, nec **nobilitas**, nec larga potestas,
Mortali cuiquam possunt defendere vitam¹⁵⁰.*

Plus intéressant encore : la performance de Châlons-en-Champagne (T. 199) est telle qu'un extrait de leur poème est répété à deux endroits, avec une variation qui ne cache pas son inspiration. Voici en un tableau la *variatio* de l'énumération et son environnement immédiat, proposée dans l'ordre de la visite des établissements, en indiquant leur position réelle entre crochets. Ne sont soulignés que les termes communs ; il est toutefois évident que d'autres mots ont une signification parallèle et sont comparables également. On remarque en outre un mouvement progressif d'amplification.

[202]	[208]	[237]
<i><u>Nobilitas</u>, <u>sensus</u>, <u>decor</u> omnis, copia, <u>census</u></i>	<i>Gloria, pompa, <u>decus</u>, regnum, <u>facundia</u>, <u>luxus</u>, Stirpis <u>nobilitas</u>, <u>libertas</u>, fama, voluptas</i>	<i><u>Nobilitas</u>, <u>census</u>, <u>species</u>, <u>facundia</u>, <u>sensus</u>, Praedia, <u>censurae</u>, <u>primatus</u>, <u>praepositurae</u>, Vina, <u>dapes</u>, <u>vestis</u>, <u>seu</u> <u>quicquid in orbe potestis</u>, Mox <u>elabuntur</u>, <u>neque nos in</u> <u>fine sequuntur</u>¹⁵³.</i>
<i>Ad non esse fluunt et fluitando ruunt¹⁵¹.</i>	<i>Carni quandoque quid proficium moriturae¹⁵² ?</i>	

Cette reprise textuelle n'est pas un phénomène unique. Un tel procédé a un antécédent. En effet, les bénédictins de Pershore (T. 33) reprennent textuellement quatre vers composés chez les bénédictines de Shaftesbury (T. 18), avec trois variantes :

<i>Christe Deus, rutilo ditans illam paradiso, Mathildi miserere, tuae miserere pusillae, Quae tibi, dum vixit, devota mente cohaesit,</i>	<i>Christe Deus, rutilo ditans justos paradiso, Mathilde miserere, tuae miserere puellae, Quae tibi, dum vixit, devota mente cohaesit,</i>
--	--

¹⁴⁸ *Supra*, p. 105.

¹⁴⁹ T. 39, 78, 99, 101, 105, 107, 120, 140, 144, 154, 174, 184, 192, 199, 210, 216 et 218.

¹⁵⁰ N°114, T. 11, l. 13-15, p. 404.

¹⁵¹ N°114, T. 199, l. 3-4, p. 489.

¹⁵² N°114, T. 184, l. 35-36, p. 480 et l. 1, p. 481.

¹⁵³ N°114, T. 192, l. 26-29, p. 485.

*Haesit, obedivit, coluit, dilexit, amavit*¹⁵⁴. *Haesit, obedivit, coluit, dilexit, amavit*¹⁵⁵.

Ces deux derniers exemples apportent une preuve irréfutable de la lecture partielle des titres déjà apposés ; la proximité des titres sur le médium de l'écrit contribue sans conteste à une proximité thématique. Les poèmes très longs apparaissent ainsi comme un compendium thématique des titres antérieurs, reprenant une grande variété de motifs. L'exemple le plus frappant est celui de Saint-Pierre d'Hautvillers (T. 184), remarquable tant pour sa longueur que pour l'exposition de nombreux *topoi*.

Mais l'influence des titres précédents peut s'exprimer d'une autre façon. De fait, des établissements concourent, pourrait-on dire, non pas selon la qualité de leur composition, mais selon sa longueur. Cette amplification est sensible tout particulièrement à Saintes (T. 140, 144, 145 et 146). À la cathédrale de Lisieux (T. 61), deux chanoines rivalisent sur le même thème de l'inefficacité des pleurs à rendre la vie aux défunts, créant des pièces indépendantes.

Le choix restreint de thèmes, qui alimente les compositions, invite à la compétition littéraire, comme l'ont précédemment avancé Daniel Sheerin et Pascale Bourgain¹⁵⁶. Le genre des rouleaux mortuaires implique inévitablement des contraintes thématiques, à tel point que les digressions font figure de hors-sujet criards. Les références intertextuelles (révélant un bagage partagé entre tous) comme intratextuelles nourrissent les créations majoritairement anonymes. Cette faible variation thématique amène à penser l'unité et la cohérence du rouleau. Néanmoins, les reprises textuelles et les traces de lecture et de reconditionnement de vers ou de motifs orientent à concevoir le rouleau de Mathilde comme une œuvre unique, et non comme des pièces distinctes rapiécées dans un même médium. On peut voir l'encyclique comme une étincelle, enflammant les titres : la lettre circulaire est l'initiatrice d'un processus créatif de grande ampleur.

Après nous être efforcée de montrer l'unicité du rouleau de Mathilde, nous nous appliquerons à questionner la place de l'œuvre au sein du genre des rouleaux mortuaires. Pour cela, il s'agira de voir si les motifs identifiés dans le rouleau de Mathilde se retrouvent ailleurs.

2.3. Des motifs récurrents

Il a été jugé bon, pour établir un corpus comparatif stable, de préférer deux documents : le rouleau de Vital d'une part, les titres rédigés par Baudri de Bourgueil d'autre part. Ce choix a été opéré car ces documents – le premier conservé partiellement en original, le second porté

¹⁵⁴ N°114, T. 18, l. 17-20, p. 407. Ces vers closent le poème qui en compte douze en tout.

¹⁵⁵ N°114, T. 33, l. 23-26, p. 410.

¹⁵⁶ BOURGAIN Pascale, « La mémoire des défunts... », *art. cit.*, p. 111. SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon... », *art. cit.*, p. 98.

par un manuscrit¹⁵⁷ – ne nécessitent pas de critique soutenue. En effet, le rouleau de Bruno, par exemple, a été remanié *a posteriori* par un intellectuel, Dom Dupuy, ce qui pose des problèmes critiques pour traiter le dossier¹⁵⁸. Une sélection a été effectuée sur les titres du rouleau de Vital : seuls les titres versifiés d'établissement déjà visités par le rouleau de Mathilde ont été retenus pour l'enquête. Vingt-huit titres répondent à cette double exigence. Quant aux titres de Baudri, toutes les pièces disponibles, soit six, ont été retenues.

Il ne fait aucun doute que les rouleaux de Mathilde et de Vital partagent de nombreux motifs. En effet, l'une des thématiques fondamentales du rouleau de l'abbesse n'est autre que sa vie et ses vertus. Un tel constat peut à son tour être dressé pour le rouleau de Vital. Les rédacteurs s'appuient sur l'encyclique afin de composer (un extrait de cette encyclique est aujourd'hui conservé grâce son insertion dans la *Vita sancti Vitalis* d'Étienne de Fougères¹⁵⁹). Dix-sept titres font référence à la vie qu'a menée le saint : à sa prédication, à sa pauvreté, aux vertus de son érémitisme¹⁶⁰.

Sermo Dei vacuus nunquam fuit ejus in ore.
Quod docuit gentes in se prius istud agebat ; [...]
Nam, dum vixisti, vestes escamque dedisti.
Pauperibus justis largus blandusque fuisti ;
*Sprevisti terras et Cristum semper amasti*¹⁶¹

Comme Mathilde, Vital est une colonne de l'Église :

Qualiter ecclesiae cecidit robusta columna ! Vivens Vitalis, sancta columna fuit ;
Sed non omnino ruit haec robusta Non possum fari, nec digne premeditari
*columna*¹⁶² *In quantum sancte profuit ecclesiae*¹⁶³.

À l'instar de Mathilde, on assure le salut de Vital en se rapportant à l'encyclique :

Felix semper erit haec abbatissa Mathildis, Nam si sic vixi, nobis ut cartula dixit,
*Si bene sic vixit, ut praesens cartula dixit*¹⁶⁴ *Vitalis, celi fruitur modo parte sereni*¹⁶⁵.

Un jeu de mots curieux apparaît dans le rouleau de Vital. Les auteurs relèvent avec ironie la fin de la vie terrestre de Vital et de son entrée dans la vie éternelle (*vita/Vitalis*). Pas moins de sept titres dans le corpus usent de ce trait d'esprit :

¹⁵⁷ Vaticana, Reg. lat. 1351. Sur ce manuscrit : TILLIETTE Jean-Yves, « Note sur le manuscrit des poèmes de Baudri de Bourgueil (Vatican, Reg. lat. 1351) », dans *Scriptorium*, vol. 37, n° 2, 1983, p. 241-245.

¹⁵⁸ DUFOUR Jean, « Le rouleau des morts de saint Bruno », *art. cit.*, p. 12.

¹⁵⁹ À ce propos, VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant...*, *op. cit.*, p. 14-21.

¹⁶⁰ T. 3, 4, 7, 15, 17, 20, 46, 57, 67, 85, 86, 112, 134, 153, 169, 186 et 204.

¹⁶¹ N°122, T. 186, l. 22-23 et l. 8-10, p. 580-581.

¹⁶² N°114, T. 18, l. 14-15, p. 407.

¹⁶³ N°122, T. 169, l. 22-24, p. 574.

¹⁶⁴ N°114, T. 89, l. 5-6, p. 437.

¹⁶⁵ N°122, T. 153, l. 15-16, p. 571.

Vitam Vitalis vitalem vita reliquit¹⁶⁶.

Vital combat lui aussi le monde et ses attraits (« *Fortis cum mundo pugnavit fine secundo*¹⁶⁷ »). Plus intéressant, une fluidité de genre s'observe également dans le rouleau. Si Mathilde est virilisée, Vital est quant à lui féminisé. En effet, les saints affichent certaines qualités féminines : ainsi, la croyance en la lactation masculine est bien implantée¹⁶⁸. Vital donne le sein à ses frères, les nourrissant d'un lait spirituel :

***Fratres servabat presumentesque domabat
Verberibus patris, gestans ubera matris,
Mitti parcebat, quem fomite lactis alebat***¹⁶⁹.

Douze titres composent explicitement une prière pour l'abbé défunt, répondant à la vocation première du rouleau commémoratif¹⁷⁰ :

***Sed quia carnalis nullus sine crimine vivit,
Vota Deo pro te fundamus, ut efficiaris
Elei ne vite possessor in etheris arce***¹⁷¹.

Cependant, ni les larmes ni les poèmes ne ressuscitent les défunts, répète-t-on à l'envi dans les rouleaux du début du XII^e siècle, alors que ces derniers sont recouverts de poèmes. Le titre de Notre-Dame d'Argenteuil (T. 41) reprend ce motif :

***Soletur miseras turba fidelis oves ;
Proh dolor ! Hunc morsu sublatum mortis edaci,
Non dolor aut gemitus vivificare queunt***¹⁷².

Les motifs satellites au thème de la mort ne sont pas absents, bien entendu, du rouleau de Vital. On peut pointer les thèmes du péché originel et du rachat du Christ, du paradoxe chrétien, de la faux aveugle et cruelle de la mort, ainsi que des réflexions usuelles sur le caractère mortel de l'humanité. Le *topos* de la vanité des richesses et du mépris du monde est également présent dans le rouleau de Vital, qui s'est choisi un désert¹⁷³.

***Si tibi mors pretio jam vellet par esse, pro te
Hermi fanda foret dives arena sibi.
Sed mors divitias non umquam curat habere,***

¹⁶⁶ N°122, T. 47, l. 31, p. 543.

¹⁶⁷ N°122, T. 17, l. 10, p. 533.

¹⁶⁸ LETT Didier, *Hommes et femmes au Moyen Âge...*, op. cit., p. 125-126.

¹⁶⁹ N°122, T. 46, l. 14-16, p. 543.

¹⁷⁰ T. 7, 12, 15, 35, 62, 67, 83, 112, 153, 169, 203 et 204.

¹⁷¹ N°122, T. 62, l. 23-25, p. 548.

¹⁷² N°122, T. 41, l. 1-3, p. 541. Il s'agit du titre que l'historiographie a voulu attribuer à Héloïse, hypothèse qu'aucune preuve n'étaye.

¹⁷³ L'article suivant est tout à fait intéressant, car il questionne les premiers temps de l'abbaye de Savigny et ses relations avec les puissants, compte tenu de sa situation frontalière de trois principautés. PICHOT Daniel, « Savigny : une abbaye... », art. cit.

*Euaque divitibus pauperibusque venit*¹⁷⁴.

Il faut néanmoins signaler l'apparition sensible, dans le rouleau de Vital, du thème macabre, absent chez Mathilde¹⁷⁵. À Grestain (T. 12), on revient sur la création de l'homme et de la femme, tous deux modelés de vers en décomposition (« *vermes de tabe creati*¹⁷⁶ »), tandis qu'à Sainte-Marie de Southwark (T. 203), les chanoines réguliers viennent en aide par la prière au défunt, afin que son esprit repose, même si sa chair se putréfie :

More preces demus. Sic isti subveniemus
*Ut, si putrescet caro, spiritus ipse quiescet*¹⁷⁷.

Le choix originel du corpus avait été motivé par la comparaison possible entre les titres composés par un même établissement, quelques années plus tard. Aucun résultat probant n'a été observé. À Notre-Dame de Grestain, on compose un long poème pour Vital (T. 12), aucun vers pour Mathilde (T. 67) ; à Saint-Pierre d'Hautvillers, on offre un poème titanesque pour Mathilde (T. 184), modeste pour Vital (T. 66). Les *topoi* choisis par un même établissement sont différents, comme l'attention portée à la composition des vers. À Soissons, où les moines avaient opté pour des vers rythmiques (T. 185) en hommage à Mathilde, ils font pour Vital le choix de vers métriques (T. 57). On est confronté à un caractère aléatoire des performances, modulé sans doute par le temps dont disposent les rédacteurs potentiels et leurs envies. Les sources ne permettent pas de saisir cette réalité, pour l'instant. Un constat important peut cependant être posé : les rédacteurs renouvellent indubitablement la performance poétique à chaque passage d'un rouleau. Ils ne semblent pas disposer de modèles, si ce n'est les titres précédemment apposés sur le rouleau. En cela, la proposition de Monique Goullet qui considère que les établissements composaient à l'avance un poème de réserve est sans doute incertaine et aucune preuve n'atteste jusqu'à présent cette supposition¹⁷⁸.

Une nouvelle fois, des reprises littérales, intratextuelles, apparaissent dans le rouleau de Vital. Ayant été repérées dans un corpus restreint (vingt-huit titres parmi les 53 titres versifiés

¹⁷⁴ N°122, T. 4, l. 29-30 et l. 1, p. 525-526.

¹⁷⁵ Ce thème des danses macabres connaît un essor important dès la seconde moitié du XII^e siècle sous la plume d'auteurs français. Pour une orientation première sur le sujet, consulter CORVISIER André, *Les danses macabres*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, (Que sais-je ?, 3416). L'étude suivante, tout à fait éclairante, permet de comprendre l'apparition et les formes du macabre dans la littérature française médiévale : LORCIN Marie-Thérèse, « Le thème de la mort dans la littérature française médiévale », dans, ALEXANDRE-BIDON Danièle et TREFFORT Cécile (éd.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires, 1993, p. 43-64.

¹⁷⁶ N°122, T. 12, l. 24, p. 530.

¹⁷⁷ N°122, T. 203, l. 25-26, p. 584.

¹⁷⁸ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 3.

sur les 208 conservés¹⁷⁹), ces reprises sont sans doute plus nombreuses. Les vers originellement composés par la cathédrale Notre-Dame de Paris (T. 47) sont d'abord repris par Saint-Pierre de Coincy (T. 35), enfin réadaptés à Wilton (T. 153). Cette évolution en decrescendo figure dans un tableau surmonté, entre crochets, par la position du titre dans l'itinéraire du *rotulifer* de Vital.

[45]

[51]

[142]

*Vivere quid prodest ? Quid Dic, homo, quid cultus ? Gloria quid rerum, vel mora
honor ? Quid gloria rerum ? Quid opes ? Quid gloria longa dierum
Quid genus aut species ? rerum ?
Series quid longa dierum ?
Cum nemo vivat quin **mortis** Omne quod est genitum Prosunt, tam fortis cum sit
lege prematur¹⁸⁰. tendit ad **interitum**¹⁸¹. **conclusio mortis**¹⁸²*

L'expression *largus egenis*, désignant Vital, est présente dans les titres 17 et 67¹⁸³. Le titre de la Trinité de Beaulieu-lès-Loches (T. 112) remploie uniquement trois vers piochés dans un titre parisien (T. 46), plus ample celui-ci.

*Abbas Vitalis vir vite spiritualis,
Quod laus mundana sit deceptor, vana,
Cognovit vere, nec eam curavit habere ;
Sed suma (sic) cura resecare studens
nocitura ;*

Abbas Vitalis vir vite spiritualis

*Fratres servabat presumentesque domabat
Verberibus patris, gestans ubera matris,
Mitti parcebat, quem fomite lactis alebat.
Vir talis, tantus, carnali mole solutus,
Ante Dei faciem possideat requiem¹⁸⁴.*

Fratres servabat presumentesque domabat.

Ante Dei faciem, possideat requiem¹⁸⁵.

Il va sans dire que ces reprises corroborent avec la thèse de l'unité profonde d'un rouleau donné ; cette récurrence thématique met en évidence les motifs d'un « genre de la mort » particulier. Qu'en est-il des titres conservés de Baudri de Bourgueil, auteur prolifique d'inscriptions funéraires (épitaphes et titres de rouleaux)¹⁸⁶ ?

Sur le rouleau mortuaire de l'abbé Noël (†1096), Baudri dénonce la pratique par trop courante de faire remonter les discours au premier homme et au péché originel¹⁸⁷. Or, ce thème

¹⁷⁹ Comme pour le rouleau de Mathilde, les compositions poétiques sont d'une longueur variable. VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant...*, op. cit., p. 22.

¹⁸⁰ N°122, T. 47, l. 30-31 et l. 1, p. 543-544.

¹⁸¹ N°122, T. 35, l. 5-6, p. 539.

¹⁸² N°122, T. 153, l. 9-10, p. 571.

¹⁸³ N°122, T. 17, l. 6, p. 533. T. 67, l. 13, p. 550.

¹⁸⁴ N°122, T. 46, l. 10-18, p. 543.

¹⁸⁵ N°122, T. 112, l. 22-24, p. 561.

¹⁸⁶ TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, op. cit., p. XVII-XVIII. Les extraits et les traductions suivants seront tirés de cette édition. On ne mentionnera plus que leur numéro d'ordre, les lignes et les pages dans cette section. Notez que le texte latin et la traduction française disposés en double-page portent la même pagination.

¹⁸⁷ 14, l. 1-2, p. 39.

est, on l'a vu, omniprésent tant dans le rouleau de Mathilde que dans celui de Vital. Dans le motif de l'inutilité des poèmes et des pleurs, l'évêque va plus loin : après avoir soutenu la superficialité des poèmes, « *odorum garrulitates[que] levitates*¹⁸⁸ » (le bavardage et la légèreté des odes), il prie les rédacteurs d'abrégier leur titre :

*Intenti precibus, breuiter loca subtitulate,
Ne calamus uehemens pariat dispendia cartae*¹⁸⁹

Il clôture le titre en affirmant que Noël fut « le pilier solide de l'Église » (*aecclisiae firma columna*), ce qui n'est pas sans rappeler les rouleaux susmentionnés. Le titre disposé sur le rouleau de Rainaud de Reims (†1096) reprend le même thème que celui de Noël, en pointant les pièces hors propos, avant de marteler : « *Et fuit exiguae condignum parcere cartae*¹⁹⁰ ». Sur le rouleau pleurant deux hauts ecclésiastiques du Mans décédés en 1096, Joël et Hoël, Baudri rédige une prière pour leur salut, non sans fournir une pièce délicate¹⁹¹.

La même année, le rouleau de l'archevêque de Bourges, duquel Baudri semble proche, provoque des pleurs violents (*lacrimas uiuas*) chez l'abbé de Bourgueil, qui s'insurge pourtant devant la multiplication des rouleaux, en énumérant ceux qui lui sont parvenus, sans parler « de ceux, si nombreux, qui échappent à ma négligence ou que la nécessité de vaquer à d'autres affaires me fait oublier¹⁹² ». Cette accusation n'est pas sans rappeler sa célèbre invective contre le porte-rouleau et le poème *Ad nuntium mortis*, de son contemporain Marbode¹⁹³. Plus tard, sur le rouleau de l'abbé Guillaume, personnage non identifié à ce jour, Baudri demande à son tour la réciprocité des prières à la faveur des défunts de son abbaye, motif déjà identifié par ailleurs¹⁹⁴ ; tandis que sur le rouleau commémoratif de l'abbé Adam, il reprend le *topos* du péché originel qu'il décriait pourtant auparavant¹⁹⁵.

Ce parcours des vers de Baudri permet de montrer que de véritables lieux communs sont apposés sur les rouleaux mortuaires de l'extrême fin du XI^e siècle et du premier quart du XII^e siècle. Pour cette période, le « genre de la mort » que constitue le rouleau commémoratif répond à des thèmes stéréotypés, repris à l'envi pendant une génération. Ce qui compte, c'est la *variatio* de ces motifs conventionnels ; l'échantillon sondé le prouve. Cette pratique de la variation d'un

¹⁸⁸ 14, l. 13-14, p. 39.

¹⁸⁹ « Gardant vos forces pour la prière, mentionnez ci-dessous par une inscription brève votre lieu de résidence, et veillez à ce que la frénésie de votre plume ne résulte pas une dépense inutile de parchemin. » 14, l. 15-16, p. 39.

¹⁹⁰ « Mais il eût été plus juste d'économiser le peu de parchemin. » 14, l.13-15, p. 40.

¹⁹¹ 18, p. 41.

¹⁹² « *Multos preptereo, uel quos incuria tollit, / Vel quos res alias curanti obliuio demit.* » 22, l. 14-15, p. 43.

¹⁹³ 23, p. 44. À ce sujet, *supra*, p. 65-67.

¹⁹⁴ 72, p. 67.

¹⁹⁵ 73, p. 67-68.

même thème permet d'exacerber les qualités des poètes, en compétition pour montrer le prestige de leur établissement.

Néanmoins, on ne peut ignorer la parenté, ou du moins les affinités, que les rouleaux mortuaires entretiennent avec d'autres genres de la mort. Il s'agira de voir dans quelle mesure la comparaison est possible entre les rouleaux commémoratifs d'une part, les *planctus* et les épitaphes d'autre part.

3. Des affinités « génériques »¹⁹⁶

3.1. L'expression de la douleur

Sanglots, hurlements, écorchures, défaillances : les démonstrations corporelles de la douleur intérieure causée par la perte d'une personne aimée ne manquent pas dans la littérature du Moyen Âge central. La violence du deuil, caractéristique de la chanson de geste, s'estompe en un chagrin discret et intérieur dans le roman courtois. On assiste donc, dans la littérature française de la seconde moitié du XII^e siècle, à une disparition progressive du *topos* d'une douleur déchirante et de l'expression lancinante du *pathos*¹⁹⁷. Mais la plainte funèbre exacerbée n'est pas l'apanage seul de la littérature vernaculaire : elle a des précédents latins qu'il ne faut pas négliger.

Si, dans les encycliques, la lamentation pour le défunt s'exprime très vite « dans l'expression de la demande initiale pour la mémoire des morts (*im Ausdruck der grundlegenden Bitte um das Totengedächtnis*)¹⁹⁸ », la déploration funèbre n'en est pas absente pour autant. Remarquons que de nombreux registres sont présents dans la lettre circulaire de Mathilde, caractéristiques du panégyrique, de l'hagiographie, mais aussi du *planctus*¹⁹⁹. En définitive,

¹⁹⁶ Nous ne rentrerons pas ici dans le sujet de la pertinence de la division en genres distincts de la production littéraire. En effet, cela nous mènerait à de trop longues digressions, qui nous éloigneraient du propos. Nous considérons que les genres de la mort entretiennent des rapports privilégiés et s'influencent, même si leurs caractéristiques formelles ou stylistiques divergent. Voici néanmoins une introduction synthétique à la question : FOEHR-JANSSENS Yasmina et SAINT-JACQUES Denis, « Genres littéraires », dans ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (éd.), *Le dictionnaire du littéraire*, op. cit., p. 320-322.

Nous écartons les documents nécrologiques qui ne revêtent pas, à proprement parler, un caractère littéraire de prime abord, même s'ils sont commémoratifs : les actes de confraternité, les registres mortuaires des confréries ou charité, les nécrologes et les obituaires, les livres de sépulture et enfin les annales nécrologiques. Pour ces documents, consulter HUYGHEBAERT dom Nicolas-Norbert, *Les documents nécrologiques*, op. cit. Ces documents ont été le terrain d'enquête privilégié de Jean-Loup Lemaître ; des articles de ce dernier ont été rassemblés récemment en un excellent ouvrage : LEMAÎTRE Jean-Loup et HENRIET Patrick, *Autour des livres...*, op. cit.

¹⁹⁷ FRAPPIER Jean, « La douleur et la mort dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles », dans FRAPPIER Jean (éd.), *Histoire, mythes et symboles. Études de littérature française*, vol. 137, Genève, Droz, 1976, (Publications romanes et françaises), p. 85-109. Pour une étude sur la mort comme thème littéraire, consulter : LORCIN Marie-Thérèse, « Le thème de la mort... », art. cit.

¹⁹⁸ MOOS Peter von, « *Consolatio* ». *Studien zur mittellateinischen Trostliteratur über den Tod und zum Problem der christlichen Trauer*, vol. 3, Munich, Wilhelm Fink, 1971, (Mittelalter-Schrift), p. 39.

¹⁹⁹ *Supra*, p. 43-44 et 48-56.

l'encyclique d'un rouleau mortuaire relève du genre épistolaire (pour son mode de transmission²⁰⁰), mais s'alimente de genres pluriels, en ce compris celui de la plainte funèbre médiolatine. Les trois thèmes centraux de ces pièces sont également fondamentaux dans la lettre circulaire de Mathilde : le deuil, l'éloge, la prière²⁰¹.

En 1958, Caroline Cohen a mis en évidence quelques éléments constitutifs de *planctus*, sur base de neuf pièces latines des X^e-XI^e siècles²⁰². Ces éléments sont tous présents, avec souplesse, dans la lettre circulaire de Mathilde, à l'exception du lignage du défunt (B.)²⁰³. Les religieuses de Caen invitent l'ensemble des communautés chrétiennes (C.) à déplorer avec elles la terrible condition humaine, châtiment aussi naturel qu'inexorable (E.), « *miserabilis formidamus et detestamur amarius, cum ejus familiarem violentiam et tormenta sentimus*²⁰⁴ ». Après un exposé faisant retour sur l'origine primordiale de la mort (la Chute), elles clôturent en présentant la défunte dont elles se lamentent de la disparition (A.) : « *Porro ipsius aculei mentibus nostris altius sunt impressi, cum piissimam matrem nostram et abbatissam Mathildem legum fatalium extulisset censura*²⁰⁵ ». L'éloge de l'abbesse défunte, aux frontières du panégyrique, occupe, comme dans les *planctus*, une place importante du récit (D.)²⁰⁶. Après la description des derniers instants de Mathilde et de sa mort glorieuse (« *glorioso transitu*²⁰⁷ »), vient ensuite l'évocation de la sépulture de l'abbesse et de ses funérailles (F.)²⁰⁸. Enfin, la

²⁰⁰ MOOS Peter von, « *Consolatio*... », *op. cit.*, p. 39.

²⁰¹ THIRY Claude, *La plainte funèbre*, Turnhout, Brepols, 1978, (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 30), p. 33.

²⁰² COHEN Caroline, « Les éléments constitutifs de quelques *planctus*... », *art. cit.* Les thèmes typiques ont été schématisés comme suit : A. L'invitation à la plainte ; B. Le lignage du défunt ; C. L'énumération ou la description des pays et des personnes en deuil ; D. L'éloge du défunt ; E. Le deuil de la nature ; F. La description du cadavre et l'allusion au tombeau ; G. La prière.

L'étude qui devait suivre ce premier article n'a, à notre connaissance, jamais été publiée. Néanmoins, cette brève contribution a eu un retentissement certain, car il a nourri, entre autres, les deux études suivantes sur le *planh* provençal : ASTON S.C., « The Provençal Planh. I : The Lament for a Prince », dans, CLUZEL Irénée et PIROT François (éd.), *Mélanges de philologie romane dédiés à la mémoire de Jean Boutière*, vol. 1, Liège, Soledis, 1971, p. 23-30. ASTON S.C., « The Provençal Planh. II : The Lament for a Lady », dans, DETHIER F. (éd.), *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, Duculot, 1969, p. 57-65.

²⁰³ Cette exception n'est pas étonnante en réalité. Effectivement, le corpus constitué de neuf *planctus* regrettent, pour la plupart, la mort d'un grand laïque – duc, roi, empereur. Néanmoins, le lignage de Cécile, fille du Conquérant et de la reine Mathilde, ainsi que l'éloge de cette famille, sont une digression importante dans l'encyclique. N°114, encyclique, l. 1-11, p. 397.

²⁰⁴ N°114, encyclique, l. 16-17, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Et cette punition, nous la redoutons encore plus misérablement et nous la détestons encore plus amèrement quand nous en ressentons la violence et les tourments dans notre proche entourage. » GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 6.

²⁰⁵ N°114, encyclique, l. 17-19, p. 396. Traduction de Monique Goullet : « Aussi ses aiguillons ont-ils très profondément blessé nos cœurs lorsque la sentence des lois de la mort a emporté notre très pieuse mère et abbessse Mathilde ». *Ibid.*

²⁰⁶ Cette biographie de la parfaite abbesse couvre de nombreuses lignes et n'est entrecoupé que par le récit élogieux de la fondation de l'abbaye : N°114, encyclique, l. 19-33 et l. 1, 11-24, et l. 1-6, p. 396-398.

²⁰⁷ N°114, encyclique, l. 4, p. 398.

²⁰⁸ N°114, encyclique, l. 6-10, p. 398.

Sainte-Trinité de Caen implore la prière charitable pour feu leur abbesse, en donnant les modalités souhaitées : les prières et l'aumône aux nécessiteux (G.)²⁰⁹.

Il faut remarquer la posture distante que prend l'auteure (?) de l'encyclique : sa propre émotion ne transparait pas, elle se positionne comme « l'interprète du deuil national (sic) plutôt que l'ami resté seul²¹⁰ ». Elle cherche à convaincre ses lecteurs de l'étendue de la douleur qui secoue l'assemblée caennaise, qui est tout particulièrement palpable à l'évocation de ses obsèques, pendant lesquels la foule ne cache pas ses sanglots et ses gémissements :

*Agebatur instar exequiarum beati Martini pontificis matris nostrae celeberrimum
funus, in quo nec psallentium vocibus fletus, nec lugentium lacrymis poterat cantus
abesse*²¹¹.

Pourtant, ce n'est pas cette posture distante que prend Baudri de Bourgueil lorsqu'il élabore une plainte funèbre pour son maître Hubert de Meung, qui lui a enseigné la grammaire. Ce chef-d'œuvre rythmique, le seul *planctus* de l'abbé de Bourgueil, ne tait pas la profonde affliction qui le secoue²¹² :

*Mors tua dura michi !
Vrit nostra dolor corda medullitus,
Vix rarus recreat uiscera spiritus :
Huberti gemitus causa fuit exitus
Hinc est creber anhelitus
Ve mea uita michi*²¹³ !

Le *planctus* est un genre qui se répand largement dès le IX^e siècle dans le monde monastique, qui célèbre et glorifie de puissants personnages, aux cimes de la hiérarchie temporelle ou ecclésiastique. De nombreuses plaintes funèbres sont anonymes, mais des auteurs de renom comme Aelred de Rievaulx se sont exercés à ce genre²¹⁴. Ce « genre de la mort » connaît également une postérité remarquable dans la littérature épique des XI^e-XII^e siècles – ce

²⁰⁹ N°114, encyclique, l. 10-16, p. 398.

²¹⁰ COHEN Caroline, « Les éléments constitutifs de quelques *planctus*... », *art. cit.*, p. 85.

²¹¹ N°114, encyclique, l. 8-10, p. 398. Traduction de Monique Goulet : « Les funérailles de notre mère, auxquelles on vint en foule, furent à l'image de celles du saint évêque Martin, durant lesquelles les pleurs ne pouvaient quitter les voix de ceux qui psalmodiaient, ni le chant les larmes de ceux qui gémissaient. » GOULET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », *art. cit.*, p. 8.

²¹² TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I, op. cit.*, p. 188-189. Dans ces notes, Jean-Yves Tilliette décrit la structure du poème rythmique, l'un des seuls de Baudri, qui préfère généralement la forme métrique.

²¹³ « Que ta mort m'est cruelle !/ La douleur calcine mon cœur jusqu'aux moelles,/ à peine un souffle avare rafraîchit mes entrailles./ La mort d'Hubert est cause de ces cris ;/ de là les sanglots incessants./ Quel malheur que ma vie ! ». 74, l. 15-20, p. 68.

²¹⁴ COHEN Caroline, « Les éléments constitutifs de quelques *planctus*... », *art. cit.*, p. 83. HOSTE Anselm, « Aelred de Rievaulx and the Monastic Planctus », dans *Cîteaux*, n° 18, 1967, p. 385-398.

motif de la plainte a par ailleurs été bien étudié dans les chansons de geste²¹⁵. Avec une telle diffusion dans le temps et dans l'espace, on comprend donc que ce genre ait pu influencer la production littéraire du XII^e siècle²¹⁶. En outre, les thèmes des *planctus* sont communs à ceux des *tituli* des rouleaux mortuaires.

Ainsi, la vanité des pleurs et la consolation se retrouvent dans les genres du *planctus* et du rouleau des morts. Les auteurs des titres cherchent à rassurer la communauté endeuillée : il ne faut pas douter du salut d'un défunt si vertueux, il faut même louer Dieu de l'avoir accueilli dans les assemblées célestes²¹⁷. Un portrait exemplaire du défunt est dressé dans les deux cas. Ce caractère exemplatif peut prendre une forme didactique et morale ; dès lors, « la déploration devient un monument commémoratif²¹⁸ ». La rhétorique de la plainte funèbre sous-entend le dithyrambe du défunt, dont on dresse le portrait (caractère encomiastique, panégyrique) et sa mort idéale (digne de l'hagiographie), les *topoi* proprement chrétiens, ainsi que des motifs inspirés par la mort – comme sa toute-puissance par exemple²¹⁹. Ces thématiques prédominantes ne sont pas sans rappeler ce qu'on observe dans le genre des rouleaux commémoratifs.

Un autre genre déploratif a pu nourrir les titres des rouleaux mortuaires qui ont circulé pendant le XII^e siècle : il s'agit des épitaphes.

3.2. Pierre ou parchemin ? Des inscriptions funéraires

L'intuition de Peter von Moos se révèle être correcte : les titres d'un rouleau des morts ont de nombreux traits communs avec les épitaphes, écrites, elles aussi, en vers épigrammatiques²²⁰. À l'origine, les épitaphes sont des compositions (parfois versifiées) destinées à figurer sur la tombe d'illustres défunts, donnant *a minima* leur identité, leur fonction, la date de leur décès et formulant une demande de prière²²¹. Les inscriptions funéraires ne sont

²¹⁵ ZUMTHOR Paul, « Les *planctus* épiques », dans *Romania*, vol. 84, n° 333, 1963, p. 61-69. ZUMTHOR Paul, « Étude typologique des *planctus* contenus dans la Chanson de Roland », dans DELBOUILLE Maurice (éd.), *La technique littéraire des chansons de geste*, Paris, Belles Lettres, 1959, p. 219-235.

²¹⁶ THIRY Claude, *La plainte funèbre*, op. cit., p. 40-41.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 44. Voir *supra*, p. 78-79.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 46.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 48, 56, 82.

²²⁰ Plus qu'avec la littérature épistolaire, ajoute-t-il. MOOS Peter von, « *Consolatio* »..., op. cit., p. 39-40.

²²¹ DEBIAIS Vincent, « L'écrit sur la tombe : entre nécessité pratique, souci pour le salut et élaboration doctrinale. À travers la documentation épigraphique de la Normandie médiévale », dans *Tabularia. L'écrit et les morts dans*

pas généralement des discours sur *la* mort mais sur *un* mort, qui repose sous la pierre où est inscrit le texte ; elles invitent d'ailleurs à commémorer le défunt et surtout, à prier pour son âme²²². Cependant, le genre se développe considérablement au Moyen Âge et il est nécessaire de se demander, pour chaque pièce épitaphique, si le poème est au départ destiné à figurer sur une pierre tombale ou s'il ne relève que d'une composition littéraire²²³. L'ambiguïté n'est évidemment pas de mise pour des pièces qui célèbrent des personnages historiques décédés depuis mille ans, comme Cicéron (106ACN-†43ACN), par exemple, auquel Baudri offre cinq poèmes²²⁴. Il est clair pourtant que les genres du rouleau mortuaire et de l'épitaphe relèvent tous les deux des inscriptions funéraires ; leur rhétorique, ainsi que leur topique, sont d'ailleurs assez similaires²²⁵. Il n'est pas inutile de préciser que déjà à l'époque carolingienne, des éléments interchangeables, érigés en formules, sont réutilisés dans les compositions versifiées²²⁶.

Il s'agit maintenant de démontrer la ressemblance entre un *titulus* et une épitaphe. Pour cela, nous envisagerons trois dossiers d'auteurs contemporains, et nous comparerons les pièces avec les rouleaux de Mathilde et de Vital, qui ont déjà été décrits auparavant²²⁷. Le premier auteur retenu est Baudri de Bourgueil, auteur prolixe ayant composé pas moins de 91 épitaphes, le deuxième est Marbode de Rennes, le troisième, Foulcoie de Beauvais²²⁸. Il faut d'emblée

la Normandie médiévale, 2007, p. 198, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/662>>, (Consulté le 30 avril 2019).

Ces éléments sont indispensables dès le haut Moyen Âge : TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes...*, *op. cit.*, p. 167-185.

Sur les épitaphes dans le monde anglo-normand, consulter : ANGELINI Roberto, « Topographical and Thematic Perspectives... », *art. cit.* RIGG Arthur G., *A History of Anglo-Latin Literature, 1066-1422*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 15-16. DEBIAIS Vincent, « L'écrit sur la tombe... », *art. cit.*

²²² DEBIAIS Vincent, « L'écrit sur la tombe... », *art. cit.*, p. 183, 186.

²²³ TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, *op. cit.*, p. XVIII. Pour aller plus loin, consulter les deux ouvrages suivants, pour une première orientation bibliographique : FAVREAU Robert, *Épigraphie médiévale*, Turnhout, Brepols, 1998, (L'atelier du médiéviste, 5). FAVREAU Robert, *Les inscriptions funéraires*, Turnhout, Brepols, 1979, (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 35). L'ouvrage de Cécile Treffort, sur la période carolingienne, est tout à fait utile pour comprendre l'origine et le développement des épitaphes au cours du Haut Moyen Âge : TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes...*, *op. cit.*

²²⁴ Épitaphes 179-183 : TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, *op. cit.*, p. 106-107.

²²⁵ Ainsi, la fragilité de la vie, le cadavre, la crainte de la mort, la négligence de l'homme face à la mort, l'abandon des choses terrestres, la libération de la chair, sont autant de thèmes épinglés par Vincent Debais sur le riche corpus épitaphique normand. DEBIAIS Vincent, « L'écrit sur la tombe... », *art. cit.*, p. 183-185.

²²⁶ TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes...*, *op. cit.*, p. 187-225.

²²⁷ Particulièrement *supra*, aux pages 114-120.

²²⁸ Nous ne nous intéresserons qu'à leurs œuvres de type épitaphique. Néanmoins, nous prenons soin de référencer quelques contributions à leur sujet :

- Baudri de Bourgueil : TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, *op. cit.* TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, II*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, (Auteurs latins du Moyen Âge). McDONOUGH Christopher J., « Classical Latin Satire and the Poets of Northern France: Baudri of Bourgueil, Serlo of Bayeux, and Warner of Rouen », dans, HERREN Michael W., McDONOUGH C.J. et ARTHUR Ross G. (éd.), *Latin Culture in the Eleventh Century: Proceedings of the Third International Conference on Medieval Latin Studies Cambridge, September 9-12, 1998.*, vol. 2, Turnhout, Brepols, 2002, (Publications of the Journal of Medieval Latin), p. 102-115. RABY F.J.E., *A History of Christian-Latin Poetry...*, *op. cit.*, p. 277-283. RABY F.J.E., *A History of*

noter que les caractéristiques formelles de ces inscriptions funéraires sont semblables : Monique Goullet a montré que la métrique des *tituli* du rouleau de Mathilde est conforme aux compositions poétiques de Baudri²²⁹.

Comme dans les rouleaux commémoratifs, le caractère panégyrique des épitaphes est omniprésent. Il s'agit dans les deux cas de faire l'éloge du défunt, qui passera à la postérité. Il faut en revanche constater que les catégories de personnes célébrées par les vers ne se recouvrent pas entièrement. On sait que les rouleaux commémorent avant tout des ecclésiastiques (masculins)²³⁰ ; les épitaphes, quant à elles, rendent hommage aux religieux disparus, mais également aux laïques, voire à des illustres défunts séculaires (on peut dès lors parler d'épitaphes fictives). Par exemple, Foulcoie compose notamment des épitaphes pour Dagobert 1^{er} (†638/639), Gilbert de Meaux (†1009), le comte Simon de Crépy (†1082) et la reine anglo-normande Mathilde (†1083). Les personnages antiques côtoient, dans les recueils d'épitaphes, les contemporains décédés, ce qui n'est pas le cas des rouleaux des morts, célébrant un défunt en particulier, mort récemment. La rhétorique encomiastique est indubitablement commune aux deux genres. Le bref exemple choisi confronte le titre de Saint-Étienne de Caen dans le rouleau de Mathilde (T. 1), celui de la cathédrale Saint-Paul de Londres du rouleau de Vital (T. 204) et l'épitaphe de l'abbé de Sainte-Majeure (†1095), composée par Baudri.

Laus monacharum, lux, honor et diadema fuisti²³¹

Flos abbatum, fons bonitatum, vita potentum²³²

Abbatum splendor et monachile decus²³³

Gérard d'Orléans (†fin XI^e siècle) est dit « le ferme appui de l'Église, le pilier du clergé et du peuple (*Aecclesiae robur, cleri populique columna*) », comme Mathilde et Vital²³⁴. Le

Secular Latin Poetry..., op. cit., p. 337-348. MANITIUS Max, *Geschichte der lateinischen Literatur...*, op. cit., p. 883-898.

- Marbode de Rennes : RABY F.J.E., *A History of Christian-Latin Poetry...*, op. cit., p. 273-277. RABY F.J.E., *A History of Secular Latin Poetry...*, op. cit., p. 329-337. MANITIUS Max, *Geschichte der lateinischen Literatur...*, op. cit., p. 719-730.

- Foulcoie de Beauvais : WILMART Mickaël, « Foulcoie de Beauvais, itinéraire d'un intellectuel du XI^e siècle », dans *Bulletin de la Société Littéraire et Historique de la Brie*, vol. 57, 2002, p. 35-53. OMONT Henri, « Épitaphes métriques en l'honneur de différents personnages du XI^e siècle composées par Foulcoie de Beauvais, archidiacre de Meaux », dans *Mélanges Julien Havet. Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*, Reproduction anastatique, Genève, Stalkine reprints, 1972, p. 311-216.

²²⁹ GOULLET Monique, « Poésie et mémoire des morts... », art. cit., p. 34-35.

²³⁰ Voir *supra*, p. 46.

²³¹ N°114, T. 1, l. 9, p. 399.

²³² N°122, T. 204, l. 22, p. 582.

²³³ 28, l. 2. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, op. cit., p. 77.

²³⁴ *Supra*, p. 115.

deuil qu'entraîne la perte du saint ermite est comparable à l'étendue de la douleur du peuple pour Audebert de Montmorillon (†1096/7) :

*Jam **geme Normanna** tanto patre **gens viduata***²³⁵

*Audeberte, tuo **Biturix** pro funere **marcet**,
In te quam uehemens amor excitat et **dolor arcet***²³⁶.

Comme l'abbesse caennaise, la reine Mathilde (9) et la matrone Ève (31) sont virilisées chez Foulcoie²³⁷. Un vocabulaire militaire sert, chez Baudri, à décrire les abbés et les abbesses comme des soldats (*miles*²³⁸), comme c'est le cas dans les rouleaux étudiés. Le thème introduit dans le rouleau de Mathilde, évoquant la générosité de l'abbesse envers les pauvres et son avarice pour elle-même, se retrouve déjà chez Baudri lorsqu'il fait l'éloge de l'abbé de la Sainte-Majeure (81) :

Pauperibus larga** multum fuit et **sibi parca²³⁹

Pauperibus largus, sibi parcus²⁴⁰

Les *topoi* funéraires ne sont pas absents des épitaphes. Le thème du péché originel est largement exploité par Foulcoie dans l'épitaphe qu'il consacre à son frère disparu, Adam (27)²⁴¹. L'évocation du cadavre est présente avec parcimonie dans les épitaphes de Baudri, comme dans le rouleau de Vital²⁴². Baudri reprend sans surprise le thème de la mort inéluctable, qui fauche les enfants comme les vieillards (26, 46)²⁴³. Le motif de la fleur de l'herbe, symbolisant la chair qui disparaît, se retrouve chez Foulcoie :

*Cum **caro** sit foenum, **flos foeni**, gloria carnis,
Foenum flos brevis est, brevis caro gloria carnis*²⁴⁴.

Le vocabulaire funéraire est largement similaire dans les pièces examinées. Dans l'épitaphe de Lanfranc (c.1010-†1089) que lui dédie Marbode (XXXVI), on retrouve des termes semblables au titre 42 de la cathédrale d'York du rouleau de Mathilde :

²³⁵ N°122, T. 3, l. 31, p. 524.

²³⁶ « Audebert, tu es mort, et Bourges dépérit, toute animée qu'elle est par son violent amour pour toi, et interdite de douleur » 159, l. 1-2. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, II, op. cit.*, p. 99.

²³⁷ Reine Mathilde : 9, l. 18. OMONT Henri, « Épitaphes métriques... », *art. cit.*, p. 224. Matrone Ève : 31, l. 3. *Ibid.*, p. 231.

²³⁸ 82, l. 3. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I, op. cit.*, p. 78.

²³⁹ N°114, T. 101, l. 30, p. 444.

²⁴⁰ 81, l. 3. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I, op. cit.*, p. 78.

²⁴¹ OMONT Henri, « Épitaphes métriques... », *art. cit.*, p. 230.

²⁴² 33, l. 8. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I, op. cit.*, p. 49.

²⁴³ *Ibid.*, p. 45-46, 55.

²⁴⁴ 17, l. 1-2. OMONT Henri, « Épitaphes métriques... », *art. cit.*, p. 227.

Tu **laqueos** **mortis** rupisses jure, Hic vir tam sapiens, et in hoc luctamine
 Mathildis²⁴⁵. fortis,
 Non potuit tandem **laqueos** evadere
mortis²⁴⁶.

Plus troublant cette fois, le titre de Châlons-en-Champagne (T. 199) du rouleau de Mathilde, qui nourrit les titres 184 et 192 fait écho à une pièce de Baudri :

Nobilitas, sensus, decor omnis, **copia**, census
 Ad non esse fluunt et fluitando ruunt²⁴⁷.

Une énumération semblable évoque, dans l'œuvre de Baudri, la mort de Guillaume (175). La signification des vers est proche, tout comme la position des termes dans le vers :

Nobilitas, regnum, prudentia, **copia** rerum
 Tollere Willelmo non potuere mori²⁴⁸.

Ce bref parcours nous montre que ces deux types d'inscriptions funéraires ont des motifs proches et des caractéristiques similaires. Cependant, il ne faut pas s'y tromper : les épitaphes et les rouleaux mortuaires ont une vocation différente, et quoique proches, ils relèvent de genres textuels distincts. On le voit lorsque Baudri rédige à la fois, pour Hoël du Mans, un titre de rouleau mortuaire et trois épitaphes²⁴⁹. Ces deux sortes de documents sont donc bien dissociés dans l'esprit des médiévaux – toute taxinomie gardée, car on sait la difficulté de définir des « genres littéraires »²⁵⁰.

Plus généralement, il faut se garder d'assimiler un rouleau mortuaire à un *planctus* ou à une épitaphe. S'il y a bien une topique du discours de condoléances, de plainte et de rhétorique funéraire, il existe différents types d'écrits composés en vers à la suite d'un décès : *planctus*, épitaphes, rouleaux des morts. Nous retiendrons la grande porosité de ces genres de la mort, ou genres déploratifs, qui portent des discours analogues, mais se distinguent par leur forme (lyrique/métrique) ou par leur vocation première. À ces types textuels s'ajoute la littérature considérable de la *consolatio* médiévale²⁵¹. Laissons à Claude Thiry le soin de conclure ce chapitre :

²⁴⁵ N°114, T. 42, l. 7, p. 416.

²⁴⁶ MIGNE Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus*, op. cit., col. 1726D.

²⁴⁷ N°114, T. 199, l. 3-4, p. 489.

²⁴⁸ 175, l. 1-2. TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, II*, op. cit., p. 105.

²⁴⁹ TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I*, op. cit., p. 41-42.

²⁵⁰ THIRY Claude, *La plainte funèbre*, op. cit., p. 23.

²⁵¹ Cette réflexion a été nourrie par *Ibid.*, p. 24, 45, 77.

L'interaction de ces différentes branches de la littérature funéraire – tant aux plans rhétorique et topique qu'à celui de l'information historique – ne pourrait être pleinement mise en lumière que dans un travail d'ensemble²⁵².

²⁵² THIRY Claude, *La plainte funèbre*, op. cit., p. 24.

Conclusion

Couvrant l'ensemble de la période médiévale, les rouleaux des morts sont l'une des expressions de la littérature funéraire. Itinérant par sa nature, sa formation singulière – une composition multiple par des mains innombrables – l'isole de la production littéraire. Plus encore, un rouleau mortuaire peut être lu comme une recherche du deuil commun qui purge la peine de la communauté face au décès, l'énoncé véritable de cette douleur partagée. Un rouleau des morts est alors l'interprète d'un deuil d'abord, de centaines de deuils douloureux ensuite, de monuments commémoratifs à la forme originale d'un médium – composé de feuilles de parchemin cousues entre elles.

La présente étude a permis d'ancrer fermement la pratique des rouleaux mortuaires dans le vaste champ de la commémoration médiévale (*memoria*), tout en soulignant ses particularités. Les importants besoins mémoriels fondent la civilisation médiévale occidentale, comme la mémoire forge le christianisme et ses déclinaisons sacramentelles. Alors que les documents nécrologiques ont la caractéristique commune d'être produits par une institution pour ses besoins propres et conservés par celle-ci, les rouleaux mortuaires, à l'instar des brefs, quittent l'institution pour écumer les routes, portés par un messenger. Ces documents mobiles sont avant tout conçus pour transmettre les noms des défunts de la communauté expéditrice aux établissements-frères, afin qu'ils puissent honorer la mémoire des disparus et intercéder pour eux par la prière mutuelle. Ces réseaux solidaires, unis notamment dans la prière pour les morts, voient le jour au Haut Moyen Âge et s'entretiennent, disparaissent ou s'amplifient au long de la période médiévale et au-delà. Les communautés liées par un acte de confraternité échangent régulièrement le nom de leurs défunts par l'intermédiaire des brefs et des rouleaux mortuaires. Si les brefs sont de courts documents informels, les rouleaux connaissent une grande extension et invitent à une commémoration universelle manifestée sur leurs propres peaux.

Parmi ce vaste ensemble documentaire que constituent les rouleaux des morts, le rouleau de Mathilde a nourri de façon privilégiée ce travail. Élaboré à la Sainte-Trinité de Caen, ce rouleau commémore le décès de la première abbesse de la communauté féminine. Vers 1060, la ville de Caen s'est vue flanquée de deux abbayes bénédictines, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes, par le couple ducal régnant. On attribue traditionnellement la fondation de Saint-Étienne, l'Abbaye-aux-Hommes, à Guillaume le Conquérant et celle de la Trinité, l'Abbaye-aux-Dames, à sa femme Mathilde de Flandre. De récentes études ont toutefois établi

que la Sainte-Trinité avait été fondée conjointement par le couple. La double fondation caennaise s'inscrit plus largement dans la politique monastique normande du duc Guillaume, qui souhaite mailler son territoire de pieux établissements et veiller de près sur le clergé. Une telle volonté est également sensible en Angleterre, après la conquête de 1066. Le choix de Caen pour les fondations duciales n'est pas désintéressé ; Guillaume cherche à asseoir son emprise sur cette région agitée. Quoi qu'il en soit, si la Trinité est érigée dans le cadre d'une politique plus vaste, la duchesse et reine Mathilde prend soin de cette abbaye, tout au long de son gouvernement. Elle s'assure de la bonne santé financière de l'établissement, la dotant richement de domaines en Normandie mais aussi en Angleterre conquise, choisit de se faire enterrer dans l'abbatiale et surtout, désigne sa première abbesse.

De Mathilde, on sait bien peu de choses. Moniale à Préaux avant sa nomination à la tête de la Sainte-Trinité, elle est louée dans le document qui lui rend hommage pour son sain gouvernement, sa discipline et son riche enseignement. Probablement d'origine noble, elle possède sans doute un sens aigu des lettres. Lorsqu'elle meurt le 6 juillet 1113, elle est d'un âge avancé. À la fin de son abbatiat, elle est secondée par Cécile, qui n'est autre que la fille de Mathilde et de Guillaume, jeune oblate depuis la consécration de l'établissement, en 1066 – peu avant la conquête de l'Angleterre. Après son décès, sa communauté endeuillée avec à sa tête la princesse Cécile décide de commémorer dignement cette abbesse chérie par un rouleau mortuaire monumental.

Le rouleau de Mathilde a souffert indirectement des troubles révolutionnaires français et une mauvaise conservation a mené à sa disparition au XIX^e siècle. Il est aujourd'hui connu par trois copies, qui ne permettent pas de reconstituer l'ensemble du rouleau original. Long de vingt mètres environ, ce rouleau est structuré classiquement entre une encyclique, lettre circulaire élaborée à la Trinité, et plus de 250 titres, apposés par les communautés traversées. Son message suit un long itinéraire dans les domaines anglo-normands mais aussi français, au cours duquel les établissements répondent à la demande initiale de prière dans un grand désordre, qui peut s'expliquer par une addition de feuilles au rouleau, par un manque de place, ou par la négligence d'une abbaye à dérouler l'entièreté des peaux. À l'instar des rouleaux du premier quart du XII^e siècle, les titres du rouleau de Mathilde ont tendance à être imposants et caractérisés par une recherche poétique. Ainsi sont-ils pour une large part versifiés.

Le support de l'écrit de tout rouleau mortuaire est le *rotulus*. Malgré la prédominance du livre (*codex*) dès le début de la période médiévale, l'importance des textes portés par un rouleau a été délaissée des historiens jusqu'il y a peu. Cette forme de l'écrit est toujours bien vivante au Moyen Âge, bien qu'elle s'écarte de son usage initial antique – passage du *volumen*

au *rotulus*, d'un emploi littéraire à un usage documentaire aussi bien que littéraire. Peu d'études se sont à ce jour appliquées à définir la portée symbolique des rouleaux et à essayer de comprendre dans quel cas l'on recourt à un rouleau et non pas à un *codex*, étant donné qu'un texte peut être aussi bien porté par les deux supports, à l'exemple des cartulaires livresques et rouleaux. Les motivations qui poussent l'enrôlement d'un texte constituent toujours un terrain en friche. Pour les rouleaux des morts, certains paramètres ont pu être isolés pour expliquer le choix de ce support : peut-être une volonté archaïsante, la légèreté du rouleau par rapport au livre, une certaine mise en scène, l'extension non contraignante sans limite aucune de ces documents, et enfin une portée plus orale, moins pérenne du rouleau en comparaison du *codex*, qui, selon Norbert Kössinger relève davantage, de l'écrit.

Pour aller plus loin, l'examen terminologique des références au support du rouleau de Mathilde a permis de dégager quelques tendances. Le document dans son ensemble est fréquemment désigné par sa matérialité (*rotulus*, parchemin), ou par un vocabulaire diplomatique (*cartula*). Lorsque les rédacteurs font allusion à l'encyclique, ils la désignent surtout comme une lettre (*littera*, *epistola*). Les titres révèlent d'ailleurs l'existence d'une peinture (*pictura*) en guise de frontispice (*sic*) du rouleau. Quant aux titres, ils sont avant tout désignés par leur forme versifiée (*carmen*, *versus*). L'ambiguïté terminologique laisse penser le flottement sémantique des médiévaux et rappelle l'unité profonde d'un rouleau, pensé dans son unicité, car supporté par un même médium.

Cette commémoration une et itinérante débute par la lettre circulaire de la Sainte-Trinité adressée aux communautés que visitera le porte-rouleau. L'encyclique se structure comme n'importe quel acte – adresse, suscription, salut, préambule, exposé, clauses finales. Le préambule rappelle la Chute de l'humanité, son éviction de l'Éden en raison du péché originel et sa funeste conséquence, la mortalité. L'exposé s'apparente à une biographie vertueuse de Mathilde, exacerbant ses qualités spirituelles, morales et pastorales, brochant un portrait des plus élogieux de la vieille abbesse. Le dispositif enjoint les communautés à prier pour le salut de Mathilde et à se montrer généreux envers les pauvres en son nom. Les clauses finales sollicitent enfin un bon accueil du porte-rouleau.

En commençant un rouleau mortuaire pour leur abbesse défunte, la Sainte-Trinité poursuit sans doute différents objectifs tacites. Trois pistes ont été explorées pour comprendre les besoins qui ont poussé l'abbaye féminine à élaborer un rouleau : cette pratique semble effectivement loin d'être répandue dans le monachisme féminin. La piste littéraire a été envisagée pour faire hommage à la lettrée qu'était Mathilde, qui savait apprécier les vers latins, comme Cécile, également instruite. Une visée qu'on peut qualifier de politique a été mise en

avant : pour l'abbaye nouvellement fondée, il s'agit de se faire connaître dans le royaume anglo-normand mais aussi en France et de montrer le prestige de sa fondation royale. Il faut également diffuser la nouvelle de la mort de Mathilde en Angleterre, où la Trinité possède de nombreux domaines que l'abbesse a dirigés d'une main de fer. Le voyage commémoratif du rouleau de Mathilde montre d'ailleurs l'unité du royaume anglo-normand. Enfin, et c'est là la motivation prédominante, l'abbaye cherche à entourer le nom de Mathilde d'une aura de sainteté. Pour une femme, la vertu la plus haute passe par la reconnaissance de sa virginité et de sa virilité, qui sont les plus claires démonstrations du ferme renoncement à la chair et au péché. De plus, Mathilde meurt à la façon des saints : l'encyclique reprend des *topoi* hagiographiques bien connus à cet effet. Cependant, il ne semble pas que la Trinité ait voulu canoniser feu son abbesse – nous n'avons aucune trace de quelque démarche épiscopale ou pontificale. Ses contemporains ayant reçu un rouleau, Bruno de Cologne et Vital de Savigny, ont quant à eux bénéficié d'une rapide reconnaissance de leur sainteté.

Un fois élaboré, le rouleau de Mathilde quitte Caen afin de recevoir les hommages requis. Le *rotulifer* effectue différents voyages qui le mènent entre autres en Normandie, en Angleterre, en Bretagne, dans la région de la Loire, en Charente, dans le Berry, dans le bassin parisien, et sans doute en Flandre. Il faut remarquer la ressemblance entre les itinéraires des deux grands rouleaux normands du début du XII^e siècle, à savoir ceux de Mathilde et de Vital. Connaisseur des routes et des étapes, le gyrovague s'arrête dans de nombreux établissements monastiques et canoniaux, sans ordre préférentiel. Il récolte de nombreux titres chez les bénédictins, les cathédrales et collégiales ; il n'oublie pas non plus les monastères bénédictins féminins. Qui est cependant ce messenger ?

Plusieurs termes latins sont employés pour évoquer celui qu'on nomme en français le porte-rouleau : *rotulifer*, *rollifer*, *rotuliger*, *pellifer*, *rotularius*. Cette diversité terminologique n'est pas absente du rouleau de Mathilde. Pourtant, on ne connaît que peu de choses de ce personnage qui arpente fréquemment les routes médiévales – voire excessivement, selon les témoignages littéraires de Baudri de Bourgueil et Marbode de Rennes. Certaines hypothèses ont été posées au sujet du porteur de rouleau de Mathilde, sans avoir pu les démontrer formellement, par manque documentaire (est-ce un convers, un laïque ?). Il est d'autant plus malaisé de cerner cet homme mystérieux car les rédacteurs forgent à partir de sa personne un motif littéraire qui le rend en un certain sens opaque. Son arrivée peut être mise en scène dans les titres : en réalité, le *rotulifer* donne l'occasion de la performance artistique, il la provoque et en devient un personnage. Abstraction s'il en est une, le porte-rouleau s'insère dans les compositions comme un motif de retenue, voire de censure. Effacée dans les sources car

ordinaire, l'institution des porteurs de rouleaux mortuaires mériterait une étude qui traquerait les manifestations littéraires de ce messenger tout particulier, afin d'établir des données prosopographiques fiables supplémentaires. Il serait utile d'y adjoindre la symbolique que revêt plus largement un messenger dans la littérature contemporaine. Il serait également bon d'examiner les différents types de document qu'un messenger porte à son cou, à l'instar du rouleau, qui blesse la peau du *rotulifer*.

Le dur labeur du messenger de la mort est récompensé par une riche récolte. Les communautés traversées composent des pièces versifiées reflétant les goûts poétiques en vogue de la littérature latine. Intégralement rédigé en latin, le rouleau de Mathilde porte toutefois une singularité : deux mots en ancien français, qui rappellent l'interaction des domaines latin et vernaculaire, leur emploi symbolique, sans pourtant oublier la limite de la diglossie contemporaine. Il faut toujours garder à l'esprit que dans leurs manifestations littéraires, les œuvres vernaculaires se situent dans la continuité immédiate des littératures et esthétiques latines. Néanmoins, dans tous les rouleaux, c'est la langue de la liturgie, le latin, qui est préférée. Elle permet également une large diffusion des poèmes, dans un système langagier compris de tous. L'esthétique des compositions latines du XII^e siècle s'appuie sur la répétition. Effectivement, différentes figures de style sont employées pour créer un effet litanique, répétitif. Dans les poèmes du rouleau de Mathilde, on recherche la beauté des mots, l'équilibre des vers, on désire *in fine* éblouir le lectorat par son style. On a également vu que différents rédacteurs ont pris la plume au sein d'un même établissement afin de composer un hommage pour Mathilde. On recherche ainsi la qualité, mais aussi la quantité : un titre long attirera davantage l'attention des lecteurs potentiels. Néanmoins, si quelques rédacteurs se nomment, la majorité des poèmes restent anonyme. Cependant, tous les établissements ne choisissent pas de doter le rouleau de Mathilde d'une composition poétique.

Chaque titre contient *a minima* le nom et la localisation de l'établissement-rédacteur, ainsi qu'une prière formulaire et une nouvelle liste de défunts. Les formules de prière sont communes : on retrouve principalement (avec plus de 50 occurrences) les expressions *orate pro nobis* (o. p. n.), *omnium fidelium defunctorum requiescat in pace* (o. f. d. r. i. p.) et *requiescat in pace* (r. i. p.). Qui sont ces défunts ? Quelques tendances ont pu être observées. Ce sont d'abord des personnes décédées « récemment », à savoir moins d'un siècle avant le passage du rouleau de Mathilde. Parmi les exceptions, certaines communautés ont mis en valeur leur prestigieux fondateur des temps anciens. C'est essentiellement pour les cloîtrés hommes et femmes qu'on demande une fervente intercession ; viennent ensuite le monde ecclésiastique séculier et les grands seigneurs laïques. Ces traits pourraient également former une étude

comparative intéressante : il s'agirait de voir quels défunts on ne veut pas oublier, si la mémoire est systématique, c'est-à-dire répétée à chaque passage de rouleaux, si oui pendant combien de temps, et si le rédacteur s'appuie sur un document comme un nécrologe ou un obituaire pour lister les défunts mentionnés.

L'enjeu fondamental du rouleau de Mathilde est bien sûr la prière pour l'âme de l'abbesse. Les établissements traversés par le porte-rouleau ont-ils véritablement répondu à l'attente des bénédictines caennaises ? Il faut guetter les titres pour y trouver une réponse. Majoritaires sont les communautés qui fournissent une véritable louange de Mathilde, répétant à l'envi ses innombrables vertus mises en avant par l'encyclique, soit par sa communauté. L'ampleur panégyrique du rouleau de Mathilde est ainsi loin d'être dérisoire et marginale. Ces éloges demeurent néanmoins impersonnels, stéréotypés, se fondant sur les qualités attendues de toute *sponsa Christi*, les déclinant sans les adapter à la personnalité de l'abbesse défunte. Même parmi les établissements ayant sans doute connu l'abbesse, aucun nouveau trait notable n'apparaît. Un seul motif, sa générosité envers les pauvres, a été amplifié d'un titre, qui a supposé une telle qualité à l'abbesse et ne l'a pas strictement tiré de l'encyclique. Quand Jacob van Moolenbroek a voulu tirer de nouvelles indications biographiques de Vital, il a été déçu de ne rien trouver de neuf dans son rouleau : la panégyrie caractéristique des rouleaux mortuaires reste par nature impersonnelle. Le pan encomiastique du rouleau de Mathilde se nourrit en définitive de lieux communs généraux. Certains rédacteurs restent cependant frileux : pourquoi prier pour une femme si sainte ? Un homme ou une femme à la sainte réputation n'a pas à être assisté par de vives intercessions ! Et après tout, chaque personne est par essence pécheresse, renchérissement-ils. Cette perplexité prend à quelques reprises un parfum « misogyne ».

De nombreux chercheurs ont été profondément surpris à la lecture de certains titres, à tel point que le rouleau de Mathilde a sensiblement été pensé comme, de notoriété, une œuvre largement misogyne (avec, en arrière-pensée, la portée actuelle de cette terminologie). Pourtant, force est de constater que ces motifs antiféminins sont assez marginaux dans le rouleau ; en outre, cette « misogynie piquante » doit être relativisée. De fait, ces *topoi* tirent tous leur origine dans le premier péché d'Adam et Ève, chassés pour cette raison du paradis. Or, il est connu que c'est Ève qui a croqué le fruit la première, condamnant d'une bouchée l'humanité à la mort. Des railleries relèvent cette ironie : on demande de prier pour le salut d'une femme, celle-là même qui a conduit l'humanité à la souffrance. Mais la femme est l'objet d'une dialectique profonde : elle a à la fois condamné l'humanité mais l'a également sauvée en donnant naissance au Christ. De plus, il ne faut pas oublier que l'encyclique donne le ton en évoquant le péché originel en guise de préambule. Une autre source de moquerie est l'âge avancé de l'abbesse,

alors que le personnage des vieilles femmes est, au XII^e siècle, par nature laid, maléfique et surnois, accablant les belles jeunes filles. En conclusion, l'historiographie a peut-être porté une trop grande importance à ces motifs antiféminins, somme toute récurrents et d'une portée satirique non négligeable.

La majorité des rédacteurs partage donc une vision dithyrambique de Mathilde. Cependant, ont-ils véritablement prié pour elle ? La question est complexe. Le caractère particulièrement littéraire des titres du rouleau de Mathilde a déjà été approché à différents endroits. Cette part littéraire est si grande que nous penchons, comme Pascale Bourgain, pour l'érection progressive des monuments commémoratifs que sont les rouleaux des morts en autant de jeux littéraires, de plaisantes distractions pour le monde consacré. Effectivement, la voie poétique l'emporte et des thèmes de rivalité littéraire apparaissent : un rédacteur veut montrer, par la beauté de ses vers, la supériorité aussi bien intellectuelle que spirituelle de sa communauté. La pratique de la variation expressive et de la déclinaison de motifs extraits d'un ensemble thématique restreint oriente cette lecture d'un document qui est, tout compte fait, bien plus qu'une liste sèche de défunts : une œuvre littéraire mémorielle. Il faut revenir à la question de départ : prie-t-on effectivement pour Mathilde ? Dans l'ensemble du rouleau, 57 titres sur 110 compositions originales énoncent véritablement une prière pour l'abbesse. Mais entre une prière sincère et sa manifestation poétique, il y a un pas à franchir, et le biais littéraire ne permet pas à lui seul de sonder la réelle performativité de la demande de prière initiale. Il faut enfin noter que contrairement au rouleau de Vital, aucune promesse d'aumône ou de messe en sa mémoire n'est faite.

Au départ, l'œuvre qu'est le rouleau de Mathilde apparaît dans sa multiplicité. Il semble même étonnant de parler d'une œuvre littéraire à part entière. Des centaines de mains se relaient pour former les vingt longs mètres de parchemin qui constitue le monumental rouleau commémoratif. Si les rédacteurs sont principalement anonymes, il n'empêche qu'un portrait de ceux-ci peut être esquissé. À huit reprises, une appartenance au monde scolaire peut être mise en évidence : les auteurs se désignent comme des *scolares* ou encore comme des *magistri*. Les établissements choisissent des rédacteurs riches de connaissances pour manifester leur éloquence, acquise au cours de leur parcours scolaire – c'est là un bon exercice de versification latine, demandant souplesse et ingéniosité afin de léguer un poème de qualité, répondant pleinement aux exigences métriques et stylistiques d'usage. Des traits d'esprit linguistiques et des jeux grammaticaux, ainsi que des influences bachiques ont été repérés dans le corpus, orientant les titres du rouleau de Mathilde vers la sphère scolaire. Une étude comparative associant les autres rouleaux des XI^e et XII^e siècles permettrait de confirmer ou de préciser

l'hypothèse selon laquelle le monde des écoles est mis à contribution pour l'élaboration de vers. En outre, l'historiographie a peine à trancher la question de la culture et de la capacité de rédaction latine des femmes du XII^e siècle. À la fois, il a été exclu que les femmes aient pris la plume pour composer un poème funéraire et démontré la compétence des femmes en se basant précisément sur les rouleaux des morts. Qu'en est-il pour le rouleau de Mathilde ? En plusieurs occasions, les rédactrices donnent leur fonction ; d'autres titres laissent penser qu'une femme rédige, mais cela reste incertain. De plus, rien ne distingue un titre provenant d'une abbaye féminine d'un autre, d'un couvent masculin. Plus encore, aucune trace tangible ne laisse penser qu'un homme ait composé l'hommage d'une communauté féminine. Au contraire, des indices vont dans le sens d'une réelle capacité des femmes à composer des vers latins en adéquation aux goûts littéraires à la mode. Il est sûr néanmoins que l'examen approfondi des compositions d'un rouleau des morts pourrait donner des arguments supplémentaires à l'éducation et la culture des femmes ou la réfuter.

Les poèmes portés par le rouleau de Mathilde ne détonnent pas de l'ensemble de la production littéraire latine du début du XII^e siècle. Effectivement, la langue, la métrique, les effets stylistiques, les thèmes, sont tout à fait représentatifs des poèmes funéraires contemporains. À vrai dire, les compositions versifiées sont davantage typiques du monde plutôt que des monastères, tant dans leur forme que dans leur contenu. La mode littéraire a ses exigences formelles qui valident ou écartent des modèles jugés désormais archaïsants ; ce goût littéraire en vogue est palpable dans les titres, qui correspondent largement à la pression poétique mondaine. Le bagage culturel des auteurs est d'ailleurs emblématique.

Dotés d'une mémoire remarquable et versés de lettres bibliques, patristiques, antiques et médiévales, les auteurs laissent entrevoir les textes qui ont alimenté leurs compositions. Sans surprise, la Bible dans sa version de la *Vulgate* est une source intarissable d'images, d'expressions, de références religieuses. L'Ancien et le Nouveau Testament sont les deux mamelles de l'Occident chrétien qui nourrissent sans cesse les lettres mais aussi, les titres. L'œuvre des Pères latins de l'Église est également omniprésente, car toute bonne bibliothèque possède des livres patristiques. Des auteurs classiques antiques ont aussi inspiré les compositions qui, par ailleurs, imitent leur structure et leur métrique, tout comme des sources plus récentes, carolingiennes notamment. On peut distinguer parmi ces références des pièces allusives mais également des reprises textuelles claires. Des chaînes d'influence et de reprises ont été observées au sein du corpus, dévoilant l'étendue de l'intertextualité du rouleau de Mathilde.

Lorsqu'on se penche sur l'étude thématique du rouleau de Mathilde, la stabilité des motifs étonne. Ne s'attendrait-on pas, au contraire, à un vaste choix de compositions cherchant l'originalité formelle ou thématique pour se démarquer des autres poèmes ? Au contraire, c'est une nouvelle fois la *variatio* qui est préférée par les rédacteurs. La compétition littéraire n'est que plus âpre lorsque la comparaison avec les autres établissements est facilitée par la faible variation topique. Le discours panégyrique est le plus abondamment représenté dans les titres, à tel point que certains titres sont plus dithyrambiques qu'élogieux, surenchérissant, quitte à créer de toute pièce un motif – la générosité de Mathilde – et à l'amplifier. La littérature d'éloge naît à la période antique et la *laudatio* à l'égard des vivants comme des morts connaît une expansion particulière au Moyen Âge. Un discours de type encomiastique caractérise d'ailleurs les genres hagiographiques : comme l'a mis en évidence Monique Goullet, les éloges sont omniprésents dans les *vitae*¹. Le thème de la nature et de la vanité du monde au regard d'une funeste destinée se retrouve dans de nombreux titres, répondant à l'invitation poétique de l'encyclique, qui la première initie ce motif. Inévitablement, de nombreux titres évoquent la mort, le deuil, la condition mortelle de l'humanité égale devant la fatalité, qui déplore amèrement l'exclusion du paradis, où la faux de la mort n'était alors pas une constante menace. Ces *topoi* se transmettent de proche en proche dans l'ensemble du rouleau, par des mécanismes que la perte de l'original rend malaisé de discerner. Néanmoins, la proximité de titres environnant ou la présence de titres graphiquement remarquables (peut-être la longueur, la disposition, les couleurs, les initiales ?) peuvent être évoquées pour comprendre les rouages de la transmission topique sur le médium du rouleau. Cette faible variation thématique est plus flagrante encore lorsque des titres détonnent de l'ensemble habituel. Des motifs polémiques sont en effet introduits par des communautés qui profitent du lectorat potentiel pour décrier des pratiques malhonnêtes ou se lamenter sur leur pauvre condition monacale.

La thèse de l'unicité de l'œuvre du rouleau de Mathilde, si elle paraît saugrenue au premier regard, se fonde sur d'autres éléments explicatifs valides. Après avoir analysé les thèmes du rouleau, on s'aperçoit que l'encyclique est plus qu'un faire-part de décès : elle est une invitation à la création, l'initiatrice d'un processus artistique de grande ampleur, l'émettrice d'un voyage dynamique stimulant la génération poétique. La plupart des thèmes dérivent effectivement de l'encyclique, comme par exemple la psychomachie à laquelle se livre Mathilde, l'abbesse « *plena dierum* », ou encore le *topos* de la caducité, notamment incarné par

¹ GOULLET Monique, « La *laudatio sanctorum* dans le Haut Moyen Âge, entre *vita* et éloge », dans, MARY Lionel et SOT Michel (éd.), *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001, (Textes, images et monuments de l'Antiquité au haut Moyen Âge, 1), p. 141-152.

l'expression d'origine biblique « *flos foenum* ». Les expressions et les thèmes présents dans la lettre circulaire inspirent les compositeurs ; mais elle n'est pas la seule à influencer les poèmes ultérieurs. Les titres eux-mêmes, précédemment apposés, deviennent la source de pièces métriques composées par un auteur d'une autre localité. Les reprises textuelles d'expression ou de vers entiers attestent de la lecture, partielle du moins, des compositions déjà réalisées et supportées par le *rotulus*. Ce phénomène de reprise témoigne de la recherche d'inspiration d'un auteur donné ; il s'agit dès lors pour le rédacteur de réitérer la performance littéraire en appliquant le principe de la *variatio*. Les titres d'une longueur exceptionnelle apparaissent de la sorte comme un compendium presque exhaustif de motifs précédemment exploités, alors que ces concours de longueur sont une nouvelle preuve de consultation du rouleau, nécessaire à la comparaison. En somme, le rouleau n'est pas qu'un vecteur de transmission textuelle : sa forme unifie les pièces qu'il comporte et le support crée une profonde cohérence. Le rouleau entraîne l'élaboration d'une œuvre littéraire unique, distincte et cohérente, où chaque pièce est cousue à l'ensemble comme les peaux sont cousues entre elles.

Jusqu'à présent, notre propos s'est attaché à émettre tendances et constats au sujet du rouleau de Mathilde seul, premier objet de ce travail. Cependant, le rouleau de Mathilde fait-il exception dans la production de rouleaux mortuaires du début du XII^e siècle, comme il est le seul rouleau féminin de cette période ? Le rouleau de Vital, mort en 1122, a été sondé afin de confirmer ou d'infirmer ces conclusions portant sur un seul document. Ce choix n'a pas été effectué au hasard : le rouleau de Vital est lui aussi normand et a suivi un itinéraire semblable à son prédécesseur de 1113-1114. Or, les caractéristiques formelles et l'ensemble thématique sont sans hésitation comparables, tout comme elles le sont pour les titres composés par le poète Baudri de Bourgueil au début du siècle. Là encore, les rouleaux des morts sont criblés de lieux communs, ce qui compte, c'est la variation, et non pas la création ou l'invention *ex nihilo*. La stabilité de la production littéraire est indéniable dans les témoins observés. Il faut noter que le corpus du rouleau de Vital avait originellement été réduit aux titres provenant d'établissements qu'avait visités le rouleau de Mathilde, afin de voir si les performances d'un même établissement se répétaient entre elles, sur une chronologie raisonnable (moins de dix ans). Il apparaît au final qu'il n'existe vraisemblablement pas de formulaire de prières préélaboré et répété de rouleau en rouleau. La performance poétique est aussi bien aléatoire qu'unique. Plus intéressant encore, l'échantillon des titres de Vital a confirmé la thèse d'une unité, d'une cohérence dans le rouleau : des phénomènes de reprises sont observables. Des pièces présentes sur le rouleau sont comme sur le rouleau de Mathilde répétées ou réinterprétées dans le cadre d'une nouvelle performance.

Il est nécessaire de porter le regard plus loin encore. Existe-il des *topoi* communs aux rouleaux des morts, aux épitaphes et aux déplorations funèbres ? Le large ensemble de la littérature funéraire se décline ainsi en différents genres, nommés ici « genres de la mort » ou genres déploratifs². Ces termes ont été préférés car ils rendent compte de l'existence de différentes dynamiques au sein de la littérature funéraire, ils permettent de sonder l'opacité et l'originalité des mouvements internes aux genres « à cause de mort ». Les *planctus*, à l'instar des rouleaux des morts, déplorent un disparu en particulier, ils ne sont pas des abstractions poétiques sur la mort en général. Les plaintes latines pleurent un mort idéalisé, c'est la panégyrie qui prévaut et lie le genre – comme c'est d'ailleurs le cas pour l'hagiographie. L'encyclique s'apparente dès lors à un *planctus* qui dresse la mort idéale de la vertueuse Mathilde, sans exprimer un violent *pathos*, caractéristique des genres épiques, mais en partageant la douleur retenue d'un deuil universel.

Rouleau mortuaire et épitaphe relèvent tous les deux des inscriptions funéraires. Si les épitaphes sont à l'origine conçues pour être inscrites sur la tombe du défunt, le genre connaît une expansion littéraire remettant en cause le lien initial entre le poème funéraire et la pierre tombale. Malgré tout, les épitaphes véhiculent-elles les mêmes topiques que les rouleaux des morts ? Pour répondre à cette question, les épitaphes composées par Baudri de Bourgueil, Marbode de Rennes et Foulcoie de Beauvais ont été confrontées aux rouleaux de Mathilde et de Vital, ainsi qu'aux titres de Baudri. Là encore, l'ensemble thématique est constant. La parenté entre rouleaux des morts, plaintes funèbres et épitaphes révèle la porosité des « genres de la mort », qui s'influencent mutuellement sans pour autant éclipser leurs particularités, leurs traits distinctifs. Effectivement, leurs supports varient – la pierre ou la peau en cahier ou en rouleau – forment une distinction textuelle notable. Ensuite, à la poésie métrique commune des inscriptions funéraires répond le lyrisme caractéristique du *planctus*. Il faut donc conclure à l'existence réelle d'affinités génériques, qui ne dispensent toutefois pas de voir le relief propre aux différents genres, la singularité qui les définit et les démêle. Si porosité et échanges, si fluidité de genres il y a, l'assimilation aveugle des rouleaux mortuaires, *planctus* et épitaphes est en définitive erronée. Chaque œuvre qui compose ces « genres de la mort » entretient à la fois des rapports génériques et architextuels – dans les genres déploratifs mais aussi hagiographiques et panégyriques.

² La littérature funéraire se décline en différents « genres de la mort ». Ces derniers sont de nature diverse et recouvrent nombre de réalités distinctes. Quant aux genres déploratifs, ils forment un sous-ensemble de ces « genres de la mort ». Les genres rassemblés par la caractéristique commune de déplorer littérairement le défunt, de regretter son départ et en cela, célébrer sa mémoire : cette dénomination convient donc aussi pour désigner les rouleaux des morts, les épitaphes et les *planctus*.

Cette enquête essentiellement centrée sur le rouleau de Mathilde a donc permis de décrire nombre de tendances propres à l'œuvre. Celles-ci ont été confrontées au rouleau de Vital et à une sélection de « genres de la mort » contemporains, confirmant et nuanciant ces résultats intermédiaires. Intermédiaires, ils le demeurent, car une étude comparative plus large permettrait de trancher des réponses, ici à l'état d'hypothèses plausibles. L'examen des documents conservés en original éclaircirait en profondeur la pratique des rouleaux des morts, restée en marge de l'historiographie, méconnue mais non pas totalement inconnue. Le travail a pointé à de multiples reprises les lacunes historiographiques, car les rouleaux des morts n'ont jamais été étudiés pour eux-mêmes. Pourtant, depuis l'édition récente de Jean Dufour, les bases sont jetées et le matériel est disponible, en attente de chercheurs. Au-delà des rouleaux des morts, un discours de plus grande envergure qui mettrait en relief les parentés intertextuelles observées ici serait bénéfique à la compréhension d'ensemble de la littérature funéraire.

Le théoricien littéraire Gérard Genette (1930-†2018) a structuré l'ensemble des relations qu'un texte entretient avec d'autres œuvres – c'est la transtextualité ou l'intertextualité. Comme le remarque Monique Goullet, les intertextes poussent à l'historisation textuelle, ce qui retient notre attention ici. Parmi les différents types de relations trans- ou intertextuelles, l'architextualité nous permet de décrire les liens que « le texte entretient avec les catégories générales de la littérature (genres littéraires, types de discours)³ ». Cette notion n'est pas étrangère aux pratiques littéraires médiévales : la *laudatio* est omniprésente dans les *vitae*, les rapports intertextuels sont fondamentaux dans les écritures et réécritures hagiographiques, la complainte se colore de discours encomiastiques⁴. En ce qui concerne les « genres de la mort », une telle approche intertextuelle serait utile afin de mesurer la fluidité et la porosité des genres, en mettant en exergue leurs particularités intrinsèques. Plus globalement, une vision d'ensemble pourrait à la fois profiter à la taxinomie flottante et penser un décroisement de la littérature médiévale. Au point de vue épistémologique, isoler un genre littéraire en gardant des œillères sur la production contemporaine restreint les perspectives. Les « genres de la mort » ne sont pas propres à la littérature latine, ils se déclinent également dans la production littéraire vernaculaire. Comprendre les manifestations du deuil dans ces littératures intrinsèquement liées

³ GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques...*, op. cit., p. 207.

⁴ Différentes études vont dans ce sens. Pour l'hagiographie, voir : GOULLET Monique, « La *laudatio sanctorum* dans le Haut Moyen Âge, entre *vita* et éloge », art. cit. ID., *Écriture et réécriture hagiographiques...*, op. cit. Pour la complainte, en particulier celle que l'auteur latin normand Dudon réalise en mémoire de Guillaume Longue-Épée : BOUET Pierre, « Dudon de Saint-Quentin et le martyre de Guillaume Longue-Épée », dans, NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 237-258. LE MAHO Jacques, « Vie perdue de Guillaume Longue-Épée (†942), état des recherches en cours », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 11 septembre 2007, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/2075>>, (Consulté le 14 mai 2020).

et souvent étudiées séparément permettrait la reconstruction de l'imaginaire déploratif des auteurs du long XII^e siècle ; la distinction opérante que constitue la diglossie latino-vernaculaire ne doit d'ailleurs plus isoler un pan ou l'autre de l'étendue de la production textuelle. Une confrontation avec la production littéraire et les performances contemporaines mettrait en perspective les rapports intertextuels synchroniques qu'entretiennent les genres déploratifs. La diachronie serait également une clef de lecture intéressante, à condition d'opérer un va-et-vient équilibré et harmonieux.

Concrètement, il faudrait établir les similarités topiques et transtextuelles des « genres de la mort » – *planctus*, épitaphes, rouleaux des morts – en respectant les distinctions génériques connues des médiévaux autant que des chercheurs. Il faudrait à ce propos clarifier la terminologie jusqu'à présent employée, voire proposer un vocabulaire à la fois juste et transparent. De plus, les plaintes funèbres s'inscrivent dans des contextes bien différents (monastiques, épiques, hagiographiques, etc.) qui remettent en doute les cadres stricts préétablis – peut-être serait-il bon de les nuancer ou de les réviser si nécessaire. Les points de liaison entre ces genres fonderaient l'unité (à savoir la littérature funéraire) dans la différence intrinsèque (que sont les distinctions génériques établies). La résurgence ou l'abandon de motifs déploratifs antérieurs permettrait de considérer les évolutions de ces genres, les mouvements évolutifs dynamiques qui les entretiennent ou les réinventent.

Du côté des pratiques de l'écrit et de la scripturalité (*literacy*, *Schriftlichkeit*), ces genres, par leur support, revêtent un intérêt non négligeable : l'un est à l'origine porté par la pierre (épitaphes), l'autre par le *rotulus* (rouleaux mortuaires), le dernier par le manuscrit. Le rapport privilégié que le texte entretient avec son support pourrait ainsi être étudié de façon transversale. L'identification des centres de production de ces genres et l'étude prosopographique de ses auteurs seraient également tout à fait éclairantes. Les liens avec le monde scolaire pourraient dès lors être entérinés ou délaissés. La présence pressentie de motifs satiriques relevant de la poésie goliardique serait interrogée, recontextualisée et finalement affinée ou écartée. La question de l'identité des défunts commémorés constituerait également une problématique intéressante pour un travail ultérieur.

In fine, un tel projet pourrait mesurer la nature du deuil dans la production littéraire du long XII^e siècle. De fait, les motifs stéréotypés qui maillent les genres déploratifs relèvent pour une grande part d'une mise en scène énonciative ; s'agit-il dès lors de l'expression de la douleur d'un deuil véritable ou de la représentation d'un deuil factice car impersonnel ? N'est-ce somme toute qu'un deuil artificiel exprimé par un auteur à la posture distante ? Le caractère stéréotypé de la production empêche-t-il la catharsis d'une désolation qui se veut universelle, ou, au

contraire, fournit-il les balises fondamentales indispensables au deuil ? Peut-être la poésie a-t-elle adouci le sentiment des mortels à l'aune de leur propre disparition.

Bibliographie

1. Sources

- ROULEAUX DES MORTS DE MATHILDE (n°114, p. 392-502) ET DE VITAL (n°122, p. 514-586)
DUFOR Jean, *Recueil des rouleaux des morts, (VIII^e siècle-vers 1536). 1 : VIII^e siècle-1180*, Paris, Diffusion de Bocard, 2005, (Recueil des historiens de la France. Obituaires, 8).
- POÈMES ÉDITÉS ET TRADUITS DE BAUDRI DE BOURGUEIL
TILLIETTE Jean-Yves, *Baudri de Bourgueil. Poèmes, I-II*, Paris, Les Belles Lettres, 1998-2002, (Auteurs latins du Moyen Âge).
- POÈMES ÉDITÉS ET TRADUITS DE MARBODE DE RENNES
MIGNE Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus*, Paris, 1893, (Series latina, 171).
MARBODUS REDONENSIS et ROPARTZ Sigismond, *Poèmes de Marbode, évêque de Rennes (XI^e siècle), traduits en vers français*, Rennes, Verdier, 1873.
- ÉPITAPHES ÉDITÉES DE FOULCOIE DE BEAUVAIS
OMONT Henri, « Épitaphes métriques en l'honneur de différents personnages du XI^e siècle composées par Foulcoie de Beauvais, archidiacre de Meaux », dans *Mélanges Julien Havet. Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*, Reproduction anastatique, Genève, Stalkine reprints, 1972, p. 311-216.

2. Travaux

- ALEXANDRE-BIDON Danièle, *La Mort au Moyen Âge, XIII^e-XVI^e siècle*, Paris, Hachette littérature, 1998, (La vie quotidienne).
- ALFONSI Luigi, *La letteratura latina medievale*, Milan, Accademia, 1972.
- AMIET Robert, « Le culte chrétien pour les défunts », dans, ALEXANDRE-BIDON Danièle et TREFFORT Cécile (éd.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires, 1993, p. 277-286.
- ANGELINI Roberto, « Topographical and Thematic Perspectives in the Latin Poetry of the First Anglo-Norman Kings », dans *Tabularia. Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XI^e-XII^e siècles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2018, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/3009>>, (Consulté le 1 mai 2019).
- ARIÈS Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977.
- ID., *Essai sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.

ASTON S.C., « The Provençal Planh. I : The Lament for a Prince », dans, CLUZEL Irénée et PIROT François (éd.), *Mélanges de philologie romane dédiés à la mémoire de Jean Boutière*, vol. 1, Liège, Soledì, 1971, p. 23-30.

ID., « The Provençal Planh. II : The Lament for a Lady », dans, DETHIER F. (éd.), *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, Duculot, 1969, p. 57-65.

BANNIARD Michel, « Comment le latin parlé classique est devenu le français parlé archaïque : pour une historicisation et une modélisation innovantes (Bréviaire) », dans, CARLIER Anne et GUILLOT-BARBANCE Céline (éd.), *Latin tardif, français ancien : continuités et ruptures*, Berlin, Walter de Gruyter, 2018, (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 420), p. 21-34.

ID., « La langue des esclaves peut-elle parler de Dieu ? », dans *La parole sacrée : formes, fonctions, sens (XI^e-XV^e siècle)*, Toulouse, Privat, 2013, (Cahiers de Fanjeaux, 47), p. 195-214.

ID., « L'ancien français, mémoire du latin », dans, JACQUART Danielle et THOMASSET Claude (éd.), *Par les mots et les textes : mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, (Travaux de stylistique et de linguistique françaises), p. 21-36.

BARRATT Alexandra, « Small Latin? The Post-Conquest Learning of English Religious Women », dans, ECHARD Siân et WIELAND Gernot R. (éd.), *Anglo-Latin and its Heritage: Essays in Honour of A.G. Rigg on his 64th Birthday*, vol. 4, Turnhout, Brepols, 2001, (Publications of the Journal of Medieval Latin), p. 51-65.

BAYLÉ Maylise, *La Trinité de Caen. Sa place dans l'histoire de l'architecture et du décor romans*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1979, (Bibliothèque de la Société française d'archéologie).

BENOIST Michèle, « Complainte », dans, ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (éd.), *Le dictionnaire du littéraire*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (Dictionnaires Quadriga), p. 140-141.

BERMAN Constance H., « Gender at the Medieval Millennium », dans, BENNETT Judith M. et KARRAS Ruth M. (éd.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 545-560.

BEYER Hartmut, SIGNORI Gabriela et STECKEL Sita (éd.), *Bruno the Carthusian and his mortuary roll: studies, text, and translations*, Turnhout, Brepols, 2014, (Europa sacra, 16).

BINSKI Paul, *Medieval Death. Ritual and Representation*, Londres, Ithaca Cornell University Press, 1996.

BLOCH R. Howard, « La misogynie médiévale et l'invention de l'amour en Occident », dans *Les cahiers du GRIF*, n° 47, 1993, p. 9-23.

ID. Howard, « Medieval Misogyny », dans *Representations*, vol. 20, 1987, p. 1-24, [En ligne], <<https://doi.org/10.2307/2928500>>, (Consulté le 11 février 2020).

BOASE Thomas S.R., *Death in the Middle Ages*, Londres, Hudson, 1972.

BOLL Franz J., LEHMANN Paul J.G. et BRANDT Samuel, *Vorlesungen und Abhandlungen*, vol. 2, Munich, Beck, 1909, (Einleitung in die lateinische Philologie des Mittelalters).

BOUET Pierre, « Les sources hagiographiques : nature et méthodes d'analyse », dans, NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 11-20.

ID., « Dudon de Saint-Quentin et le martyr de Guillaume Longue Épée », dans, NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 237-258.

ID. et DOSDAT Monique, « Les évêques normands de 985 à 1150 », dans, NEVEUX François (éd.), *Les Évêques normands du XI^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, (Colloques de Cerisy), p. 19-37.

BOURGAÏN Pascale, « La mémoire des défunts dans les rouleaux des morts », dans, CASANOVA-ROBIN Hélène et GALAND Perrine (éd.), *Écritures latines de la mémoire de l'Antiquité au XVI^e siècle*, vol. 1, Paris, Classiques Garnier, 2010, (Lectures de la Renaissance latine), p. 107-129.

ID., « La *compositio* et l'équilibre de la phrase narrative au onzième siècle », dans, HERREN Michael W., McDONOUGH C.J. et ARTHUR Ross G. (éd.), *Latin Culture in the Eleventh Century: Proceedings of the Third International Conference on Medieval Latin Studies Cambridge, September 9-12, 1998.*, vol. 1, Turnhout, Brepols, 2002, (Publications of the Journal of Medieval Latin), p. 83-108.

ID. et HUBERT Marie-Clotilde, *Le latin médiéval*, Turnhout, Brepols, 2005, (L'atelier du médiéviste, 10).

BRUNDAGE James A., *Law, Sex, and Christian Society in Medieval Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.

BRUNHOLZL Franz, ROCHAIS Henri et BOUHOT Jean-Paul, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge, t. II: De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 1996, (Ouvrages de référence pour l'étude de la civilisation médiévale).

CHIBNALL Marjorie, « Les Normands et les saints anglo-saxons », dans, BOUET Pierre et NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 259-268.

CLARAEVALLENSIS Bernardus, *Sermones super Cantica canticorum*, Rome, Ed. Cistercienses, 1957-1958, 2 vol., (S. Bernardi Opera, 1-2).

COHEN Caroline, « Les éléments constitutifs de quelques *planctus* des X^e et XI^e siècles », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 1, 1958, p. 83-86.

CONSTABLE Giles, « The Image of Bruno of Cologne in his Mortuary Roll », dans, DE MATTEIS Maria Consiglia (éd.), *Ovidio Capitani: quaranta anni per la storia medioevale*, Bologne, Patron, 2003, p. 63-72.

CORVISIER André, *Les danses macabres*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, (Que sais-je ?, 3416).

CURTIUS Ernst R., *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956.

DARAS Charles, « Les rouleaux des morts en Angoumois aux XII^e et XIII^e siècles », dans *Bulletin mensuel de la Société archéologique et historique de la Charente*, vol. 2, 1974, p. 67-71.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE Henri, « Note sur un rouleau des morts de Saint-Bénigne de Dijon », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 18, 1857, p. 153-159.

DE BRUYNE Edgar, *Études d'esthétique médiévale*, Bruges, Brugge De Tempel, 1946, 5 vol.

DEBIAIS Vincent, « L'écrit sur la tombe : entre nécessité pratique, souci pour le salut et élaboration doctrinale. À travers la documentation épigraphique de la Normandie médiévale », dans *Tabularia. L'écrit et les morts dans la Normandie médiévale*, 2007, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/662>>, (Consulté le 30 avril 2019).

DEHOUS Esther, « Comte, y es-tu ? Comtes et comtesses dans les rouleaux des morts (X^e-début XII^e siècle) », dans *Trajectoires [En ligne]*, hors série 2, 2017, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/trajectoires/2206>>, (Consulté le 23 septembre 2018).

DELISLE Léopold, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1866.

ID., « Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 8, 1847, p. 361-411.

DEPROOST Paul-Augustin, « La latinité médiévale. Une langue sans peuple et sans frontière », dans *Folio Electronica Classica*, n° 3, 2002, [En ligne], <<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/03/latinmedieval.html>>.

DIEM Albrecht, « The Gender of the Religious: Wo/Men and the Invention of Monasticism », dans, BENNETT Judith M. et KARRAS Ruth Mazo (éd.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 432-446.

DRONKE Peter, *Women Writers of the Middle Ages. A Critical Study of Texts from Perpetua (†203) to Marguerite Porete (†1310)*, Cambridge, University Press, 1984.

DUFOUR Jean, « Rouleaux et brefs mortuaires », dans *Dynamiques sociales au Moyen Âge en Occident et en Orient*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2010, p. 27-32.

ID., *Les rouleaux des morts*, vol. 5, Turnhout, Brepols, 2009, (Monumenta Palaeographica Medii Aevi. Series Gallica).

ID., *Recueil des rouleaux des morts, (VIII^e siècle-vers 1536)*, Paris, Diffusion de Boccard, 2005-2013, 5 vol., (Recueil des historiens de la France. Obituaires, 8).

DUFOUR Jean, « Nouveaux fragments de rouleaux mortuaires intéressant la Lorraine », dans, GOUGUENHEIM Sylvain (éd.), *Retour aux sources : textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 85-97.

ID., « Le rouleau des morts de saint Bruno », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 147, n° 1, 2003, p. 5-26.

ID., « “Pio Abbone orbati sumus” : l’annonce du décès d’Abbon, abbé de Fleury (1004) », dans, BOURLET Caroline et DUFOUR Annie (éd.), *L’Écrit dans la société médiévale. Divers aspects de sa pratique du XI^e au XV^e siècle : textes en hommage à Lucie Fossier*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1991, p. 25-38.

ID., « Brefs et rouleaux mortuaires », dans *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux. Actes du premier colloque international du C.E.R.C.O.M., Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985*, vol. 1, Saint-Étienne, Université Jean Monnet, CERCOR, 1991, (CERCOR. Travaux et recherches), p. 483-494.

ID., « Le rouleau mortuaire de l’abbé Hugues », dans, LEMAÎTRE Jean-Loup (éd.), *Les documents nécrologiques de l’abbaye Saint-Pierre de Solignac*, vol. 1, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 1984, (Recueil historique de France. Obituaires), p. 397-414.

ID., « Les rouleaux des morts », dans, GRUYS Albert et GUMBERT Johann P. (éd.), *Codicologica. III : Essais typologiques*, Leiden, Brill, 1980, p. 96-110.

ID., « Les rouleaux et encycliques mortuaires de Catalogne (1008-1102) », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 20, 1977, p. 13-48.

ID., « Le rouleau mortuaire de Boson, abbé de Suse (vers 1130) », dans *Journal des savants*, vol. 3, 1976, p. 237-254.

ID. et MARICHAL Robert, « Paléographie latine et française », dans *Annuaire de l’École pratique des hautes études*, 1971, p. 389-397.

ELLIOTT Dyan, « Flesh and Spirit: the Female Body », dans, MINNIS Alastair J. et VOADEN Rosalynn (éd.), *Medieval Holy Women in the Christian Tradition, c. 1100 - c. 1500*, vol. 1, Turnhout, Brepols, 2010, (Brepols Collected Essays in European Culture), p. 13-46.

EXCOFFON Sylvain, « Le rouleau des titres funèbres, mémoire immédiate de Bruno », dans, HOGG James, GIRARD Alain et LE BLÉVEC Daniel (éd.), *Saint Bruno en Chartreuse : Journée d’études organisée par Alain Girard, Daniel Le Blévec et Pierrette Paravy à l’Hôtellerie de la Grande Chartreuse, le 3 octobre 2002*, vol. 192, Salzbourg, Universität Salzburg, 2004, (Analecta Cartusiana), p. 3-17.

FALKENSTEIN Ludwig, « Le calendrier des commémoraisons fixes pour les communautés associées à l’abbaye de Saint-Rémi au cours du XII^e siècle », dans, LEMAÎTRE Jean-Loup (éd.), *L’Église et la mémoire des morts dans la France médiévale. Communications présentées à la Table ronde du C.N.R.S., le 14 juin 1982*, Paris, Études Augustiniennes, 1986, p. 23-29.

FAVREAU Robert, « L’apport des rouleaux des morts à l’histoire de la région », dans *Revue historique du Centre-Ouest*, vol. 6, n° 1, 2007, p. 165-170.

FAVREAU Robert, *Épigraphie médiévale*, Turnhout, Brepols, 1998, (L'atelier du médiéviste, 5).

ID., *Les inscriptions funéraires*, Turnhout, Brepols, 1979, (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 35).

FERRANTE Joan, *Woman as Image in Medieval Literature, from the XIIth Century to Dante*, New York, Columbia University Press, 1975.

FOEHR-JANSSENS Yasmina et SAINT-JACQUES Denis, « Genres littéraires », dans, ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (éd.), *Le dictionnaire du littéraire*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (Dictionnaires Quadrige), p. 320-322.

FRAGONARD Marie-Madeleine, « Oraison funèbre », dans, ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (éd.), *Le dictionnaire du littéraire*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (Dictionnaires Quadrige), p. 532-533.

FRAPPIER Jean, « La douleur et la mort dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles », dans, FRAPPIER Jean (éd.), *Histoire, mythes et symboles. Études de littérature française*, vol. 137, Genève, Droz, 1976, (Publications romanes et françaises), p. 85-109.

GENÊT Jean-Philippe, « Guillaume le Conquérant a-t-il rattaché l'Angleterre au continent ? », dans *Annales de Normandie*, 69^e année, n° 1, 2019, p. 199-218.

GHELLINCK Joseph de, *L'essor de la littérature latine au XII^e siècle*, 2^e éd., Bruxelles, 1965, (Museum Lessianum, Section historique, n°4-5).

ID., *Littérature latine au Moyen Âge*, vol. 2, Paris, Bloud et Gay, 1939.

GOULLET Monique, « De Normandie en Angleterre. Enquête sur la poétique de trois rouleaux mortuaires », dans *Tabularia. Études*, vol. 16, 2016, p. 217-278, [En ligne], <<https://doi.org/10.4000/tabularia.2782>>, (Consulté le 11 février 2020).

ID., « Poésie et mémoire des morts. Le rouleau funèbre de Mathilde, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen (†1113) », dans, COTTIER Jean-François, GRAVEL Martin et ROSSIGNOL Sébastien (éd.), *Ad libros ! Mélanges d'études médiévales offerts à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, [En ligne], <<http://books.openedition.org/pum/7474>>, (Consulté le 7 septembre 2018).

ID., *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2005, (Hagiologia : études sur la sainteté en Occident, 4).

ID., « La *laudatio sanctorum* dans le Haut Moyen Âge, entre *vita* et éloge », dans, MARY Lionel et SOT Michel (éd.), *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001, (Textes, images et monuments de l'Antiquité au haut Moyen Âge, 1), p. 141-152.

GUYON Catherine, « Les femmes et l'écrit », dans, DESTEMBERG Antoine et BOUSQUET-LABOÛÉRIE Christine (éd.), *Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XII^e-XIV^e siècles (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique)*, Paris, Ellipses, 2019, (CAPES-agrégation), p. 133-144.

HASQUENOPH Sophie, « La mort du moine au Moyen Âge (X^e-XII^e siècles) », dans *Collectanea Cisterciensia*, vol. 53, n° 3, 1991, p. 215-232.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Le monachisme féminin en Occident de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Âge », dans *Monachesimi d'Oriente e d'Occidente nell'alto Medioevo: Spoleto, 31 marzo-6 aprile 2016*, Spolète, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2017, (Settimane di studio della Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 64), p. 193-233.

ID., « *Virgo et virago* : réflexions sur le pouvoir du voile consacré d'après les sources hagiographiques de la Gaule du Nord », dans, DIERKENS Alain et al. (éd.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VI^e-X^e siècles)*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1999, (Histoire et littérature du Septentrion), p. 189-203.

HENRIET Patrick, « Mort sainte et temps sacré d'après l'hagiographie monastique des XI^e-XII^e siècles », dans, DERWICH Marek (éd.), *La vie quotidienne des moines et chanoines réguliers au Moyen Âge et Temps Modernes : Actes du Premier Colloque International du L.A.R.H.C.O.R. Wrocław-Książ, 30 nov. - 4 dec. 1994.*, Wrocław, Institut d'histoire de l'Université de Wrocław, 1995, p. 557-571.

ID., « Les paroles de la mort dans l'hagiographie monastique des XI^e et XII^e siècles », dans *Moines et moniales face à la mort. Actes du colloque de Lille 2, 3 et 4 octobre 1992*, vol. 6, Villetaneuse, Publications du CAHMER, 1993, (Histoire médiévale et archéologie), p. 75-85.

HEUCLIN Jean, « La mort de l'abbé : un modèle de vie chrétienne », dans *Moines et moniales face à la mort. Actes du colloque de Lille 2, 3 et 4 octobre 1992*, vol. 6, Villetaneuse, Publications du CAHMER, 1993, (Histoire médiévale et archéologie), p. 27-35.

HONEMANN Volker, « Funktionen des Buches im Mittelalter und früher Neuzeit », dans, LEONHARD Joachim-Felix et al. (éd.), *Medienwissenschaft. Ein Handbuch zur Entwicklung der Medien und Kommunikationsformen*, Berlin et New York, De Gruyter, 1999-2002, p. 539-560.

HOSTE Anselm, « Aelred de Rievaulx and the Monastic Planctus », dans *Cîteaux*, n° 18, 1967, p. 385-398.

HUYGHEBAERT dom Nicolas-Norbert, *Les documents nécrologiques*, Turnhout, Brepols, 1972, (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 4).

JACOB André, « Rouleaux grecs et latins dans l'Italie méridionale », dans, HOFFMANN Philippe (éd.), *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Âge, en Orient et en Occident*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998, (Bibliologie), p. 69-97.

JUNYENT Eduardo, « I. Le rouleau funéraire d'Oliba, Abbé de Notre-Dame de Ripoll et de Saint-Michel de Cuixà, évêque de Vich », dans *Annales du Midi. Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, vol. 63, n° 15, 1951, p. 249-263.

KAHN Jean-Claude, *Les moines messagers. La religion, le pouvoir et la science saisis par les rouleaux des morts, XI^e-XII^e siècles*, Paris, Lattès, 1987.

KARRAS Ruth Mazo, *Sexuality in Medieval Europe. Doing unto Others*, Londres, Routledge, 2005.

KERN Léon, *Études d'histoire ecclésiastique et de diplomatique*, vol. 9, Lausanne, Payot, 1973, (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3).

KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Masculin/Féminin », dans, LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude (éd.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 655-668.

KÖSSINGER Norbert, « Gerollte Schrift. Mittelalterliche Texte auf Rotuli », dans, KEHNEL Annette et PANAGIOTOPOULOS Diamantis (éd.), *Schriftträger – Textträger. Zur materialen Präsenz des Geschriebenen in frühen Gesellschaften*, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 151-168.

LAFFINEUR Robert, « Le symbolisme funéraire de la chouette », dans *L'Antiquité Classique*, vol. 50, n° 1, 1981, p. 432-444.

LANINI Karine, « Discours funèbres », dans, ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (éd.), *Le dictionnaire du littéraire*, 3e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (Dictionnaires Quadriga), p. 190-191.

LAPORTE Jean, « Une variété de rouleaux des morts monastiques. Le testament de saint Ansegise (833) », dans *Revue Mabillon*, vol. 169, n° 42, 1952, p. 45-55.

ID., *Aux sources de la vie cartusienne. I : Éclaircissements concernant la vie de saint Bruno*, Grande-Chartreuse, Cartusiana, 1960.

LAUER Philippe, « Le rouleau des morts de San Giusto de Suse (Italie) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 66, 1905, p. 353-355.

LAUWERS Michel, « Memoria. À propos d'un objet d'histoire en Allemagne », dans, SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto G. (éd.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et Göttingen (1998)*, vol. 66, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, (Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale), p. 105-126.

ID., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*, vol. 103, Paris, Beauchesne, 1997, (Théologie historique).

ID., « La mort et le corps des saints. La scène de la mort dans les *Vitae* du haut Moyen Âge », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, vol. 94, n° 1, 1988, p. 21-50.

LE GOFF Jacques, « What Did the Twelfth-Century Renaissance Mean ? », dans, LINEHAN Peter et NELSON Janet Langhland (éd.), *The Medieval World*, London, Routledge, 2003, p. 635-647.

ID., *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

ID., *Les intellectuels au Moyen Âge*, vol. 78, Paris, Seuil, 1985, (Points. Histoire).

ID., *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1964.

LE MAHO Jacques, « Vie perdue de Guillaume Longue-Épée (†942), état des recherches en cours », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 11 septembre 2007, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/2075>>, (Consulté le 14 mai 2020).

ID., « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du X^e siècle », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 22 octobre 2001, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/2019>>, (Consulté le 14 mai 2020).

LECLERCQ Jean, « La mort d'après la tradition monastique du Moyen Âge », dans *Studia missionalia*, vol. 31, 1982, p. 71-77.

ID., *Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Paris, Cerf, 1963.

LECOUTEUX Stéphane, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp (XI^e-XII^e siècles). Étude et édition critique d'un document mémoriel exceptionnel », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 2016, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/2570>>, (Consulté le 13 mai 2020).

LEMAÎTRE Jean-Loup, « Les lectures de l'office du chapitre, une lecture sacrée ? », dans *La parole sacrée : formes, fonctions, sens (XI^e-XV^e siècle)*, Toulouse, Privat, 2013, (Cahiers de Fanjeaux, 47), p. 243-263.

ID., *Mourir à St-Martial. La commémoration des morts et les obituaires à St-Martial de Limoges du XI^e au XII^e siècle*, Paris, De Boccard, 1989.

ID. et HENRIET Patrick, *Autour des livres, du nécrologe au martyrologe. Precamur fraternitatem vestram*, vol. 112, Genève, Droz, 2019, (Hautes Études médiévales et modernes).

LETOUZEY-RÉTY Catherine, « Administrer par l'écrit dans une grande abbaye de femmes anglo-normandes », dans, DEWEZ Harmony et TRYOEN Lucie (éd.), *Administrer par l'écrit au Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle)*, vol. 161, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, (Histoire ancienne et médiévale), p. 23-39.

ID., « Les abbesses de la Trinité de Caen, la reine Mathilde et l'Angleterre », dans *Annales de Normandie*, 69^e année, n° 1, 2019, p. 57-69.

ID., « Le cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Caen (fin XII^e-début XIII^e siècle) », dans *Tabularia. Les cartulaires normands. Bilan et perspectives de recherche*, 2009, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/482>>, (Consulté le 19 avril 2019).

ID., « Scripturalité et histoire économique : le cas des enquêtes et du cartulaire anglo-normand de l'abbaye de la Trinité de Caen (XII^e-XIII^e siècles) », dans *Entreprises et Histoire*, n° 52, septembre 2008, p. 18-26.

ID., « L'organisation seigneuriale dans les possessions anglaises et normandes de l'abbaye de la Trinité de Caen au XII^e siècle : étude comparée », dans *Annales de Normandie*, 55^e année, n° 3, 2005, p. 213-245.

LETT Didier, *Hommes et femmes au Moyen Âge : histoire du genre, XII^e-XV^e siècle*, Paris, Olin, 2013.

LIBERA Alain de, *La Philosophie médiévale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, (Collection Premier cycle).

LORCIN Marie-Thérèse, « Le thème de la mort dans la littérature française médiévale », dans, ALEXANDRE-BIDON Danièle et TREFFORT Cécile (éd.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires, 1993, p. 43-64.

LUSIGNAN Serge, « Le français et le latin aux XIII^e-XIV^e siècles : pratique des langues et pensée linguistique », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, EHESS, n° 4, 1987, p. 955-967.

MANITIUS Max, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, Munich, Beck, 1974.

MANN Jill, « Satiric Subject and Satiric Object in Goliardic Literature », dans *Mittellateinisches Jahrbuch: Internationale Zeitschrift für Mediävistik und Humanismusforschung*, vol. 15, 1981, p. 63-86.

MATTER Ann E., « The Undebated Debate. Gender and the Image of God in Medieval Theology », dans, FENSTER Thelma S. et LEES Clare A. (éd.), *Gender in Debate from the Early Middle Ages to the Renaissance*, vol. 24, New York, Palgrave, 2002, (The New Middle Ages), p. 41-55.

MCDONOUGH Christopher J., « Classical Latin Satire and the Poets of Northern France: Baudri of Bourgueil, Serlo of Bayeux, and Warner of Rouen », dans, HERREN Michael W., MCDONOUGH C.J. et ARTHUR Ross G. (éd.), *Latin Culture in the Eleventh Century: Proceedings of the Third International Conference on Medieval Latin Studies Cambridge, September 9-12, 1998.*, vol. 2, Turnhout, Brepols, 2002, (Publications of the Journal of Medieval Latin), p. 102-115.

MCNAMARA Jo Ann, « Sexual Equality and the Cult of Virginity in Early Christian Thought », dans *Feminist Studies*, vol. 3, n° 3-4, 1976, p. 145-158.

MELVE Leidulf, « 'The revolt of the medievalists'. Directions in recent research on the twelfth-century renaissance », dans *Journal of Medieval History*, vol. 32, 2006, p. 231-252.

MIESZKOWSKI Gretchen, « Old Age and Medieval Misogyny: the Old Woman », dans, CLASSEN Albrecht (éd.), *Old Age in the Middle Ages and the Renaissance: Interdisciplinary Approaches to a Neglected Topic*, vol. 2, [Berlin], De Gruyter, 2007, (Fundamentals of Medieval and Early Modern Culture), p. 299-319.

MOEGLIN Jean-Marie, « Conclusion », dans, HOLZ Stefan G., PELTZER Jörg et SHIROTA Maree (éd.), *The Roll in England and France in the Late Middle Ages*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2020, p. 307-314.

MOOS Peter von, « *Consolatio* ». *Studien zur mittellateinischen Trostliteratur über den Tod und zum Problem der christlichen Trauer*, vol. 3, Munich, Wilhelm Fink, 1971, (Mittelalter-Schrift).

MORIN dom Germain, « Un rouleau mortuaire de Sainte-Marie d'Helfta, 24 octobre 1367 », dans *Revue bénédictine*, vol. 37, 1925, p. 100-103.

MORIN dom Germain, « Un fragment du rouleau mortuaire du cardinal bénédictin Milon de Palestrina », dans *Revue bénédictine*, vol. 4, 1903, p. 241-246.

MRUK Wojciech, « The Death-Rolls and the Monks », dans, DERWICH Marek (éd.), *La vie quotidienne des moines et chanoines réguliers au Moyen Âge et Temps Modernes. Actes du Premier Colloque International du L.A.R.H.C.O.R. Wrocław-Książ, 30. nov. - 4. déc. 1994.*, Wrocław, Institut d'histoire de l'Université de Wrocław, 1995, p. 573-579.

MUNK OLSEN Birger, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, CNRS, 2014 1982, 4 vol., (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT).

ID. (éd.), *La réception de la littérature classique au Moyen Âge (IX^e-XII^e siècle)*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 1995.

MUSSET Lucien, « Les translations de reliques en Normandie (IX^e-XII^e siècles) », dans, BOUET Pierre et NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 97-108.

ID., « La reine Mathilde et la fondation de la Trinité de Caen (Abbaye aux Dames) », dans *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, arts et Belles Lettres de Caen*, vol. XXI, 1984, p. 191-207.

NEVEUX François, « Les saints dans la civilisation médiévale », dans, BOUET Pierre (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 21-37.

ID., « Les diocèses normands aux XI^e et XII^e siècles », dans, BOUET Pierre (éd.), *Les Évêques normands du XI^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, (Colloques de Cerisy), p. 13-18.

NEWMAN Barbara, *From Virile Woman to Woman Christ. Studies in Medieval Religion and Literature*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1995, (Middle Ages Series).

NIERMEYER Jan F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, vol. 2, éd. remaniée et révisée, Leiden, Brill, 2002.

NORBERG Dag, *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*, vol. 5, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1958, (Acta Universitatis Stockholmiensis, Studia Latina Stockholmiensia).

OEXLE Otto G., « Les moines d'Occident et la vie politique et sociale dans le Haut Moyen Âge », dans *Revue bénédictine*, vol. 103, n° 1-2, 1993, p. 255-272.

ID., « Memoria und Memorialüberlieferung im früheren Mittelalter », dans *Frühmittelalterliche Studien: Jahrbuch des Instituts für Frühmittelalterforschung der Universität Münster*, vol. 10, 1976, p. 70-95.

OVIDE, *Les Métamorphoses. t. I, Livres I-V*, traduit par LAFAYE Georges, 3^e éd., Paris, Les Belles Lettres, 1961, 2 vol., (Coll. des universités de France publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé).

PADEN William D., « Lyrics on Rolls », dans, BUSBY Keith, JONES Catherine M. et WHALEN Logan E. (éd.), « *Li premerains vers* » : *essays in honor of Keith Busby*, Amsterdam, Rodopi, 2011, p. 325-340.

PARAVY Pierrette, « Dom François Du Puy, biographe de saint Bruno à l'aube du XVI^e siècle », dans, GIRARD Alain, LE BLÉVEC Daniel et PARAVY Pierrette (éd.), *Saint Bruno en Chartreuse. Journée d'études*, Salzbourg, Universität Salzburg, 2004, (Analecta Cartusiana, 192), p. 19-30.

PARISSE Michel, « Un voyage en Lorraine. Le rouleau des morts de Saint-Pierremont », dans *Les Cahiers lorrains*, 1/2, 2007, p. 16-27.

ID., *Les nonnes au Moyen Âge*, Le Puy, Christine Bonneton, 1983.

PARTNER Nancy, « No sex, no gender », dans, PARTNER Nancy (éd.), *Studying Medieval Women. Sex, Gender, Feminism*, Cambridge, Medieval Academy of America, 1993, p. 117-141.

PAUL Jacques, *Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval*, Paris, Armand Colin, 1998, (Histoire).

PHILIPPART DE FOY Guy, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 1977, (Typologie des sources du Moyen âge occidental, 24-25).

PICARD Jean-Michel, « Les saints irlandais en Normandie », dans, BOUET Pierre et NEVEUX François (éd.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, (Colloques de Cerisy), p. 49-69.

PICHOT Daniel, « Savigny : une abbaye entre Normandie, Bretagne et Maine », dans, MERDIGNAC Bernard et QUAGUEBEUR Joëlle (éd.), *Bretons et Normands au Moyen Âge : Rivalités, malentendus, convergences*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, [En ligne], <<http://books.openedition.org/pur/5695>>, (Consulté le 5 avril 2020).

POIRION Daniel (éd.), *Précis de littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983.

POULLE Emmanuel, « Les rouleaux des morts en Normandie », dans *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, vol. 83, 2006, p. 97-101.

PYCKE Jacques, « Le déclin de l'école capitulaire de Tournai au XII^e siècle et le rouleau mortuaire de l'abbé Hugues I^{er} de Saint-Amand », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, vol. 85, n° 3-4, 1979, p. 433-443.

RABY F.J.E., *A History of Christian-Latin Poetry, from the Beginnings to the Close of the Middle Ages*, 2^e éd., Oxford, Clarendon, 1966.

ID., *A History of Secular Latin Poetry in the Middle Ages*, 2^e éd., New York, Oxford University Press, 1957.

RAUNER Anne, *Ce que les morts doivent à l'écrit. Documents nécrologiques et système documentaire de la memoria au Bas Moyen Âge (diocèse de Strasbourg)*, Thèse inédite, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2020.

RAVARY Sophie, « Du *codex* au *volumen* : les actes dans les cartulaires de l'abbaye Saint-Vincent du Mans au XII^e siècle », dans *Questes. Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, n° 29, 15 janvier 2015, p. 95-113, [En ligne], <<http://journals.openedition.org.proxy.bib.ucl.ac.be/questes/3561>>, (Consulté le 9 mai 2020).

RICHE Pierre et VERGER Jacques, *Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2006.

RIEDER Paula M., « The Uses and Misuses of Misogyny: a Critical Historiography of the Language of Medieval Women's Oppression », dans *Historical Reflections*, vol. 38, n° 1, 2012, p. 1-18, [En ligne], <<https://doi.org/10.3167/hrrh.2012.380101>>, (Consulté le 11 février 2020).

RIGG Arthur G., *A History of Anglo-Latin Literature, 1066-1422*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

ID., « Goliath and Other Pseudonyms », dans *Studi medievali*, 3^e série, t. 18, n° 1, 1977, p. 65-109.

ROLLASON Lynda, « Medieval Mortuary Rolls. Prayers for the Dead and Travel in Medieval England », dans *Northern History*, vol. 48, n° 2, 2011, p. 187-223.

SANTIFALLER Leo, « Über späte Papyrusrollen und frühe Pergamentrollen », dans, BAUER Clemens, BOEHM Laetitia et MÜLLER Max (éd.), *Speculum historiae: Geschichte im Spiegel von Geschichtsschreibung und Geschichtsdeutung*, Fribourg, Alber, 1965, p. 117-133.

ID., « Über Papierrollen als Beschreibstoff », dans *Mélanges Eugène Tisserant*, vol. 5, Vatican, Bibl. apostol., 1964, (Studi e testi, 235), p. 361-371.

SAUER Michelle M., *Gender in Medieval Culture*, Londres, Bloomsbury, 2015.

SAUVAGE René-Norbert, « Rouleau mortuaire de Marie, abbesse de la Trinité de Caen (†1404) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 71, 1910, p. 49-57.

SCHULENBURG Jane Tibbetts, *Forgetful of their Sex: Female Sanctity and Society, ca. 500-1100*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1998.

SHEERIN Daniel, « Sisters in the Literary Agon: Texts from the Communities of Women on the Mortuary Roll of the Abbess Matilda of La Trinité, Caen », dans, CHURCHILL Laurie J., BROWN Phyllis R. et JEFFREY Jane E. (éd.), *Women Writing Latin. 2: Medieval Women Writing Latin*, New York, Routledge, 2002, (Women Writers of the World), p. 93-131.

SIGNORI Gabriela, « Totenrotel und andere Medien klösterlicher memoria im Austausch zwischen spätmittelalterlichen Frauenklöstern und –stiften », dans, SCHLOTHEUBER Eva, FLACHENECKER Helmut et GARDILL Ingrid (éd.), *Nonnen, Kanonissen und Mystikerinnen. Religiöse Frauengemeinschaften in Süddeutschland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2008, (Studien zur Germania Sacra, 31 ; Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 235), p. 281-296.

SMITH Katherine A., « Spiritual Warriors in Citadels of Faith: Martial Rhetoric and Monastic Masculinity in the long twelfth century », dans, THIBODEAUX Jennifer D. (éd.),

Negotiating Clerical Identities: Priests, Monks and Masculinity in the Middle Ages, Londres, Palgrave Macmillan, 2010, (Genders and Sexualities in History), p. 86-110.

STEVENSON Jane, « Anglo-Latin Women Poets », dans, O'KEEFFE Katherine O'Brien et ORCHARD Andy (éd.), *Latin Learning and English Lore. II: Studies in Anglo-Saxon Literature for Michael Lapidge*, vol. 14, Toronto, University of Toronto Press, 2005, (Toronto Old English Series), p. 86-107.

STIENNON Jacques, « Routes et courants de culture. Le rouleau mortuaire de Guifred, comte de Cerdagne, moine de Saint-Martin du Canigou (†1049) », dans *Annales du Midi*, vol. 76, 1964, p. 305-314.

TESTARD Maurice, « La Passion des saintes Perpétue et Félicité. Témoignages sur le monde antique et le christianisme », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 1, mars 1991, p. 56-75.

THIRY Claude, *La plainte funèbre*, Turnhout, Brepols, 1978, (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 30).

THOMSON Rodney M., « The Origins of Latin Satire in Twelfth Century Europe », dans *Mittelalterliches Jahrbuch: Internationale Zeitschrift für Mediävistik und Humanismusforschung*, vol. 13, 1978, p. 73-83.

TILLIETTE Jean-Yves, « Verse Style », dans, HEXTER Ralph J. et TOWNSEND David (éd.), *The Oxford Handbook of Medieval Latin Literature*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 239-264.

ID., « La littérature latine de la France médiévale face aux littératures de langue vernaculaire », dans, VIGNEST Romain (éd.), *La France et les lettres*, vol. 35, Paris, Classiques Garnier, 2012, (Rencontres), p. 31-44.

ID., « Le latin de la poésie médiévale », dans *Filologia Mediolatina. Rivista della Fondazione Ezio Franceschini*, vol. 13, 2006, p. 67-90.

ID., « Savants et poètes du Moyen âge face à Ovide : les débuts de l' "aetas ovidiana" (v. 1050 - v. 1200) », dans, PICONE Michelangelo et ZIMMERMANN Bernhard (éd.), *Ovidius redivivus*, Stuttgart, M&P, 1995, p. 63-104.

ID., « Note sur le manuscrit des poèmes de Baudri de Bourgueil (Vatican, Reg. lat. 1351) », dans *Scriptorium*, vol. 37, n° 2, 1983, p. 241-245.

TRAN-DUC Lucile, « Une entreprise hagiographique au XI^e siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », dans *Tabularia. Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 26 mars 2008, [En ligne], <<http://journals.openedition.org/tabularia/690>>, (Consulté le 14 mai 2020).

TREFFORT Cécile, *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début XI^e siècle)*, nouv. éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

TREFFORT Cécile, « Les rites funéraires », dans, BOUGARD François (éd.), *Le christianisme en Occident, du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle : textes et documents*, Paris, Sedes, 1997, (Regards sur l'histoire. Histoire médiévale), p. 295-308.

ID., *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, vol. 3, Lyon, Presses Universitaires, 1996, (Coll. d'histoire et d'archéologie médiévales).

VAN HOUTS Elisabeth, « L'écho de la conquête dans les sources latines : la duchesse Mathilde, ses filles et l'énigme de l'enfant doré », dans, BOUET Pierre, LEVY Brian et NEVEUX François (éd.), *La Tapisserie de Bayeux : l'art de broder l'histoire. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1999)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2004, p. 135-154.

VAN MOOLENBROEK Jacob J., *Vital l'ermite, prédicateur itinérant, fondateur de l'abbaye normande de Savigny*, traduit par NAMBOT Anne-Marie, Assen, Van Gorcum, 1990.

VANDERPUTTEN Steven, *Dark Age Nunneries: the Ambiguous Identity of Female Monasticism, 800-1050*, Ithaca, Cornell university press, 2018.

VARRY Dominique (éd.), *50 ans d'histoire du livre : 1958-2008*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 14 janvier 2019, (Papiers).

VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, vol. 241, Rome, École française de Rome, 1981.

VENARDE Bruce L., *Womens's Monasticism and Medieval Society: Nunneries in France and England, 890-1215*, Ithaca, N.Y. et Londres, Cornell University Press, 1997.

VERGER Jacques, *La Renaissance du XII^e siècle*, Paris, Cerf, 1996, (Initiations au Moyen Âge).

WALKER BYNUM Caroline, « "...And Woman His Humanity": Female Imagery in the Religious Writing of the Later Middle Ages », dans, WALKER BYNUM Caroline (éd.), *Fragmentation and Redemption. Essays on Gender and the Human Body in Medieval Religion*, New York, Zone Books, 1991, p. 151-179.

WALMSLEY John, « The Early Abbesses, Nuns and Female Tenants of the Abbey of Holy Trinity, Caen », dans *Journal of Ecclesiastical History*, vol. 48, n° 3, 1997, p. 425-444.

WALSH Patrick Gerard, « "Goliath" and Goliardic poetry », dans *Medium Ævum*, vol. 51, n° 1, 1983, p. 1-9.

WATT Diane, *Medieval Women's Writing. Works by and for Women in England, 1100-1500*, Cambridge, Cambridge Polity, 2007.

WEI Ian, *Intellectual Culture in Medieval Paris. Theologians and the University, c.1100-1330*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

WETHERBEE Winthrop (éd.), *Platonism and Poetry in the Twelfth Century. The Literary Influence of the School of Chartres*, Princeton, Princeton University Press, 1972.

WILMART Mickaël, « Foulcoie de Beauvais, itinéraire d'un intellectuel du XI^e siècle », dans *Bulletin de la Société Littéraire et Historique de la Brie*, vol. 57, 2002, p. 35-53.

WOLLASCH Joachim, « Les obituaires, témoins de la vie clunisienne », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 86, 22^e année, 1979, p. 139-171.

ZINK Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2014, (Quadrige).

ZUMTHOR Paul, « Les *planctus* épiques », dans *Romania*, vol. 84, n° 333, 1963, p. 61-69.

ID., « Étude typologique des *planctus* contenus dans la Chanson de Roland », dans, DELBOUILLE Maurice (éd.), *La technique littéraire des chansons de geste*, Paris, Belles Lettres, 1959, p. 219-235.

ID., *Histoire littéraire de la France médiévale (VI^e-XIV^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires, 1954.

Le Gaffiot de poche. Dictionnaire Latin-Français, nouv. éd. revue et aug., Paris, Hachette, 2001.

Le rouleau entre Antiquité et Moyen Âge, [En ligne], <<https://irht.hypotheses.org/2018>>, (Consulté le 13 mai 2020).

La Normandie bénédictine au temps de Guillaume le Conquérant (XI^e siècle), Lille, Facultés catholiques de Lille, 1967.

« Rouleau mortuaire du bienheureux Vital, abbé de Savigny », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 70, 1909, p. 427-428.

« Rouleau mortuaire du cardinal Milon de Palestrina », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 64, 1903, p. 211-212.

Recueil sur l'ordre de S. Benoît, [En ligne], <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b107208939>>, (Consulté le 12 mars 2020).

Rouleau de Vital de Savigny, AE/II/138, Ministre de la culture - Archives Nationales - Base Archim, [En ligne], <<http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/Pages/03752.htm>>, (Consulté le 12 mars 2020).

Annexes

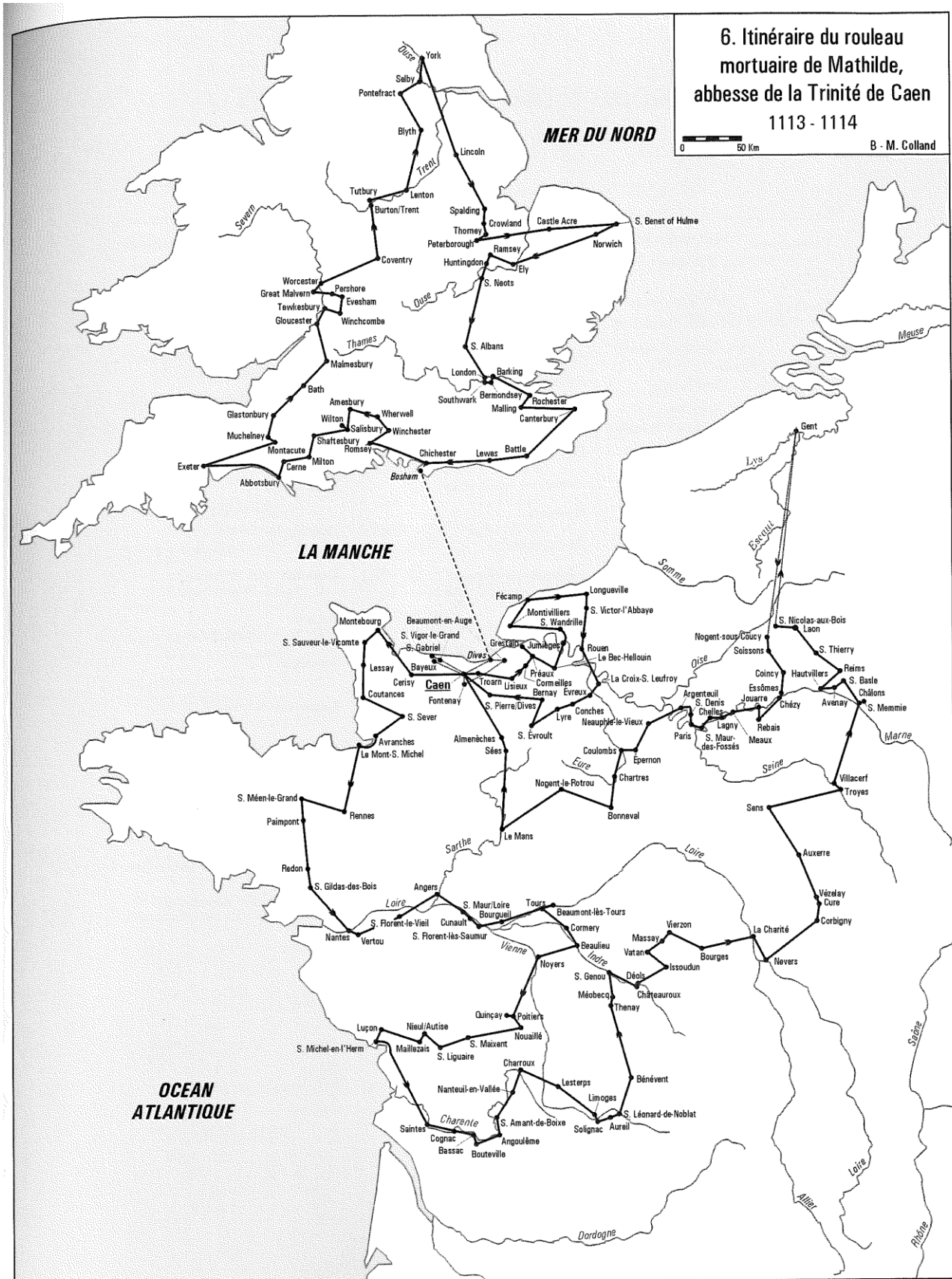
1. Itinéraire détaillé du rouleau mortuaire de Mathilde (n°114)¹

704

DÉTAIL DES ÉGLISES VISITÉES DE LA CARTE 6

Abbotsbury – S. Peter : Bénédictins Almenèches – N.-D. : Bénédictines Amesbury – S. Mary, S. Melor : Fontevristes, F/H Angers – cathédrale (S. Maurice) – S. Aubin : Bénédictins – S. Nicolas : Bénédictins – S. Serge, S. Bacchus : Bénédictins – S. Trinité-de-l'Évière : Bénédictins Angoulême – cathédrale (S. Pierre) – S. Ausone : Bénédictines – S. Cybard : Bénédictins Argenteuil – N.-D. : Bénédictines Aureil – S. Jean-Évangéliste : chanoines réguliers Auxerre – cathédrale (S. Étienne) – S. Germain : Bénédictins – S. Julien : Bénédictines Avenay-Val-d'Or – S. Pierre : Bénédictines Avranches – cathédrale (S. André) Barking – S. Mary : Bénédictines	Bassac – S. Étienne : Bénédictins Bath – cathedral (S. Peter ; o.s.b.) Battle – S. Martin : Bénédictins Bayeux – cathédrale (N.-D.) Beaulieu-lès-Loches – la Trinité : Bénédictins Beaumont-en-Auge – N.-D. : Bénédictins Beaumont-lès-Tours – N.-D. : Bénédictines Bec-Hellouin (Le) – N.-D. : Bénédictins Bénévent-l'Abbaye – S. Barthélemy : chanoines réguliers Bermondsey – S. Saviour : Clunisiens Bernay – N.-D.-de-la-Couture : Bénédictins Blyth – S. Mary : Bénédictins Bonneval – S. Florentin : Bénédictins Bourges – S. Sulpice : Bénédictins Bourgueil – S. Pierre : Bénédictins	Bouteville – S. Pierre, S. Paul : Bénédictins Burton upon Trent (Modwenstow) – S. Mary : Bénédictins Caen – S. Étienne : Bénédictins Canterbury – cathedral (Christchurch ; o.s.b.) – S. Peter, S. Augustine : Bénédictins Castle Acre – S. Mary : Clunisiens Cerisy-la-Forêt – S. Vigor : Bénédictins Cerne – S. Peter : Bénédictins Châlons-en-Champagne – cathédrale – S. Pierre-aux-Monts : Bénédictins – Toussaints-en-l'Ile : chanoines réguliers Charité-sur-Loire (La) – N.-D. : Clunisiens Charroux – S. Sauveur : Bénédictins Chartres – S. Jean-en-Vallée : chanoines réguliers – S. Père-en-Vallée : Bénédictins
--	--	--

¹ DUFOR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 704-709.



Châteauroux – S. Sauveur, S. Gildas : Bénédictins Chelles – N.-D., S. Bathilde : Bénédictines Chézy-sur-Marne – S. Pierre : Bénédictins Chichester – cathedral (Holy Trinity ; o.s.b.) Cognac – S. Léger : Bénédictins Coincy – S. Pierre, S. Paul : Clunisiens Conches-en-Ouche – S. Pierre : Bénédictins Corbigny – S. Pierre, S. Paul, S. Léonard : Bénédictins Cormeilles – N.-D. : Bénédictins Cormery – S. Paul : Bénédictins Coulombs – N.-D. : Bénédictins Coutances – cathédrale Coventry – cathedral (o.s.b.) Croix-S. Leufroy (La) – Bénédictins	Crowland – S. Bartholomew, S. Guthlac : Bénédictins Cunault – N.-D. : Bénédictins Cure – S. Martin : Bénédictins Déols – N.-D. : Bénédictins Ely – cathedral (S. Peter, S. Etheldreda ; o.s.b.) Épernon – S. Thomas : Bénédictins (Marmoutier) Essômes-sur-Marne – S. Ferréol : chanoines réguliers Evesham – S. Mary, S. Egwin : Bénédictins Évreux – cathédrale (N.-D.) – S. Sauveur : Bénédictines – S. Taurin : Bénédictins Exeter – cathedral (S. Mary, S. Peter) – S. Nicholas : Bénédictins Fécamp – la Trinité : Bénédictins Fontenay-le-Marmion – S. Étienne : Bénédictins	Gent – Blandijnberg : Bénédictins Glastonbury – S. Mary : Bénédictins Gloucester – S. Peter : Bénédictins Great Malvern – S. Mary, S. Michael : Bénédictins Grestain – N.-D. : Bénédictins Hautvillers – S. Pierre : Bénédictins Huntingdon – S. Mary : chanoines réguliers Issoudun – N.-D. : Bénédictins Jouarre – N.-D. : Bénédictines Jumièges – S. Pierre : Bénédictins Lagny-sur-Marne – S. Pierre : Bénédictins Laon – cathédrale (N.-D.) – S. Jean-Baptiste : Bénédictines – S. Vincent : Bénédictins Lenton – Holy Trinity : Clunisiens Lessay – S. Trinité : Bénédictins
---	---	--

DÉTAIL DES ÉGLISES VISITÉES DE LA CARTE 6

707

Lesterps – S. Pierre, S. Gautier : chanoines réguliers Lewes – S. Pancras : Clunisiens Limoges – N.-D.-de-la-Règle : Bénédictins – S. Augustin : Bénédictins – S. Martial : Clunisiens Lincoln – cathedral (S. Mary) Lisieux – cathédrale (S. Pierre) – N.-D : Bénédictines London – cathedral (S. Paul) – Westminster S. Peter : Bénédictins Longueville-sur-Scie – S. Foy : Clunisiens Luçon – N.-D. : Bénédictins Lyre – N.-D. : Bénédictins Maillezais – S. Pierre : Bénédictins Malling – S. Mary : Bénédictines Malmesbury – S. Mary, S. Aldhelm : Bénédictins	Mans (Le) – S. Julien-du-Pré : Bénédictins Massay – S. Martin : Bénédictins Meaux – S. Céline : Bénédictins – S. Croix, S. Faron : Bénédictins Méobecq – S. Pierre : Bénédictins Milton – S. Mary, S. Samson : Bénédictins Montacute – S. Peter : Clunisiens Montebourg – N.-D. : Bénédictins Montivilliers – N.-D. : Bénédictines Mont-S. Michel (Le) – Bénédictins Muchelney – S. Peter : Bénédictins Nantes – cathédrale (S. Pierre) Nanteuil-en-Vallée – N.-D., S. Benoît : Bénédictins Neauphle-le-Vieux – S. Pierre : Bénédictins Nevers – S. Étienne : Clunisiens – S. Sauveur : Clunisiens	Nieul-sur-l'Autise – S. Vincent : chanoines réguliers Nogent-le-Rotrou – S. Denis : Clunisiens Nogent-sous-Coucy – N.-D. : Bénédictins Norwich – cathedral (Holy Trinity ; o.s.b.) Nouaillé – S. Junien : Bénédictins Noyers – N.-D. : Bénédictins Paimpont – N.-D. : chanoines réguliers Paris – cathédrale (N.-D.) – S. Geneviève : chanoines réguliers – S. Germain-des-Prés : Bénédictins – S. Magloire : Bénédictins – S. Martin-des-Champs : Clunisiens Pershore – S. Mary : Bénédictins Peterborough – Bénédictins Poitiers – cathédrale (S. Pierre) – S. Jean-Évangéliste : Clunisiens – S. Croix : Bénédictines
--	--	--

– S. Cyprien : Clunisiens – S. Hilaire-le – Grand (chanoines), ou S. Hilaire-de – la – Celle (chanoines réguliers) – S. Radegonde : collégiale – S. Trinité : Bénédictins	Romsey – S. Mary : Bénédictines	S. Liguairé – Bénédictins
Pontefract – S. John Evangelist : Clunisiens	Rouen – cathédrale – S. Amand : Bénédictins – S. Trinité-du-Mont : Bénédictins – S. Ouen : Bénédictins – S. Paul : Bénédictins	S. Maixent – Bénédictins
Préaux – S. Léger : Bénédictins – S. Pierre : Bénédictins	S. Albans – Bénédictins	S. Maur-des-Fossés – S. Pierre : Bénédictins
Quinçay – S. Benoît : Bénédictins	S. Amant-de-Boixe – Bénédictins	S. Maur-sur-Loire – Bénédictins
Ramsey – S. Benedict : Bénédictins	S. Basle – Bénédictins	S. Méen-le-Grand – Bénédictins
Rebais – S. Pierre : Bénédictins	S. Benet of Hulme – Bénédictins	S. Memmie – chanoines réguliers
Redon – S. Sauveur : Bénédictins	S. Denis – Bénédictins	S. Michel-en-l'Herm – Bénédictins
Reims – cathédrale (N.-D.) – S. Denis : chanoines réguliers – S. Nicaise : Bénédictins – S. Pierre-le-Haut : Bénédictins	S. Évrault – Bénédictins	S. Neots – Bénédictins
Reims – S. Remi : Bénédictins – S. Symphorien : collégiale – S. Trinité : ordre indéterminé	S. Florent-lès-Saumur – Bénédictins	S. Nicolas-aux-Bois – Bénédictins
Rennes – S. Georges : Bénédictins – S. Melaine : Bénédictins	S. Florent-le-Vieil – Bénédictins	S. Pierre-sur-Dives – N.-D.-de-l'Épinay : Bénédictins
Rochester – cathedral (S. Andrew ; o.s.b.)	S. Gabriel – Bénédictins	S. Sauveur-le-Vicomte – Bénédictins
	S. Genou – Bénédictins	S. Sever[-Calvados] – N.-D. : Bénédictins
	S. Gildas-des-Bois – Bénédictins	S. Thierry – Bénédictins
	S. Léonard-de-Noblat – collégiale	S. Victor-l'Abbaye – Bénédictins
		S. Vigor-le-Grand – Bénédictins

DÉTAIL DES ÉGLISES VISITÉES DE LA CARTE 6

709

S. Wandrille – Bénédictins Saintes – cathédrale – N.-D. : Bénédictines – S. Eutrope : Clunisiens – S. Vivien : chanoines réguliers Salisbury – cathedral (S. Mary) Sées – S. Martin : Bénédictins Selby – S. German : Bénédictins Sens – cathédrale – N.-D.-de-la-Porte-S. Léon : Clunisiens – S. Colombe, S. Loup : Bénédictins – S. Jean-Baptiste : Bénédictins – S. Pierre-le-Vif : Bénédictins – S. Remi : Bénédictins Shaftesbury – S. Mary, S. Edward : Bénédictins Soissons – cathédrale – N.-D. : Bénédictines – S. Crépin-le-Grand, S. Créprien : Bénédictins – S. Jean-des-Vignes : chanoines réguliers Solignac – S. Pierre, S. Paul : Bénédictins	Southwark – S. Mary : chanoines réguliers Spalding – S. Mary, S. Nicholas : Bénédictins Tewkesbury – S. Mary : Bénédictins Thenay – ordre indéterminé Thorney – S. Mary, S. Botolph : Bénédictins Tours – S. Julien : Bénédictins – S. Martin : collégiale Troarn – S. Martin : Bénédictins Troyes – cathédrale (S. Pierre) – S. Pierre : Bénédictins – N.-D.-aux-Nonnains : chanoines régulières – S. Loup : chanoines réguliers – S. Martin-ès-Aires : chanoines réguliers Tutbury – S. Mary : Bénédictins Vatan – S. Laurien : collégiale Vertou – S. Martin : Bénédictins	Vézelay – S. Marie-Madeleine : Bénédictins Vierzon – S. Pierre : Bénédictins Villacerf – S. Sépulcre : Clunisiens Wherwell – Holy Cross, S. Peter : Bénédictins Wilton – « scola » : Bénédictines – S. Mary, S. Edith : Bénédictines Winchcombe – S. Mary, S. Kenelm : Bénédictins Winchester – cathedral (S. Peter, S. Swithun [Old Minster] ; o.s.b.) – S. Peter, S. Grimbald [New Minster] : Bénédictins – S. Mary, S. Edburga [Nunnaminster] : Bénédictines Worcester – cathedral (S. Mary ; o.s.b.) York – cathedral (S. Peter) – Holy Trinity : Bénédictins – S. Mary : Bénédictins
--	--	--

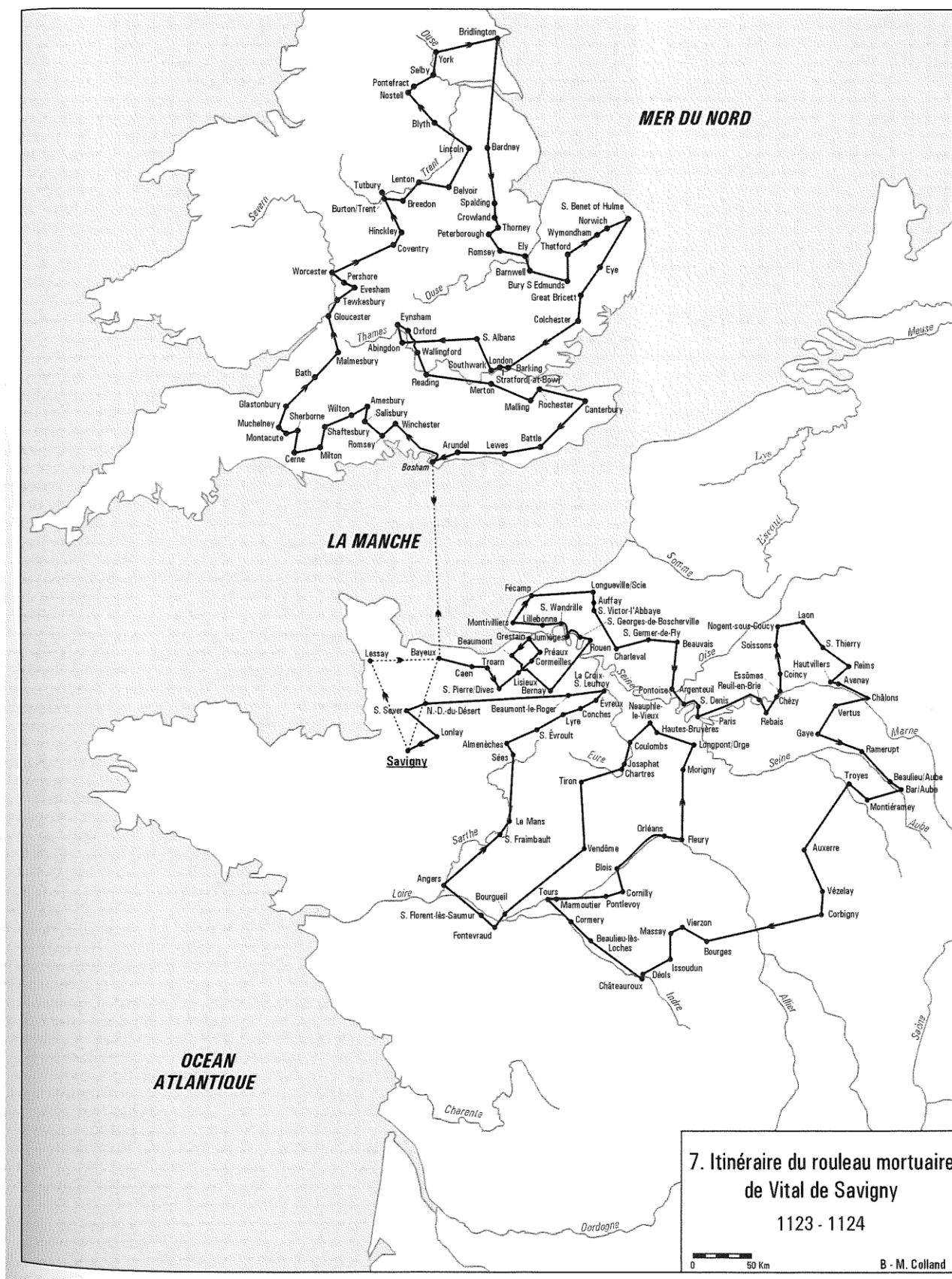
2. Itinéraire détaillé du rouleau mortuaire de Vital de Savigny (n°122)²

710

DÉTAIL DES ÉGLISES VISITÉES DE LA CARTE 7

Abingdon – S. Mary : Bénédictins	Beaulieu-sur-Aube – S. Sauveur : chanoines réguliers	– Toussaints-en-l'Île : chanoines réguliers
Almenèches – N.-D. : Bénédictines	Beaumont-en-Auge – N.-D. : Bénédictins	Charleval – N.-D., S. Martin : Bénédictins
Amesbury – S. Mary, S. Melor : Fontevrises, F/H	Beaumont-le-Roger – S. Trinité : chanoines réguliers	Chartres – S. Jean-en-Vallée : chanoines réguliers – S. Martin-au-Val : Bénédictins
Angers – cathédrale (S. Maurice) – N.-D.-de-la-Charité : Bénédictines – N.-D.-de-la-Découverte : chapelle – S. Aubin : Bénédictins – S. Martin : collégiale – S. Nicolas : Bénédictins – S. Serge : Bénédictins – S. Trinité-de-l'Évière : Bénédictins	Beauvais – S. Lucien : Bénédictins – S. Quentin : chanoines réguliers – S. Symphorien : Bénédictins	Châteauroux – S. Sauveur, S. Gildas : Bénédictins
Argenteuil – N.-D. : Bénédictines	Belvoir – S. Mary : Bénédictins	Chézy-sur-Marne – S. Pierre : Bénédictins
Arundel – S. Nicholas : Bénédictins	Bernay – N.-D.-de-la-Couture : Bénédictins	Coincy – S. Pierre : Clunisiens
Auffay – N.-D. : Bénédictins	Blyth – S. Mary : Bénédictins	Colchester – Holy Trinity : ordre indéterminé
Auxerre – S. Germain : Bénédictins	Bouche-d'Aigre – S. Jean, S. Paul : Bénédictins	Conches-en-Ouche – S. Pierre : Bénédictins
Avenay-Val-d'Or – S. Pierre : Bénédictines	Bourges – S. Sulpice : Bénédictins	Corbigny – S. Pierre, S. Paul, S. Léonard : Bénédictins
Bardney – S. Oswald : Bénédictins	Bourgueil – S. Pierre : Bénédictins	Cormeilles – N.-D. : Bénédictins
Barking – S. Mary, S. Ethelburgha : Bénédictines	Bridlington – S. Mary : chanoines réguliers	Cormery – S. Paul : Bénédictins
Barnwell – S. Giles : chanoines réguliers	Burton upon Trent (Modwenstow) – S. Mary : Bénédictins	Cornilly – N.-D. : Bénédictins
Bar-sur-Aube – S. Pierre : Bénédictins	Bury S. Edmunds – Bénédictins	Coulombs – N.-D. : Bénédictins
Bath – cathedral (S. Peter) (chapitre ; o.s.b.)	Caen – S. Étienne : Bénédictins – la Trinité : Bénédictines	Coventry – cathedral (o.s.b.)
Battle – S. Martin : Bénédictins	Canterbury – cathedral (Christchurch ; o.s.b.) – S. Peter, S. Augustine : Bénédictins	Croix-S. Leufroy (La) – Bénédictins
Bayeux – cathédrale (N.-D.)	Cerne – S. Peter : Bénédictins	Crowland – S. Bartholomew, S. Guthlac : Bénédictins
Beaulieu-lès-Loches – la Trinité : Bénédictins	Châlons-en-Champagne – cathédrale – S. Pierre-aux-Monts : Bénédictins	Déols – N.-D. : Bénédictins
		Ely – cathedral (S. Peter, S. Etheldreda ; o. s. b.)
		Essômes-sur-Marne – S. Ferréol : chanoines réguliers

² DUFOUR Jean, *Recueil des rouleaux des morts*, 1, op. cit., p. 710-713.

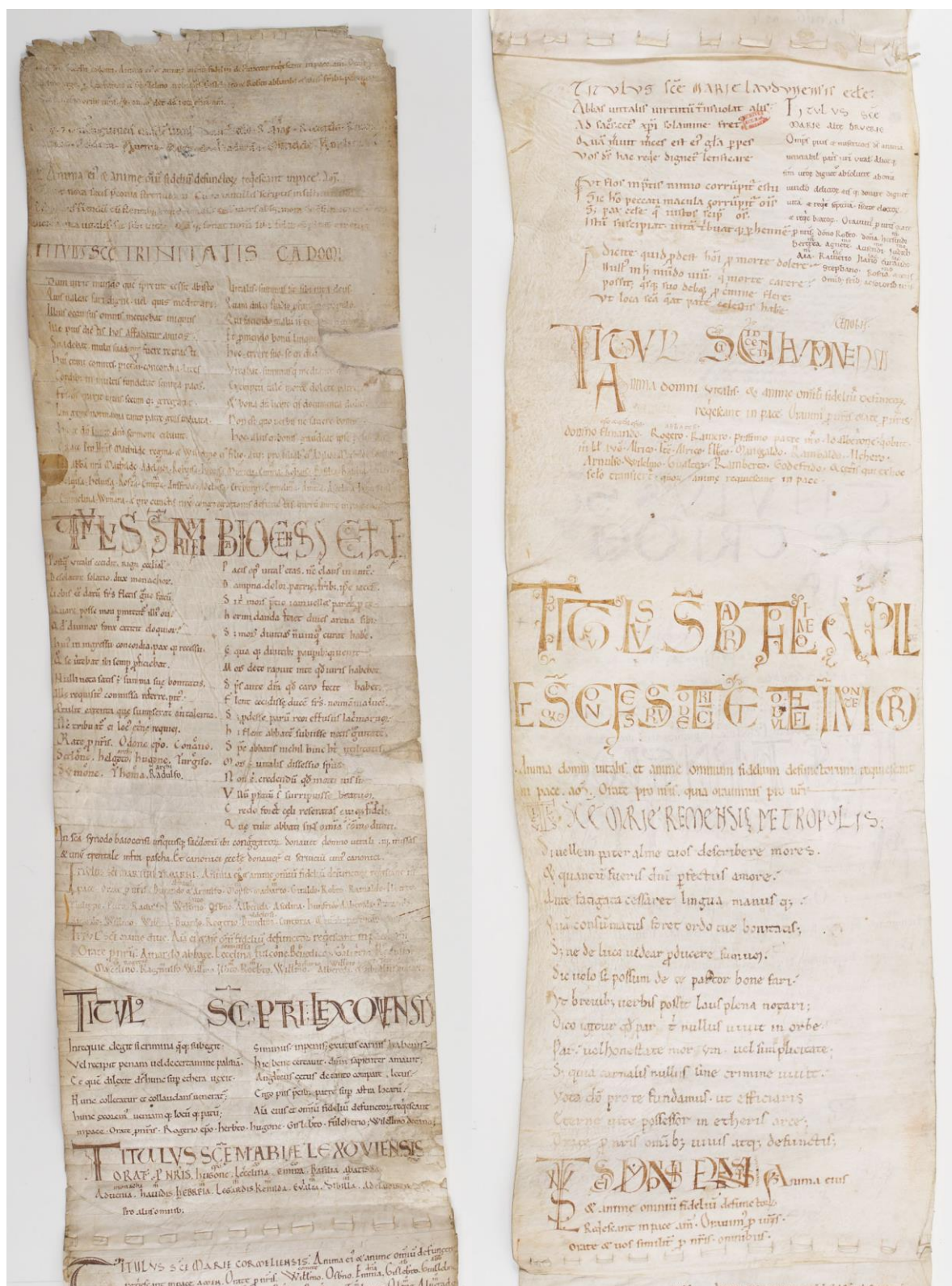


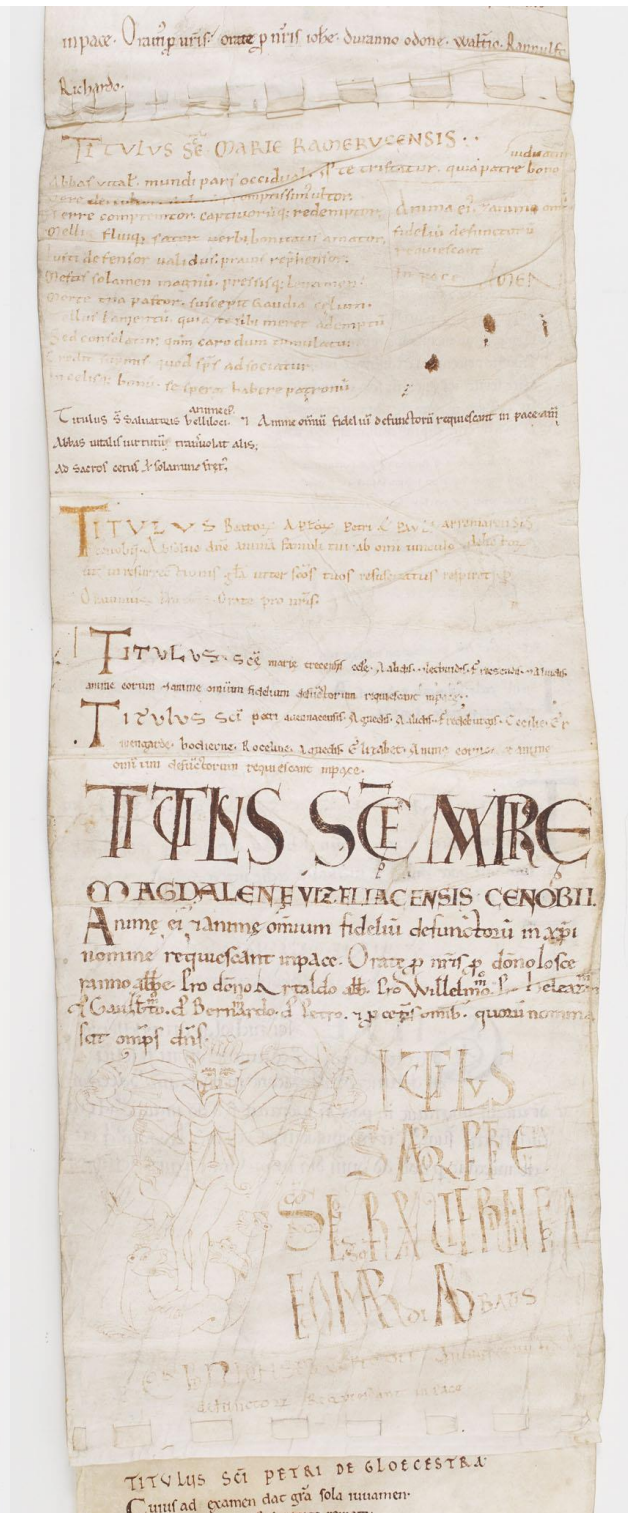
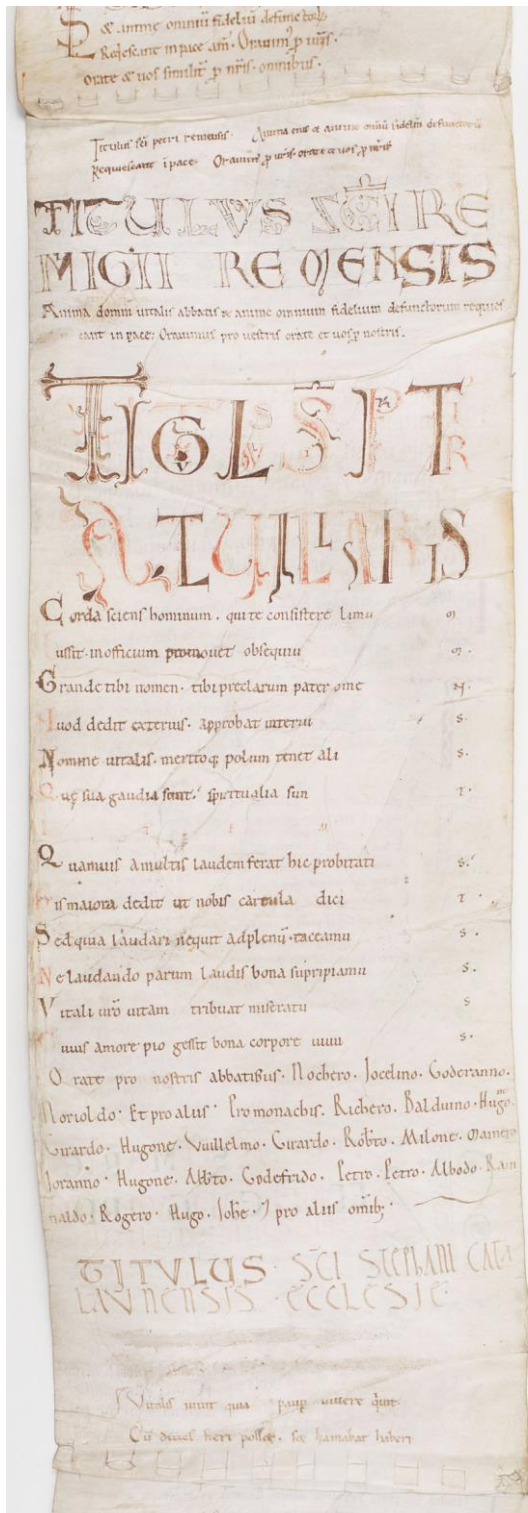
Evesham – S. Mary, S. Egwin : Bénédictins	Lewes – S. Pancras : Clunisiens	Montivilliers – N.-D. : Bénédictins
Évreux – cathédrale (N.-D.) – S. Sauveur : Bénédictins – S. Taurin : Bénédictins	Lincoln – cathedral (S. Mary)	Morigny – S. Trinité : Bénédictins
Eye – S. Peter : Bénédictins	Lisieux – cathédrale (S. Pierre) – N.-D. : Bénédictins	Muchelney – S. Peter : Bénédictins
Eynsham – Holy Trinity, S. Mary : Bénédictins	London – cathedral (S. Paul) – Christchurch : chanoines réguliers – Westminster S. Peter : Bénédictins	Neauphle-le-Vieux – S. Pierre : Bénédictins
Fécamp – la Trinité : Bénédictins	Longpont-sur-Orge – N.-D. : Clunisiens	Nogent-sous-Coucy – N.-D. : Bénédictins
Fleury – Bénédictins	Longueville-sur-Scie – S. Foy : Clunisiens	Norwich – cathedral (Holy Trinity ; o.s.b.)
Fontevraud – N.-D. : Fontevristes, F/H	Lonlay-l'Abbaye – N.-D. : Bénédictins	Nostell – S. Oswald : chanoines réguliers
Gaye – N.-D. : Clunisiens	Lyre – N.-D. : Bénédictins	N.-D.-du-Désert – ermites
Glastonbury – S. Mary : Bénédictins	Malling – S. Mary : Bénédictins	Orléans – N.-D.-de-l'Hôpital : Fontevristes, F/H – S. Aignan : collégiale
Gloucester – S. Peter : Bénédictins	Malmesbury – S. Mary, S. Aldhelm : Bénédictins	Oxford – Holy Trinity, S. Frideswide : chanoines réguliers
Great Bricett – S. Leonard : chanoines réguliers	Mans (Le) – S. Julien-du-Pré : Bénédictins – S. Pierre-de-la-Cour : collégiale – S. Pierre-de-la-Couture : Bénédictins	Paris – cathédrale (N.-D.) – S. Geneviève : chanoines réguliers – S. Germain-des-Prés : Bénédictins – S. Magloire : Bénédictins (Marmoutier) – S. Martin-des-Champs : Clunisiens – S. Victor : chanoines réguliers (S. Victor)
Grestain – N.-D. : Bénédictins	Marmoutier – S. Martin : Bénédictins	Pershore – S. Mary : Bénédictins
Hautes-Bruyères – N.-D. : Fontevristes, F/H	Massay – S. Martin : Bénédictins	Peterborough – Bénédictins
Hautvillers – S. Pierre : Bénédictins	Merton – S. Mary : chanoines réguliers	Pontefract – S. John Evangelist : Clunisiens
Hinckley – S. Mary : Bénédictins	Milton – S. Mary, S. Samson : Bénédictins	Pontlevoy – N.-D. : Bénédictins
Issoudun – N.-D. : Bénédictins	Montacute – S. Peter : Clunisiens	
Josaphat – N.-D. : Bénédictins	Montiéramey – S. Pierre, S. Paul : Bénédictins	
Jumièges – S. Pierre : Bénédictins		
Lenton – Holy Trinity : Clunisiens		
Lessay – S. Trinité : Bénédictins		

DÉTAIL DES ÉGLISES VISITÉES DE LA CARTE 7

713

Pontoise – S. Martin, S. Germain : Bénédictins	S. Georges-de-Boscherville – Bénédictins	Thetford – S. Mary : Clunisiens
Préaux – S. Léger : Bénédictines – S. Pierre : Bénédictins	S. Germer-de-Fly – Bénédictins	Thorney – S. Mary, S. Botolph : Bénédictins
Ramerupt – N.-D. : Bénédictins	S. Memmie – chanoines réguliers	Tiron – S. Sauveur : Bénédictins
Ramsey – S. Benedict : Bénédictins	S. Paul-lès-Beauvais – N.-D. : Bénédictines	Tours – S. Julien : Bénédictins
Reading – S. Mary : Bénédictins	S. Pierre-sur-Dives – N.-D.-de-l'Épinay : Bénédictins	Troarn – S. Martin : Bénédictins
Rebais – S. Pierre : Bénédictins	S. Sever[-Calvados] – N.-D. : Bénédictins	Troyes – N.-D.-aux-Nonnains : chanoinesses régulières
Reims – cathédrale (N.-D.) – S. Denis : chanoines réguliers – S. Pierre-le-Haut : Bénédictines – S. Remi : Bénédictins	S. Thierry – S. Barthélemy et S. Théodulphe : Bénédictins	Tutbury – S. Mary : Bénédictins
Reuil-en-Brie – S. Pierre : Clunisiens	S. Victor-l'Abbaye – Bénédictins	Vendôme – la Trinité : Bénédictins
Rochester – cathedral (S. Andrew ; o.s.b.)	S. Wandrille – Bénédictins	Vertus – S. Martin : paroisse – S. Sauveur : Bénédictins
Romsey – S. Mary : Bénédictines	Salisbury – cathedral (S. Mary)	Vézelay – S. Marie-Madeleine : Bénédictins
Rouen – cathédrale – N.-D.-du-Pré : Bénédictins – S. Amand : Bénédictines – S. Trinité-du-Mont : Bénédictins – S. Ouen : Bénédictins – S. Paul : Bénédictines	Sées – S. Martin : Bénédictins	Vierzon – S. Pierre : Bénédictins
S. Albans – Bénédictins	Selby – S. German : Bénédictins	Wallingford – Holy Trinity : Bénédictins
S. Benet of Hulme – Bénédictins	Shaftesbury – S. Mary, S. Edward : Bénédictins	Wilton – S. Mary, S. Edith : Bénédictines
S. Denis – Bénédictins	Sherborne – S. Mary : Bénédictins	Winchester – cathedral (S. Peter, S. Swithun [Old Minster] ; o.s.b.) – S. Peter, S. Grimbald [New Minster] : Bénédictins – S. Mary, S. Edburga [Nunnaminster] : Bénédictines
S. Évrault – Bénédictins	Soissons – cathédrale – N.-D. : Bénédictines – S. Crépin-le-Grand, S. Créprien : Bénédictins – S. Jean-des-Vignes : chanoines réguliers	Worcester – cathedral (S. Mary ; o.s.b.)
S. Florent-lès-Saumur – Bénédictins	Southwark – S. Mary : chanoines réguliers	Wymondham – S. Mary : Bénédictins
S. Fraimbault – Bénédictins	Spalding – S. Mary, S. Nicholas : Bénédictins	York – cathedral (S. Peter) – Holy Trinity : Bénédictins – S. Mary : Bénédictins
	Stratford-at-Bow – S. Leonard : Bénédictines	
	Tewkesbury – S. Mary : Bénédictins	

3. Reproduction choisie de quelques feuilles du rouleau de Vital³³ Ministère de la culture - Archives Nationales - Base Archim, op. cit.



[illegible]

Titul' S^ci petri demone acuto. Anima ei & anime omniū fide-
lū defunctorū requiescant in pace. Amē.

Titul' S^ci MARIE GLASTONIE. Anima vicarij istius. Animate omniū fidelium defunctorū reque-
scent in pace. Orate pro nobis benefactorib' benefactricib' seq^r' Comiti' Ep^s Abb^t' monachis
pauperib' q^d nō sūt sine mīsericordiā v^{re}. Amē.

Titul' S^ci P^etri Ap^{osto}li Principis Fr^{at}r^{um} S^ci AMELORETH VIRGINIS
electiss^e eccl^{iæ}. Anima p^{ro}p^{ri}a vite alibi et anime omnium fidelium
defunctorū requiescant in pace amē. Concedimus hunc patri
beneficiū loci nr̄i. Orate p^{ro} n^{ost}r^{is} defunctis Rogam^{us} regē lefimo
Teodmundo Ricardo. Siarto. Turfmo. buchmundo. Robto. Alwardo.
Aluino Godpmo. Wmoro. Ribaldo. Ego omib' alijs fratrib' nostris parentib' amicis
benefactorib' tā uiuis q^d defunctis quonq^m nota dⁱ s^ci fecit.

Titul' S^ci MARIE spallingsensis eccl^{iæ}.
Anima eius & anime omnium fidelium
defunctorū requiescant in pace. Amē Et.

IN IVS SCIBARTI
PHILIP ET SECVTYLAC
CROLANOIE;
In omnib' beneficiis n^{ost}ris domnū uirtute
gloriosum a scā abbacem collegim^{us} si tamen
nobis indulget peccatorib'. q^d tot a tanta bonia-
de eo audim^{us} q^d ipse nos iuuare melius potest
quā nos cū. Sed q^d reculi epistola nos aliorū pecca-
tores exorat ut p^{ro} quāvis s^ci dñi exorēt bonū sit
ut ei obediam^{us}. Anima ei in xpo cum xpō semper uiuat & req^{ui}escat
& p^{ro} nobis peccatorib' sic dim^{itt}at ut ipse dⁱ cum dulciter audiat. Amen.

Petrus SACRISTE MARIE S^ci BOTLEY THORNS eccl^{iæ}.
Concedimus & exoramus ut hunc sanctissimum patrē
eius ad nr̄i noticiū transmittat perueniat p^{ro}p^{ri}a sup^{er} omnia
beneficioz n^{ost}roz confortem efficiat. nosq^{ue} eius meritis conur-
tebat^{ur}. nemini peccatum adipsūmus. Amen. Orate p^{ro} n^{ost}r^{is}.

TITVL' S^ci PETRI DEVSCH. Anima eius et anime omniū
fidelioz defunctorū requiescant in pace. Amen. ORATE
PRO HOSTIB' ABBATIB' AC FRATRIB'.

Concessimus sibi BENEFICIū Locū,
Titul' S^ci Emerici Wertheimerie
Anima ei req^{ui}escat in pace. amen.

TITVL' S^ci EDMUND. Regⁱ imp^{er}.

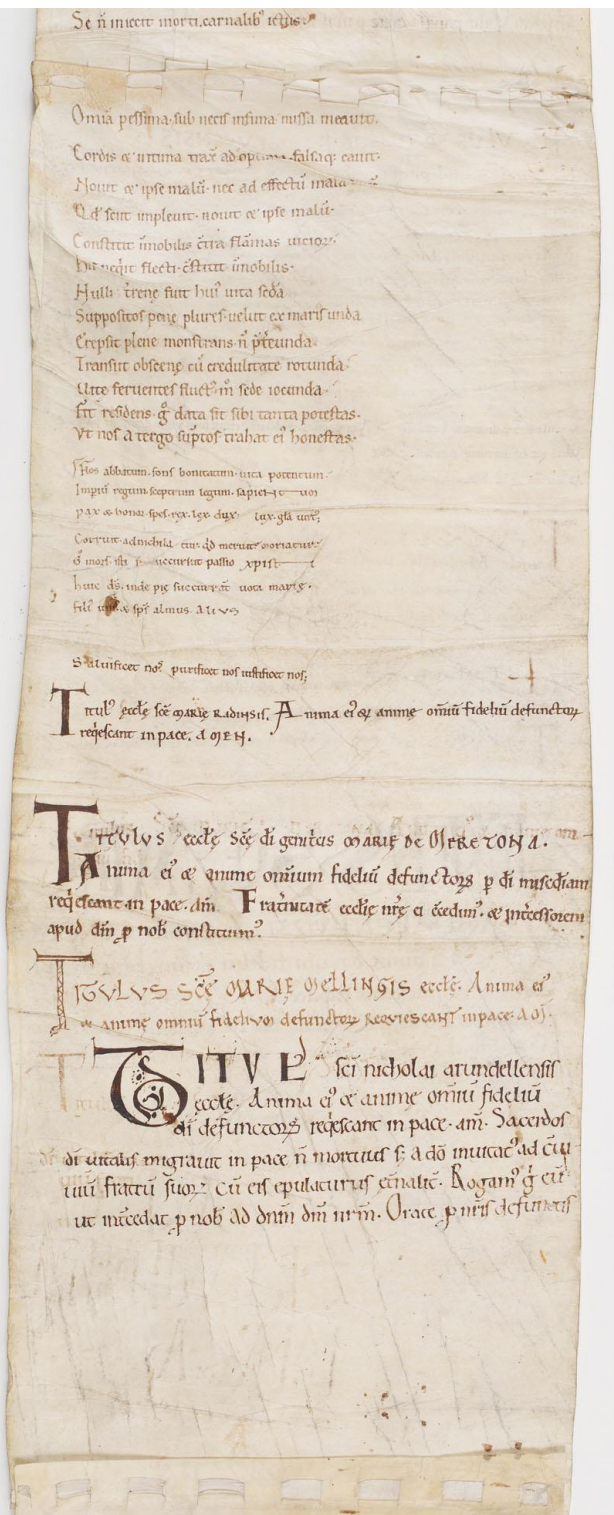
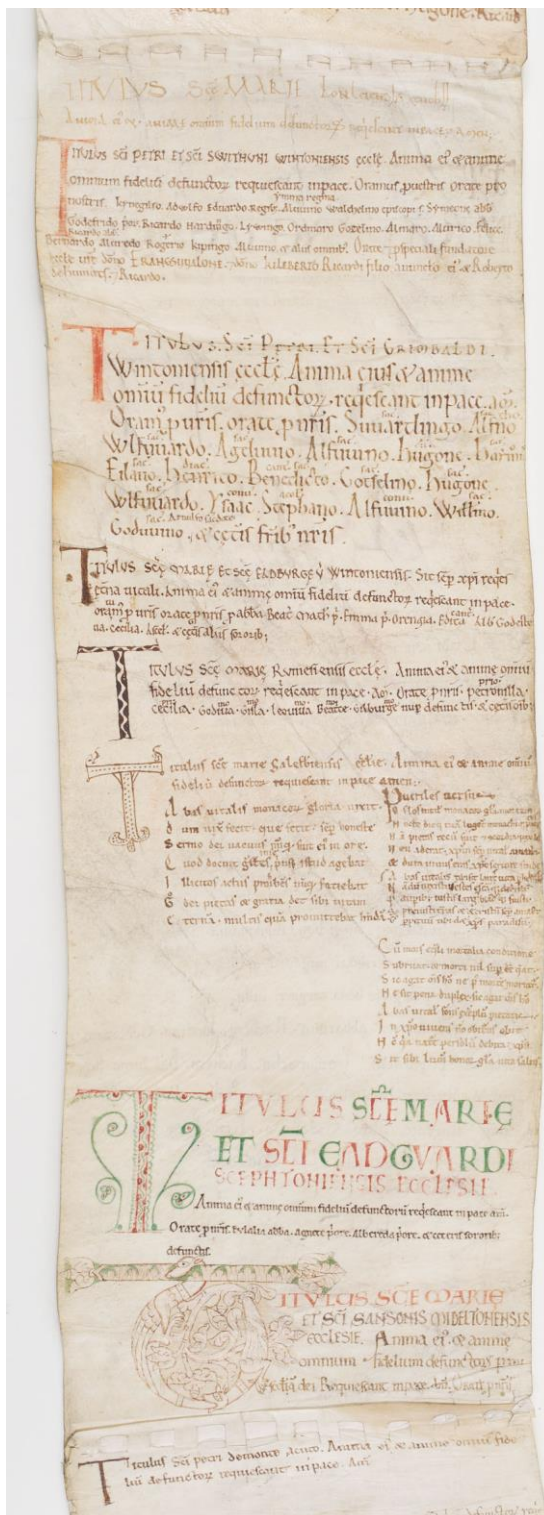


Table des matières

Introduction	7
I. De bonne mémoire. Le rouleau mortuaire de Mathilde (†1113)	19
1. Autour de la <i>memoria</i> à la Sainte-Trinité de Caen	19
1.1. La charité chrétienne et la prière mutuelle pour les défunts	19
1.2. La fondation de l'Abbaye-aux-Dames de Caen	24
1.3. Sa première abbesse, Mathilde	27
2. Un rouleau commémoratif monumental	29
2.1. Un rouleau mortuaire du début du XII ^e siècle	29
2.2. Un support textuel encore méconnu : le <i>rotulus</i>	35
2.3. Diversité terminologique d'un rouleau mortuaire	40
3. Une lettre circulaire laudative et intéressée	43
3.1. Structure et contenu de l'encyclique	43
3.2. Facteurs motivant l'élaboration d'un rouleau mortuaire	45
II. L'accueil accordé au porteur et à son fardeau : prières rimées, éloges dévots ou pieux douteux	57
1. Le long voyage du porte-rouleau	57
1.1. L'itinéraire du rouleau de Mathilde	57
1.2. Le <i>rotulifer</i> , entre fiction et réalité	60
2. Moisson de titres versifiés ou formulaires	67
2.1. Compositions originales des communautés	67
2.2. Contenu des titres et bénéficiaires des prières	74
3. Des réponses attendues à la demande initiale ?	78
3.1. Expressions de louange ou de perplexité envers Mathilde	78
3.2. Un rouleau profondément misogyne ?	81
3.3. Caractère performatif du rouleau	86
III. Au cœur des genres déploratifs, une œuvre unifiée conçue par de multiples mains	89
1. La performance des rédacteurs et des rédactrices	89
1.1. Au-delà de l'anonymat : esquisse prosopographique	89
1.2. Une profonde adéquation au goût littéraire en vogue	96
1.3. Des épaules de géants	98
2. Un véritable « genre de la mort »	104
2.1. Variations thématiques	104
2.2. Une œuvre unique et cohérente	110
2.3. Des motifs récurrents	114

3. Des affinités « génériques »	120
3.1. L'expression de la douleur	120
3.2. Pierre ou parchemin ? Des inscriptions funéraires	123
Conclusion.....	129
Bibliographie.....	143
1. Sources	143
2. Travaux.....	143
Annexes	159
1. Itinéraire détaillé du rouleau mortuaire de Mathilde (n°114).....	159
2. Itinéraire détaillé du rouleau mortuaire de Vital de Savigny (n°122)	165
3. Reproduction choisie de quelques feuilles du rouleau de Vital	169
Table des matières	173